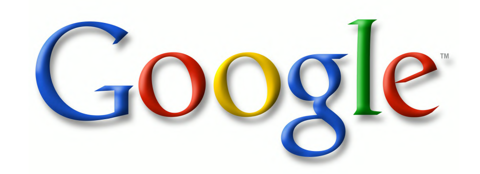
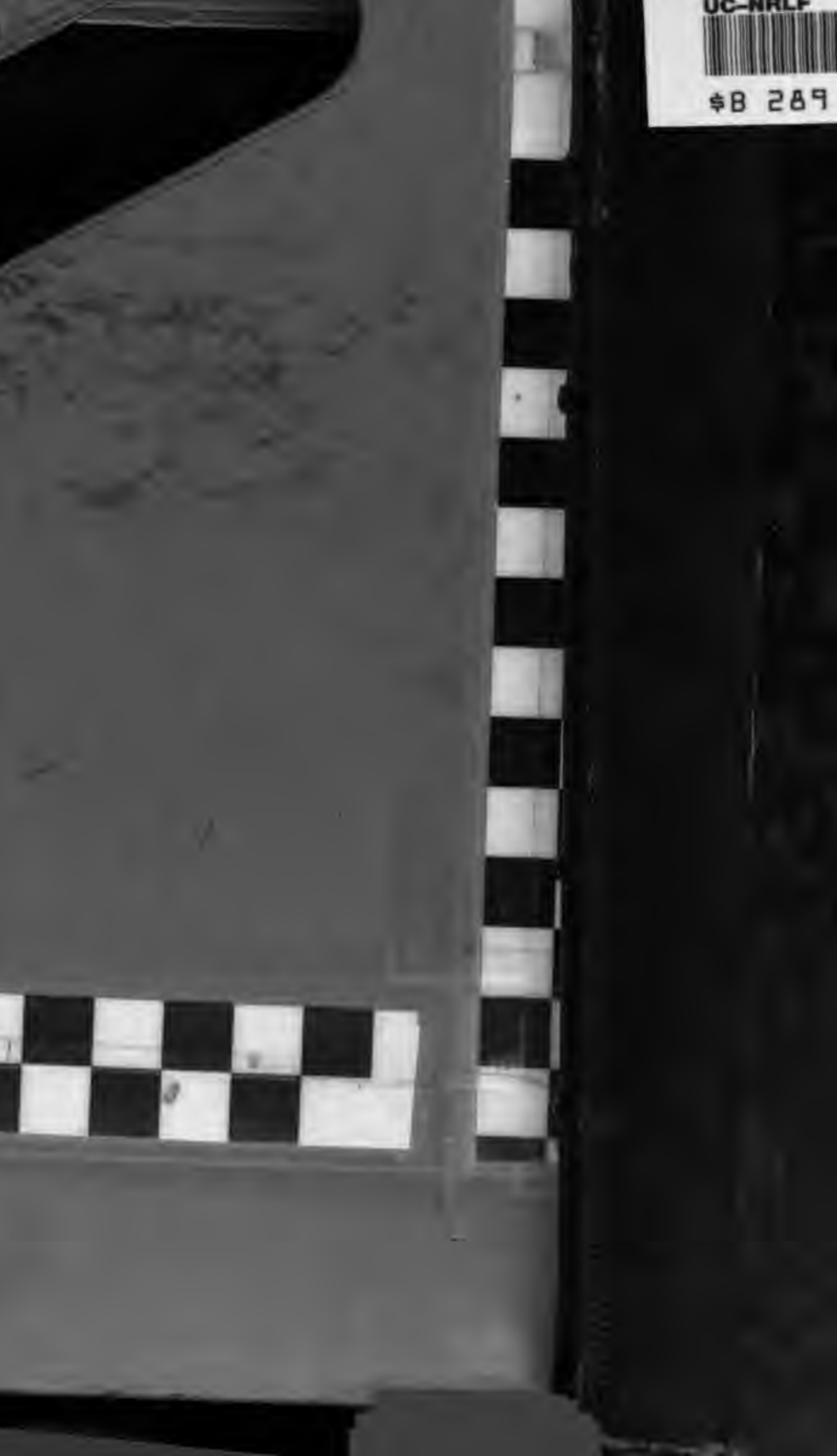



UC-NRLF
$B 289




IN MEMORIAM
BERNARD MOSES
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS



ESSAI HISTORIQUE

SUR LA

RÉVOLUTION

D'ESPAGNE

ET SUR L'INTERVENTION DE 1823.

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA

RÉVOLUTION

D'ESPAGNE

ET SUR L'INTERVENTION DE 1823;

PAR

M. LE VICOMTE DE MARTIGNAC, J. B. S. G.

TOME PREMIER.

PARIS.

A. PINARD, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

ET FONDEUR EN CARACTÈRES,

RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 8.

1832.

BERNARD MOSES

INTRODUCTION.

L'EXPÉDITION faite en 1823 par l'armée française sur le territoire de l'Espagne, considérée en elle-même et sous son point de vue militaire, ne peut être pour la France qu'un événement d'un ordre inférieur et d'un intérêt secondaire.

Après trente ans d'une gloire guerrière qui a frappé l'Europe de stupeur et d'admiration, dans la vie d'un peuple qui compte parmi ses journées récentes celles d'*Arçole*, de *Marengo*, d'*Austerlitz*, de *Friedland*, et tant d'autres dont les malheurs qui les ont suivies n'ont pas même affaibli l'éclat, la campagne de 1823 ne peut revendiquer qu'une page modeste et un souvenir d'estime et de bienveillance.

L'affaire de *Lers*, celle de *Santa-Cruz*, au

pied de la Sierra-Morena ; la prise des faubourgs de *Saint-Sébastien*, de *Pampelune*, et enfin l'attaque du *Trocadéro*, sont sans doute des faits d'armes honorables pour les soldats qui y ont pris part ; ce sont des témoignages certains d'une valeur qui n'a pas dégénéré, des garanties incontestables de ce qu'ils auraient fait de grand, si de plus grandes occasions se fussent présentées à eux ; mais l'exagération de la flatterie a pu seule faire de ces actions heureuses des rivales brillantes de celles qui les ont précédées.

Le plan de campagne a été habilement conçu et parfaitement exécuté : c'est un point sur lequel tous les militaires instruits se sont accordés. D'un autre côté, les soldats ont fait noblement et bravement tout ce que la fortune des armes leur a donné l'occasion de faire. Avides de périls, ils n'en ont évité ni négligé aucun ; ils ont couru offrir leur poitrine partout où ils ont vu briller un fer. Si leurs aînés ont renversé plus d'obstacles, vaincu plus d'ennemis,

soutenu plus d'assauts, livré plus de batailles, c'est parce qu'ils ont rencontré plus de résistance, parce qu'ils se sont trouvés en présence de dangers plus graves, d'hostilités plus violentes, d'adversaires plus acharnés et plus nombreux : les hommes étaient les mêmes ; les circonstances seules furent différentes.

Voilà ce qu'il faut reconnaître pour être équitable, comme le veut l'impartialité de l'histoire ; voilà ce qu'on ne peut contester aujourd'hui, sans se rendre coupable d'ingratitude et d'injustice envers des hommes dignes d'estime et de reconnaissance ; mais c'est là peut-être qu'il fallait borner la louange, si l'on voulait qu'elle fût confirmée par la voix publique et qu'elle sortît victorieuse de cette épreuve du temps qui fait justice de toutes les exagérations.

Sans doute il y a eu dans cette prompte et facile invasion d'un grand État où la nature a multiplié les moyens de défense, en plaçant au premier rang parmi eux l'énergique et indomptable caractère des habitans, il y a dans le pro-

digieux succès de cette entreprise, commencée à Bayonne au mois d'avril et terminée à Cadix au mois de septembre, quelque chose qui donne à cette guerre un caractère particulier et extraordinaire; mais ce serait une grave erreur qui en altérerait la nature même, que de ne voir dans cette rapide issue qu'un trophée de plus dont l'éclat doit rejaillir sur nos armes.

C'est sous un point de vue plus vaste que ces événemens doivent être envisagés; c'est sous les rapports de la civilisation, de l'ordre social, des besoins et du bien-être des peuples, qu'ils veulent être considérés et pesés. La question de la guerre de 1823 n'est pas une question de stratégie; c'est une question toute politique, toute sociale.

Au milieu de ce grand mouvement des sociétés humaines qui pousse les masses vers l'affranchissement, de ces secousses réitérées à l'aide desquelles elles cherchent à se dégager de tout ce qui leur semble un poids et une gêne; au sein de cette lutte immense que se li-

vrent sous nos yeux le pouvoir des rois et la force des peuples, l'autorité qui a pour elle le temps, l'ordre et l'habitude, et l'esprit d'innovation qui s'appuie sûr le nombre, le progrès et la liberté, une population qui s'inquiète du relâchement des rênes qu'aucune main ne retient plus, qui s'effraie à l'aspect de la carrière sans limites ouverte devant elle, qui invoque et bénit le bras puissant par lequel elle est arrêtée, et qui rétrograde joyeuse et dégagée vers le lieu d'asile d'où on l'avait arrachée, offre un spectacle que les partis peuvent juger diversement, mais que l'observateur sent le besoin de méditer, et qui rentre dans le haut domaine de l'histoire.

Le bras qui a retenu l'Espagne, qui a favorisé et opéré son mouvement rétrograde, qui l'a aidée à refouler le torrent contre lequel elle se débattait impuissante, c'est celui de la France. C'est la France qui, lorsque la balance flottait encore incertaine entre l'ancienne royauté et cette souveraineté de l'anarchie qui pesait sur

le pays, paraît s'être jetée de tout son poids dans le bassin du *vieux pouvoir*.

Telle fut l'expédition de 1823, et les plus graves accusations la signalent comme un acte *impie* à l'époque contemporaine et à la postérité.

« La France, disent ses détracteurs, était déjà entrée depuis plusieurs années dans la large et noble voie que le temps et les lumières ont signalée et ouverte; elle y marchait sans doute avec une pénible lenteur, mais elle était engagée dans une communauté nécessaire d'intérêt et d'avenir avec ceux qui la parcouraient comme elle.

« Un peuple voisin, un peuple ami et digne de l'être par son courage et son amour pour l'indépendance, secoue le joug honteux sous lequel il gémissait flétri et humilié; il échappe par un noble effort au glaive de la tyrannie, aux torches de l'Inquisition, aux langes de l'ignorance. Affranchi de ses ignobles entraves, il s'avance vers la conquête de la liberté légale, le

premier bien, la véritable richesse des peuples.

« Sans doute quelque désordre éclate encore dans cette marche qui s'opère au travers des débris et des résistances ; mais le temps, la raison et l'expérience suffiront pour tout aplanir, et les dernières convulsions d'un parti expirant ne retarderont que de quelques jours le triomphe de cet ordre nouveau contre lequel il lutte vainement.

« Spectatrice de ce combat qui se livre à ses portes, la France fait des vœux pour le succès d'une cause qui est la sienne, qui est celle de tous les hommes éclairés, de toutes les sociétés avancées ; et cependant que fait son gouvernement, qui ajoute à son titre de *monarchique* celui de *constitutionnel ?*

« Fidèle à je ne sais quelle alliance contre nature qu'il a formée avec les souverainetés absolues, trahissant la cause des peuples à laquelle nos institutions le lient, il dissimule ses projets hostiles, il prépare artificieusement une guerre que les principes condamnent et que

son pays repousse. Lorsque tout est prêt pour cette odieuse entreprise, il envahit à main armée un territoire ami ; abusant de sa supériorité matérielle, il intervient comme juge d'un camp où il n'est pas appelé, comme arbitre forcé d'un litige qui lui est étranger ; et là, aux acclamations des rois absolus dont il s'est fait l'instrument, il rend à l'arbitraire son fouet, au fanatisme ses cachots obscurs, à la superstition son triple bandeau.

« Nos trésors sont employés à soudoyer des trahisons, à salarier des esclaves, à étouffer, partout où ils se trouvent, l'étincelle de la raison et le germe de l'intelligence humaine. Les noms de nos généraux donnent à des capitulations menteuses une garantie illusoire dont la mauvaise foi se dégage après le succès.

« Nos soldats marchent compagnons et satellites des prêtres et des moines ; ils prêtent à la réaction l'appui de leur épée, ils favorisent les passions haineuses, ils protégent les vengeances, ils livrent aux bourreaux les ennemis

qu'ils ont vaincus ou qui se sont remis à leur foi ; ils veillent à la sûreté des échafauds, et le sang des supplices rejaillit jusque sur ce drapeau qu'ils disent *sans tache*.

« Et quel était le but de tant d'efforts et de honteux sacrifices? De rendre un despote irrité à un pouvoir sans limite et sans frein, et un peuple entier, puni de ses nobles efforts, à l'abrutissement et à la servitude. »

Tel est l'arrêt porté aujourd'hui par l'exaltation du fanatisme politique contre l'intervention armée de 1823. C'est ainsi qu'on la signale, qu'on la définit, qu'on la raconte; c'est avec les stigmates de la honte qu'on veut adresser son souvenir à la postérité.

Ce langage des passions violentes et de l'esprit de parti n'est avoué ni par la justice ni par la vérité. L'histoire qui transmettrait un pareil récit manquerait à sa vocation, à son devoir, à son essence; elle tromperait ceux qu'elle doit éclairer ; elle serait une messagère d'erreur et de mensonge. Il importe à la France, à la

génération actuelle, à l'intelligence des faits généraux qui se rattachent à notre époque, à la connaissance exacte des temps et de la société européenne, que ce point soit éclairci, développé, qu'il soit connu et compris.

Je suis l'une des nombreuses parties impliquées dans ce grand procès : j'en suis aussi l'un des témoins les plus instruits. Revêtu d'une haute confiance dans l'expédition dénoncée, placé au moment de l'invasion comme intermédiaire continu et nécessaire entre l'armée intervenante et le pays délivré ou occupé; chargé par mon mandat même de remplacer l'anarchie par l'ordre, l'action de la force par le règne des lois, de faire marcher la paix et la sécurité sous la protection d'un appareil de guerre, j'ai dû connaître les circonstances qui ont amené l'intervention, l'esprit dans lequel elle a été entreprise, le but vers lequel elle a été dirigée; j'ai dû étudier et comprendre l'état du pays, ses besoins, ses vœux; j'ai dû surtout m'enquérir et voir comment l'expédition était

exécutée, et quel rôle jouaient dans ce drame passionné, sur ce théâtre constamment menacé d'incendie, les hommes à qui l'exécution en avait été remise.

Nul ne peut être sur ces points divers mieux informé que je ne le suis ; et dans une circonstance où l'honneur est intéressé, le devoir de dire est une conséquence de la faculté de savoir : j'ai donc reçu de la force des choses la mission d'écrire cette page de notre histoire. Cette mission, je viens la remplir, et la remplir telle que je la conçois.

Ce n'est point la froide relation d'un voyage armé, le journal d'une opération isolée, la revue chronologique de quelques actes matériels, que j'entreprendrai. Ce que je veux faire, c'est l'exposé fidèle et complet d'un incident mémorable parmi les événemens de nos jours; ce que je veux offrir à la méditation du lecteur, c'est un ensemble de faits et de circonstances qui permette de comprendre et de juger cet incident, et qui lui assigne dans le tableau général

de notre époque la place qu'il doit occuper.

Jeter un coup d'œil rapide sur l'Espagne telle que l'avaient faite l'invasion de 1808, la longue et sanglante guerre de l'indépendance, et la brusque catastrophe de 1814; prendre la révolution de 1820 à son berceau de l'île de Léon, en suivre la marche, les progrès et les phases; parcourir et signaler à la raison publique les institutions auxquelles elle soumit le pays et les actes successifs qui en découlèrent; rechercher sans prévention le bien que ces actes avaient dû produire, la sympathie qu'ils avaient pu exciter dans la population; rapprocher les principes, les paroles, les actions de ce gouvernement nouveau des idées généreuses et philantropiques que les lumières ont conquises au profit de l'humanité, afin de voir quel point de contact pouvait exister entre eux, et en quoi la conservation des uns pouvait intéresser les autres; mettre à nu un corps politique administré comme le fut l'Espagne pendant trois années pour en montrer les plaies

saignantes et l'état convulsif: tel doit être mon premier soin.

A côté de ce tableau dont il ne sera pas nécessaire de charger les couleurs pour le rendre effrayant, je rappellerai l'Europe inquiète de ce foyer d'incendie d'où s'élançaient souvent des brandons enflammés; je montrerai la France suivant avec anxiété les progrès du mal, cherchant par de sages conseils, par de prudens avertissemens, par des menaces mesurées, à contenir, à ramener, à éclairer ceux qui s'égaraient; la France, fidèle à ses alliés, sans doute, mais aussi fidèle à ses principes, s'efforçant de concilier au profit de ses voisins les intérêts de la liberté avec ceux de l'ordre, reculant devant la pensée d'une guerre, résignée à faire pour l'éviter tout ce qui serait compatible avec son honneur et sa sûreté; s'y préparant avec peine, sans abandonner ses espérances et ses tentatives, et ne se décidant à un acte d'hostilité qu'après avoir épuisé toutes les ressources et toutes les épreuves.

Je la montrerai apportant à l'accomplissement d'une entreprise formée à regret, cet esprit de modération et de prudence conciliatrice qui la portait à l'éviter. Je ferai voir ceux qu'elle a chargés de cette tâche luttant contre les factieux et les intrigans, comprimant les réactions, maintenant partout l'ordre et l'empire des lois, paraissant armés plus pour protéger que pour combattre, et moins occupés de vaincre que d'empêcher l'abus de la victoire.

Je peindrai nos soldats, démêlant avec une merveilleuse sagacité les élémens de succès de cette étrange guerre, avec laquelle aucune autre peut-être n'avait offert ni ressemblance ni analogie, conquérir par la discipline et conserver par la bonne harmonie.

En parcourant cette longue route qui sépare Irun de Cadix, je laisserai parler et agir les Espagnols, afin que le lecteur apprenne d'eux pour qui sont les vœux du peuple, à qui appartiennent ses affections, sur quelle base il fonde l'espérance de son avenir, ce qu'il veut, ce

qu'il demande, ce qu'il attend. Je ferai passer devant l'observateur attentif les souvenirs de 1808 et ceux de 1823, afin qu'il juge, par la comparaison des actions, de la diversité des sentimens, et qu'il déclare lui-même, pressé par la conviction, si l'ennemi irréconciliable de la première époque ne fut pas l'ami et l'allié véritable de la seconde.

C'est ainsi que, marchant entourés de l'amour des peuples, mais enveloppés par les intrigues de l'ambition déçues et les fureurs impuissantes d'un parti violent et exalté, nous arriverons à la délivrance de Ferdinand pour y retrouver encore et le peuple, et les ambitieux, et le dévouement, et l'intrigue, et le bien à faire, et les obstacles sans nombre qui se multiplient à son approche.

A la lueur de tous ces faits désormais éclaircis, il sera facile d'apprécier la justice des accusations que j'ai rappelées, de placer le juge dans la situation où il doit être pour rendre un arrêt équitable, et d'assigner aux hommes et aux évé-

nemens la part de louange ou de critique, d'estime ou de blâme qui leur revient.

Voilà mon but; voilà mon plan, l'objet et le cadre de cet ouvrage. Je comprends les difficultés que j'ai à vaincre, et je ne m'en dissimule point la gravité.

Écrire consciencieusement l'histoire contemporaine au milieu du mouvement imprimé par les événemens qu'on raconte et en présence des acteurs qui y ont pris part; traduire au tribunal de la génération vivante et de la postérité, des faits dont les partis désavoueront ou la réalité ou les conséquences, des hommes qui protesteront contre le jugement et qui récuseront dédaigneusement le téméraire juge, c'est s'exposer, m'a-t-on dit, à des embarras de plus d'une espèce; c'est se livrer, faible et isolé, au choc violent des passions humaines et contraires.

Il y a plus, a-t-on ajouté : l'écrivain qui, en remplissant sa tâche, ne peut défendre son esprit de l'obsession d'une telle inquiétude,

semble ne pouvoir écrire avec cette liberté d'esprit, ce dégagement de pensée, ce culte indépendant et pur de la vérité, sans lesquels il n'y a pas d'histoire. Il peut céder, malgré lui, sans le savoir, à des considérations étrangères ; on peut le craindre du moins, et dès lors il n'y a plus pour le lecteur désintéressé de garantie ni de confiance.

Ces observations sont sérieuses ; elles m'ont arrêté quelque temps, mais la réflexion m'a ramené à d'autres idées.

Dans la réalité, les inconvéniens de l'histoire contemporaine avaient autrefois toute la gravité qu'on leur supposait tout à l'heure. Il y avait dans le nom d'un homme vivant quelque chose de sacré, si l'on peut aller jusque là, qui ne pouvait se concilier avec la publicité donnée à ses paroles, à sa conduite, dans le but d'occuper et d'intéresser l'attention publique. L'irritabilité des amours-propres, la susceptibilité presque farouche du point d'honneur, et la rigueur des règles ou des usages établis à ce sujet,

ne permettaient que de rares exceptions toutes hérissées d'embarras.

Ce qui était vrai alors ne l'est plus aujourd'hui. La liberté du langage, la forme du gouvernement établi dans plusieurs Etats de l'Europe, la publicité qui en est la condition, les immenses développemens qu'a reçus successivement la liberté de la presse et surtout de la presse périodique, toutes ces causes diverses ont, sous ce point de vue, tout-à-fait modifié nos mœurs. On s'est accoutumé dès long-temps à voir les hommes vivans traduits au tribunal de l'opinion publique. Ces habitudes nouvelles créées par les journaux, qui sont l'histoire quotidienne et qui seront des élémens pour la composition de l'histoire régulière, ont aujourd'hui affranchi l'écrivain de cette gêne qui ne permettait la vérité que pour la satisfaction d'une curiosité tardive, et la justice qu'au profit ou au préjudice des morts.

Je n'ai donc pas dû me laisser arrêter par des considérations de cette nature. J'y aurais

cédé sans doute, si je n'avais senti en moi toutes les garanties désirables de l'impartialité. Je ne suis sous l'influence d'aucune passion, d'aucun parti, d'aucune prévention. Dans ce que je vais raconter, il n'est pas un seul fait dont le souvenir me préoccupe ou m'irrite. Parmi les noms que je dois citer, je n'en connais aucun qui éveille en moi une impression fâcheuse, un sentiment pénible; aucun que je ne puisse prononcer avec le plus entier dégagement de cœur et d'esprit. Je n'ai pas, dans cette série d'actions et de paroles dont se compose l'histoire d'un grand événement, un seul sujet, un seul prétexte de plainte personnelle. Jamais la situation d'un historien ne fut plus facile et plus large, et jamais il n'eut moins besoin pour écrire de demander au temps du désintéressement et du calme.

Il n'est, dans cette longue ligne que j'ai à parcourir, qu'un seul point devant lequel je m'arrête avec quelque sollicitude, et je ne vois rien qui doive m'empêcher d'en faire l'aveu.

Placé par Louis XVIII auprès du fils adoptif auquel il avait remis le commandement de l'armée, j'ai passé avec ce prince quelques mois d'une vie mobile, agitée, aventureuse, qui bannit l'étiquette et qui laisse entrer la franchise et la liberté. Traité dans ces rapports de tous les jours, de tous les momens, avec une bienveillance qui ressemblait presqu'à l'amitié, j'en ai gardé cette mémoire du cœur qu'on appelle la reconnaissance.

Cet homme qui portait le beau nom de *fils de France*, dont le front attendait alors la plus glorieuse des couronnes, qui commandait à cent mille Français, qu'un vaste pays saluait du nom de libérateur, tandis que le titre de guerrier pacificateur lui était concédé par l'Europe; cet homme que la flatterie cherchait à enivrer de ses poisons, mais qu'elle endormait le plus souvent par ses hymnes, est aujourd'hui tombé, fugitif, banni sur la terre étrangère, et proscrit dans son pays. Les flatteurs se sont retirés, cherchant partout, pour l'effacer et la détruire,

la trace qu'ils avaient laissée. A leur place sont arrivés les détracteurs, gens passionnés devant lesquels aucun souvenir ne trouve grâce, et pour qui le malheur lui-même n'a rien de sacré.

C'est dans une telle situation qu'il faut parler de lui et en parler avec cette indépendance d'opinion, première garantie que le lecteur a droit d'exiger de l'historien. Là seulement, et par un sentiment qu'il me serait impossible de définir et qu'il est pourtant facile de comprendre, la froide exactitude du témoin, la rigoureuse impartialité du juge, me préoccupe et m'inquiète.

Toutefois je surmonterai cette préoccupation, je dominerai cette inquiétude ; je n'aurais point été le flatteur de la puissance, je ne serai pas le détracteur du pouvoir tombé, et je n'affecterai pas non plus le courage si facile en France de me faire le courtisan *outré* du malheur. Je raconterai ce que j'ai vu, je dirai ce que j'ai pensé indépendamment des événemens qui ont suivi l'époque à laquelle se rattachera mon récit, et je n'entrevois, grâce au ciel, aucun souvenir qui

puisse me faire trouver pénible l'obligation où je suis d'être sincère et juste envers celui qui fut pour moi bienveillant et bon.

Tous les obstacles se sont donc aplanis devant des considérations plus puissantes qu'eux ; et au surplus il existait toujours, pour me confirmer dans ma résolution, un motif d'un ordre élevé qui aurait dispensé de tout autre. L'expédition de 1823 est devenue un sujet d'accusation capitale contre la France, contre son gouvernement, contre ceux qui ont agi en son nom. En matière d'honneur, la défense n'est pas seulement un droit et une faculté ; elle est un devoir positif; elle est une obligation rigoureuse devant laquelle toutes les difficultés doivent disparaître. Je vais donc *essayer* d'écrire l'histoire *de la révolution d'Espagne* et celle de *l'intervention* de 1823.

ESSAI HISTORIQUE

SUR

LA RÉVOLUTION

D'ESPAGNE

ET SUR L'INTERVENTION DE 1823.

ESSAI HISTORIQUE

SUR

LA RÉVOLUTION D'ESPAGNE

ET SUR L'INTERVENTION DE 1823.

CHAPITRE PREMIER.

Lorsqu'on parcourt l'Espagne, le livre de son histoire à la main ; lorsqu'on contemple ce beau ciel, ce territoire puissant, ce sol fertile et impatient de produire, ces beaux fruits chargés de saveur et de suc, ces coteaux précieux où mûrit un vin plein de chaleur et de vie, et qu'on cherche le parti qu'a dû tirer l'industrie de tant de richesses, les développemens qu'elle a donnés à tant de germes de prospérité et de bonheur; lorsque l'on étudie le caractère de ses habitans, leur énergie, leur sobriété, leur mépris habituel des fatigues et des dangers, et que l'on considère le point où ils sont descendus dans les arts, dans les scien-

ces, dans l'administration, dans le commerce, et le rang qu'ils occupent parmi les puissances militaires; lorsque l'on compare enfin ce que la nature a fait pour ce pays favorisé du ciel, ce que la Providence a accumulé sur lui de trésors de toute espèce avec ce qu'il doit à la puissance humaine, à l'état social, à la civilisation, on ne peut se défendre d'un sentiment pénible et douloureux, d'un regret amer et profond; l'on éprouve le besoin de se rendre compte de ce triste rapprochement, d'approfondir les causes du mal, et de rechercher où peut être le remède.

Long-temps l'Espagne avait marché dans la voie de l'instruction et des progrès en avant de toutes les nations de l'Europe. Pendant que la barbarie pesait encore de tout son poids sur les peuples voisins, ses armées vaillantes et disciplinées chassaient les Maures, après les avoir vaincus; ses nombreux vaisseaux parcouraient les mers; ses habiles navigateurs découvraient pour elle des mondes nouveaux et des richesses immenses. Des lois sages où les droits et les devoirs des souverains et des peuples étaient pesés avec justice et prévoyance; des institutions provinciales favorables à la liberté et à l'indépendance, sans être préjudiciables à la sûreté commune, maintenaient l'ordre et la confiance

dans l'intérieur, et rendaient le royaume respectable au dehors.

Sans doute les lumières de la raison, les clartés d'une douce et tolérante philosophie, l'intelligence des préceptes d'une religion de charité et de paix, étaient loin d'y briller encore et d'acquérir cette influence qui adoucit les mœurs, qui mine les préjugés, qui dispose à l'indulgence. Exaltée et superstitieuse, la religion s'y montrait, plus peut-être qu'en aucun autre lieu, entourée de pompes et de sacrifices, de crédulité puérile et d'exigences tyranniques et cruelles ; mais c'était presque là le seul tribut que ce peuple privilégié payât à la grossière ignorance dont il était entouré.

Au milieu de ces restes de la barbarie, on voyait chez lui l'agriculture en honneur, l'industrie encouragée. Les arts secouaient la poussière dont ils étaient couverts, et la littérature castillane commençait déjà à jeter cette vive lumière sur laquelle les yeux de l'Europe entière ont été si longtemps tournés.

Telle était la situation de l'Espagne, lorsque son malheur la fit passer de la domination de ses princes indigènes sous la souveraineté de princes étrangers.

Charles-Quint fut incontestablement un de ces

hommes supérieurs, un de ces génies rares, qui marquent de leur nom l'époque où ils ont vécu, et qui laissent de leur passage de longs souvenirs et de profondes traces. Hardi conquérant, politique habile et profond, mais rêveur inquiet d'une domination universelle, Charles-Quint fit tout pour la gloire, mais sacrifia tout à l'ambition. Les peuples nombreux qui marchèrent sous sa bannière participèrent à l'éclat de ses victoires; et toutefois, pour l'Espagne surtout, cet éclat fut loin d'être le bonheur.

L'étendue de son territoire, sa population nombreuse, les intérêts de toute espèce qu'elle avait à soigner et à défendre, tout, jusqu'à sa position géographique, concourait à faire d'elle un État complet, un royaume distinct et séparé, qui réclamait la sollicitude tout entière de son prince. Possesseur de tant d'États, le front chargé de tant de couronnes, Charles-Quint ne vit jamais dans l'Espagne qu'une province, un apanage, une portion de cette vaste monarchie qu'il voulait universelle, et il gouverna plutôt comme une fraction d'une immense communauté que comme une communauté distincte le peuple du monde le moins fait pour être confondu avec d'autres peuples.

Les ressorts d'une si vaste puissance avaient

besoin, pour opérer, d'un entier dégagement, d'une liberté complète de mouvement et d'action. L'indépendance des provinces espagnoles, leurs priviléges, l'intervention de leurs Cortès dans le vote de l'impôt, toutes ces institutions chères au pays, et sous la protection desquelles il avait prospéré, furent considérées et repoussées comme des obstacles par les agens du souverain étranger. Leurs entreprises éprouvèrent une vive résistance; et tandis qu'au loin les navigateurs et les soldats de l'Espagne découvraient et conquéraient pour elle des mondes et de l'or, son repos intérieur était troublé. Des insurrections éclataient, des coalitions se formaient, et des désordres fâcheux se manifestaient de toutes parts.

Tel fut pour les provinces espagnoles le règne de Charles-Quint. Ainsi, tandis que François Ier, vaincu par lui, se consolait à Pavie de la perte de son royaume et de sa liberté par la conservation de son honneur, l'Espagne, associée à la gloire du vainqueur, pleurait sur des lauriers et des trésors qu'elle payait de son indépendance et de ses franchises.

A Charles-Quint, humiliant dans un cloître son front fatigué, succéda son fils. Celui-ci était né en Espagne; il l'avait constamment habitée; il en avait adopté les mœurs, les habits, la lan-

gue ; il dut en faire le siége de son gouvernement, le centre de sa politique, le premier objet de ses projets et de sa royale sollicitude. De plus favorables destinées lui étaient donc promises. Malheureusement le fils de Charles-Quint était Philippe II : qu'est-il besoin de rien ajouter à ce nom? et à qui ne rappelle-t-il pas tout ce qu'il y a à la fois d'odieux et de déplorable dans la cruauté, la perfidie, la violence du caractère et le dernier excès du fanatisme? Qui, après avoir parcouru l'histoire de ces temps de malheurs, a pu perdre le souvenir de tant de bûchers dressés, pour la honte de l'humanité, au nom de la religion, de tant d'actes de férocité et de tyrannie, qui poussèrent à la révolte des peuples généreux, et de tant de sang répandu ensuite pour punir les révoltés? Qui a pu contempler sans colère et sans terreur le tableau qu'offraient alors et les deux Castilles, et les Pays-Bas, et ce malheureux royaume d'Aragon, sur lequel s'étaient appesantis à la fois le sceptre du tyran et le glaive du bourreau?

Sans doute quelque pompe extérieure, quelques vastes entreprises tentèrent de cacher aux yeux de l'Europe ces plaies hideuses, ces sources multipliées de dégradation, de misère et d'inévitable ruine.

A l'aide de la force des armes et de l'or du

Nouveau-Monde, Philippe II étendait ses possessions d'outre-mer, subjuguait le Portugal, inquiétait l'Angleterre, troublait la France par de sourdes intrigues, et appelait sur lui l'attention et la vigilance de l'Europe alarmée.

A l'intérieur, l'adroite protection accordée par une facile opulence entretenait encore avec soin cette gloire paisible dont les arts et les lettres savent doter leur patrie ; les Cervantes, les Lopès de Véga, enrichissaient de leurs œuvres immortelles la littérature du monde, et le pays qu'ils honoraient jetait un éclat dont les pays voisins étaient éblouis et jaloux.

Mais sous ces dehors brillans, sous ce manteau de pourpre et d'or, se trouvait un corps souffrant qu'affaiblissait incessamment une maladie funeste.

Les provinces, mécontentes et découragées, n'apportaient plus dans leur administration entravée et contrainte ce zèle ardent et intéressé dont on entoure ce qu'on possède avec liberté et sécurité.

Persécutés par l'arbitraire, frémissant de terreur au seul nom de l'Inquisition, un grand nombre d'hommes adonnés aux métiers nécessaires, aux arts utiles, abandonnaient une terre menaçante, et portaient dans un pays hospitalier leur heureuse et profitable industrie. Une autre cause

également active favorisait encore l'émigration. Les conquêtes de Cortès et de Pizarre avaient ouvert d'immenses carrières. L'exemple de tant de trésors découverts, le spectacle de tant de fortunes rapides, éveillaient toutes les ambitions, excitaient toutes les cupidités, appelaient tous les esprits aventureux, toutes les imaginations ardentes; et une foule d'hommes actifs et laborieux allaient demander de l'or à une terre dévorante qui trop souvent ne leur réservait qu'un tombeau.

C'est ainsi que, dans une progression toujours croissante, l'industrie devint languissante et inerte; c'est ainsi que les bras manquèrent à l'agriculture, les soldats aux drapeaux, les populations aux villes, et que tous les élémens de la prospérité publique s'affaiblirent et s'épuisèrent à la fois.

Ce mouvement rétrograde qui conduit les peuples à l'abrutissement et à la misère ne s'arrêta pas sous le règne des successeurs de Philippe II.

Vainement Philippe IV essaya-t-il de lutter contre le torrent qui entraînait son malheureux royaume; vainement chercha-t-il de bonne foi et à l'aide de conseils éclairés à opposer un remède efficace aux maux dont il était le témoin : ses efforts, inspirés par le patriotisme, furent trahis par la fortune. De longs soulèvemens apaisés par des concessions honteuses, de malheureuses

guerres terminées par d'ignominieux traités, affaiblirent le pays et ôtèrent à son gouvernement toute énergie et toute puissance morale.

L'Espagne touchait au dernier degré de la dégradation et de l'impuissance lorsque la fatalité, comme pour la frapper du dernier coup, lui imposa pour roi Charles II, le plus faible des hommes et le plus incapable des monarques. Avec lui tout ce qui restait à perdre fut bientôt arraché ou abandonné. Au dehors toutes les possessions nouvelles abandonnées, toutes les provinces affranchies, toutes les humiliations acceptées; à l'intérieur une population réduite d'un tiers, un simulacre d'armée, une noblesse abrutie; plus de marine, plus d'industrie, plus de commerce, plus de cette littérature brillante qui avait fait de la Castille une Grèce nouvelle; le silence de la honte, l'obscurité de l'ignorance et les torches de l'Inquisition brillant seules au milieu de cette sombre nuit: tel est le tableau douloureux qu'offrait cette belle contrée à la fin du règne de Charles II. Ajoutons toutefois, pour être juste, qu'il restait encore à l'avenir de cette malheureuse terre le Nouveau-Monde et ses richesses, et, ce qui vaut mieux que l'or, une population des campagnes sobre, fière, énergique, capable, avec des chefs habiles, de tout entreprendre et de tout achever.

Charles II meurt sans postérité, et ici commence une ère nouvelle.

Louis XIV, dont le génie et la fortune avaient porté la France au plus haut degré de gloire; Louis XIV, dont la colossale puissance était déjà pour l'Europe un sujet de jalousie et d'alarmes, avait conçu le vaste et hardi projet d'aplanir les Pyrénées et de placer la couronne de l'Espagne sur le front d'un de ses petits-fils.

Une si grande entreprise, dont les conséquences pouvaient être aisément prévues, devait éveiller de graves et légitimes inquiétudes, et n'était pas de nature à s'accomplir sans avoir provoqué de vives irritations et soulevé de puissantes résistances. L'Autriche invoquait ses droits et destinait à l'archiduc Charles l'héritage de Charles-Quint. Moins inquiets d'un accroissement de puissance acquis à l'Autriche que d'une force nouvelle ajoutée à toutes les forces de la France, plusieurs des États voisins appuyèrent les prétentions du cabinet autrichien. D'un autre côté les provinces espagnoles se divisèrent entre les deux prétendans, se jetèrent avec ardeur et se maintinrent avec opiniâtreté sous les deux bannières opposées. De longues guerres au dehors, de déplorables déchiremens à l'intérieur, furent les conséquences de cette lutte violente entre

deux ambitions rivales. Les passions s'y montrèrent plus obstinées que les intérêts, et l'amour-propre blessé fut plus inexorable que la politique. L'acharnement des deux partis qui s'étaient déclarés dans le pays fut plus difficile à vaincre que celui des puissances belligérantes. L'un des prétendans avait lui-même renoncé à ses droits; et la Catalogne, toujours indomptable, toujours déterminée à ne rien entendre, combattait encore pour lui, et faisait couler, pour une cause abandonnée, pour une entreprise qui n'avait plus d'issue, un sang généreux, mais stérile. Elle ne défendait plus l'archiduc Charles; elle repoussait encore Philippe V. Ce n'était plus le dévouement à l'Autriche qui animait et excitait ses phalanges: c'était la haine contre la France; et les événemens dont nous aurons à rappeler le souvenir ont montré de nos jours ce que pouvait l'exaltation de ce sentiment sur cette population passionnée et inflexible.

Enfin le traité d'Utrecht termina par des concessions réciproques cette longue et sanglante lutte connue sous le nom de *guerre de la succession*. Le prince français fut reconnu souverain de la monarchie espagnole réduite à la Péninsule et à ses possessions dans les Indes, et formant toutefois encore un riche et puissant État.

Philippe V entra en maître dans les provinces soumises, et pour les punir d'une résistance dont il était irrité, il les dépouilla de leurs franchises et de leurs priviléges, laissant ainsi dans cette terre pacifiée des germes féconds de mécontentement et de trouble.

Le règne du nouveau monarque ne fut pas sans gloire et sans utilité. Dirigé par des ministres habiles, il s'occupa avec activité à relever les débris de cette marine qui avait si souvent enrichi son pays et illustré son pavillon; à recréer une armée avec ces guerriers intrépides éprouvés dans les dernières crises, et auxquels il ne manquait que la discipline et la régularité. Les flottes venues du Nouveau-Monde suffisaient à peine à réparer les pertes et les sacrifices qu'avait eus à supporter le trésor royal; mais d'ailleurs il n'est pas de richesses, pas de mines inépuisables qui résistent à de longs désordres, à une administration prodigue, déréglée, imprévoyante. Philippe V chercha à mettre de l'ordre dans les finances de son nouveau royaume, et à donner à son gouvernement une action méthodique et sagement combinée.

Ces efforts n'étaient pas sans résultat, et l'Espagne sentait renaître l'espérance d'un meilleur sort; mais trop souvent, malheureusement, le pou-

voir enivre; celui devant lequel les obstacles s'aplanissent contracte les habitudes de la confiance et de l'orgueil, et la soif des conquêtes s'accroît à mesure qu'on sent se fortifier et s'étendre les moyens de la satisfaire.

Philippe n'était pas personnellement atteint de cette maladie funeste. Faible et superstitieux, il en puisait les poisons dans l'ambition démesurée d'Albéroni et dans l'esprit de domination et d'envahissement qui animait la reine, et qui faisait de la cour de Madrid un foyer d'agitation et d'intrigue redouté de toute l'Europe.

Des conquêtes brillantes furent faites par ses armes; mais l'Espagne gagnait peu pour elle-même à cet accroissement de la gloire et de la puissance de son souverain, et elle ne vit se réaliser qu'une bien faible partie des espérances que lui avait fait concevoir le début de la dynastie nouvelle.

Le successeur de Philippe, Ferdinand VI, n'acheva pas l'ouvrage commencé. Il ne s'éleva pas à la hauteur de la tâche que l'état du pays, ses ressources, le caractère de ses habitans, semblaient lui imposer. Il rendit heureux le présent, en gouvernant avec une sage modération, en laissant reposer ses sujets après de si longues guerres, mais il ne fit rien pour l'avenir. Il ne fonda aucun

monument durable [1], il ne s'occupa point de réunir tant de parties divisées et affaiblies par leur division, pour en faire un tout, pour former de ces membres précieux et isolés entre eux dont se composait l'Espagne, un corps unique, un corps complet et vigoureux dont un grand roi eût été heureux et fier d'être la tête. C'est là ce que la fatalité de ses destinées a toujours refusé à ce grand et beau pays.

Si des vues peu étendues, mais bonnes et droites, si un désir sincère d'opérer le bien, si une activité consciencieuse et constante avaient pu suffire pour l'accomplissement de cette haute mission, elle eût été sans doute accomplie par Charles III. Des monumens nombreux et honorables pour la terre qui les porte, des fondations utiles à l'humanité et qu'elle réclamait depuis long-temps, des établissemens favorables au commerce, à la circulation, à l'agriculture, à toutes ces conséquences nécessaires d'une civilisation qui vous entoure et qui vous pénètre, se sont élevés sous ses auspices, et l'Espagne les montre encore aujourd'hui avec un juste orgueil.

[1] Il faut pourtant dire, pour être juste, que c'est à lui que sont dus les premiers travaux du fameux canal de Castille, et que cette entreprise fut faite *deux ans* avant les premiers essais de ce genre opérés en Angleterre.

Peu capable de concevoir et d'exécuter un vaste plan de combinaison et d'ensemble, Charles III sut améliorer les fractions qu'il ne sut pas réunir. Roi insuffisant, peut-être, d'un grand État, il fut administrateur soigneux de plusieurs provinces, et sa mémoire est honorée comme celle d'un illustre bienfaiteur.

Parmi les actes politiques qui marquèrent son règne, il en est deux de nature bien différente, qui doivent occuper une grande place dans l'histoire d'Espagne : l'expulsion des jésuites et le pacte de famille.

Ce n'est pas une chose simple et facile à comprendre que ce bannissement des jésuites tenté et accompli dans un pays de superstition et de fanatisme, par un prince superstitieux lui-même; que cette attaque violente dirigée contre un corps religieux et puissant, au centre même de la force et de la popularité des corps religieux; que cette mesure hardie consommée avec violence, avec éclat, avec cruauté même, en présence d'une population accoutumée à fléchir les genoux et à courber le front sous la main protectrice ou menaçante d'un moine. En se reportant au lieu et au temps où ces faits furent accomplis, ils annoncent une force d'ame et de volonté qu'on ne retrouve pas dans les autres actes du règne de

Charles III, ou ils donnent la mesure de ce que peuvent exercer d'empire sur un caractère facile la colère et l'orgueil blessé.

Cette mesure, dont on a parlé si diversement, et qui de nos jours encore trouve des juges si différens et soulève des passions si opposées, n'eut toutefois sur les destinées de l'Espagne aucune influence directe et sensible. Les jésuites portèrent au loin leur résignation affectée et leur colère contrainte; mais leur ressentiment n'éclata qu'en intrigues, et ces intrigues, volcan menaçant mais épuisé, ne produisirent qu'une fermentation sourde et impuissante, qu'aucune éruption ne suivit.

Le pacte de famille est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler ici les clauses. Entre deux États du même rang, dont la position géographique, les rapports extérieurs, les intérêts politiques eussent été les mêmes, le pacte de famille aurait dû être considéré comme un de ces traités d'alliance offensive et défensive dont l'accomplissement fait naître souvent des difficultés insurmontables, mais qui du moins offrent pour les deux parties des inconvéniens et des avantages à peu près égaux.

Entre la France et l'Espagne, un pareil traité ne paraît, il faut l'avouer, qu'un contrat de pro-

tection d'une part et de vasselage de l'autre. L'Espagne, reléguée à une extrémité de l'Europe, n'ayant de point de contact pour ses possessions continentales qu'avec la France et la mer; l'Espagne, dont l'opulence avait pour première condition la liberté de sa navigation, ne pouvait, sans de graves dangers pour elle, s'enchaîner à la politique de la France et contracter une solidarité indéfinie avec un pays qui, par sa position centrale, ses vieilles rivalités et ses intérêts de natures diverses, était exposé à toutes les collisions et à toutes les causes de guerres étrangère, continentale et maritime.

L'expérience ne tarda pas à signaler ces dangers. Deux guerres avec l'Angleterre coûtèrent à l'Espagne beaucoup de sang et d'or; mais, ce qui fut plus fâcheux encore pour elle, c'est la fausse et dangereuse démarche dans laquelle elle se trouva entraînée. La France avait cru devoir intervenir dans la lutte de l'Angleterre et de ses colonies, et prêter à l'insurrection américaine l'appui de ses armes. L'Espagne, dont la prospérité était attachée à la conservation de ses possessions d'outre-mer, qui ne pouvait, dans le besoin de sa propre conservation, avouer d'autre doctrine que celle de la soumission aveugle à la mère patrie, dont l'intérêt le plus pressant et le

plus direct était de contenir toute tentative de révolte, de réprimer tout exemple dangereux, l'Espagne se vit contrainte, par l'engagement indéfini qu'elle avait souscrit, à fournir sa part du secours promis aux révoltés; et le Pérou et le Mexique, et tant d'autres pays soumis, mais mécontens, purent voir cette bannière castillane devant laquelle ils se courbaient humiliés, briller dans les rangs de ceux qui combattaient pour leur affranchissement et leur indépendance. Ce sont là de ces souvenirs qui ne s'affaiblissent pas, de ces traits de lumière qui ne s'éteignent plus; et la suite a prouvé qu'un tel exemple ainsi encouragé n'avait pas été perdu[1].

Malgré les fautes que j'ai signalées, malgré l'in-

[1] Le jugement que nous venons de consigner ici sur le pacte de famille en ce qui touche les intérêts de l'Espagne, est celui qu'en portent généralement les Espagnols, qui ne voient que les inconvéniens réels qu'il a eus pour eux, et qui oublient les véritables causes qui l'ont amené et les avantages qu'ils en ont retirés. Charles III ne pouvait ignorer les projets hostiles de l'Angleterre, ni se dissimuler l'impuissance où il était de se défendre seul contre un si redoutable adversaire. Il avait besoin d'un allié puissant qui le soutînt dans une lutte inégale, et il était heureux de trouver cet allié dans le roi de France. Tel fut le véritable motif qui détermina le gouvernement espagnol à souscrire le pacte de famille; et ce motif suffirait pour sa justification.

suffisance des moyens employés dans les deux derniers siècles pour réparer les fautes précédentes, malgré ce défaut d'unité, d'ensemble et de stabilité régulière, qui a mis un obstacle constant au développement des ressources de l'Espagne, et par suite duquel ses provinces ont perdu les avantages de l'indépendance sans gagner ceux de l'union, on ne peut se dissimuler que les progrès de l'amélioration y ont été sensibles depuis le changement de dynastie, et que l'Espagne remise par Charles III à son successeur ne ressemblait plus à celle que Philippe V avait reçue des successeurs de Charles-Quint.

Nous arrivons ainsi au règne de Charles IV, et nous touchons à l'histoire contemporaine.

Ici d'autres règles nous sont prescrites. Jusqu'à ce moment nous avons parcouru les temps et les lieux d'un pas rapide et précipité, jetant un coup d'œil fugitif sur les objets principaux qui bordaient notre route, non pour connaître et approfondir les événemens et les caractères, mais pour voir les figures, pour prendre une idée légère de l'espace franchi, pour ne pas arriver tout-à-fait étranger et surpris sur le terrain qui doit être exploré, au milieu des hommes et des faits qu'il nous faut étudier et peindre.

Maintenant que nous approchons du sujet que

nous nous proposons de traiter, que nous arrivons aux événemens où ce sujet prend sa source, notre marche doit être plus lente et notre coup d'œil plus attentif et plus sévère. Sans doute Charles IV, son favori, sa déplorable cour, la double abdication d'Aranjuez et de Bayonne, tout ce qui s'y rattache, tout ce qui en a été la suite, ne constituent pas le fait matériel qui a donné lieu à l'intervention de la France et à l'expédition par laquelle cette intervention s'est manifestée en 1823; mais il est évident que les deux époques ont entre elles des rapports qui ne peuvent être méconnus; que pour comprendre la révolution de 1820, il faut avoir vu se préparer cette constitution de 1812 qu'elle a reproduite, et que notre examen doit embrasser, non les détails, mais les faits principaux qui ont marqué l'année 1808 et les cinq années de la guerre de l'indépendance.

CHAPITRE II.

Charles IV monta sur le trône en 1788. Dépourvu de caractère et d'énergie, il pouvait peu par lui-même pour le bonheur de son peuple; mais si la Providence lui avait donné une épouse pénétrée de ses devoirs, et des amis éclairés, prudens et désintéressés, qui l'eussent entouré de bons exemples et de sages conseils, son règne eût pu être compté parmi ceux qui ne laissent ni haine ni amour dans les souvenirs populaires.

Il n'en fut pas ainsi, et la fatalité voulut joindre pour l'Espagne au malheur d'avoir un roi trop faible pour gouverner honorablement sa propre maison, le malheur plus grand encore de le voir entouré d'une cour corrompue et vénale.

Mon projet n'est pas de reproduire ici avec des détails déjà trop connus la fortune rapide de cet Emmanuel Godoy que la faveur de la reine Marie-Louise fit arriver aux premiers honneurs de la toute-puissance, et qui, sous le titre de *Prince de la Paix,* a joué un si étrange rôle dans les affaires de son pays. Quinze ans s'étaient déjà écou-

lés depuis les derniers événemens où son nom figure, quand j'ai eu occasion de visiter l'Espagne; et la colère publique n'avait encore rien perdu de son énergie et de sa vivacité lorsque quelque circonstance rappelait et l'origine du favori, et les degrés par lesquels il était monté, et les actes qui se rattachaient à l'époque de sa longue domination. Je n'ai à m'occuper ni du point de son départ ni de la route qu'il a parcourue, et je m'estime heureux de n'avoir pas besoin de faire descendre l'histoire jusqu'au libelle, et de travestir en tableau licencieux le grave récit d'un événement politique.

Je me borne à raconter les faits; et comme les plus vifs reproches que les Espagnols adressent à la politique extérieure de ce personnage fameux reposent sur sa déférence servile et intéressée pour la France, je m'abstiendrai de juger ses actes et je laisserai au lecteur impartial le soin de décider s'ils furent conformes ou contraires à l'honneur et aux intérêts de son pays.

La révolution française avait éclaté. Les désordres qui la suivirent, le sang royal qu'elle fit couler, la terreur qu'elle répandit autour d'elle, avaient armé l'Europe entière contre la France. L'Espagne s'était d'abord réunie aux autres puissances; mais le Prince de la Paix ne tarda pas à

se séparer de ses alliés, et le traité de Bâle, que les avantages remportés par l'armée française rendirent nécessaire, fit cesser les hostilités entre la république française et les Etats gouvernés au nom de Charles IV.

Dès ce moment le Prince de la Paix n'eut plus d'autre système de politique étrangère que celui de la France : il s'attacha en aveugle à la fortune de tous les gouvernemens qui s'y succédèrent. Il entra dans toutes leurs querelles, il associa son or et ses soldats à tous leurs projets, et s'engagea même contre l'Angleterre dans une guerre ruineuse où la marine espagnole fut détruite et anéantie.

Irrité de cette abnégation des intérêts nationaux et des suites funestes que chaque jour dévoilait, le peuple espagnol était peut-être plus blessé encore des désordres de l'intérieur, de l'orgueil du favori et de son despotisme.

Les accens de la haine publique ne pouvaient plus être contenus : ils accablaient le ministre, ils s'élevaient jusqu'à la reine; et malgré cette habitude traditionnelle du respect pour la majesté royale qui fait partie du caractère espagnol, malgré ce prestige de sainteté, cette espèce de culte dont la couronne est environnée, le roi lui-même n'était pas toujours épargné par le mécontentement

populaire, et son nom, sacré jusque là, retentissait quelquefois dans ce long cri de réprobation qui s'étendait du Portugal aux Pyrénées.

Conduit par le malheur à la triste impossibilité d'aimer son souverain, le peuple avait cherché dans la famille royale quelqu'un envers qui il pût acquitter la vieille dette de dévouement et de fidélité dont il n'entendait pas s'affranchir. Son attachement s'était porté sur le prince des Asturies; et ce jeune prince, qui devint l'espoir de son pays, ne tarda pas à être entouré des témoignages de l'affection publique. La reine et le premier ministre s'aperçurent aisément des dispositions qui se manifestaient pour lui, et leur haine qui les avait devancées, et dont la publicité avait particulièrement contribué à les faire naître, ne fit à cet aspect que se fortifier et s'accroître.

Cependant, tandis que l'horizon de l'Espagne se chargeait de nuages, qu'un orage menaçant grossissait au dessus de ce pays agité, de grands événemens, des événemens sans exemple, remplissaient l'Europe et tenaient le monde attentif.

Après d'innombrables vicissitudes, après des révolutions continuelles, après le malheureux essai de gouvernemens divers inconciliables avec nos mœurs, incompatibles avec nos relations, accueillis par la défiance et renversés par le ridicule

de leur propre impuissance; après dix ans d'une folle et désastreuse anarchie, la France, fatiguée d'une part et éblouie de l'autre, avait cherché le repos sous la protection de la force et de la gloire. Le guerrier qui l'avait illustrée et agrandie l'avait subjuguée, et depuis quelques années ce guerrier couronné parcourait en vainqueur les capitales de l'Europe, renversant et relevant des trônes, détruisant d'antiques dynasties et créant des dynasties nouvelles. Pour lui rien n'était impossible; ses résolutions étaient des arrêts, ses prédictions des faits accomplis, ses menaces des châtimens, ses mouvemens des secousses.

D'éclatantes victoires et d'immenses conquêtes venaient de signaler son retour en Allemagne, et il était difficile de prévoir jusqu'où irait sa marche triomphale, lorsque le traité de Tilsitt l'arrêta et assura pour quelque temps le repos de ces vastes contrées.

Déterminé à laisser respirer les puissances du Nord, Napoléon avait tourné ses regards vers le Midi. Déjà depuis long-temps il roulait dans sa pensée l'avenir de la péninsule qui le séparait des colonnes d'Hercule. L'envahissement du Portugal, coupable de la protection que lui accordait l'Angleterre, et la chute de la maison de Bragance, étaient résolus et laissaient craindre peu de

difficulté, parce qu'on ne manquait pas de raisons, ou au moins de prétextes, pour les traiter en ennemis. Le seul obstacle matériel était le territoire d'Espagne qu'il fallait faire traverser d'une de ses extrémités à l'autre par une armée entière; mais cet obstacle inquiétait peu le conquérant, d'une part parce qu'il savait bien que le gouvernement espagnol ne tenterait pas une résistance inutile, de l'autre parce qu'il avait sur l'Espagne elle-même des projets plus vastes et plus hardis.

Accoutumé à ne trouver dans le cabinet de Madrid, dirigé par le Prince de la Paix, que de la déférence et de l'empressement, Napoléon semblait devoir être satisfait de son voisinage et n'avoir rien à attendre de plus d'un pays dont les ressources étaient à sa disposition, et sur lequel il exerçait sinon une souveraineté proclamée et matérielle, au moins une domination morale, un ascendant irrésistible, suffisant pour sa politique et pour ses intérêts réels.

Toutefois cet état de choses ne le satisfaisait pas; il soupçonnait au gouvernement espagnol l'intention de se soustraire à son joug s'il se présentait une occasion opportune. Il avait remarqué qu'à une époque difficile où son étoile avait paru pâlir un instant en Allemagne, des dispositions

bien moins favorables avaient été manifestées, des paroles ambiguës prononcées, et que ce symptôme de changement ne s'était dissipé qu'après la victoire d'Iéna et toutes ses conséquences.

D'un autre côté, le souverain qui régnait sur l'Espagne appartenait à la famille des Bourbons. L'existence d'un prince de cette maison sur un trône, et sur un trône si voisin, avait quelque chose d'incommode et d'inquiétant dont il convenait de se délivrer. L'expulsion des Bourbons du territoire européen fut donc arrêtée dans l'esprit de l'Empereur; mais cette partie de ses projets demandait du temps, exigeait des précautions et des préparatifs, et avait, en attendant, besoin d'un profond secret. Ce secret fut gardé.

On ne s'occupa que du Portugal; et cette affaire, qui n'était pas elle-même sans importance, et qui d'ailleurs avait l'avantage d'aider merveilleusement à préparer sous main le succès de l'autre, fut traitée d'accord et officiellement avec les cours de Madrid et de Florence. Un traité, signé à Fontainebleau entre les plénipotentiaires des trois souverains, le 27 octobre 1807, régla le passage des troupes de l'occupation au travers de la Péninsule, *déclara la déchéance* de la maison de Bragance, et détermina les bases sur lesquelles

serait opéré le partage du Portugal. Le royaume de Portugal, destiné à passer en entier sous la suzeraineté de l'Espagne, devait rester en dépôt entre les mains de l'empereur Napoléon jusqu'à ce que son sort fût réglé à la paix générale. La Lusitanie septentrionale était attribuée sous la condition de la suzeraineté au roi d'Étrurie, pour l'indemniser de son royaume, qu'il abandonnait à la France. Comme il était juste que celui par qui toutes les difficultés étaient levées fût récompensé de son zèle et payé de ses bons services, il était stipulé que le royaume des Algarves serait donné, sous la même condition de suzeraineté, au Prince de la Paix. Napoléon se réservait de disposer du reste en faveur d'un homme de son choix.

Tout étant ainsi disposé, et rien ne devant plus arrêter l'exécution du plan, l'ordre fut donné au premier corps de l'armée d'observation de pénétrer en Espagne et de se diriger sur le Portugal. La marche s'opéra sans obstacle. L'Espagne fut traversée comme un pays ami. Junot entra sur le territoire portugais le 19 novembre 1807. La famille de Bragance, se résignant à sa destinée, s'embarqua pour le Brésil le 27, et, le 30, l'aigle française s'abattit victorieuse et maîtresse sur les tours de Lisbonne. Ainsi l'avait prédit et ordonné

celui dont les résolutions étaient alors subies comme la nécessité.

Tout ce qui était annoncé se trouvait accompli. Le Portugal était subjugué, abandonné par ses souverains et ses alliés. Ses places étaient occupées, sa population avait reconnu le vainqueur et le maître. Nul ne pensait à une résistance ou à une réaction impossible. L'armée qui avait conquis était plus que suffisante pour garder sa conquête. Il n'y avait dès lors ni motif ni prétexte pour introduire en Espagne des troupes nouvelles, et cependant le 24 décembre, près d'un mois après l'occupation de Lisbonne, le second corps de l'armée d'observation entra à Irun et s'avança sous le commandement du général Dupont.

Ce mouvement, que rien ne pouvait plus expliquer d'une manière rassurante pour l'Espagne, donna lieu à toutes les conjectures, excita toutes les alarmes, confirma tous les soupçons, et jeta le pays dans une agitation et un trouble difficiles à peindre.

La haine publique accusait le Prince de la Paix d'avoir vendu à l'Empereur l'honneur et l'indépendance de son pays. Sa domination était devenue insupportable, et le vœu était hautement manifesté de voir le prince des Asturies placé sur le trône de son père. Déjà une tentative avait été

faite dans cet objet; mais les mesures étaient mal prises; le complot avait été découvert et comprimé. Le jeune prince, ignominieusement arrêté et constitué prisonnier dans son appartement, avait été traduit devant une commission, obligé à des aveux, à des révélations, à des soumissions, et avait, à ce prix, obtenu une apparence de grâce qui n'avait trompé ni ramené personne.

Cependant une division de troupes françaises s'avançait vers Madrid. Le général Murat, qui portait alors le titre de *grand duc de Berg*, et à qui Napoléon avait confié le commandement de toutes les forces réunies en Espagne, était prêt à faire son entrée dans la capitale. Un mouvement populaire connu sous le nom de *révolution d'Aranjuez* vint consommer l'entreprise qui avait avorté quelques semaines auparavant.

Le 16 mars, le peuple de Madrid se souleva avec tous les symptômes d'une grande et violente fermentation. Il parcourut les rues et marcha sur Aranjuez, où se trouvait alors la cour, aux cris répétés de *Vive le prince des Asturies! Meure Godoy!*..... Charles IV se hâta d'aller au devant des menaces. Il abdiqua en faveur de son fils, et ne demanda pour prix de ce sacrifice que la vie de celui que poursuivait la fureur populaire. Juste-

ment effrayé des cris de proscription qui accompagnaient son nom, le Prince de la Paix chercha à se soustraire au sort qui l'attendait. Il se cacha; mais il fut découvert, frappé, blessé, entraîné et prêt à perdre la vie. Le nouveau roi l'arracha cependant à ce pressant danger; mais, contraint de céder à l'animosité publique, il le livra aux tribunaux, et prononça, aux applaudissemens universels, la confiscation des immenses propriétés que le favori avait accumulées pendant le cours de ses prospérités.

Quelques personnes qui se disent bien informées assurent que cet incident avait été préparé ou secondé par Napoléon, qui voyait dans ce mouvement désordonné un moyen de succès pour ses projets. D'autres affirment au contraire que, loin de l'avoir prévu et encouragé, il en fut vivement contrarié, parce qu'il dérangeait tous ses plans. Je suis beaucoup plus disposé à adopter cette opinion que la première; et la plus simple réflexion suffit pour le comprendre. Son *but* était non la simple occupation, mais la *possession* de l'Espagne; son *moyen* était l'abdication du roi. Cette abdication devait être plus facile à obtenir de la caducité fatiguée de Charles IV que de la jeunesse ambitieuse de son fils. D'un autre côté, l'Espagne, révoltée par les scandales de la vieille cour, indi-

gnée des désordres de la reine et de la faiblesse du vieux roi; l'Espagne, qui supportait impatiemment un joug dont elle était humiliée, pouvait bénir la main par qui elle en aurait été délivrée. Cette chance de succès, à laquelle le caractère des habitans devait donner quelque valeur, s'évanouissait par l'abdication de Charles IV et par l'élévation d'un jeune prince que le vœu national appelait depuis long-temps au trône de ses aïeux. Il était manifeste que le peuple heureux et fier de son triomphe n'abandonnerait pas sans regrets, et par conséquent sans résistance, le souverain qu'il venait d'appeler par la force à la jouissance anticipée de ses droits à la couronne.

La retraite de Charles IV, l'épouvantable chute du faible ministre et l'élévation de Ferdinand sur le pavois populaire qui lui assurait à la fois les droits d'un roi *légitime* et la faveur *passagère* mais *vive* d'un roi *élu*, tous ces rapides événemens dont se compose la révolution d'Aranjuez étaient donc des obstacles sérieux et imprévus aux projets de l'Empereur, et il dut les voir avec humeur et colère.

Son langage exprima, en effet, un vif mécontentement : il parla avec indignation de la violence exercée sur le vieux roi pour lui arracher son abdication; il reprocha avec amertume au fils

la violation de tous ses devoirs envers son père. Le jeune roi n'entendit pas sans émotion et sans inquiétude la censure de sa conduite, sortant de la bouche d'un homme dont les paroles n'étaient jamais vaines, et dont il n'était pas d'usage en Europe de braver la mauvaise humeur et de dédaigner les conseils. Ses réponses furent prudentes et mesurées; il chercha à expliquer ses motifs, à justifier ses actes. Alors l'Empereur, se présentant comme médiateur, provoqua une réunion dans laquelle la conciliation serait tentée et où les intérêts de la famille et du pays seraient amicalement réglés.

Ferdinand VII fut appelé au lieu où la réunion devait s'opérer, sous les auspices de Napoléon; et le lieu, après quelque hésitation, fut définitivement Bayonne.

Cette singulière invitation, donnée avec l'espèce de formule qui ne paraît pas admettre la chance d'un refus; ce rendez-vous étrange, assigné sur le territoire français au roi d'Espagne pendant que les troupes françaises envahissaient son propre territoire, éveillèrent de graves soupçons et de vives inquiétudes. Le jeune monarque ne put se défendre de les partager; mais, d'une part, la résistance était devenue difficile dans ce pays occupé, dans cette capitale envahie; d'autre

part la manifestation d'une défiance injurieuse pouvait avoir ses dangers. On crut que le meilleur parti à prendre dans ces circonstances critiques était l'affectation d'une confiance entière qui semblait devoir faire à celui à qui on la montrait une obligation plus rigoureuse encore de la franchise et de la loyauté.

Il fut donc arrêté que Ferdinand irait à Bayonne. Il avait, dès son avénement, appelé au ministère les hommes que la voix publique et sa propre opinion lui avaient fait considérer comme les plus sages et les plus capables. Il laissa l'administration du royaume confiée à ses ministres, sous la présidence de son oncle l'infant don Antonio; il donna des instructions à ceux qui exerçaient quelque autorité dans le pays, afin qu'ils évitassent toute collision avec l'armée française et ses chefs, et il partit le 10 avril pour Burgos avec la résolution arrêtée, mais non avouée, de se livrer à sa destinée et de continuer son voyage jusqu'à Bayonne.

Les intentions de Ferdinand furent accomplies avec une prodigieuse fidélité. Aucun sujet, aucun prétexte de plainte ne fut fourni ni laissé aux généraux français. Tout ce qu'ils demandaient leur était accordé sans la moindre résistance, quelle que fût la répugnance avec laquelle ces concessions

dussent être faites. Ainsi le Prince de la Paix, que l'Espagne entière accusait de l'état de désordre et de trouble où elle se trouvait, et à qui elle devait ce sombre et terrible avenir qu'elle avait en perspective, ce favori déchu, à peine échappé à l'indignation populaire, allait être jugé par les tribunaux de son pays, conformément aux lois de son pays. Le grand duc de Berg s'opposa au jugement; il demanda, il exigea que la personne de l'accusé fût remise dans ses mains, et, au risque de porter jusqu'à une exaspération dangereuse le mécontentement du peuple, la remise fut effectuée, et le prisonnier livré au général français sortit librement du royaume sous la protection des armes étrangères.

Le peuple de Madrid frémit à l'aspect de cet acte de souveraineté exercé chez lui par le représentant d'un monarque étranger qui, jusque là, n'avait pris encore que le titre d'allié. Il resta calme et silencieux; mais il était facile de voir qu'une irritation profonde, un ressentiment vif et amer, fermentaient activement et éclateraient violemment à la première occasion qui comblerait la mesure.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter.

Le départ du roi pour Burgos et la pensée qu'on lui supposait de se rendre à Bayonne laissaient les

esprits dans une grande agitation et dans de vives alarmes. On était rassuré toutefois encore par la présence des deux infans don Antonio et don Francisco de Paule, dont le séjour à Madrid paraissait inconciliable avec le projet d'enlever le roi et de faire disparaître la famille. Le grand duc de Berg reçut l'ordre d'inviter les deux infans à se réunir aux autres princes. Cette invitation fut notifiée par lui au gouvernement et aux infans, et elle fut acçeptée avec l'autorisation nécessaire des grands corps de l'État. Les ordres furent donnés pour le départ, et la dernière garantie fut ainsi abandonnée, comme la dernière lueur d'espoir fut éteinte.

Cette fois la population, poussée à bout, ne put ni se contenir ni être contenue. Le 2 mai le cri de trahison fut jeté, et une insurrection violente éclata dans les divers quartiers de Madrid. Bien des années se sont écoulées depuis cette époque; bien des révolutions et des guerres ont ensanglanté les rues de cette grande ville; bien des journées fameuses ont laissé dans l'histoire leurs ineffaçables dates; mais celle qu'on connaît sous le nom de *journée du 2 mai*, et qui a eu tant de sinistres *lendemains*, brille encore d'un éclat sanglant au travers de toutes les autres.

Murat occupait Madrid avec une force considé-

rable et des troupes d'élite. Les causes de l'émeute, qui prenait sa source dans un sentiment généreux de fidélité à la dynastie et de dévouement à l'indépendance nationale ; la spontanéité avec laquelle elle avait éclaté après une suite de provocations manifestes, sans que rien en eût préparé le succès ; le besoin de ménager un pays déjà aigri et blessé ; la facilité avec laquelle les désordres pouvaient être réprimés, tout lui faisait un devoir d'éviter l'abus de la force et de montrer à la fois de la fermeté et de la modération.

Les conseils de la politique et de l'humanité, qui, cette fois au moins, se trouvaient d'accord, ne furent point écoutés : l'émeute fut éteinte dans des flots de sang. La terreur avait déjà dissipé jusqu'aux vestiges de l'insurrection, et l'épée frappait encore; et à l'épée rentrée dans le fourreau succéda, le lendemain, la hache des échafauds. Cette rigueur inflexible, cette longue cruauté, avaient sans doute pour objet d'éviter des désordres nouveaux, de comprimer par la crainte et par un terrible exemple les efforts que pourrait tenter une population ardente et irritée, et de la préserver ainsi elle-même du danger de ses propres excès. A Dieu ne plaise que, lorsque je trouve une explication naturelle à des violences que je déplore, j'en cherche ou j'en sup-

pose d'autres pour donner un caractère odieux à la conduite d'un guerrier qui fut trop brave toute sa vie pour avoir pu être froidement cruel même un seul jour!

Quoi qu'il en soit, son erreur fut complète, et il fut trompé dans toutes les combinaisons de sa politique, parce qu'elle n'avait pas eu pour base une connaissance exacte du caractère national. Les Espagnols, blessés dans leur honneur et dans leurs affections, humiliés de la domination exercée sur eux par des étrangers, exaspérés par les actes de barbarie commis sur leurs familles, sur leurs compatriotes, ne pouvaient éprouver qu'un sentiment, celui de la haine; qu'un désir, celui de l'affranchissement; et ce désir n'était pas, dans des ames comme la leur, susceptible d'être vaincu par la crainte.

La journée du 2 mai fut une ère nouvelle de guerre et de destruction, et le sang que cette journée vit répandre féconda un inépuisable germe de colère et de vengeance.

Cependant Ferdinand continuait sa marche vers la frontière, au travers d'une population inquiète et animée, qui exprimait hautement ses alarmes et sa répugnance. Cette répugnance se manifesta surtout à Vittoria. Là le peuple entoura le roi des témoignages de son respect et de son amour, et

le supplia avec une grande vivacité de ne pas passer les Pyrénées. On alla jusqu'à menacer de s'y opposer par la force; mais Ferdinand fut inébranlable, soit qu'il eût de la confiance dans la franchise de ceux qui l'appelaient, soit qu'il crût plus prudent et plus habile d'affecter d'en avoir.

Les Pyrénées furent franchies : le vieux roi, son fils, les infans, se trouvèrent réunis à Bayonne, et ils ne purent se méprendre long-temps sur les projets de celui qui les y avait attirés.

De nombreuses relations, publiées à cette époque par des témoins oculaires, ont fait connaître dans tous leurs détails les étranges scènes de ce drame dont l'histoire d'aucun autre pays n'offre peut-être l'exemple. Mon intention n'est pas de les reproduire, d'abord parce qu'elles sont trop connues, ensuite parce que ce récit d'une incroyable intrigue où figurent des Français et des étrangers a ici quelque chose de pénible pour l'historien. Il suffira de rappeler le dénouement.

L'acte d'Aranjuez fut déclaré nul. Charles IV reprit sur le front de son fils la couronne qu'il y avait déposée; mais il la reprit, non pour la replacer sur sa propre tête, mais pour abdiquer de nouveau en faveur du successeur qu'il plairait à Napoléon de proclamer; et cette abdication, souscrite par le père, par le chef de la dynastie, fut

ratifiée ou supposée ratifiée par l'héritier présomptif du trône et par tous ceux que leur naissance y appelait à son défaut.

Tel fut le résultat du royal congrès de Bayonne, de cette réunion de famille où devaient se régler les droits de tous, sous la médiation d'un ami impartial et d'un conciliateur bienveillant et désintéressé.

Et quel fut le prix de cette immense concession, le dédommagement de cet incroyable sacrifice? Quelle fût la royale indemnité accordée à ce souverain qui descend de son trône, à cette dynastie à laquelle obéissent plus de dix millions de sujets européens, pour laquelle s'exploitent, sans s'épuiser, les fabuleuses richesses du Mexique et du Pérou, et qui, à cinq lieues du territoire où bouillonne d'impatience une population dévouée, adhère ou paraît adhérer à un acte qui la dépouille et qui l'avilit?

On ne peut y croire, et pourtant c'est la vérité. Le vieux roi, la reine et le favori associé aux malheurs qu'il a provoqués, reçoivent la promesse d'une pension annuelle et la permission d'aller vivre à Marseille avec quelques serviteurs qui leur sont restés fidèles, avec quelques musiciens, seuls hommes de son ancienne cour, dont il fût pénible à Charles IV de se séparer, seuls débris de son

ancien luxe, dont la privation eût été pour lui douloureuse.

Quant à l'héritier présomptif, quant au roi reconnu alors par son pays tout entier, à celui dont la résistance pouvait avoir des conséquences graves, dont l'apparition en Espagne devait être un sujet d'inquiétude, sa part de l'indemnité est moins large et moins brillante.

Au centre de la France, dans un pays facile à éclairer, où nul ne peut arriver et d'où nul ne peut sortir sans être vu, où aucune correspondance ne peut parvenir sans contrôle; au milieu d'une population paisible, pour laquelle aucun voisinage ne peut avoir de danger, se trouve un vaste château, dont le propriétaire est un homme riche, puissant et dévoué, assez habile pour tout voir sans rien regarder, pour tout apprendre sans s'enquérir de rien, pour tout approfondir sans rien examiner, doué d'une politesse exquise, d'un esprit vif, insinuant et conciliateur, capable plus que personne au monde de donner aux précautions de la surveillance toute la grace des égards de l'hospitalité. C'est ce château qu'on *offre* pour résidence aux infans, et qu'on leur *donne* pour prison.

C'est là que Ferdinand est conduit avec une suite guerrière qui entoure sa captivité d'une

garde d'honneur; c'est là qu'il est destiné à traîner une vie languissante, oisive, ignorée, pendant les événemens dont son pays va être le théâtre, événemens terribles, dont les conséquences agiront sur l'Europe entière, et qui vont ébranler jusqu'au colosse lui-même, dont l'obstination sourde à tous les conseils n'a voulu ni en prévoir ni en comprendre l'immensité.

CHAPITRE III.

Pour concevoir l'effet que produisit en Espagne et l'influence que dut avoir sur l'avenir de ce pays la nouvelle des événemens de Bayonne, il faut avoir une idée exacte de l'état où s'y trouvait l'esprit public à cette époque et bien connaître sa situation morale.

Quelque épaisseur qu'eût la barrière qui séparait la Péninsule de la France, quelque large que fût la distance jetée par la civilisation entre ces deux États que la nature avait faits si voisins, il est vrai cependant que quelque chose de la révolution française avait pénétré l'une et franchi l'autre. Les mots électriques de *liberté*, d'*égalité*, de *philantropie*, d'*indépendance*, les grandes choses qui s'étaient opérées sous leur invocation, les lauriers que la France avait cueillis sur toutes les terres de l'Europe à l'ombre de son nouveau drapeau, la gloire du chef qu'elle s'était donné ou qu'elle avait accepté, ses arts, ses fêtes, sa splendeur, ce rang dont elle s'était emparée, ce titre de *grande nation* que nul n'osait lui contester, tout ce que la renommée publiait si haut qu'il

n'était plus au pouvoir de personne de l'empêcher d'être entendue, avait lentement et incomplétement traversé les Pyrénées, animé la vieille apathie, excité la curiosité et l'intérêt, et fait naître dans les esprits quelques idées nouvelles.

Toutefois ces germes, si prêts à éclore partout ailleurs, ne trouvaient là que rarement des terrains disposés à les recevoir et préparés pour les féconder.

L'Espagne était alors partagée entre trois opinions différentes, auxquelles, pour me faire mieux entendre, je donnerai le nom de *partis,* quoiqu'aucun acte tranchant et positif, aucune manifestation violente, ne leur eussent encore assigné la couleur et la bannière d'un parti et n'eussent tracé entre elles cette terrible ligne qui ne s'efface plus et qui devient bientôt la démarcation de deux camps ennemis.

Le premier de ces partis se composait des hommes chez lesquels les idées nouvelles développées dans leur voisinage n'avaient eu aucun accès, qui les repoussaient comme impies et subversives, qui les redoutaient comme corrosives et contagieuses, des hommes dans l'esprit desquels le dévouement aveugle à la couronne, la ferveur religieuse, la fidélité aux anciennes maximes et à l'indépendance de la monarchie étaient de ces devoirs immuables dont le

sentiment naît, vit et meurt avec nous, sur lesquels le temps ne peut rien, et qui n'admettent ni la controverse, ni la délibération ni le contrôle. Ce parti, qui comprenait, indépendamment de la noblesse et du clergé, toutes les classes du peuple des campagnes, et la presque totalité de celui des villes, était incontestablement alors et sera long-temps encore le plus nombreux. Il s'appelait le parti *national*. Ennemi des Français, dont il craignait l'influence, il avait été l'adversaire le plus déclaré du Prince de la Paix. Son patriotisme fier et exalté ne voulait chercher sa force qu'en lui-même. De ce côté, Napoléon n'avait rien à espérer, et avait tout à craindre pour l'accomplissement de ses desseins.

Le second parti se formait d'hommes appartenant à la classe moyenne et exerçant les professions que nous appelons *libérales;* d'hommes qui avaient reçu une éducation plus soignée, qui s'étaient adonnés à la littérature, qui avaient contracté l'habitude rare encore d'une élocution facile et brillante. Ceux-là avaient adopté les principes de notre révolution de 1789. Impatiens de la domination royale et de l'influence du clergé, ils usaient habilement des armes que leur avait données le long ministère du favori, et minaient la monarchie en rejetant sur les vices de sa constitution les désordres qui avaient excité la colère

publique. Leur tendance avouée était la réforme des abus dans l'exercice de l'autorité royale; mais leur projet supposé ne s'arrêtait pas là, et allait jusqu'à la destruction de cette autorité elle-même, ou au moins jusqu'à une limitation qui la réduisit à l'impuissance. Ce parti, qui a depuis joué un si grand rôle dans les événemens dont l'Espagne est devenue le théâtre, était encore peu nombreux. Presque inconnu dans les campagnes, sur lesquelles il n'avait aucune action, ses membres étaient disséminés dans les villes, où le prestige de leur talent pouvait produire quelque fermentation et exercer une influence passagère sans doute, mais vive et entraînante. Hostiles à Napoléon, dans lequel ils ne reconnaissaient qu'un despote heureux, qui nous avait fait acheter la gloire militaire au prix de la liberté civile, ils ne voyaient sa tentative d'occupation qu'avec un sentiment d'effroi et de colère.

Enfin il existait un troisième parti dont les principes et les vues paraissaient moins contraires au mouvement qui s'opérait. La gloire dont l'Empereur s'était couvert, le haut degré de puissance où il avait élevé la France, le prestige de grandeur dont il était entouré, cette colossale renommée qui se rattachait à son nom, avaient éveillé dans l'ame d'un certain nombre d'Espagnols les sentimens d'une admiration chevaleresque et enthou-

siaste, et une foi presque superstitieuse dans sa sagesse et son habileté. Les hommes sur lesquels il exerçait cette influence désiraient son intervention dans les affaires de leur pays, et en attendaient des améliorations notables pour la constitution de la monarchie et pour l'administration intérieure. En 1807, ce parti avait pris quelque consistance; il parlait avec sécurité, parce que ses paroles étaient presque toujours confirmées par les succès qu'il avait prédits, par les résultats qu'il avait annoncés; et le peuple s'accoutumait à l'écouter avec quelque confiance, comme on écoute ceux dont les prédictions ont été souvent accomplies.

Ce parti, qu'on appelait *le parti français*, correspondait activement avec la France, et dans sa correspondance il supposait toujours à l'esprit national de l'Espagne la couleur de sa propre opinion. Cette erreur n'était point combattue par la diplomatie française, qui puisait à la même source. De là vint la confiance excessive et obstinée de Napoléon, confiance telle qu'il ne voulut rien entendre qui ne s'accordât avec elle, confiance funeste et si cruellement démentie par l'avenir.

Napoléon s'était fait illusion sur le nombre de ses amis et sur la consistance du parti qui lui était favorable; mais il s'était trompé surtout sur les limites au dedans desquelles ce parti pouvait exer-

cer quelque action dans le pays, et peut-être même sur la nature et l'étendue de ses dispositions. Favoriser et accroître l'influence de la France, la seconder dans ses projets extérieurs, accueillir son intervention, et admettre ses conseils dans les affaires intérieures, accorder, en un mot, au gouvernement français tout ce qu'une nation amie, alliée, dévouée, peut donner à une autre de confiance, de secours et d'appui, telle était la tendance du parti français en Espagne; tel était son but, et la pensée d'aller au delà ne pouvait être entrée dans l'esprit d'aucun de ceux qui y avaient quelque importance.

Dès l'instant que la question d'alliance, de préférence, de sympathie de nation à nation, deviendrait une question de souveraineté et de nationalité; dès l'instant qu'il s'agirait d'un changement de dynastie, d'une prise de possession du territoire, d'un vasselage imposé, de quelque chose enfin qui touchât à l'indépendance, l'action cessait d'être possible, toute espérance devenait une chimère, toute tentative un danger flagrant, sans aucune chance de succès. Un parti qui aurait essayé de pousser la nation dans cette voie devait être désavoué, flétri par elle, et devait lui-même se dissoudre et s'évanouir.

Voilà ce qui devait être prévu, ce qui ne le fut

pas, et ce qui toutefois ne manqua pas de se réaliser.

L'invasion du territoire espagnol et l'occupation de la capitale par une armée française, la domination exercée par ses chefs, les soupçons excités par le rendez-vous de Bayonne, et surtout les violences du 2 mai, avaient porté dans les populations de Madrid et des provinces une irritation qu'il était désormais difficile d'apaiser. On peut se figurer l'effet que produisit la nouvelle des événemens de Bayonne, survenue au milieu de cette disposition des esprits; elle fut accueillie par un cri de rage et de vengeance, et dès ce moment on put prédire avec certitude tous les malheurs d'une guerre de désespoir et d'extermination.

Napoléon, malgré l'illusion qui fascinait ses yeux, ne pouvait se méprendre sur le caractère fier et indépendant des Espagnols. Il connaissait particulièrement leur antique fidélité à leur souverain, mais il avait cru pouvoir faire tourner à son profit ce dernier sentiment, et il avait agi en conséquence. La remise de la couronne à Charles IV, l'abdication de celui-ci en faveur du successeur qui serait désigné par Napoléon, l'élévation du frère de l'Empereur, tous les actes en vertu desquels la dynastie était déchue, tous ceux qui la remplaçaient par une dynastie nouvelle, étaient revêtus de la

forme légitime et légale ; tous paraissaient l'ouvrage de ceux qu'ils dépouillaient. C'est sur l'autorité de la maison qu'il renversait qu'il avait compté pour donner à celle qu'il élevait sur ses débris la force et l'appui dont il sentait bien qu'elle avait besoin.

Le peuple espagnol ne s'y méprit pas : il comprit que dans ce cas la véritable fidélité n'était pas dans l'obéissance, et la forme extérieure des actes ne fit aucune impression sur son esprit.

La résolution de résister et de repousser par la force la souveraineté imposée fut prise à l'instant, et prise sans hésitation, par inspiration, par instinct. Ce ne fut ni le calcul d'un parti, ni la passion d'un moment, ni l'effet irréfléchi d'un mécontentement passager ; ce fut le résultat spontané d'un sentiment national profondément blessé, ce fut le cri de l'honneur offensé, ce fut l'expression vive et tumultueuse d'un besoin pressant, impérieux, irrésistible. Là, toutes les opinions s'accordèrent sans se concerter, et s'effacèrent pour agir ensemble; tous les intérêts divers se confondirent dans un seul. Il n'y eut plus qu'un danger, l'occupation étrangère ; un parti, l'Espagne ; un but, l'indépendance nationale.

A dater de ce moment, ce pays obscur et presque oublié, ce pays qui avait perdu son poids dans

la balance politique, dont on avait cru pouvoir régler la destinée sans prendre la peine de s'inquiéter de son opposition ou de son assentiment, va donner à l'Europe le spectacle le plus extraordinaire et le plus digne d'être observé. C'est de lui qu'on va apprendre ce que peut avoir d'action et de résistance un peuple uni dans le même sentiment et dans la même volonté ; c'est lui qui montrera jusqu'à quel point l'énergie peut tenir lieu de la puissance, et la persévérance opiniâtre lutter contre la force et le génie, les fatiguer, les énerver et les abattre. Jamais peut-être plus terrible leçon n'aura été donnée à l'ambition d'un conquérant, ni plus grand exemple offert à la méditation des hommes d'État.

Le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna, le guerrier devant lequel étaient tombées les portes de Vienne et de Berlin, vainement gardées par les plus belles et les plus braves troupes du monde, déjà maître du territoire qu'il veut occuper, libre, au moyen de la paix qu'il vient de souscrire, de disposer de cette armée qui doit le titre de *grande* plus encore au courage qu'au nombre, Napoléon trouve une résistance sérieuse au sein du peuple qu'il a le plus dédaigné ; il reconnaît des obstacles là où il n'a cru trouver que des facilités ; il sent une volonté de fer

là où il n'attendait qu'adhésion ou indifférence.

Il reconnaît l'insuffisance des forces qu'il a destinées à une expédition mal jugée ; sa puissante voix rappelle du fond du Nord les phalanges invincibles qu'il y a laissées, et il ne s'inquiète encore que de la lenteur inaccoutumée que rencontre l'exécution de ses projets. Le temps s'écoule, les soldats arrivent ; ce sont toujours les soldats des grandes batailles devant lesquels tout doit se dissiper ou tomber. Et cependant la conquête ne se consolide pas ; le nouveau trône ne prend pas de racines. La France n'est pas maîtresse du pays qu'elle occupe. L'armée n'est ni chez elle, ni chez un allié ni chez un ami ; elle est dans un état constant, continuel de guerre, de lutte et de danger.

Sans doute, quand les masses se rencontrent, la victoire reste habituellement fidèle au drapeau qu'elle connaît et qu'elle suit depuis long-temps ; mais ces triomphes glorieux n'ont plus d'autre résultat que la gloire ; ils ne conduisent à rien de décisif, à rien qui achève et qui consomme l'opération entreprise.

Mal organisés, mal instruits, mal commandés surtout, les bataillons espagnols résistent mal aux troupes françaises, et ne peuvent que rarement lutter contre elles en bataille et en plaine ; elles

se débandent et se divisent, mais c'est pour dresser des embûches, pour tendre des piéges, pour disposer des guet-à-pens d'où la mort partira sans gloire peut-être, mais non sans profit pour la haine, et souvent pour la cupidité.

Partout des bandes se créent et se multiplient, partout les communications se coupent, partout les victimes sont attendues. Pas une forêt qui n'ait sa troupe, pas un rocher qui ne cache un homme armé, pas une montagne où la lenteur forcée de la marche n'ait été calculée comme un moyen facile de destruction. Malheur au soldat négligent, fatigué ou confiant, qui se sera séparé du corps dont il faisait partie! malheur à ceux que la nuit aura surpris dans un village, et qui auront compté sur l'hospitalité! malheur à d'autres que la curiosité ou l'imprudence auront conduits hors de l'enceinte des villes occupées! la haine et la vengeance n'en auront négligé ou épargné aucun, et le lendemain de sanglans trophées apprendront quel est le sort réservé à ceux qui restent sur cette terre de destruction et de mort.

Vainement des lois sévères et cruelles auront été promulguées; vainement d'effrayans exemples auront été faits, d'horribles représailles exercées; l'humanité aura eu des larmes de plus à répandre, mais ces larmes n'auront rien adouci, rien

empêché : ce sera seulement plus de sang espagnol mêlé à plus de sang français.

Il faut le dire, au surplus, parce que c'est la vérité : cette cruauté, qui n'était plus connue chez les peuples civilisés, cette barbarie brutale et aveugle qui semble appartenir à des peuplades sauvages, n'étaient pas exclusives du véritable courage, et plus d'une fois la gloire du soldat vint cacher la perfidie de l'assassin. La bataille de Baylen, la défense de Sarragosse, celles de Gironne, de Ciudad-Rodrigo, et d'autres faits d'armes presque aussi éclatans, eurent à la fois l'effet de relever l'honneur des armes espagnoles et celui de redoubler par l'espérance l'ardeur et la constance de la nation.

L'enthousiasme que ces succès inespérés remportés sur les troupes françaises avaient fait naître, pénétrait dans toutes les parties de l'Espagne, et parvenait au loin partout où se trouvaient des Espagnols. Personne n'a oublié en Europe l'acte de patriotisme exécuté avec tant d'adresse par le général La Romana. Cet officier commandait le contingent fourni à la France en exécution du traité de Fontainebleau. Il avait été confiné, avec son corps d'armée, dans une île danoise, où il était devenu, depuis les troubles survenus en Espagne, l'objet de la plus exacte

0.30 f.

surveillance. La Romana apprit les événemens de Bayonne, le soulèvement de son pays, l'énergique résolution que ses compatriotes avaient prise. Il sentit que sa place était là, que son devoir le rappelait dans sa patrie, que tout autre engagement devait se taire devant cette obligation ; qu'il ne pouvait plus prêter l'appui de ses armes à ceux contre lesquels son pays était en guerre, et il résolut de tout braver pour ramener en Espagne les troupes que l'Espagne lui avait confiées. L'entreprise était hardie, difficile, dangereuse, et toutefois elle fut tentée et elle fut accomplie. Les régimens s'embarquèrent ; le fugitif triomphant aborda sur la terre natale au milieu des acclamations universelles, et son succès parut à tous un témoignage éclatant de la protection divine.

Pendant que les choses se passaient ainsi dans les provinces et au dehors, Madrid n'était ni moins agité ni plus soumis. Vainement le roi, que Napoléon avait revêtu des dépouilles de Bayonne, cherchait par tous les moyens qui étaient en son pouvoir à rapprocher de son trône éphémère ceux qu'on voulait lui donner pour sujets : ses efforts n'obtenaient aucun résultat. Il faisait valoir son autorité, elle était dédaignée ; il menaçait, et ne pouvait se faire craindre ; il flattait, et ne pouvait se faire aimer. Contenu par la force, le peuple se taisait,

sion, soutenue par le Portugal, qui avait ses propres injures à venger, continua avec avantage sa difficile entreprise. Ruinée, meurtrie, sanglante, elle trouvait encore des ressources et des forces nouvelles, et ne laissait pas un instant de relâche à son redoutable et puissant ennemi. Il est difficile de dire avec quelque sécurité les résultats qu'aurait eus cette longue et terrible lutte entre la force et l'acharnement, entre le génie de la guerre et le démon de la haine, si les événemens extérieurs n'étaient venus se jeter entre eux.

La guerre rallumée dans le Nord, les désastres de la campagne de Russie, l'obligation où fut l'Empereur de laisser sans secours ses armées du Midi et même de leur enlever une partie de leurs forces, tous ces faits immenses, qui ont changé la face de l'Europe, devaient avoir aussi leur infaillible action sur le sort de la Péninsule. L'Espagne fut évacuée, et l'armée française était refoulée au delà de Toulouse et de Bordeaux, lorsque Paris vit à son tour les étrangers pénétrer en vainqueurs dans ses murailles, et lorsque tomba de toute sa hauteur le colosse sous le poids duquel l'Europe oppressée se débattait vainement depuis douze années.

CHAPITRE IV.

L'ESPAGNE se trouva délivrée de ses ennemis extérieurs et dégagée de l'usurpation sous le joug de laquelle sa patriotique fierté avait refusé de ployer; mais si elle s'était montrée unie contre les ennemis de son indépendance, si elle avait eu la force et l'habileté de faire tout céder au besoin impérieux de la défense commune; si, aux yeux de l'Europe étonnée, elle avait constamment brillé comme une grande famille défendant avec héroïsme le foyer domestique et l'autorité paternelle, il n'en était pas moins vrai qu'à l'intérieur le germe fatal des divisions intestines s'était conservé, accru, largement développé, et que derrière cette ligne de frères qui faisaient face à l'étranger se trouvaient des hommes divisés d'opinion et de volonté, marchant vers un but opposé, prêts à combattre entre eux pour s'arracher le prix de la victoire commune.

J'ai dû tracer avec rapidité le tableau de cette guerre à jamais fameuse, qui appartient à l'histoire sous le nom de *guerre de l'indépendance*, car je n'ai besoin pour l'éclaircissement des faits

qui appartiennent à mon sujet que de constater l'esprit qui y a présidé, le sentiment qui a tout dominé, les dispositions des Espagnols à l'égard de la France, et les souvenirs de défiance et de haine que cette longue et affreuse mêlée a dû laisser sur le théâtre qu'elle a ensanglanté.

Mais cette esquisse serait insuffisante pour l'objet que je me propose, si je ne pénétrais plus avant dans l'intérieur du pays, pour y voir la marche des partis pendant la lutte extérieure, et pour y étudier avec quelque soin l'origine de cette *constitution de Cadix*, née au milieu de la tempête pendant la captivité du roi Ferdinand, abandonnée en 1814, et rendue à la vie par la révolution de 1820. Ce point important est l'un de ceux qui méritent le plus d'être éclaircis.

Nous avons vu qu'après les événemens de Bayonne le roi Charles IV avait été exilé à Marseille, tandis que Ferdinand et les infans ses frères étaient conduits et retenus captifs dans le château de Valençay. L'Espagne protestant contre l'étranger, refusant de se soumettre à sa puissance usurpée, l'Espagne courant aux armes pour maintenir son indépendance, se trouvait sans chef, sans guide, entièrement livrée à elle-même. Il fallut, dans l'intérêt même de la défense, pour la perception des impôts, pour la levée des armées, pour la no-

mination des généraux et des officiers, organiser une administration, créer un centre d'action et d'autorité, constituer enfin un gouvernement quelconque.

Cette création, difficile dans les circonstances ordinaires, dut se ressentir des temps de trouble, de danger, de désordres de toute espèce, dans lesquels se trouvait le pays.

Chaque province établit et proclama sa junte particulière. Les colonies américaines elles-mêmes, instruites de l'état où se trouvait la métropole, sortirent de leur état habituel de soumission absolue et silencieuse, et constituèrent aussi des commissions populaires de gouvernement au milieu d'une fermentation toute nouvelle qui annonçait une révolution prochaine.

Chacune des juntes provinciales exerçait sur son territoire particulier une autorité dont elle-même déterminait les limites. Mais ces gouvernemens fractionnaires, dont la situation, les intérêts et les vues étaient toujours distincts, et pouvaient être souvent opposés, rendaient impossible l'administration générale et commune du pays. Pour elle, il fallait unité d'action. L'établissement d'un gouvernement central et supérieur était donc d'une indispensable nécessité.

Cette nécessité fut généralement reconnue;

mais il y avait loin encore de cette reconnaissance à l'exécution de la mesure jugée nécessaire, et il est aisé de comprendre quelles difficultés il fallait vaincre pour amener tant d'esprits divers à se rapprocher, à s'entendre, à prendre enfin pour *les choses* et pour *les hommes* une résolution définitive. Le patriotisme aux prises avec le péril de la patrie pouvait seul accomplir une pareille entreprise; mais le patriotisme lui-même, toujours prêt à tous les sacrifices pour parer au danger qui venait du dehors, s'arrêtait et reculait devant les prétentions rivales dès que ce premier devoir, ce devoir direct et pressant, était rempli.

Quand, après la bataille de Baylen, Madrid eut été évacué par les troupes françaises, quelques juntes des provinces voisines annoncèrent le désir de se concerter pour l'établissement du gouvernement central. Le comte *Florida Blanca*, ancien ministre de Charles III et de Charles IV, proposa au nom de la junte de Murcie, dont il était président, de se conformer aux anciennes lois de la monarchie, et de réunir en conséquence les anciennes Cortès pour nommer une régence pendant la captivité du roi.

Cet avis ne fut point adopté. Après beaucoup d'embarras et d'essais inutiles, il fut arrêté que chacune des juntes provinciales enverrait deux

députés avec la mission d'organiser un gouvernement central. Cette résolution fut exécutée, et les choix se portèrent généralement sur les personnages les plus considérables de l'État.

Trente-quatre députés se trouvèrent réunis à Aranjuez; mais au lieu d'y organiser un pouvoir, d'y constituer une régence, une commission royale, un gouvernement d'action, sous une forme quelconque, ils imaginèrent de s'attribuer à eux-mêmes l'autorité souveraine sous le nom de *junte centrale*, et avec le titre de *majesté*, comme représentant le roi Ferdinand VII.

L'origine irrégulière de ce gouvernement, le nombre excessif de ses membres, incompatible avec l'unité de vues et la rapidité d'action nécessaires à un pouvoir exécutif, la jalouse inquiétude des juntes provinciales dont il affaiblissait l'autorité, rendirent son établissement difficile, et le laissèrent constamment imparfait et insuffisant. Plusieurs provinces européennes et plusieurs parties de l'Amérique s'obstinèrent à le méconnaître, ou ne lui obéirent que partiellement selon leur convenance et leur intérêt.

Une opposition d'une nature différente suscita d'autres embarras à la junte centrale, et s'établit avec elle dans un état de lutte presque continue. Celle-là puisait sa source dans les efforts

que faisait constamment le parti libéral pour exploiter à son profit l'éloignement de la famille royale, les troubles du pays et l'obscurité profonde dont était couvert l'avenir du royaume.

Le parti libéral et la junte centrale ne pouvaient parvenir à s'entendre, car leur dissentiment commençait au principe de leur existence et s'étendait jusqu'aux dernières conséquences de leur système.

La junte centrale reconnaissait dans la souveraineté royale l'origine du pouvoir qu'elle exerçait. C'était, au nom du roi, pour lui, en vertu de son droit, qu'elle agissait. Elle n'admettait aucune autre souveraineté que celle de la couronne, et c'est dans l'intérêt du roi absent qu'elle gouvernait le royaume.

Le parti libéral, au contraire, entendait que le pouvoir prît son origine dans la souveraineté du peuple; que le pays fût gouverné au nom de la nation, en vertu de sa délégation, pour son compte et uniquement dans son intérêt. Telle était sa doctrine, tels étaient ses principes. Tous ses efforts tendaient vers ce but, et la presse affranchie qui commençait à exercer en Espagne une action toute nouvelle, lui prêtait avec une vive énergie l'appui toujours croissant de son influence.

Pendant deux ans, les chances de la guerre

soumirent le gouvernement et ses adversaires à des vicissitudes multipliées. A la fin de 1808, l'armée française ayant battu les Espagnols à Burgos, à Somosierra, repris Madrid et poursuivi les Anglais jusqu'à la Corogne, la junte centrale abandonna Aranjuez et arriva difficilement à Séville pour y reprendre une autorité impuissante et dédaignée. En 1809, au contraire, la guerre ayant de nouveau éclaté en Allemagne, et les sollicitudes du conquérant s'étant portées de ce côté, la junte recouvra des forces, réorganisa son armée et consolida son pouvoir par une alliance avec l'Autriche. Elle parut alors plus puissante que jamais, et se mit peu en peine de satisfaire aux exigences du parti libéral, dont tous les organes s'accordaient pour demander la convocation des Cortès générales du royaume.

Cette sécurité ne fut pas de longue durée. La bataille de Wagram, la paix glorieuse qu'elle valut à la France, les ressources qu'elle rendit à l'armée d'Espagne, firent bientôt changer la face des choses, et annoncèrent à la junte centrale le sort qui la menaçait.

Elle crut alors devoir céder aux prétentions qu'elle avait constamment repoussées. Elle manifesta l'intention de convoquer les Cortès, et s'occupa, au milieu d'une guerre de journaux et de

pamphlets, à régler le mode de cette convocation et les conditions de l'éligibilité. Le terrible désastre d'Ocana mit un terme à ces débats. La junte se hâta de publier le décret de convocation dans lequel elle s'efforça de conserver les anciennes lois de la monarchie avec les modifications que réclamaient les progrès de la civilisation et les changemens opérés dans les mœurs. Elle croyait avoir le temps de réunir les représentans de la nation et de concerter avec eux les mesures que le salut général rendait nécessaires dans les circonstances critiques où l'on se trouvait placé. Les événemens marchèrent plus vite qu'on ne l'avait prévu. La Sierra Moréna fut franchie, Cordoue fut occupé. Les Français victorieux s'avancèrent vers Séville, où ils entrèrent le 1er février 1810. La junte centrale se réfugia à l'île de Léon, où, convaincue enfin de son impuissance et de son discrédit, elle abdiqua ses pouvoirs entre les mains d'un conseil de régence composé de cinq membres.

La régence fixa le siége du gouvernement à l'île de Léon. Elle s'y établit, prit aussi le titre de *majesté*, se déclara à la fois pouvoir exécutif, législatif et constituant, et toutefois s'occupa de l'exécution du décret qui ordonnait la convocation des Cortès générales du royaume.

Cette opération offrait les plus sérieuses diffi-

cultés, soit qu'on se conformât aux dispositions du décret, soit qu'on se trouvât dans l'impossibilité de les exécuter.

Ainsi le décret admettait les colonies à participer à la représentation nationale et à envoyer ses députés à l'assemblée des Cortès, comme les autres provinces de la métropole, et cette admission constatait un droit immense dont il fallait désormais subir l'exercice avec toutes ses conséquences. Et toutefois, comme l'urgence des circonstances ne permettait pas d'attendre l'élection et l'arrivée de leurs députés, les colons qui se trouvaient en Europe furent appelés à choisir trente d'entre eux, auxquels le gouvernement confierait, de sa seule autorité, la qualité de député et les pouvoirs de mandataires des divers territoires américains.

La reconnaissance du droit était inconciliable avec le nombre des députés qui n'assuraient aux colonies qu'une part illusoire dans la représentation nationale et avec le mode d'élection qui leur donnait, au moment où les questions constitutives allaient être décidées, des mandataires qui n'étaient pas de leur choix. Une telle irrégularité enlevait déjà aux opérations de l'assemblée le caractère de légalité qui devait les rendre obligatoires.

Ce n'est pas tout, et des embarras d'une autre nature se retrouvaient pour l'exécution du décret

dans l'intérieur de l'Espagne. Chaque province devait élire ses députés, et l'on avait réglé à cet égard les conditions d'électorat et d'éligibilité, le lieu et le mode de l'élection. L'état où se trouvait la Péninsule ne permettait pas l'application de ces règles. La plus grande partie de son territoire était envahie et occupée par les troupes françaises, et il était impossible d'y organiser des assemblées régulières et complètes.

Cadix, les provinces de Valence, de Galice et de Murcie, et les îles Baléares, qui se trouvaient libres, élurent leurs députés; mais dans les autres provinces, tout fut confusion et illégalité. Dans quelques unes, on se borna à réunir à la hâte, dans un lieu écarté et secrètement, quelques habitans qui procédèrent au milieu du désordre.

Dans d'autres, ce simulacre d'élection ne put pas même avoir lieu, et pour le remplacer on prit une mesure à peu près semblable à celle qu'on avait adoptée pour les États d'outre-mer. On décida que les choix seraient faits par ceux des habitans qui avaient abandonné leur province au moment de l'invasion, et qui s'étaient réfugiés à Cadix ou dans les autres lieux affranchis de la présence de l'ennemi.

Au surplus, aucune condition ne fut imposée dans l'exécution au droit d'élire, et tous ceux qui se présentèrent furent admis.

Ainsi furent créées et constituées les Cortès générales, qui se réunirent le 24 septembre 1810 dans l'île de Léon, et qui, peu de jours après, transportèrent leur siége à Cadix. Telle est, il convient de s'en souvenir, l'origine de l'assemblée qui a donné à l'Espagne la constitution de Cadix.

On ne peut lire sans une surprise mêlée de pitié et d'effroi la relation des séances de cette assemblée, et ce qui reste pour l'instruction des peuples de toutes les folies et de toutes les fureurs qui y furent professées. Les sanglantes annales de notre Convention peuvent seules en donner une idée; mais il faut ajouter à l'exaltation du fanatisme révolutionnaire qui leur était commun l'influence d'un soleil brûlant sur des têtes ardentes et sur des cœurs irrités et implacables. Tous les souvenirs de nos malheurs y furent cités comme des exemples; tous les hommes dont le nom n'est prononcé parmi nous qu'avec terreur y furent invoqués comme des héros et des modèles; toutes les mesures de proscription et de destruction que peut imaginer la vengeance inspirée par la haine y furent proposées et appuyées. L'un déclarait qu'à ses yeux la hache du bourreau était le seul *argument* à opposer à la logique de ses adversaires; l'autre (c'était un prêtre) s'offrait lui-même pour jouer le rôle de l'*argumentateur;* un troisième, en s'indignant contre

le scandale dont l'Espagne donnait l'exemple, s'écriait : « Nous sommes réunis depuis six mois, et aucune tête n'est encore tombée... » Et il faut le dire à la gloire du peuple espagnol, cet étrange *scandale* existait réellement malgré tant de provocations.

Au milieu de ces manifestations d'un délire furieux, quelques voix mesurées et éloquentes se faisaient entendre, et réussissaient encore à comprimer l'effervescence populaire qu'on avait cherché à exciter. Parmi celles qui remplissaient avec le plus de succès cette tâche réparatrice se faisait remarquer surtout la voix d'Arguellès, de cet Arguellès dont le caractère modéré et l'esprit éclairé par l'étude contenaient les opinions vives et ardentes, de cet orateur brillant et facile qui captivait et enivrait ses auditeurs, et qui, dans un temps et dans un lieu où le langage de la modération était considéré comme blasphématoire, avait su obtenir l'extraordinaire surnom de *divin*.

Rien, au surplus, ne pouvait arrêter le torrent dont toutes les digues étaient rompues. Les Cortès avaient été appelées pour saper les fondemens de l'ancienne monarchie espagnole et pour consommer une révolution ; il fallait que l'œuvre s'accomplît. Dès leur première réunion elles avaient reconnu et déclaré en principe que la souveraineté

résidait dans la nation, et tous leurs actes furent et durent être les conséquences de ce principe. Le parti national, dont il blessait les convictions et les sentimens, était loin de l'adopter, et dans des circonstances ordinaires il l'eût combattu et repoussé avec la plus inflexible énergie; mais on arrêtait ses plaintes, on imposait silence à ses protestations, en lui signalant le roi captif chez l'étranger, exposé à subir la loi du vainqueur, à souscrire des traités honteux et onéreux pour le pays, et en lui montrant dans le principe de la souveraineté populaire le seul moyen possible de parer à ce danger.

D'un autre côté, le besoin de résister à l'ennemi extérieur et de se défendre contre l'usurpation était toujours celui qui parlait le plus haut, celui auquel il fallait pourvoir avant tout; et les mesures qui paraissaient les plus propres à l'accomplissement de cette sainte obligation ne trouvaient jamais d'obstacles dans des cœurs où le patriotisme l'emportait sur tous les autres sentimens. On assurait que le seul moyen d'entretenir et d'exalter l'ardeur et l'enthousiasme des populations était de leur montrer en perspective, à côté de l'indépendance nationale, la liberté individuelle; à côté de l'honneur du pays, la dignité de l'homme. On rappelait l'état de servilité et

d'humiliation où était tombé le royaume sous la domination d'un favori; on attribuait cet abaissement et tous les malheurs qui l'avaient suivi aux vices d'une constitution qui n'offrait à la couronne et à la nation ni contrepoids ni garantie.

Le parti national n'était ni détaché ni convaincu; mais il obéissait à de hautes nécessités et se soumettait à des considérations dont il reconnaissait la gravité dans les circonstances où se trouvait la patrie. Absorbé par des craintes qui avaient ailleurs leur origine, il attendait, pour prendre un parti définitif dans les affaires de famille, que l'étranger eût été chassé du foyer domestique et que les frères fussent restés seuls pour régler le partage.

Les Cortès continuèrent donc à marcher dans la carrière qu'elles avaient ouverte, délibérant sur les grands intérêts de l'Espagne, sous l'influence irrésistible d'une presse violente et acharnée, et sous les exigences plus actives encore d'une tribune composée des hommes exaltés de toutes les provinces, qui faisaient de Cadix un dévorant foyer.

C'est au milieu de ce foyer que fut élaborée la constitution de l'Espagne; c'est au sein de cette crise, au centre de cette fermentation, c'est dans cette absence de toute liberté d'esprit et d'action que fut produit l'acte solennel qui devait régler

l'avenir d'un grand peuple. Cet acte, qui fut promulgué le 19 mars 1812, c'est la *constitution de Cadix*.

J'aurai occasion de revenir sur ses dispositions. Je me borne à en indiquer ici l'esprit et les principes.

« La souveraineté réside dans la nation. La religion catholique est la seule religion de l'État.

« Des Cortès à l'élection desquelles tous les habitans sont appelés, exercent le pouvoir législatif, qui comprend l'initiative des lois. Elles votent les impôts et les levées d'hommes; elles font les réglemens pour la force armée; elles nomment les membres du tribunal suprême; elles créent et instituent une régence dans le cas de minorité, et même dans le cas d'*incapacité* reconnue par elles; elles exercent une action directe sur les ministres et autres fonctionnaires dont elles règlent la responsabilité. Pendant l'intervalle des sessions, elles sont représentées par une députation permanente chargée de veiller à l'exécution des lois, et de les convoquer en cas de nécessité.

« Le roi est inviolable. La sanction des lois lui appartient; mais il ne peut la refuser que deux fois, à deux législatures différentes : *à la troisième représentation, la sanction est obligée*. Il a le droit de faire grâce; mais ce droit est circonscrit dans

les limites *qui seront tracées par la loi*. Il fait la paix et la guerre et les traités d'alliance défensive; mais les traités d'alliance offensive et de commerce sont soumis à l'approbation des Cortès. Il commande la force armée; mais, ainsi qu'on l'a vu, *les réglemens auxquels cette force est soumise sont faits par les Cortès*. Il nomme les fonctionnaires publics, mais la plus grande partie *sur une liste de candidats présentés par le conseil d'État*. Les fonctionnaires sont soumis à un tribunal suprême *dont les Cortès se réservent la nomination*. Le roi *ne peut sortir du royaume sans l'autorisation des Cortès*, et *s'il se mariait sans leur consentement*, il serait *censé*, par ce seul fait, *avoir abdiqué la couronne*.

« Le roi a auprès de sa personne un conseil d'État composé de quarante membres. Ces conseillers d'État sont à vie; ils sont nommés par le roi, mais sur une liste triple de candidats présentés par les Cortès. Il ne peut y avoir parmi eux que quatre grands et quatre ecclésiastiques. Le conseil doit être consulté sur la sanction des lois et la confection des traités. Il présente au roi, comme je l'ai déjà dit, une liste triple de candidats pour les emplois vacans dans la judicature, l'épiscopat et le clergé dignitaire. »

La constitution contient un grand nombre

d'autres dispositions sur l'abolition du for ecclésiastique et du for militaire, sur la représentation des colonies, sur l'administration des provinces, et il est enfin déclaré qu'elle ne peut être révisée dans aucune de ses parties qu'avec le concours de trois législatures successives, et par un décret des Cortès *non sujet à la sanction royale*.

Telle est la substance des *institutions* qui furent données à l'Espagne par les Cortès de Cadix.

Pour ceux qui connaissaient le véritable esprit de cette nation grave et constante, et qui n'étaient pas aveuglés par la passion ou par l'exaltation d'un fanatisme politique, il était aisé de prévoir l'accueil réservé à un acte par lequel toutes les habitudes étaient heurtées et toutes les affections blessées.

A Cadix, à Barcelonne, dans les villes commerçantes, et en général dans les grandes villes, le parti qui avait poussé à la révolution l'emporta aisément sur l'autre, et ces villes exprimèrent leur adhésion avec enthousiasme; mais dans les petites agglomérations, dans les campagnes, et surtout dans celles des provinces de l'intérieur où le progrès des idées nouvelles ne s'était pas fait sentir, cette royauté dépouillée, avilie, cette substitution d'un pouvoir nouveau à la vieille puissance, objet de la vénération antique; ce brusque bouleverse-

ment de toutes les anciennes traditions, furent reçues avec une froideur qui dégénéra bientôt en mécontentement et en murmure.

Vainement les novateurs avaient-ils cherché à persuader au peuple, dont ils ne pouvaient ignorer les dispositions, que le nouveau pacte fondamental n'était que la reproduction des anciennes lois de la monarchie mises dans un meilleur ordre et plus appropriées à leurs mœurs; vainement avaient-ils eu le soin, en détruisant les choses, de conserver les noms : cette adresse ne trompa personne et ne diminua rien à l'amertume des plaintes.

Le clergé mécontent, et surtout inquiet, d'un avenir facile à prévoir; les grands propriétaires soumis à des charges nouvelles en même temps qu'ils étaient dépouillés de leurs anciens droits, les membres des conseils supprimés, tous ceux qui exerçaient dans leurs provinces une influence quelconque et que la constitution lésait dans leurs intérêts les plus chers, ne manquèrent pas d'user de leur ascendant pour entretenir et accroître la répugnance du peuple. La création de l'impôt direct, inconnu jusqu'à ce jour, parut aux habitans des campagnes une charge intolérable, un sacrifice sans compensation; et comme le fardeau de la guerre devenait plus lourd à mesure qu'elle se prolongeait, ces deux causes de souffrance se con-

fondirent dans leur esprit et portèrent leur humeur jusqu'à la colère.

Le succès de la constitution n'était pas plus assuré dans les colonies américaines que dans les provinces centrales et dans les campagnes de la métropole. Ces contrées, aussi sauvages, plus superstitieuses et plus ignorantes qu'aucune des parties du territoire européen, ne purent comprendre ni adopter ce produit d'une civilisation exagérée, et pour laquelle elles n'étaient nullement préparées. Elles se plaignirent d'avoir été sacrifiées dans la fixation de leur part dans la représentation nationale; elles soutinrent avec raison que leurs droits n'ayant pas été défendus par des mandataires de leur choix, ce qui avait été fait à leur préjudice ne pouvait être obligatoire pour elles. En conséquence elles complétèrent le schisme, et, au milieu de la guerre civile, elles secouèrent le joug de la dépendance.

Tels furent les premiers pas de la monarchie espagnole dans la nouvelle carrière qu'on venait d'ouvrir devant elle.

Les Cortès constituantes se séparèrent et furent remplacées par des Cortès ordinaires, élues selon les nouvelles formes. Celles-ci ne tardèrent pas à transférer leur siége à Madrid, évacué par les Français pour la troisième et dernière fois.

Cette fois, les choix avaient été faits avec plus de calme, d'ordre et de liberté; et quoique les assemblées électorales eussent été encore peu nombreuses, il fut facile de s'apercevoir d'un changement. Le parti national, devenu le parti royaliste ou le parti *servile,* comme l'ont appelé depuis ses adversaires, se trouva représenté par un assez grand nombre de députés. Toutefois le parti opposé fut encore le plus nombreux, et il conserva sa domination et la direction des affaires.

C'est dans cette assemblée que parut et que se fit remarquer par une éloquence entraînante, par une sagacité rare, par une exaltation communicative parce qu'elle était empreinte de franchise et de bonne foi, ce Martinez de la Rosa alors professeur en droit, et qui a joué depuis un grand et noble rôle dans les affaires de son pays.

Les Cortès ordinaires s'occupèrent avec ardeur des réformes qu'elles jugèrent nécessaires; elles abolirent entièrement l'Inquisition; elles organisèrent une milice nationale et adoptèrent des mesures sévères, et quelquefois cruelles, contre ceux qui avaient pris parti dans les rangs de l'usurpation étrangère.

Les choses en étaient là lorsque le territoire espagnol se trouva entièrement affranchi, et lorsque Napoléon, forcé de renoncer à ses plans de con-

quête, et menacé lui-même d'une chute prochaine, voulut réparer autant qu'il était en lui la faute funeste qu'il avait commise en 1808, et essayer au moins de soustraire l'Espagne à la domination de l'Angleterre.

Un traité rendit Ferdinand à la liberté et à sa couronne, sous la condition qu'il ferait évacuer par les Anglais le territoire de son royaume : remède impuissant contre un mal qui n'en admettait plus ; vaine et tardive tentative qui ne pouvait plus nuire à ceux contre qui elle était dirigée, ni sauver celui qui se débattait inutilement contre une inflexible destinée.

CHAPITRE V.

Après les immenses événemens qui avaient bouleversé l'Espagne, après une captivité de six années qui ne lui avait permis d'y prendre aucune part active, Ferdinand VII, rendu à la liberté, rentrant dans sa patrie pour y ressaisir la couronne et le sceptre de ses ancêtres, ne pouvait pas s'attendre à trouver large, égale et facile la route par laquelle il lui faudrait passer pour arriver au trône. C'était une tâche laborieuse et difficile que celle qui lui était imposée, de calmer tant de passions ardentes, de satisfaire tant d'intérêts opposés, de ramener à l'habitude de l'obéissance et du respect tant d'hommes accoutumés à la liberté de tout dire et au pouvoir de tout faire.

Cette résistance héroïque entreprise pour le roi s'était prolongée et accomplie pour le peuple. Cette guerre glorieuse, commencée au nom de la fidélité et de l'indépendance de la monarchie, s'était terminée au nom de la liberté, de l'égalité et des droits de la nation. Ce trône, où Ferdinand venait se rasseoir après une oisiveté de six années, involontaire, mais certaine, mais notoire, avait été

conservé par le courage des Espagnols. Cette terre, qu'il revoyait après une si longue absence, était couverte des ruines de leurs maisons et inondée de leur sang. Chaque lieu qu'il devait traverser rappelait un combat, un désastre, un grand sacrifice.

Tant de faits accomplis, tant d'actes éclatans entrepris et consommés à la face de l'Europe, n'avaient-ils rien changé dans les anciens rapports du monarque et des sujets? Ferdinand pouvait-il penser qu'il ne dût rien de plus à l'Espagne lorsqu'il descendait les Pyrénées en 1814 pour y rentrer que lorsqu'il les montait en 1808 pour aller subir le rendez-vous de Bayonne? C'est ce qu'il est difficile d'admettre et ce que les partisans les plus déclarés du pouvoir absolu se feraient quelque scrupule de prétendre et de soutenir. Quelque respectables, quelque sacrés que pussent être et que fussent en effet les droits en vertu desquels il venait reprendre la couronne, il devait à la justice, à la reconnaissance, à la paix publique, à son propre intérêt, de faire pour le bonheur de ce peuple, qui avait sauvé son héritage abandonné, tous les sacrifices compatibles avec la dignité du monarque et la sage prévoyance du père de famille.

Telles furent, je n'en doute pas, les pensées qui animaient Ferdinand, lorsque, échappé à la

triste habitation, à la désolante inertie de Valençay, il se dirigeait, le cœur palpitant d'impatience et de joie et la tête pleine de projets et d'études, vers la frontière de son pays. Livré à lui-même, placé dans une situation moins contrainte et entre des passions moins violentes et des prétentions moins exclusives, il est vraisemblable, il est hors de doute qu'il eût apposé sur le grand acte de sa restauration un sceau mémorable digne des grands événemens qui l'avaient préparée. Il faut l'avouer, de graves difficultés, de sérieux obstacles vinrent embarrasser sa marche, et rendirent presque impossible l'accomplissement de ses projets. Il aurait fallu, pour lutter contre de tels empêchemens, pour démêler la vérité parmi tant d'assertions contraires, pour distinguer le parti le plus sage, au milieu de tant de conseils obstinés, de tant de clameurs, de tant de véhémence, une sagacité, une confiance en soi-même, et une vigueur de volonté qui sont le partage d'un petit nombre d'hommes.

Lorsque les Cortès apprirent le traité de Valençay, la délivrance du roi et son retour, elles affectèrent une satisfaction fort vive, et leur joie éclata par de grandes démonstrations. Toutefois il fut facile de voir que ces démonstrations cachaient une secrète et grave inquiétude. La majorité n'es-

pérait pas amener Ferdinand à une ratification de la constitution de Cadix, et elle prévoyait dès lors la ruine prochaine de son autorité. Toutefois elle pensa que l'assurance et l'audace offraient les seules chances possibles de succès, et elle résolut d'en faire l'essai. Un décret délibéré et promulgué par elle au moment où Ferdinand arrivait sur les terres d'Espagne, enjoignit au roi d'adopter sans délai la constitution de 1812 et de lui prêter serment de fidélité; et comme si l'on eût craint que ce ne fût pas assez de l'injonction en elle-même, on avait pris à tâche d'en rendre les expressions plus offensantes et plus dures. Le roi devait accepter sans examen la constitution que s'était donnée un peuple auquel il devait sa couronne; jusque là il lui était interdit de prendre le titre de roi d'Espagne. On lui prescrivait l'itinéraire qu'il *devait* suivre pour se rendre à Madrid, les villes qu'il *devait* traverser, et jusqu'aux paroles par lesquelles il *devait* répondre sur sa route aux hommages empressés dont il était l'objet. C'est ainsi que les Cortès accueillirent le roi qui leur était rendu; c'est ainsi qu'elles préparèrent les voies d'un rapprochement si désirable.

Ferdinand, quand il eût été déjà déterminé à adopter l'œuvre des Cortès de Cadix, aurait reculé sans doute devant une obligation ainsi impo-

sée, et aurait cru avilir, en s'y soumettant, la dignité de sa couronne. Il savait bien ce qu'attendait de lui, dans cette grande circonstance, la fierté castillane, et le peu de solidité qu'aurait dans un pays dominé par le sentiment de l'honneur exalté, par une chevaleresque énergie, un trône ainsi relevé. Il n'accepta pas la condition qui lui était prescrite; il ne prêta point le serment exigé, et ne fit aucun acte d'où pût résulter une ratification expresse ou tacite de la constitution de 1812.

Il entra en Espagne au milieu des transports de l'allégresse publique; il marcha sur la Catalogne, se fit reconnaître par l'armée qui occupait cette province, destitua son chef, nommé par le gouvernement des Cortès, le remplaça par le baron d'Éroles, s'avança vers Valence, et y fut proclamé par une nouvelle armée commandée alors par le général Elio.

Depuis la frontière jusqu'à Valence, Ferdinand avait entendu un cri continuel de malédiction et d'anathème contre la constitution. De toutes parts lui arrivaient des pétitions, des mémoires, des adresses, dans lesquels on le suppliait d'annuler tout ce qui avait été fait pendant sa captivité, et de régner sur l'Espagne comme *avaient régné ses aïeux*. Il n'était pas un village d'où ne partît un vœu semblable, souscrit par des hommes de tous

les rangs et même par les membres des municipalités créées en vertu de l'acte constitutionnel. L'armée tenait le même langage. Ceux qui avaient donné leur sang pour la défense du trône et de leur pays demandaient que le trône qu'ils avaient conservé demeurât pur et sans tache, et qu'il fût *comme autrefois* puissant, solide et honoré.

Ce n'est pas tout : la minorité des Cortès joignit sa voix à toutes celles que le roi avait déjà entendues, et fit parvenir les mêmes protestations et les mêmes vœux. Ses membres signèrent dans cet objet une adresse au roi, devenue fameuse sous le nom de *protestation des perès*. Soixante-neuf députés nommés en vertu de la constitution supplièrent le roi de détruire l'acte auquel ils s'étaient liés par un serment solennel.

Cette manifestation de la réprobation universelle dont la constitution de 1812 paraissait être l'objet, ce concours de conseils, de prières et de vœux; cette suite non interrompue d'acclamations identiques contre lesquelles s'élevait, isolée et violente, la voix de la régence et de la majorité des Cortès, étaient de nature à faire une vive impression sur le cœur du monarque dont ces éclatans témoignages flattaient nécessairement le penchant secret. Dans une telle situation pouvait-il accepter ce que l'Espagne tout entière semblait repousser,

et sacrifier les vœux des populations qui lui étaient restées fidèles, aux injonctions de quelques fanatiques qui bravaient son autorité? C'est un conseil que nul homme impartial et sincère n'oserait affirmer qu'il lui eût donné.

Devait-il, d'un autre côté, ajouter une foi aveugle à des avis qui semblaient plutôt dictés par la passion, le ressentiment ou une exaltation passagère, que par la raison et la réflexion? Ces acclamations en faveur de la *royauté absolue* étaient vives et nombreuses sans doute; mais étaient-elles bien l'expression de l'opinion nationale, des vœux de la majorité réelle du pays? Au milieu de cette foule ardente, nulle voix ne s'élevait, il est vrai, pour protester contre ces manifestations bruyantes; mais fallait-il en conclure que, dans ce pays livré depuis six ans à l'anarchie, où tant d'intérêts divers s'étaient formés, où tant d'habitudes de liberté s'étaient créées, les esprits et les cœurs s'étaient rapprochés et confondus tout à coup pour demander un maître, un pouvoir arbitraire et un gouvernement sans règles et sans lois?

N'était-il pas naturel et raisonnable de penser que, dans ces momens d'ivresse publique, dans ces premières journées consacrées à la joie d'un retour long-temps inespéré, aucune voix ne pouvait s'élever que pour faire entendre des cris d'amour et

de confiance; que l'instant n'était pas encore venu de parler d'avenir, de garantie, de besoins à satisfaire; que le silence gardé jusque là par ceux qui avaient intérêt à le rompre ne pouvait être considéré comme un acte d'adhésion, mais comme un acte de convenance et de prudence? Ne fallait-il pas se ressouvenir aussi que rien n'est de sa nature moins durable que l'enthousiasme, plus passager que les transports de la joie populaire, et en conclure que, sans se laisser enivrer par ce spectacle éblouissant, mais fugitif, il était sage de s'en isoler pour penser à ce qui suivrait le retour du calme et du silence?

Tel dut être le langage des amis sincères, des conseillers prudens de Ferdinand à cette époque solennelle d'une transition difficile; tel dut être et tel fut en effet le résultat de ses propres réflexions: le parti qu'il prit en fournit la preuve positive.

Le 4 mai 1814, il signa le fameux décret de Valence, dans lequel il fit connaître sa résolution. Cet acte important mérite d'être examiné avec une sérieuse attention. Il est trop long pour être copié ici en entier; mais il est nécessaire d'en donner l'analyse et d'en rappeler textuellement les parties principales.

Le roi rappelle d'abord le premier acte qui l'investit de la souveraineté par suite de l'abdication

de son père; le premier usage qu'il fit de son pouvoir pour réparer les injustices commises sous la domination du favori qui venait de tomber, et les projets qu'il avait formés dès ce moment pour améliorer le sort des fidèles Espagnols. Il raconte ensuite les événemens de Bayonne, l'attentat commis sur sa personne, la violation du droit des gens dont il fut la victime, sa translation avec ses frères et son oncle dans le château qui, pendant six longues années, lui a servi de prison, et l'affliction profonde dont l'a pénétré la connaissance qu'il a eue des maux auxquels sa patrie était en proie pendant sa douloureuse captivité.

« Dans ce déplorable état des choses, con-
« tinue le roi, j'expédiai, le 1er mai 1808, dans
« la seule forme possible, un décret que j'adressai
« au conseil de Castille pour prescrire la convo-
« cation des Cortès: malheureusement ce décret
« ne parvint pas à sa destination; il ne fut pas alors
« connu, et les provinces, provoquées à l'insur-
« rection par l'horrible catastrophe dont Madrid
« fut le théâtre le 2 mai, pourvurent elles-mêmes
« à leur gouvernement au moyen des juntes qu'elles
« formèrent. »

Ici le préambule du décret rappelle la formation des Cortès générales et extraordinaires établies à l'île de Léon; il signale les vices nombreux et ra-

dicaux, les irrégularités multipliées et substantielles qui se remarquaient dans cette formation, et les attentats dont cette assemblée illégale s'était successivement rendue coupable envers l'autorité royale et les vieilles institutions de la monarchie. Parcourant les dispositions de la constitution de Cadix, il établit que cet acte ne fonde pas une monarchie tempérée, mais un gouvernement populaire dont le chef n'a rien qui rappelle la dignité et la puissance d'un roi. Il énumère les actes outrageans et les paroles injurieuses pour la majesté royale qui ont accompagné la publication de cet acte, et défère à l'indignation publique les offenses et les calomnies qui ont accueilli le retour du monarque sur le territoire espagnol.

« Je n'ai pu, » continue le roi, qu'il faut laisser parler lui-même, parce qu'ici tout est grave et sacramentel, « je n'ai pu être consolé que par les « témoignages d'amour de mes fidèles sujets, qui « soupiraient après mon arrivée, dans l'espoir « que ma présence mettrait fin aux maux et à « l'oppression sous lesquels gémissaient ceux qui « conservaient le souvenir de ma personne et dé« siraient le vrai bonheur de la patrie. Je vous « promets et je jure à vous, vrais et loyaux Espa« gnols, qu'en même temps que je compatis aux « maux que vous avez soufferts, vous ne serez

« point trompés dans vos espérances. Votre sou-
« verain veut l'être pour vous; il fait consister sa
« gloire à être souverain d'une nation héroïque
« qui, par des exploits immortels, a conquis l'ad-
« miration de toutes les autres et a conservé sa
« liberté et son honneur. Je déteste, j'abhorre le
« despotisme; il ne peut se concilier ni avec les
« lumières ni avec la civilisation des nations de
« l'Europe. Les rois ne furent jamais despotes en
« Espagne ; ni les lois ni la constitution de ce
« royaume n'ont jamais autorisé le despotisme,
« quoique par malheur on y ait vu quelquefois,
« comme partout, des abus de pouvoir qu'aucune
« constitution humaine ne pourra jamais empê-
« cher, parce qu'il y a des abus dans tout ce qui
« est humain; et s'il y en a eu en Espagne, ce n'est
« pas la faute de sa constitution, c'est celle des
« personnes et des circonstances.

« Cependant, pour prévenir ces abus autant
« que peut faire la prudence humaine, en conser-
« vant l'honneur de la royauté et ses droits (car
« elle en a qui lui appartiennent, comme aussi le
« peuple a les siens, qui sont également inviola-
« bles), je traiterai avec les députés de l'Espagne
« et des Indes, et dans des Cortès légitimement
« assemblées, composées des uns et des autres;
« aussitôt que j'aurai pu les réunir, après avoir

« rétabli l'ordre et les sages coutumes de la na-
« tion, établies de son consentement par les rois
« nos augustes prédécesseurs, on réglera solide-
« ment et légitimement tout ce qui pourra con-
« venir au bien de mes royaumes, afin que mes
« sujets vivent heureux et tranquilles sous la pro-
« tection réunie d'une seule religion et d'un seul
« souverain, seules bases du bonheur d'un roi et
« d'un royaume qui ont par excellence le titre
« de *catholiques*. On s'occupera ensuite des meil-
« leures mesures à prendre pour la réunion des
« Cortès, qui, j'espère, affermiront les fondemens
« de la prospérité de mes sujets de l'un et de l'au-
« tre hémisphère.

« La liberté, la sûreté individuelle, seront ga-
« ranties par des lois qui, en assurant l'ordre et
« la tranquillité publics, laisseront à tous mes
« sujets la jouissance d'une sage liberté, qui dis-
« tingue un gouvernement modéré d'un gouver-
« nement despotique. Tous auront la faculté de
« communiquer, par la voie de la presse, leurs
« idées et leurs pensées, en se renfermant dans
« les bornes que la saine raison prescrit à tous,
« afin que cette liberté ne dégénère pas en li-
« cence; car on ne doit pas raisonnablement souf-
« frir, dans tout gouvernement civilisé, que l'on
« manque au respect dû à la religion et au gou-

« vernement, ainsi qu'aux égards que les hommes
« se doivent entre eux.

« Pour éviter tout soupçon de dissipation dans
« les revenus de l'État, la trésorerie séparera les
« fonds destinés à ma personne et à ma famille de
« ceux qui seront assignés pour les dépenses de
« l'administration générale.

« Les bases que je viens de poser suffisent pour
« faire connaître mes royales intentions dans le
« gouvernement dont je vais me charger. Certes
« ce ne sont pas les intentions d'un despote ni
« d'un tyran, mais d'un roi et d'un père de ses
« sujets.

« D'après ces considérations, et de l'avis una-
« nime des personnes recommandables par leurs
« connaissances et par leur zèle, ayant égard aux
« représentations qui me sont parvenues des dif-
« férentes parties du royaume sur l'extrême ré-
« pugnance des Espagnols à accepter la constitu-
« tion décrétée par les Cortès générales et extra-
« ordinaires, ainsi que les autres institutions
« politiques nouvellement introduites; voulant
« éviter les malheurs que ces institutions ont déjà
« produits, et qui ne pourraient qu'augmenter si
« je sanctionnais par mon serment cette constitu-
« tion; me conformant aux démonstrations géné-
« rales, et que je trouve justes et bien fondées, de

« la volonté de mes peuples, je déclare que mon
« intention royale est non seulement de ne point
« jurer ou accepter cette constitution ni aucun
« décret des Cortès générales et extraordinaires,
« et des ordinaires actuellement assemblées, et
« expressément les décrets qui attaquent les droits
« et prérogatives de ma souveraineté, établis par
« la constitution et les lois qui ont gouverné la
« nation pendant si long-temps, mais de déclarer
« cette constitution et ses effets nuls et de nul
« effet pour le présent et pour l'avenir; que mes
« sujets, de quelque rang et condition qu'ils soient,
« ne sont point tenus de les exécuter, et que tous
« ceux qui chercheraient à les soutenir en contre-
« disant mes royales intentions à cet égard soient
« regardés comme ayant attenté aux prérogatives
« de ma souveraineté et au bonheur de la nation.

« Je déclare coupable de lèse-majesté, et comme
« tel punissable de la peine de mort, quiconque
« osera, soit par le fait, soit par écrit, soit par pa-
« roles, exciter ou engager qui que ce soit à l'ob-
« servation ou exécution desdits décrets et con-
« stitution.

« Jusqu'à ce que l'ordre et ce qui existait avant
« l'introduction des nouveautés dans le royaume
« soit établi, et afin que l'administration de la jus-
« tice ne soit pas interrompue, ma volonté est que

« les tribunaux et les administrations continuent « leurs fonctions jusqu'à l'époque où, après avoir « entendu les Cortès que je convoquerai, le gou- « vernement du royaume soit établi d'une manière « stable.

« Le jour où ce décret sera publié et commu- « niqué au président des Cortès maintenant as- « semblées, ses sessions seront terminées; ses actes « et délibérations, qui se trouveront dans ses ar- « chives, seront recueillis par la personne chargée « de l'exécution de ce royal décret ; ils seront dé- « posés sous le scellé à l'hôtel-de-ville de Madrid. « Les livres composant la bibliothèque des Cortès « seront transportés à la bibliothèque royale. Je « déclare quiconque voudra s'opposer à ce décret, « de quelque manière qu'il le fasse, coupable de « lèse-majesté, et comme tel punissable de mort. « Tout procès intenté devant un des tribunaux du « royaume, et qui serait une infraction à la con- « stitution, cessera à dater de ce jour. Tous les dé- « tenus pour la même cause seront immédiatement « mis en liberté. Telle est ma volonté conforme au « bien et au bonheur de la nation! »

Tel fut l'acte du 4 mai 1814.

A l'époque où il parut il fut diversement jugé ; et on comprend aisément que, dans le pays agité pour lequel il était fait, il dut être une cause d'ir-

ritation et de soulèvement pour les partis opposés. Placé entre deux volontés absolues et contraires, entre deux prétentions exclusives et obstinées, qui devaient considérer comme refus tout ce qui n'était pas adhésion formelle et entière, celui qui cherchait la vérité et la justice entre les deux exagérations hostiles devait trouver de la colère et éprouver de la résistance chez toutes les deux. Le temps, ce grand régulateur de toutes choses, ce juge infaillible de toutes les actions, ce sage négociateur qui a seul le pouvoir de se faire écouter par la prévention et de dissiper l'aveuglement des partis et des intérêts, le temps seul devait faire reconnaître ce qu'il pouvait y avoir de fermeté prudente et conciliatrice dans cette double résolution; mais dans les secousses politiques et dans les orages populaires, qu'est-ce que le secours du temps, et où sont les partis qui consentent à l'accepter pour juge?

Ce n'est pas à lui, mais aux passions et à la force qu'en appelèrent les Cortès, aussitôt que les dispositions du roi leur furent connues. Loin de se dissoudre, elles déclarèrent qu'elles opposeraient au besoin une résistance matérielle à l'exécution d'un ordre dont elles ne reconnaissaient pas la légalité. La séance où l'on discuta la résolution à prendre fut une des plus orageuses et des

plus violentes dont l'existence passagère de cette assemblée ait laissé le souvenir. Un membre, le plus distingué de tous peut-être par son talent et par son énergie, s'abandonna à une fougue inaccoutumée que son patriotisme mûri par l'âge et éclairé par l'expérience a sans doute regrettée plus d'une fois depuis cette époque : il proposa de déclarer traîtres et de punir comme tels tous ceux qui aideraient le roi dans sa criminelle agression.

Vains efforts ! la résistance était une chimère. Le torrent grossissait en avançant, et il n'était plus alors de puissance capable de lutter contre lui. Après avoir publié le décret de Valence, le roi avait marché sur Madrid, et il avait trouvé partout sur son passage les populations insurgées, les pierres de la constitution renversées et brisées, le roi absolu proclamé. Partout les soldats envoyés par les Cortès pour comprimer l'élan du peuple s'étaient réunis à lui, et avaient confondu leurs acclamations avec les siennes. C'est au milieu de ce cortége, qui se renouvelait à chaque ville, à chaque village, que Ferdinand parcourut la distance qui sépare Valence de Madrid, et ce fut au milieu d'une population plus ardente et plus exaltée encore que, le 13 mai, il fit dans sa capitale une de ces entrées mémorables qui sembleraient devoir être la

garantie infaillible d'un long et paisible séjour. Un grand nombre de membres des Cortès échappèrent par la fuite à la proscription à laquelle ils s'étaient exposés. Ceux dont l'audacieuse fierté repoussa ce moyen de salut furent arrêtés et jetés dans les prisons.

Ainsi tomba cette œuvre imprudente et éphémère, née dans des temps de trouble et d'orage, préparée sans discernement, discutée sans liberté, fondée sur des opinions et des sentimens étrangers au pays, appliquée à un peuple pour lequel elle n'était pas faite, et qui ne pouvait survivre, telle qu'elle était, aux circonstances dans lesquelles elle avait été conçue.

Ferdinand rentra dans le palais de ses ancêtres. Il reprit sa couronne et son glaive sans qu'aucune condition, aucune réserve, aucune question d'avenir, eussent troublé l'éclat de son triomphe, altéré son orgueilleuse joie. Il se retrouva sur son trône seul et maître en présence de l'amour de son peuple, mais aussi en présence des engagemens qu'il avait contractés envers lui.

CHAPITRE VI.

Ferdinand avait repris sa puissance. Les Cortès avaient disparu; la constitution de Cadix n'existait plus que dans quelques souvenirs. A l'exception des ruines que la guerre étrangère avait accumulées, des haines que les dissentions civiles avaient produites et fomentées, et des promesses solennelles que le roi avait faites en détruisant l'œuvre informe créée par l'anarchie, il ne restait plus de traces de ce qui avait précédé son retour. Les mœurs, les usages, les rangs, la forme et la nature du gouvernement, tout avait repris son empire. La cour, les provinces, la magistrature, le peuple, tout était revenu à son ancienne place. L'Espagne de 1814 était redevenue l'Espagne de 1807. Nous l'avons vue belliqueuse, insurgée, révolutionnaire; voyons-la maintenant retournée à l'état de calme et de paix, rendue à ses antiques habitudes, soumise de nouveau et comme autrefois à la double domination du prince et du clergé. Nous rechercherons, après, ce que son roi, éclairé par le malheur et averti par l'expérience, aura fait pour la préserver de nouvelles

secousses, et pour se créer à lui-même des gages d'ordre et de durée, en lui donnant, ainsi qu'il s'y est engagé, des garanties de protection et de sécurité.

Une des causes les plus actives de ces mécontentemens populaires qui amènent les révolutions, est incontestablement l'existence et la suprématie d'un corps privilégié et puissant dont les prétentions blessent l'orgueil de ceux qui n'en font pas partie, et qui s'affranchissent de ces sacrifices onéreux auxquels les autres restent soumis.

Cette cause d'irritation n'existe point en Espagne, et c'est peut-être là que l'observateur trouverait l'explication du peu d'influence qu'ont eue dans l'esprit du peuple espagnol ces idées d'égalité qui sont presque toujours le premier mobile du bouleversement de nos sociétés modernes.

En Espagne, la noblesse proprement dite n'est point constituée comme une caste à part, comme une classe supérieure et privilégiée. C'est une distinction sans doute, mais une distinction purement conventionnelle et qui ne produit aucun effet matériel. Cette distinction est d'ailleurs commune à tant de familles qu'elle doit cesser d'être un motif de jalousie, parce qu'elle doit cesser aussi d'être un motif d'orgueil. Il est des provinces où toute la population a des prétentions à la noblesse,

où chaque cabane est décorée de son écusson, où chaque fermier conserve avec un soin religieux les vieux papiers qui constatent sa noble origine.

La seule classe qui se distingue réellement de la multitude et qui occupe dans l'État un rang spécial d'un ordre plus élevé, c'est la grandesse. Les grands d'Espagne forment la véritable, la seule aristocratie du pays; mais cette aristocratie, au point où elle est arrivée, n'est pas un sujet d'envie ou d'inquiétude, parce que nul n'y voit le signe d'un respect imposé ou un obstacle à son ambition personnelle.

Sans doute la grandesse rappelle des noms illustres, des actes éclatans, de grands services rendus, et, sous ce rapport, elle brille de quelque éclat, et se montre aux générations actuelles recommandée par de nobles souvenirs, et parée de quelques uns de ces titres qui forment les distinctions sociales; mais cette illustration toute morale n'est accompagnée d'aucun pouvoir, d'aucun privilége qui en découle et qui lui donne l'apparence d'une institution. Étrangère à toute action politique, à toute influence administrative, elle est isolée, réduite à l'individualité, et n'a pas même ce poids que donne une corporation à chacun de ses membres. Les emplois de cour, les fonctions d'une sorte de do-

mesticité ennoblie par le rang auguste de celui à qui elle appartient, sont l'unique sphère où se meut son ambition, le seul rôle auquel elle semble appelée sur le théâtre où elle figure. Ces emplois sont, il est vrai, une sorte de monopole héréditaire ; mais ce monopole n'est pas de ceux dont la multitude s'inquiète et s'effarouche.

Si de la cour vous passez dans les villes, si vous cherchez dans les provinces ces hommes qu'honorent ces noms fameux qui furent la gloire de leur pays, et dont l'histoire conserve avec respect le précieux souvenir, vous ne les trouverez point devenus puissans par ce grand patronage, par cette clientèle innombrable et reconnaissante qui, dans d'autres pays, accompagnent presque toujours un nom révéré et une immense fortune.

Les grands d'Espagne sont ignorés et quelquefois inconnus dans les lieux mêmes dont le sol leur appartient. Ils n'apprécient ni ne comprennent cette belle et utile existence d'un grand propriétaire qui vit au milieu de ceux qu'il nourrit, qu'il protége, qu'il aide de sa fortune et de son crédit, et qui retire en influence et en dévouement bien plus qu'il ne dépense en argent et en protection. Occupés de ménager la faveur du maître, ils passent dans la capitale ou dans les autres résidences du souverain une inutile vie, et ne signalent leur

opulence que par le nombre de leurs valets, seul luxe qui leur soit resté de la magnificence de leurs ancêtres.

Ce n'est pas tout encore, et la rigueur du devoir qui lui est imposé peut seule déterminer l'historien à dire sur ce point la vérité tout entière. La grandesse d'aujourd'hui ne peut plus être un objet d'envie.

Peu favorablement traités par la nature du côté des facultés intellectuelles, privés quelquefois des premiers bienfaits de l'éducation, les grands de nos jours ont éprouvé, même sous le rapport physique, une sorte de dégénération dont on est frappé. Leur taille n'acquiert pas la croissance ordinaire, et leur constitution est généralement débile et rachitique [1].

Ce vice originaire s'enracine et se développe de plus en plus par une cause facile à comprendre.

[1] Ce que je dis à regret sur l'état où se trouve aujourd'hui la caste des grands en Espagne, souffre sans doute d'honorables et complètes exceptions, et j'en citerais aisément que j'ai pu connaître et apprécier mieux que personne. Le tableau que je trace s'applique à un grand nombre, et, au reste, c'est un fait avoué par ceux mêmes qui sont le plus intéressés à le contredire.

J'étais un soir dans un des salons les plus brillans de Madrid. La maîtresse de la maison, femme spirituelle, vive,

Les grands ne s'allient qu'entre eux; les races ne se renouvellent pas, et la dégénération une fois commencée doit faire d'inévitables et rapides progrès.

L'existence de cette caste illustrée seulement par de grands souvenirs n'a donc rien qui fatigue et qui blesse, rien qui fasse ombrage à la susceptibilité des amours-propres, ou qui révolte les supériorités intellectuelles.

En Espagne, l'avantage de la naissance est celui

ardente à l'excès, discutait devant moi le projet qu'elle nous supposait de donner à l'Espagne une constitution *à la française*. Frappé de tout ce qu'il y avait d'animé et de piquant dans ses paroles, je me contentais de ces dénégations molles qui ne persuadent personne. Aussi l'argumentation devenait-elle à chaque instant plus vive. « Je voudrais bien « savoir, par exemple, me dit-elle, avec qui vous penseriez « à former une chambre des pairs? » Je murmurai le mot de *grandesse*. C'est là que j'étais attendu. « La grandesse! « s'écria-t-elle, la grandesse! Tenez, regardez mon mari, « voyez mon beau-père : bâtissez une chambre des pairs « avec ces matériaux-là, et vous aurez construit un solide « édifice. »

En jetant les yeux sur les figures que venait de me signaler cette brusque apostrophe, je ne pus me défendre de reconnaître la force de l'argument; mais jusque là je n'avais pas calculé tout ce qu'on peut faire de sacrifice au plaisir d'avoir raison.

qui a le moins d'influence sur la position sociale des individus. Quelque importance qu'on puisse y attacher, elle ne va jamais jusqu'au sacrifice d'une carrière, d'une fortune, d'un état. Ainsi, dans une même famille, on voit des hommes suivre la carrière des armes, d'autres se vouer à la magistrature, et d'autres enfin exploiter des branches de l'administration financière, sans que le guerrier imagine d'accuser l'employé du fisc de déroger à la noblesse de son extraction. Tous ceux dont l'existence est convenablement assurée par des fonctions publiques, par une fortune territoriale ou par l'exercice d'une profession honorable, marchent d'un pas semblable dans la société, et vivent sur le pied d'une égalité incontestée. C'est le pays où l'on connaît le moins cette classe moyenne placée entre la noblesse ou ce qu'on appelle la haute société, d'une part, et le peuple, de l'autre : classe naturellement inquiète et irritable, parce qu'elle est dans un état de frottement continuel, classe remuante qui s'agite avec une infatigable activité pour étendre, pour affranchir, pour élever l'insuffisant terrain qu'elle occupe.

La seule classe réellement distincte du reste de la population, et qui se sépare d'elle par une ligne de démarcation bien évidente, c'est le clergé. Là est la supériorité de fait, là

se trouvent l'influence et la domination réelle.

A la tête de cette masse riche et puissante on voit le corps des évêques, corps universellement considéré et généralement digne de la vénération dont on l'entoure. C'est une justice qu'il faut rendre aux monarques qui se sont succédés depuis un assez grand nombre d'années, que cette noble et sainte magistrature de l'épiscopat a été rarement confiée à des hommes qui ne s'en fussent pas montrés dignes. En Espagne, on a le bon esprit de comprendre que de telles fonctions, qu'une si haute influence, ne doivent être ni livrées à la faveur ni promises à la naissance, mais réservées au mérite véritable, à la science et aux plus hautes vertus. La plupart des évêques ne sont ni de grands seigneurs ni des courtisans; beaucoup sont choisis parmi ces hommes appartenant à la classe inférieure, et qui se sont fait distinguer par une grande piété, par une érudition profonde, ou par l'austérité de leurs mœurs et une ardente charité. Dans les temps ordinaires, le corps des évêques espagnols s'est montré souvent à la hauteur de sa mission, et a justifié ainsi la place élevée qui lui est assignée dans la hiérarchie sociale de ce pays et dans le respect des peuples.

Immédiatement au dessous d'eux, viennent les

dignitaires ecclésiastiques, dont la plupart, sans doute, sont aussi des hommes recommandables, mais dont le nombre exagéré outre mesure rend l'inutile existence onéreuse pour le peuple, car c'est entre leurs mains que passe la portion la plus considérable de la dîme, et ceux qui paient cet impôt comprennent bien que son poids n'est pas compensé par les avantages qu'il procure.

Si l'opulence ou au moins une heureuse aisance sont le partage du haut clergé et du clergé intermédiaire, il n'en est pas de même des rangs inférieurs et du clergé des campagnes. Sans doute il est parmi les chapelains de dignes prêtres qui savent ennoblir la situation précaire à laquelle leur état les condamne; mais beaucoup aussi soutiennent mal la difficile épreuve de leur indigence, et font mal respecter leur habit et leur caractère. Ce n'est pas là qu'il faut chercher de l'instruction et de la morale; ce n'est pas de là qu'il faut attendre l'exemple des vertus privées. Le sacerdoce est pour un grand nombre un métier ingrat et fâcheux auquel la nécessité seule les rattache; et dans les temps de trouble et d'anarchie on a vu combien était faible et impuissant le lien qui les retenait.

A côté du clergé séculier se trouve la population des couvens. D'innombrables corporations

religieuses semblent se partager le sol de l'Espagne. Quand on traverse ses villes, quand on parcourt ses campagnes, on est frappé du nombre des religieux qu'on rencontre, de la quantité d'édifices qui leur appartiennent ou qui leur sont consacrés ; et l'étranger qui n'a pas l'habitude de ce spectacle a quelque peine à comprendre, dans le siècle où nous sommes, cette stérile abondance d'hommes voués à l'inutilité.

Les couvens de moines dont l'Espagne est couverte se divisent en deux classes ; mais ces classes ne sont pas les ordres utiles et les ordres inutiles, les ordres laborieux et les ordres oisifs ; ce sont les congrégations richement dotées qui sont les *moines*, et les congrégations pauvres et mendiantes qui n'ont que le titre de *frères*. Les premières, enrichies par une superstition de plusieurs siècles, jouissent d'une étendue immense de terre qu'elles ne peuvent cultiver qu'imparfaitement, et qui, à moitié productive pour elles, est tout-à-fait stérile pour l'État. Les autres ne doivent qu'à la charité publique les moyens de vivre dans l'oisiveté et dans les vices que produit trop souvent sa fécondité déplorable.

Les congrégations d'hommes ne sont pas les seules qui vouent à la stérilité et à une mort anticipée une partie de la population espagnole. Les

couvens de femmes sont aussi nombreux que les maisons de moines, et le même esprit a présidé à leur institution.

Dans un pays où l'insuffisance de la population laisse une partie du sol sans culture, on ne conçoit pas l'aveuglement qui encourage, qui favorise ce qui tend à augmenter le mal au lieu d'y porter remède. Dans un royaume qui pourrait nourrir le *double* de ses habitans, la raison se révolte à l'aspect de plus de cent mille individus voués par serment à un célibat éternel.

Nous avons jeté un coup d'œil rapide sur les grands et sur le clergé. Il nous reste le peuple. C'est là, dans le peuple des campagnes surtout, le beau côté du pays que nous étudions. C'est là que sont, avec les préjugés qui ne viennent pas de lui, le courage, l'énergie, la noble fierté, qui constituent son caractère. C'est là qu'on voit la piété, trop souvent peut-être poussée jusqu'au fanatisme, mais aussi sincère qu'elle est ardente; cette inébranlable foi du serment qui fait braver tous les dangers, cette force de corps qui lutte contre toutes les fatigues, cette admirable sobriété avec laquelle toutes les privations deviennent faciles et légères.

C'est chez le peuple espagnol que se retrouve le patriotisme dans toute sa pureté. Sa haine pour

l'étranger lui est venue par la tradition de la haine de ses ancêtres pour les Maures, et a fait de son amour pour son pays une sorte de culte qui se confond avec sa religion et sa fidélité au prince.

Rien ne ressemble moins à l'homme du peuple en Espagne que celui des autres pays. Ailleurs, l'homme du peuple n'est presque jamais que l'homme du besoin et du travail; occupé chaque jour de pourvoir à son existence et à celle de sa famille, il est absorbé par ce soin unique, et ses pensées sortent rarement du cercle étroit dans lequel une impérieuse nécessité les comprime et les retient.

En Espagne, l'homme du peuple, le laboureur, le paysan ne se fait jamais des besoins de la vie une affaire qui l'occupe tout entier. Sobre et frugal, il a tellement réduit la somme de ses besoins, il s'est fait des privations une telle habitude, que la crainte de manquer du nécessaire ne trouble jamais son repos et n'altère jamais son humeur.

Rien n'étonne les étrangers qui visitent l'Espagne comme le langage simple, facile et souvent élevé des habitans des campagnes. Leur conversation n'est ni triviale ni grossière : ils raisonnent avec justesse, ils expriment avec noblesse des sentimens généreux. Souvent on les entend traiter des points de morale ou des questions d'un inté-

rêt étendu avec une sagacité qu'on ne devrait attendre que d'une éducation soignée. Ce qui domine tout cela, c'est un sentiment de fierté quelquefois dédaigneuse qui leur fait considérer l'offre d'un secours ou d'une gratification comme une injure [1], qui leur rend les conseils importuns, et

[1] Les exemples de cette susceptibilité outrée qui fait regarder une offre d'argent comme une injure, sont innombrables en Espagne, et tous ceux qui l'ont traversée peuvent en citer pour y avoir été ou témoins ou acteurs. Je me bornerai à en indiquer un.

En passant à Buytrago, je ne manquai pas de visiter la magnifique terre que possède près de cette ville M. le duc de l'Infantado et le célèbre troupeau de mérinos qui s'y trouve, et dont tous ceux qui s'occupent d'agriculture et de bestiaux ont entendu parler. Le régisseur me donna, pour me conduire partout où il y avait quelque chose à voir, un valet de ferme qui remplit sa commission avec beaucoup de politesse et d'intelligence. Au moment de partir, je me trouvai fort embarrassé. Je ne voulais pas blesser son amour-propre, mais je ne voulais être ni ingrat ni avare. J'examinai mon guide. Ses vêtemens annonçaient peu d'aisance. J'avais vu de nombreux enfans l'entourer, et ces enfans portaient la livrée du besoin. Enfin il ne s'agissait pas d'une aumône, mais d'une gratification pour un service, d'un prix pour un travail. Je pensai que ce prix pouvait être offert : ce fut l'avis unanime de ceux qui m'accompagnaient. Arrivé à la porte, je me retourne, et, le plus discrètement possible, je glisse une pièce d'or dans la main

qui explique aussi leur répugnance vive et profonde à accueillir toute position de changement dans ce qu'ils sont accoutumés à croire, à aimer et à respecter, et l'énergique indignation avec laquelle ils repoussent tout ce qui blesse leur croyance ou offense leur fidélité.

Tel est le paysan castillan dans toute la vérité de sa ressemblance; tel ont pu le voir et le juger tous ceux qui l'ont étudié avec quelque soin et quelque impartialité. Ce portrait s'applique aussi aux paysans des autres provinces, mais avec des modifications diverses. Ainsi on trouvera chez l'Aragonais une opiniâtreté plus intraitable, chez le Catalan, avec plus d'activité et d'aptitude, on remarque un caractère plus indomptable, une ténacité plus absolue, plus inexorable, un esprit et un cœur plus portés à la vengeance. L'habitant de la plupart des provinces qui nous touchent a pris ou conservé quelque chose de notre vivacité et de notre humeur, qu'on demanderait vainement aux provinces du midi, tandis que le Gali-

de mon guide. Il était humblement courbé pour me saluer; mais à ce mouvement il se releva fièrement, retira sa main avec précipitation, et me dit avec l'accent d'une colère comprimée : « Monsieur, nous n'avons besoin des secours de « personne. Notre maître est un puissant seigneur qui ne « laisse ses gens manquer de rien. »

cien au contraire se montre plus grossier, moins industrieux, plus propre aux travaux qui n'exigent que de la force et de la patience.

Si l'on passe des provinces du centre à la partie méridionale, on retrouve encore après des siècles écoulés de vieilles traditions de cruauté, des traces de barbarie qui rappellent les longues et sanglantes guerres dans lesquelles les Maures ont enfin succombé. Il semble que les mœurs et les caractères de ces temps de désordre et de férocité se sont conservés dans ces générations passagères comme les immobiles monumens qui en perpétuent le souvenir.

Voilà, en ce qui touche la population, les classes diverses dont elle se compose, les rapports et les points de contact qu'elles ont entre elles, l'Espagne telle qu'elle était en 1808 et telle qu'elle redevint en 1814, ou plutôt qu'elle parut redevenir, car, à moins d'un de ces aveuglemens que la Providence inflige comme leçon ou comme châtiment, il n'était pas possible de croire que le souvenir des six ans écoulés se fût dissipé comme un attroupement que la force dissout, et qu'il ne restât dans cette terre si profondément remuée aucun germe de discorde, de fermentation qui, avec le temps, ne dût se développer de nouveau pour la remuer et la troubler encore.

Il reste à donner un aperçu rapide de son gouvernement, de son administration intérieure et de la législation qui le régit.

Son gouvernement est facile à définir. Le roi exerce une autorité absolue et sans limites. Aucune entrave ne l'inquiète ; aucun contrepoids ne le gêne ; c'est en Espagne qu'on peut dire avec vérité : *Si veut le roi, si veut la loi ;* l'arbitraire y règne avec toutes ses facilités funestes et ses innombrables dangers. Vainement ceux des partisans d'un système périlleux, qui sentent tout ce que ce mot d'*arbitraire* contient d'alarmes, excite de répugnance, éveille d'irritation, cherchent à en repousser l'application au trône d'Espagne et parlent de Cortès, de priviléges des provinces, de conseils dont le roi est entouré. Rien de tout cela n'est sérieux ; rien de tout cela ne modifie la puissance royale ni ne la soumet à aucune règle, à aucun contrôle, à aucune remontrance. Il faut le reconnaître franchement : la monarchie espagnole, telle qu'elle est constituée par le fait, est pleinement une monarchie absolue.

Tel n'était pas sans doute l'esprit de ses vieilles institutions ; et si elles eussent encore été en vigueur, le trône d'une part et le peuple de l'autre, auraient trouvé en elles des appuis et des

barrières ; mais sans avoir été formellement abrogée, l'ancienne constitution a disparu. On en parle toujours avec un respect profond; on l'invoque, on l'appelle en témoignage ; mais elle n'est ni exécutée ni même reproduite à la mémoire des générations vivantes. C'est une de ces ombres qu'on n'essaie point de saisir ; c'est une tradition vague qu'on laisse volontiers derrière le nuage qui la voile.

Les Cortès générales ne sont jamais assemblées; à peine sait-on, ou au moins à peine dit-on, comment elles se forment, quelles provinces y concourent, et dans quelle proportion. Il règne sur tout cela une obscurité, une incertitude qu'on traite comme ces articles de foi qu'il n'y a pas lieu de soumettre à la recherche ou à la controverse. Les provinces basques et la Navarre sont les seules qui aient conservé quelques priviléges, comme l'intervention de leurs mandataires dans la répartition de l'impôt et dans la confection de leurs lois.

Ce n'est donc pas là que se trouverait un obstacle quelconque à l'invasion du pouvoir absolu.

Le roi est, il est vrai, entouré de conseils nombreux dont les attributions sont importantes.

Le conseil d'État s'offre le premier; mais c'est

un conseil purement consultatif, dont les membres sont révocables et dont les avis n'ont rien d'obligatoire.

Après lui, vient le conseil de Castille; c'est un corps antique et respecté dont on ne peut nier l'importance et l'autorité, présidé par un des premiers personnages de l'État, revêtu à la fois des plus hautes fonctions judiciaires et de fonctions qu'on désigne sous le nom de *gubernatives*, appelé à proposer au roi des candidats pour les dignités ecclésiastiques et pour les emplois judiciaires; il occupe une place éminente dans l'État, et son influence n'est pas de celles qui peuvent être dédaignées. Si dans une affaire grave et d'un haut intérêt, le conseil de Castille voulait prendre et soutenir un parti contraire à celui qu'aurait adopté la cour, son autorité pourrait sans doute inquiéter et balancer même le pouvoir, ou les prétentions de la couronne; mais cette opposition hostile qui *pourrait* se manifester une fois dans une circonstance spéciale, ne serait jamais de nature à se généraliser et à faire d'un conseil placé près du roi et sous son autorité un obstacle permanent, une gêne habituelle pour l'exercice de cette autorité qu'il est accoutumé à seconder et à faire respecter.

Il en est de même des autres conseils qui con-

courent avec celui de Castille, et chacun dans sa sphère particulière, à la direction des affaires de l'État et à son administration intérieure. Le conseil des Indes, celui des finances, celui des ordres, le conseil supérieur de la guerre et de la marine, tous composés des hommes les plus capables et les plus instruits dans la catégorie à laquelle ils appartiennent, peuvent fournir à la couronne d'utiles lumières; ils peuvent à la fois éclairer sa route et montrer au public la fausse voie dans laquelle elle s'obstinerait. Ils peuvent retarder les actes injustes et arbitraires, les entraver par des formalités; fatiguer, par des lenteurs d'instruction, par des difficultés d'exécution, ceux qui voudraient abuser de l'autorité du prince; mais là se borne leur action : elle a la puissance d'un embarras; elle ne saurait avoir celle d'un obstacle. Utile aux bons rois qu'elle avertit de leurs devoirs, au peuple qu'elle éclaire sur ses droits, elle peut être importune aux despotes, quand ceux qui l'exercent ont le rare courage d'essayer la résistance; mais elle ne peut être une garantie contre les excès du despotisme qui a déjà la force et à qui il suffit de la volonté.

Les corps divers qui constituaient le gouvernement et la haute magistrature judiciaire de l'Espagne en 1808, furent relevés en 1814; mais ils

n'étaient pas les seuls dont l'Espagne reconnût et ressentît l'autorité : à côté d'eux ou au dessus d'eux, s'en trouvait un autre dont le nom inspire une sorte d'effroi; un autre qui concentrait en lui seul tous les degrés de la puissance humaine, où se trouvaient réunis à la fois l'œil qui découvre, le bras qui saisit, la bouche qui condamne et le glaive qui frappe.

Placé en dehors du gouvernement, non pour servir les intérêts populaires, mais pour d'autres intérêts; agissant sous une autre influence, reconnaissant un autre maître que le roi, ce corps, que la philosophie des temps modernes a voué dès long-temps à la haine des générations, détruit et renversé par la révolution de 1808, eut encore la force de réunir ses débris épars, et de les replacer sur ceux de la révolution vaincue.

L'Inquisition reparut donc, non avec ses torches, mais avec son bandeau; non pour faire couler le sang hérétique, mais pour arrêter la circulation des pensées, pour faire rétrograder la civilisation, pour soumettre à une censure prévenue et souvent ignorante, et pour frapper d'interdiction les œuvres de l'esprit et les productions de la science. Impuissante à comprimer la calomnie dont les venins coulent et se glissent inaperçus, à atteindre et à détruire ces libelles injurieux, ces pamphlets

désorganisateurs, la honte de toutes les littératures, dont l'intérêt des passions et l'habileté des partis savent toujours protéger le libre passage, elle saisissait et livrait aux flammes les ouvrages des hommes célèbres qui n'étaient défendus contre elle que par l'admiration des hommes.

L'Inquisition en Espagne ne pouvait plus être en 1814 qu'une commission de censure, un tribunal de police institué contre les progrès de l'instruction et les dangers de la pensée; mais restreinte même dans ses obscures limites, la résurrection d'un corps fameux par tant de sang répandu au nom d'un fanatisme impitoyable, semblait un démenti donné à la raison humaine.

Après avoir ainsi passé en revue toutes les différentes branches de l'autorité centrale, tous les pouvoirs qui entouraient le trône et dont l'action s'étendait sur la monarchie entière, il nous reste peu de chose à dire sur l'administration des provinces et sur celle de la justice.

Les provinces sont gouvernées, les unes par des vice-rois [1], les autres par des capitaines-généraux. Ces lieutenans du roi réunissent sur leur tête toute l'autorité militaire, toute l'autorité ad-

[1] La Navarre seule est aujourd'hui gouvernée par un vice-roi.

ministrative et même la haute surveillance du pouvoir judiciaire. Dans les provinces d'outre-mer surtout, où l'éloignement de la métropole qui les place à l'abri d'une incommode surveillance leur donne une puissance presque égale à l'autorité souveraine, ils déploient un grand appareil de puissance et une magnificence toute royale.

Les provinces sont divisées en districts; les districts en arrondissemens, les arrondissemens en communes. Les commandans des districts, les administrateurs d'arrondissemens sont sous les ordres des vice-rois ou des capitaines-généraux. Les communes sont régies aussi sous leur autorité par des municipalités dont les membres sont élus par les habitans dans quelques localités, et dont, dans un grand nombre d'autres, les fonctions sont héréditaires.

La perception des impôts est confiée à des intendans.

La justice est rendue au premier degré par des alcades dont la nomination appartient au roi.

Les jugemens des alcades n'ont pas par eux-mêmes la force exécutoire; ils doivent être confirmés par les tribunaux supérieurs.

Enfin le clergé et l'armée ne sont pas soumis à la magistrature commune; ils ont leurs tri-

bunaux particuliers et leur juridiction spéciale.

Telle était l'Espagne rentrée en 1814 sous la domination de Ferdinand. Appauvri par les sacrifices que lui avait imposés une longue guerre, dépouillé des ressources qu'auraient pu lui procurer l'agriculture et l'industrie, privé des trésors à l'aide desquels il se passait de tout le reste, par la révolte de ses colonies, qui avait pris le caractère le plus grave et le plus alarmant; presque étranger au commerce extérieur, dépourvu à l'intérieur de tout moyen de communication, regorgeant dans quelques unes de ses parties de l'excédant de ses produits agricoles, tandis que l'habitant, dans d'autres, était forcé d'acheter du blé chez l'étranger; riche d'établissemens utiles en eux-mêmes, mais dont une direction fausse, mal entendue et négligente détruisait tous les avantages, renfermant dans son sein des germes de mécontentement et des semences de division et de haine, ce malheureux royaume semblait inévitablement destiné à des troubles nouveaux et à de nouveaux désastres.

Toutefois, riche de son sol, de son soleil, de son étendue; digne d'être heureuse et puissante par le caractère énergique et généreux de ses habitans; si disposée à respecter, à chérir et à suivre ceux que la Providence a placés à sa tête;

facile pour eux à conduire dans les voies de la prospérité et de la gloire nationale, l'Espagne, profitant de l'expérience qu'elle avait acquise, pouvait aussi en peu d'années réparer tout ce qu'elle avait souffert, développer les richesses naturelles dont le ciel l'a dotée, établir chez elle l'ordre, la paix, le crédit et l'industrie, et prendre enfin parmi les nations civilisées le rang qu'elle occupait déjà parmi les peuples énergiques et guerriers.

Ces deux avenirs lui appartenaient. Nous verrons lequel des deux s'est réalisé pour elle.

CHAPITRE VII.

Ferdinand, parcourant la distance qui sépare Valençay des Pyrénées; Ferdinand, arrivant à Valence au travers des populations accourues pour le recevoir, avait pu flotter incertain entre deux résolutions contraires, entre l'adoption de cette constitution, sous l'influence de laquelle la délivrance du pays avait été consommée, et le rejet de cet acte né de l'anarchie, et par lequel on pouvait considérer la majesté royale comme méconnue et avilie. Là, le doute était possible, l'embarras était réel, et aucun homme impartial ne peut le blâmer, d'une part, d'avoir balancé; de l'autre, d'avoir pris le parti que semblait commander le vœu de la saine partie de la population et la dignité de la couronne.

Ferdinand, quittant Valence pour se rendre à Madrid, entrant dans sa capitale au milieu des honneurs du triomphe et des joies de la restauration; Ferdinand, remontant les degrés du trône et reprenant sa place si long-temps déserte, ne pouvait plus éprouver ni incertitude ni embarras; il n'avait plus ni choix à faire ni détermination à

peser ; il n'avait qu'un engagement à remplir, une promesse à exécuter, c'est-à-dire qu'il ne lui restait plus à faire que la chose qui, pour un homme et surtout pour un roi, admet le moins la possibilité du doute et le besoin de la réflexion.

Il avait dit dans son décret du 4 mai : « *Je* « *traiterai avec les députés de l'Espagne et des* « *Indes, et dans des Cortès légitimement assem-* « *blées, composées des uns et des autres... On ré-* « *glera solidement et légitimement tout ce qui* « *pourra convenir au bien de nos royaumes... On* « *s'occupera ensuite des meilleures mesures à* « *prendre pour la réunion des Cortès.* »

Il avait dit encore : « *La liberté, la sûreté in-* « *dividuelle, seront garanties* PAR DES LOIS qui « laisseront à tous mes sujets *la jouissance d'une* « *sage liberté qui distingue un gouvernement mo-* « *déré d'un gouvernement despotique. Tous au-* « *ront la faculté de communiquer, par la voie de* « *la presse, leurs idées et leurs opinions*, en se « renfermant dans les bornes que la saine raison « prescrit à tous. »

Enfin, il avait dit : « La trésorerie séparera les « fonds destinés à ma personne et à ma famille de « ceux qui seront assignés pour les dépenses de « l'administration générale. »

Telles étaient, le roi le déclarait expressément,

ses *royales intentions* dans le gouvernement dont il allait se charger, et il faisait remarquer, avec justice et vérité, que ce n'étaient pas là les intentions d'un despote ou d'un tyran, mais celles d'un roi et d'un père de ses sujets.

Ainsi s'exprimait Ferdinand dans l'acte même qui flétrissait la constitution de Cadix, qui en proclamait la nullité, qui anéantissait, en vertu d'un pouvoir sans limites, tout ce qui avait été fait par les auteurs de cette constitution ou en exécution de ses dispositions, et qui punissait de *mort* quiconque, par des écrits ou des paroles, exciterait quelqu'un à l'observer ou à l'exécuter. Par cet acte, il rétablissait les anciens tribunaux et les anciennes administrations; mais il déclarait que ce rétablissement n'était que provisoire, qu'il n'était ordonné que pour éviter l'interruption du cours de la justice et seulement «*jusqu'à l'époque où,* « *après avoir entendu les Cortès qu'il convoque*- « *rait, le gouvernement du royaume serait établi* « *d'une manière stable.* »

Jamais, sans doute, déclaration ne fut plus formelle et plus explicite. Jamais promesse ne fut conçue en termes plus positifs; jamais nation ne reçut de son prince un engagement plus authentique et dans des circonstances plus graves et plus solennelles.

Qu'est devenu cet engagement? Qu'a-t-il été fait pour le remplir? Quelles sont les lois qui ont été publiées? Quelles garanties ont été données à la liberté et à la sûreté individuelles? Où sont les franchises accordées à la presse? De quelle nature sont les mesures prises pour mettre la fortune publique non seulement à l'abri de l'infidélité, mais même à l'abri du soupçon? Quand les Cortès ont-elles été convoquées pour délibérer sur tous ces actes et pour concourir avec le monarque à donner à l'Espagne un gouvernement établi et une législation régulière?

Rien de tout cela n'a été fait; rien n'a été tenté. Tout ce qui existait six ans auparavant a été rétabli avec les abus constatés par l'expérience, avec les vices reconnus, avec les dangers proclamés et rétablis *non provisoirement* pour éviter une interruption fâcheuse, mais définitivement, absolument, comme chose stable et à toujours, comme institution, comme élément de la constitution de l'État.

Et quel obstacle imprévu, immense, insurmontable, s'est présenté pour arrêter l'exécution de ces promesses solennelles? Quelles précautions ont été prises, quelles déclarations ont été faites à la face du monde pour constater l'impuissance absolue où a été le roi d'accomplir ses engage-

mens, pour échapper au reproche de les avoir trahis, à l'intolérable soupçon d'avoir trompé son pays, et au moment même où il l'entourait des témoignages de sa confiance et de son amour?

Vainement demandera-t-on à l'histoire une réponse à ces questions nombreuses et pressantes: elle n'en aura aucune à faire. Ce qui avait été promis n'a été ni fait ni tenté : voilà tout ce qu'elle pourra répondre. Elle ajoutera, sans doute, non pour justifier un tel manque de foi, mais pour l'expliquer, pour le faire comprendre, que le roi acquit chaque jour la preuve que les innovations projetées étaient repoussées par la nation, que l'immense majorité de ses sujets désirait le rétablissement et le maintien pur et simple du régime détruit en 1808, et verrait avec chagrin de nouveaux essais menacer la sûreté du trône et ébranler la paix publique; que cette conviction, une fois entrée dans l'esprit du roi, a dû l'emporter sur toute autre considération et déterminer sa conduite.

Voilà tout ce qu'on pourra dire pour décharger une mémoire royale de l'accusation qui ne manquera pas de peser sur elle. Je crois à la vérité de cette explication, et j'y crois parce que je suis dans l'impossibilité d'en donner une autre. Je crois que les courtisans dont le roi fut entouré dès son arrivée, les amis de son autorité, parvinrent à lui per-

suader que la réunion des Cortès et la rédaction en lois des principes qu'il avait émis dans son décret de Valence, deviendraient inévitablement de nouvelles causes de trouble; que le peuple verrait avec répugnance ces assemblées tumultueuses qui lui rappelleraient une révolution qu'il détestait, et bénirait la sagesse du roi qui lui rendrait le repos et le bonheur dont il jouissait avant les désastres par lesquels l'Espagne avait été désolée.

J'admets la franchise et le désintéressement de ceux qui donnèrent cet avis au roi d'Espagne; j'admets encore que cet avis fût juste, et que l'assertion sur laquelle il reposait fût exacte, et je vais plus loin. Je dirai que, d'après la connaissance que j'ai de la répugnance du peuple espagnol pour les innovations et de son culte pour les traditions de ses pères, d'après les sentimens qu'il manifesta en 1808 et en 1814, d'après ce que j'ai vu en 1823 et ce qui s'est passé depuis, je suis tout-à-fait porté à croire, en effet, que ses dispositions étaient à peu près telles qu'on les représentait.

Mais cette persuasion que j'avoue ne justifie point à mes yeux la violation ou l'oubli des promesses de Valence. Sans doute, le roi devait tout faire pour le bonheur de son peuple, et il était naturel qu'il consultât, pour arriver à ce résultat, les habitudes, les affections, les désirs de ceux

qu'il voulait satisfaire; mais rien n'était plus facile que de concilier ces deux obligations et de dégager sa parole royale, en accomplissant les vœux de la nation, après s'être assuré de leur réalité.

C'est avec le concours des Cortès que devaient être faites les lois qui, selon les paroles du roi, établiraient le gouvernement du pays d'une manière stable. Les Cortès devaient être élues par le peuple. S'il était vrai, comme on l'assurait, que le peuple crût son bonheur attaché au maintien rigoureux de toutes choses telles qu'elles étaient établies avant l'année 1808, qu'il ne voulût pas même que le système du gouvernement qui lui convenait trouvât des garanties de durée dans des lois écrites et formelles, mais dans la volonté essentiellement variable du monarque, le choix de ses mandataires eût été fait dans cet esprit. Les délégués de la nation réunis dans une assemblée régulière, convoqués sous l'autorité du prince, auraient déclaré que la volonté royale devait être la loi unique, que le peuple s'en remettait du soin de son avenir à la sagesse de ses rois, et déclinait toute participation aux actes de souveraineté. Si une pareille déclaration eût été faite par les Cortès, le roi était bien incontestablement dégagé de ses obligations, et il pouvait, avec une sécurité entière, exercer *un pouvoir absolu* ainsi conféré ou

reconnu par ceux qui avaient intérêt et pouvoir de le contester ou de le circonscrire. Il y avait, dans le premier cas, avantage réel à faire ce qui avait été promis, et il n'y avait aucun motif de manquer aux engagemens contractés. Mais, en raisonnant dans l'hypothèse que j'ai adoptée, si le peuple, usant de la concession royale, avait voulu, même en maintenant un ordre de choses auquel se liaient ses souvenirs, son histoire et ses affections, lui donner une forme légale et régulière, une consistance réelle, le placer dans l'intérêt de la royauté, comme dans son propre intérêt, hors de l'atteinte des partis et hors des inconvéniens de l'arbitraire, il eût aussi donné cette mission à ses délégués. A-t-on dû, a-t-on pu lui enlever ce beau droit, après le lui avoir garanti?

Supposons enfin (et cette supposition n'a certes rien qui puisse étonner) que, tout en conservant pour la couronne son antique et religieux dévouement, le peuple, frappé encore du souvenir des fautes commises sous le dernier règne, du despotisme et des dilapidations du favori, eût reconnu pour la gloire de l'Espagne comme pour le bien-être de ses habitans la nécessité d'arrêter quelques abus, de pourvoir à quelques besoins, d'établir quelques barrières, de créer quelques ressources à la place de celles que les troubles

des colonies faisaient évanouir, il avait dû avoir non seulement le juste désir et la légitime espérance, mais la *certitude entière* qu'il serait appelé à l'honneur de concerter avec son roi ces heureuses mesures, d'examiner avec lui, et pour l'avantage commun, ce que le pays pouvait pour le trône, ce que le trône pouvait pour le pays. A-t-on pu lui retirer cette grande concession après la lui avoir faite? A-t-il été bon et sage de lui donner le droit de se dire : *Un roi peut donc manquer à sa parole!* Et n'a-t-on pas réfléchi que la foi du peuple dans la parole des rois est peut-être la première condition de son affection et de son respect pour eux ?

Plus on s'appesantit sur cette époque mémorable de l'histoire que nous parcourons, plus on demeure frappé de la gravité de la faute que les conseillers de Ferdinand lui firent commettre. Compter pour rien les six années écoulées, considérer comme avortées, comme éteintes et étouffées les doctrines dont la presse et la tribune avaient nourri le peuple pendant six ans; ne rien essayer pour remplacer tant de prospérités promises, tant de liberté mise en pratique; agir ainsi après avoir proclamé sa royale volonté d'agir autrement, et se flatter de gouverner sans trouble, sans secousse, c'est-à-dire d'obtenir le sacrifice

de toutes les théories, de toutes les ambitions, de toutes les répugnances, c'était se livrer à l'illusion la plus funeste en même temps que la moins justifiée.

Faire aux circonstances, à l'époque, à la nécessité, des concessions justes et sages, dont on peut mesurer l'étendue précisément parce qu'on les fait au moment opportun, et qu'on les fait librement et volontairement, en vertu d'un pouvoir que cet acte même constate et consolide; profiter habilement des dispositions qu'une restauration inespérée a fait naître pour opposer aux souvenirs de la révolution faite au nom du peuple, les vœux du peuple régulièrement exprimés, et ôter ainsi tout prétexte honorable aux regrets mécontens et aux ambitions déçues; faire, sans danger d'être entraîné trop loin, quelque chose d'utile et de bon pour une nation qui vient de se signaler par son héroïsme; donner un haut témoignage de confiance à ceux qui vous ont donné tant de témoignages de dévouement et de fidélité; acquérir enfin le droit de leur dire un jour, s'ils s'égaraient : *Croyez-en celui qui ne vous a jamais trompés :* voilà quel était le rôle réservé au prisonnier de Valençay rendu au trône d'Espagne. C'était le seul que des amis sincères et éclairés pussent l'engager à choisir, et l'avenir en eût montré la sagesse.

Au lieu de suivre cette ligne, que fit-on, et dans quelle carrière imprudente et dangereuse de funestes conseils le firent-ils entrer? Parcourons rapidement l'intervalle qui sépare 1814 de 1820, c'est-à-dire la restauration, de la révolution nouvelle : nous verrons où conduit une première faute, nous jugerons combien il est difficile de s'arrêter sur la route glissante qu'elle a ouverte, et de combien de malheurs elle peut être la source.

Parmi les réformes introduites par le gouvernement de Joseph, et après lui par celui des Cortès, il en était sans doute d'injustes, de spoliatrices, de contraires à l'ordre rétabli, et qu'il fallait considérer comme non avenues; mais il en était d'autres qu'un gouvernement habile devait se tenir trop heureux de trouver existantes, et devait maintenir ou modifier avec mesure et circonspection. C'était pour lui la plus heureuse occasion de détruire d'anciens abus difficiles à arracher quand ils subsistent avec leur vieille racine, mais qu'on peut se dispenser de replanter après une secousse qui les a renversés.

Le roi ne songea point à profiter de cet avantage; il n'eut pas l'idée de faire un choix. Il ne considéra pas la nature des actes, mais leur origine; le bien et le mal, la réforme salutaire et la

mesure désastreuse, tout fut compris dans une proscription générale.

L'État, appauvri par une longue guerre, trouvait dans les propriétés des communautés religieuses d'utiles ressources, sans être obligé de grever le peuple d'onéreux impôts. Jamais il ne s'était présenté un moment aussi favorable pour limiter et régulariser ces possessions exagérées tombées en main-morte au grand préjudice de la propriété commune. Comment, au sein d'un pays où la population déjà si insuffisante se trouvait réduite, par une guerre d'extermination, dans une effrayante disproportion avec les besoins de l'agriculture, ne profita-t-on pas d'une circonstance qui, en respectant ce qui existait encore, promit de restreindre de fâcheux encouragemens donnés à l'oisiveté et au célibat?

Déjà sous le règne de Charles IV, sous la domination du favori, où certes les intérêts du pays n'étaient pas l'objet d'une profonde étude, on avait compris la nécessité de pourvoir à ce dangereux abus, et en 1804 une bulle du pape avait autorisé des mesures d'examen et de réformation. Quel inconvénient pouvait-il y avoir à donner suite à cette grande entreprise qui eût été approuvée par les uns à cause de son utilité et de l'avantage que devait en retirer la nation, et supportée

sans murmure par les autres par respect pour le pouvoir sacré qui l'avait autorisée?

On ne s'enquit de rien de tout cela. Tous les couvens se repeuplèrent d'anciens et de nouveaux moines; tous leurs biens leur furent rendus sans réserve : ils promirent, à la vérité, d'aider le gouvernement par quelques subsides; mais aucune garantie ne fut exigée pour l'accomplissement de cette promesse, qui ne tarda pas à être oubliée ou méconnue. Aucune mesure restrictive ne fut prise pour l'avenir. On ne se borna pas là : on augmenta au lieu de réduire. Les jésuites avaient été bannis sous Charles III, et l'on sait quels efforts il lui avait fallu pour accomplir cette œuvre de sa prudence et de sa politique. Ferdinand VII, de retour de Valençay, leur rouvrit les portes de l'Espagne, et favorisa de tout son pouvoir leur rétablissement.

Continuons :

Après six ans de divisions intestines, inévitable résultat d'une guerre sans chef, d'une usurpation tentée et repoussée, de l'absence du souverain légitime, de la nécessité où s'est trouvé un grand peuple de se défendre et de se gouverner lui-même ; après de longs désordres couverts et ennoblis par une gloire immense ; après la miraculeuse restauration d'un trône abandonné, le premier

besoin, c'était la paix intérieure; les premiers mots du souverain en rentrant dans son palais devaient être *oubli* et *amnistie*.

Ainsi l'avait compris Louis XVIII revenant aussi dans sa patrie après quinze années d'exil; et la Charte *promise* à Saint-Ouen et *donnée* à Paris avait hautement et solennellement consacré ce principe salutaire, le *seul* avec lequel les restaurations soient possibles.

Ferdinand VII parla aussi d'*amnistie;* mais ce nom, comparé avec l'acte auquel il était appliqué, dut lui donner aux yeux de tous l'impardonnable couleur de la dérision.

Dix mille Espagnols avaient eu le malheur de s'attacher au parti français, et avaient, lors de sa retraite, suivi l'armée française pour échapper à la violente réaction qui menaçait leur vie; ils furent bannis, et leurs biens séquestrés, c'est-à-dire qu'ils furent condamnés à aller périr de faim et de besoin sur une terre étrangère.

Les membres de la régence, ceux des Cortès, tous les ministres, tous les individus qui avaient coopéré à la rédaction de la constitution ou qui s'en étaient montrés les zélés partisans, furent traduits devant des *commissions* pour y être jugés sans aucune forme légale.

Le nombre des condamnations fut considérable:

les présides, la détention dans les citadelles, l'exil, telles étaient les peines prononcées; et le roi, dont, sans doute, le cœur était fermé à la pitié par le langage de ceux dont il était entouré, le roi oubliait, dans ces occasions où il devait être si doux de s'en ressouvenir, que le droit de grâce était le plus bel attribut de la puissance souveraine.

Si encore cette rigueur impolitique et cruelle eût été courte et passagère comme une transition, si elle avait pu s'expliquer par l'effervescence d'un moment de triomphe, par le besoin présumé de frapper vivement les esprits par quelques exemples, on pourrait la considérer comme un de ces accidens sinistres inséparables de nos grandes secousses : mais le principal caractère de ces actes fut la lenteur et la froide persévérance avec lesquelles ils furent consommés. Le roi était déjà rentré depuis deux ans dans la plénitude de sa puissance, et les cachots étaient encore encombrés, et de longues listes de proscription apparaissaient encore par intervalle comme pour entretenir ou réveiller la terreur des familles.

Il faut le dire toutefois, et c'est un repos dont le cœur a besoin après la fatigue de ces tristes détails, le sang des hommes ne coula pas au moins sur l'échafaud. Les arrêts de mort ne frappèrent que des absens. Un seul homme, un homme

du peuple, connu par l'exaltation qu'il avait manifestée dans les tribunes publiques des Cortès, fut atteint d'une condamnation capitale et conduit jusqu'au lieu du supplice. L'intervention de l'ambassadeur d'Angleterre arrêta le glaive prêt à tomber; et, à la place de la mort, dont il avait déjà subi les angoisses, il fut puni par les présides.

Pendant que la terreur régnait ainsi à Madrid et dans les principales villes du royaume, la presse, toujours violente et passionnée, avait passé d'un excès à l'autre. Après avoir, pendant trois ans, sous la bannière de la licence, prêché l'anarchie et le désordre, elle invoquait, sous la protection de l'autorité royale, le despotisme et ses fureurs, et demandait chaque jour de nouvelles victimes.

A l'aspect de tant de fautes commises, de tant d'actes où l'imprudence le dispute à la cruauté, on se demande à quel fatal génie le sort de l'Espagne était livré, et on recherche les noms de ceux qui poussaient leur maître dans une si périlleuse voie. La pensée se porte naturellement sur les membres du gouvernement, et on est disposé à demander aux ministres un compte sévère de leurs conseils et de leurs actes. Toutefois, quand on lit leurs noms et quand on jette les yeux sur ce qu'ils ont eu à souffrir eux-mêmes, on comprend

que ce n'est pas là qu'était le mal, et qu'il faut le chercher ailleurs. En effet, qu'ils fussent modérés ou violens, qu'on les connût disposés à une conciliation ou ennemis jurés de toute transaction, les ministres de ces temps de colère et d'aveuglement succombaient un peu plus tôt ou un peu plus tard à une influence plus puissante que leur autorité, et leur chute signalait assez l'existence d'un autre conseil où on disposait des destinées les plus élevées.

Ainsi l'on vit tomber *Cevallos*, homme honorable et expérimenté; le général *Ballesteros*, guerrier illustre qui devait son élévation à son mérite; *Pizarro*, ministre fier et ambitieux, mais plein de finesse et de pénétration; *Garay*, financier intelligent et capable de créer des ressources pour le pays qui en avait le plus besoin. Ces deux derniers furent même bannis avec leurs familles. Ces chutes successives frappaient les esprits de stupeur, et toutefois on les comprenait encore, parce qu'on savait que ceux qui tombaient voyaient avec mécontentement et secondaient avec répugnance le système de persécution qui avait prévalu jusque là.

Mais, d'un autre côté, on voyait aussi le vent de la disgrâce souffler avec la même violence sur d'autres hommes connus pour être les partisans

outrés de ce système déplorable. De ce nombre furent le vieux général *Eguia*, le plus tenace, le plus inexorable, le plus déterminé serviteur des traditions antiques, le plus implacable ennemi de tout ce qui ne datait pas au moins de l'avénement de Philippe V; *Echavarri*, qui, chargé de la haute police, s'était prêté, avec le zèle le plus ardent, à tout ce qu'on avait espéré de lui; et enfin ce *Lorano-Torrès*, qui, après avoir poussé au renversement de tous ses collègues dont la modération et la sagesse gênaient son emportement, fut culbuté à son tour, sans que rien lui eût fait pressentir son malheur.

Le foyer d'intrigue où se machinaient tous ces coups d'État, où se fabriquaient les listes de proscription, où se faisaient et se défaisaient les ministres, avait son siége au palais du roi, dans son cabinet, dans sa chambre à coucher, dans ses antichambres. Le conseil se composait de quelques prêtres intrigans et de quelques valets obscurs qui formaient cette *camarilla* fameuse, dont l'existence vainement déniée n'est que trop attestée par les maux qu'elle a causés.

Le roi n'était ni passionné ni cruel; son caractère était plutôt porté à la faiblesse et à l'insouciance; le poids des affaires le fatiguait, et il aurait aimé à s'abstenir de mesures acerbes et pé-

nibles : mais la déplorable association qu'il avait laissé se former à ses côtés était parvenue à lui inspirer de constantes alarmes sur sa sûreté personnelle, en lui montrant partout et toujours des ennemis secrets conjurés contre lui, et avait ainsi usurpé sur ses volontés un ascendant dont il n'avait plus la force de comprimer l'abus.

A cet ascendant funeste, on le dit à regret, se joignait celui qu'exerçait un diplomate étranger, dont on est d'autant plus étonné et affligé de retrouver le nom mêlé à ces tristes souvenirs que le noble et généreux caractère du puissant souverain qu'il représentait semble inconciliable avec le rôle qu'il y joue.

C'est ainsi que s'écoulèrent les deux ou trois premières années qui suivirent le retour de Ferdinand dans ses États.

On conçoit l'influence que devait avoir ce régime sur la prospérité intérieure du pays, et il est toutefois difficile de se figurer l'état de désordre, de malaise et d'impuissance où il était descendu.

Les Cortès, en se retirant, avaient laissé le trésor dans un complet dénuement, et la nation épuisée par de longs sacrifices. Toutes les sources du revenu public étaient desséchées. Le système de finances créé par la révolution, et le seul désormais praticable, avait été abandonné, et le mi-

nistre Garay avait payé de sa destitution le rétablissement qu'il en avait tenté.

Le clergé jouissait de ses biens rendus, et ne tenait aucun compte des promesses sur la foi desquelles la restitution avait été opérée.

Il fallait recourir à des taxes arbitraires qui faisaient des mécontens, sans venir utilement au secours du trésor, à des droits de douanes exorbitans qui achevaient de détruire le commerce en rompant toutes les relations avec les pays étrangers, ou enfin il eût fallu venir à des emprunts qui, opérés sans crédit, sans amortissement, sans aucune des conditions qui les rendent supportables, ne se seraient consommés que d'une manière ruineuse pour l'emprunteur en lui préparant ainsi le plus désastreux avenir.

Avec de telles ressources, on ne pouvait pour voir aux premiers besoins de l'État, et tous les services étaient négligés et abandonnés.

L'armée n'était pas payée : aussi était-elle dégarnie, mécontente, indisciplinée ; la marine, anéantie depuis la terrible bataille de Trafalgar, ne pouvait plus se relever de ses ruines. Les vieux bâtimens pourrissaient dans les ports et faisaient disparaître l'espérance de toute possibilité de réparation.

L'administration, privée de tous ses moyens

d'action, ne faisait rien et ne pouvait rien faire pour l'amélioration intérieure du pays, ni même pour l'entretien de ce qui existait déjà. De là naissait, surtout dans les villes, le mécontentement des peuples : ce mécontentement, en ajoutant à la défiance du gouvernement, le rendait à son tour plus inquiet et plus difficile; et ces deux causes, réagissant constamment l'une sur l'autre, excitaient et fomentaient la plus fâcheuse division.

Une seule ressource restait au gouvernement espagnol pour échapper à de si pressans embarras, pour réparer tant de maux et pourvoir à tant de besoins : c'est celle qui depuis long-temps lui avait tenu lieu de toutes les autres, et avait remplacé pour lui ces richesses locales qu'il n'avait jamais su obtenir de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de tout ce qui fait la fortune des autres États. On comprend qu'il s'agit de ses possessions d'outre-mer.

C'est de ce côté que se tournaient tous les vœux et toutes les espérances, et là en effet se trouvaient encore des moyens de salut. Déjà, sans doute, cette portion de la fortune d'Espagne était dangereusement compromise, mais rien n'était désespéré; et cette affaire si importante et si décisive, conduite avec quelque prudence et quelque habileté, pouvait avoir encore une favorable issue.

Nous avons vu que, pendant les troubles qui avaient agité le royaume européen, les colonies qu'on avait affranchies sans les attacher, auxquelles on avait reconnu des droits, sans leur en laisser l'exercice, avaient rompu le lien qui les enchaînait à la métropole et essayé de fonder à leur profit des États indépendans.

Leur résolution n'avait pas produit pour elles d'heureux résultats. Elles avaient payé l'indépendance extérieure au prix de la paix domestique; et presque partout les divisions, l'anarchie, la guerre civile, avaient remplacé la servitude ou le vasselage.

Dans cet état de choses il eût été facile de s'entendre; quelques concessions qui n'auraient eu pour le gouvernement aucun inconvénient sérieux, auraient suffi pour ramener ces contrées fatiguées et pour cimenter entre elles et l'Espagne de nouveaux liens utiles à toutes les deux. On persuada à Ferdinand qu'il fallait redevenir maître absolu en Amérique comme en Europe, et il ne voulut entendre parler d'aucune conciliation.

Les colonies étaient déterminées à résister et à ne pas courber de nouveau la tête sous l'ancien joug qu'elles avaient brisé : il fallut combattre au bout du monde, et recommencer avec une armée sans discipline et une marine dépourvue d'offi-

ciers et de vaisseaux le grand ouvrage de Cortez et de Pizarre.

L'entreprise était immense ; la lutte fut longue et sanglante, et elle acheva de ruiner le pays qui l'avait hasardée.

Le *Mexique* fut réduit après d'immenses efforts ; mais il fut réduit sans être soumis ni pacifié. Le *Chili*, reconquis un moment, s'affranchit de nouveau après de violentes secousses. *Buenos-Ayres*, sans cesse en proie à des révolutions renaissantes, trouva toutefois, au milieu de ses dissentions intestines, des moyens de résister à l'ennemi étranger. Une république, érigée sous le nom de *Colombie*, devint le théâtre d'une guerre tellement acharnée que, malgré son éloignement et l'importance des événemens qui se passaient plus près de nous, elle fixa les regards de l'Europe, et acquit un haut degré d'intérêt.

Un homme hardi, entreprenant, infatigable, Bolivar, commandait les armées de cet État nouveau. L'Espagne lui opposa *Morillo*, soldat intrépide aussi, et qui, dans la guerre contre la France, s'était fait une renommée de courage et d'habileté.

Les deux chefs combattirent avec une rare persévérance, souvent vaincus l'un par l'autre, mais jamais détruits ni découragés. C'était une guerre

à outrance, une guerre à mort, qui aura laissé dans ce pays une impérissable mémoire. Morillo se maintenait avec un courage héroïque; mais son adversaire avait sur lui de précieux avantages de réparer ses pertes dans le lieu même où il les éprouvait, tandis qu'il lui fallait attendre, et attendre long-temps, les faibles et impuissans secours que l'Espagne lui envoyait, et qui tombaient souvent au pouvoir de ses ennemis.

Plusieurs fois les rois de l'Europe, déplorant tant de sang inutilement répandu, et prévoyant l'issue funeste pour l'Espagne que devait avoir cette lutte inégale, proposèrent leur médiation, dont tout faisait espérer le succès. Ni l'inutilité des tentatives faites jusque là, ni l'épuisement du trésor, ni la gravité du danger, ne purent déterminer les conseils du roi à accepter cette offre salutaire. On voulait vaincre et ressaisir par la force tout ce qu'on avait perdu. On se détermina donc à tenter un nouvel effort, à organiser une expédition suffisante pour assurer le succès, à faire pour ce succès les derniers sacrifices, et l'on commença à tout disposer pour cette grande entreprise, dont on était loin de se croire encore séparé par de si terribles catastrophes.

C'est ainsi que nous nous rapprochons de l'époque mémorable où la face de l'Espagne fut de

nouveau bouleversée, où la révolution assoupie se réveilla plus terrible, et où les crimes de l'anarchie vinrent remplacer les violences et les fautes de l'arbitraire.

CHAPITRE VIII.

Une sourde fermentation régnait dans la Péninsule. Le mécontentement commençait à éclater en murmures et en menaces. Le peuple seul, surtout celui de provinces de second ordre, des petites villes et des campagnes, que n'atteignaient pas les mesures violentes prises au nom de la couronne, et qui n'avait rien à craindre des intrigues de la *camarilla* et de cette persécution haineuse qu'elle avait érigée en système, le peuple restait calme au milieu de ces germes d'agitation, et ne dérogeait en rien à ses anciennes habitudes de dévouement aveugle et de respect illimité. Il en était autrement dans les classes supérieures et aisées, que ce système n'épargnait pas : l'irritation y faisait chaque jour des progrès, et il était facile de pressentir que là étaient les nuages qui menaçaient un pouvoir imprudent, que là se formait un orage qu'on ne tarderait pas à entendre gronder et éclater.

Les symptômes se manifestaient surtout dans l'armée. C'est dans les camps et dans les casernes qu'était le centre de la résistance, le foyer de l'in-

surrection. Les officiers qui avaient, au péril de leur vie, défendu l'indépendance de la nation et conservé au sang des anciens rois la couronne usurpée par un étranger, se plaignaient de voir leurs services méconnus, leurs droits contestés, leur état perdu, quelquefois même, leur liberté menacée ou compromise. Les expéditions malheureuses faites pour les colonies, et les craintes que chacun éprouvait de se voir contraint d'en faire partie, ajoutaient encore à tant de causes d'impatience et de dégoût.

Des sociétés secrètes se formaient partout. C'est là, et surtout dans celles des francs-maçons, dont beaucoup de militaires faisaient partie, que se mûrit, que s'élabora cet avenir menaçant que pouvait entrevoir déjà l'œil le moins exercé. Ce n'étaient d'abord que des plaintes confidentielles et réciproques, puis communes, générales et affranchies de ménagement. Ces plaintes amenèrent des souvenirs; ces souvenirs des espérances, et ces espérances dégénérèrent enfin en trames et en complots.

Bientôt on en vit éclater de toutes parts. Les premières tentatives ne trouvèrent pas d'appui dans le pays, et furent funestes à leurs auteurs.

Déjà *Mina*, le modèle et le type des chefs de guérillas, qui, pendant la guerre de l'indépen-

dance, s'était fait une réputation presque romanesque par son courage, son activité, sa présence d'esprit, et une dextérité sans exemple pour échapper à l'ennemi vainqueur; Mina, qui, de simple laboureur, s'était élevé au grade de maréchal de camp, et ne regardait pas le roi comme libéré envers lui, avait répondu par une révolte armée au refus de lui conférer le titre de capitaine-général de province; mais, abandonné par ses anciens compagnons, il s'était soustrait par la fuite à l'arrêt de mort qui l'avait frappé, et était venu chercher un asile et des secours sur cette terre de France dont les portes furent toujours ouvertes au malheur.

Ainsi, une année plus tard, ce *Porlier*, dont le nom avait mérité et acquis, à la même époque, une illustration au moins égale, repoussé de la cour par une de ces intrigues dont nous avons déjà vu le jeu et les ressorts, avait soulevé un moment les garnisons de la Corogne et du Férol et proclamé la constitution de Cadix; mais bientôt abandonné aussi par ses adhérens, il était venu expier sur un gibet la gloire de vingt batailles, et livrer à la corde du bourreau une tête que la Providence avait défendue six ans contre le fer de l'ennemi.

Bientôt une conspiration plus dangereuse fut découverte dans Madrid même. Il paraît que le

projet des conjurés était d'enlever le roi et de l'assassiner en cas de résistance. Le chef de cette audacieuse entreprise était un homme obscur nommé *Richard*. Il périt sur l'échafaud avec quelques uns de ses complices; et comme son crime avait inspiré une horreur générale, son supplice ne fit naître aucun sentiment de pitié. Mais les conseils de Ferdinand ne savaient jamais se renfermer dans une juste et sage mesure : le complot de Richard devint le prétexte des plus inquisitoriales recherches, d'innombrables arrestations; il fit reparaître jusqu'à des tortures abandonnées et flétries qui arracheraient à l'innocence même l'aveu mensonger du crime dont on l'accuse. L'intérêt général, que la nature de l'action avait étouffé, se réveilla à la vue de ces cruautés inutiles.

Le mouvement était imprimé, et les rigueurs accumulées et irritantes n'avaient plus la puissance de l'arrêter. Ce que Porlier avait tenté en Galice, le général *Lacy* l'entreprit en Catalogne. Lacy était aussi un de ces braves et habiles officiers qui avaient eu de fréquentes occasions de voir de près l'armée française pendant l'occupation, et qui avaient inspiré à des ennemis juges impartiaux du courage et du mérite la plus honorable estime. Lacy s'était laissé entraîner par le mécontentement dans une démarche indigne de lui : il avait

conspiré contre l'autorité royale, et déjà un grand nombre de militaires s'étaient laissé séduire et égarer, lorsqu'il fut découvert par le capitaine-général de la province. Un conseil de guerre prononça contre lui la peine de mort. Lacy était aimé ; il fut plaint. Un acte de clémence pouvait ramener bien des cœurs et désarmer bien des haines. Jamais la politique n'eût été mieux d'accord avec la bonté. On l'espéra un moment dans l'intérêt de l'humanité, dans celui d'un brave soldat, dans celui du roi, qu'on gémissait de voir poussé dans une route funeste. Cette espérance fut déçue. Lacy fut transporté aux îles Baléares; on crut qu'il allait y chercher l'exil : c'est la mort qui l'y attendait.

Le germe qu'en Catalogne on noyait dans le sang, se reproduisait à Valence plus vivace et plus fécond. Le général Elio, brave militaire, mais homme inexorable, avait déjà, par son énergique activité, contenu ou comprimé quelques tentatives obscures. Il est averti d'une conspiration nouvelle ; il sait le lieu où l'on se rassemble ; il y court, suivi seulement de quelques hommes intrépides. Il se jette au milieu des conjurés, frappés de surprise et d'effroi ; saisit de sa propre main le chef du complot, et fait arrêter ses complices. Le chef, et douze de ses adhérens, sont pendus ; les autres envoyés aux présides. Toutes

ces exécutions se font avec une promptitude dont on ne trouve que peu d'exemples dans l'histoire des peuples civilisés. Elio rend compte de sa conduite; elle est approuvée, récompensée. Encouragé par ce succès, il enlève aux tribunaux ordinaires la suite de l'instruction et la défère au saint-office, qui semble un moment rétrograder vers ces jours de sinistre mémoire, et ressaisir cette puissance ténébreuse qui porte avec elle la stupeur et l'effroi.

Voilà où de premières fautes conduisirent malgré lui, et par une pente insensible, un roi qui, dans des temps paisibles, et entouré de conseillers prudens et humains, aurait accompli ces royales et paternelles intentions qu'il avait proclamées librement et avec joie en sortant de sa longue captivité, et dont le cœur et la mémoire seraient ainsi restés purs de tout souvenir douloureux.

Fallait-il donc, demandent ceux qui prétendent tout justifier, fallait-il laisser le crime impuni, encourager par la faiblesse de monstrueuses tentatives? Faire grâce aux conspirateurs n'est-ce pas favoriser les complots? N'est-ce pas dès lors de l'humanité mal comprise? N'est-il point des circonstances impérieuses qui imposent aux rois la triste nécessité d'une justice inflexible? Et un

peu de sang épargné par faiblesse, n'en a-t-il pas trop souvent fait couler des flots?

Triste et froide excuse qui ne peut faire illusion à personne. Il ne s'agit pas de savoir si l'on a eu la force suffisante pour arrêter au milieu de sa chute un homme déjà précipité vers l'abîme, mais de savoir si l'on n'est pas criminel pour l'y avoir poussé quand on pouvait si aisément le retenir sur ses bords

Tant d'essais infructueux n'avaient ni calmé les passions ni découragé les mécontens. Ceux qui se lançaient dans cette périlleuse carrière se flattaient d'être plus heureux ou plus habiles que ceux qui les y avaient précédés; ou plutôt, entraînés par la haine, l'ambition et le ressentiment, ils ne voyaient que les résultats du succès et fermaient les yeux sur tout le reste.

Telles étaient les dispositions d'un nombre considérable d'officiers réunis à Cadix, où se formait lentement et difficilement l'armée destinée à accomplir cette expédition décisive contre les colonies révoltées, sur laquelle nous avons déjà vu que se concentraient toutes les espérances du gouvernement espagnol. Les militaires destinés à accomplir cette pénible entreprise en jugeaient autrement et la voyaient avec d'autres yeux que ceux qui en devaient profiter, et chaque jour dé-

celait plus clairement la répugnance avec laquelle ils sentaient approcher le moment de leur départ. A Cadix, tout près des soldats de l'expédition, dans un hôpital qu'ils fréquentaient, se trouvaient de vieux guerriers revenus de Colombie, où ils avaient combattu sous les ordres de Morillo, et qui, en montrant leurs blessures et leurs infirmités, racontaient leur misère, leurs longues souffrances, la mort de leurs compagnons égorgés ou expirant de fatigue et de faim.

Ce spectacle et ces tristes récits, souvent répétés, agissaient avec la vivacité qu'on suppose aisément sur des esprits déjà prévenus, sur des imaginations déjà exaltées. Il fut facile d'exploiter un fonds ainsi préparé au profit de l'esprit de révolution et de haine contre le gouvernement. On leur fit entrevoir la possibilité d'échapper au malheur qui les attendait, sans s'exposer au reproche ou au soupçon de manquer de courage. On parla des souvenirs de la dernière guerre, de la liberté conquise et perdue, de la gloire compromise. On ne laissa percer aucun projet hostile à la personne du roi, parce qu'on savait bien qu'une pareille pensée trouverait encore tous les cœurs armés contre elle. On le représenta, au contraire, comme victime des coupables conseillers qui l'entouraient. On joignit à ces paroles de l'or et des

promesses de toute espèce. Les richesses du commerce de Cadix et de Malaga, celles dont disposaient les agens envoyés par les États américains pour surveiller les intérêts de leurs commettans, toutes les ressources dont on put faire usage, furent employées pour consommer l'œuvre de la séduction, et tout annonçait qu'on avait réussi.

Les conjurés étaient d'autant plus remplis d'espérance qu'ils comptaient parmi eux le chef même de l'expédition, celui en qui le gouvernement avait placé toute sa confiance. A la vérité ce chef était *Odonnel*, comte de *l'Abisbal*, ce l'Abisbal dont l'indéfinissable caractère embarrasse l'historien, et auquel il faudra bien laisser le soin de se peindre lui-même en racontant ses actes, sans essayer de les qualifier ni même de les comprendre.

L'Abisbal, guerrier habile et ambitieux, avait en effet adopté les projets qu'on tramait autour de lui, et encouragé ceux de ses subordonnés qui étaient entrés le plus avant dans cette intrigue. Il est vraisemblable, et tout porte à croire que son adhésion était sincère, que pendant quelque temps, le succès de cette grande entreprise lui ayant paru à la fois facile et profitable, il avait eu la pensée de s'y associer.

Quoi qu'il en soit, cette confiance et l'adhésion qui en était la conséquence ne furent pas de longue durée, et le secret ne dura pas plus longtemps qu'elles. La nouvelle résolution produite par ce changement d'opinion ne tarda pas à se manifester avec éclat ; il dévoila les complots, il dénonça les conjurés, il en arrêta lui-même plusieurs et les livra au gouvernement. Récompensé d'abord, il ne tarda pas cependant à devenir suspect par la découverte d'une foule d'indices qui le signalaient à la défiance, et il se vit rappelé avec tous les signes de la disgrâce.

Ce nouveau danger ne fit qu'irriter ceux qu'il devait avertir. Les persécutions recommencèrent. Les hommes connus pour professer des opinions libérales ou pour avoir appartenu autrefois au parti français, furent arrêtés ou exilés. Les anciennes procédures furent reprises ; tout annonça un redoublement de rigueur qui produisit à son tour un redoublement d'irritation et d'espérance.

Les grands corps de l'État, effrayés des progrès du mal, et ne pouvant se cacher à eux-mêmes la tendance des esprits et les dangers dont on faisait courir au roi la terrible chance, faisaient des efforts pour arrêter la marche funeste qu'on suivait depuis trop long-temps. L'Inquisition elle-même, l'Inquisition avait parlé de pardon et de

miséricorde. Tout fut inutile : on ne vit d'autre danger que celui qui pouvait naître de la faiblesse. Le gouvernement, dont faisait alors partie ce marquis de *Mataflorida* que nous retrouverons plus tard dans tous les embarras de l'intervention, persista encore dans la voie où il était entré, et au bout de laquelle il était enfin au moment d'arriver.

Frappés de suprise et de découragement à la nouvelle de la défection de l'Abisbal, les conjurés de Cadix avaient reculé devant leur périlleuse entreprise, et pendant quelques jours tout avait été abandonné; mais les soupçons dont le délateur lui-même était devenu l'objet, ayant jeté de l'incertitude dans l'esprit du gouvernement sur la réalité des faits, les recherches furent faites avec peu de vivacité, et cette mollesse tout-à-fait inattendue et inaccoutumée réveilla tous les courages et ranima toutes les espérances.

Les projets suspendus furent repris avec une ardeur nouvelle; mais, instruits par l'expérience, ceux qui dirigeaient le mouvement ne prirent plus pour confidens des hommes déjà parvenus aux premiers grades de l'armée, et résolurent de ne chercher leurs chefs, leurs associés et leurs instrumens que parmi les officiers dont la fortune était encore à faire. Sur la liste de ceux qui se

montrèrent les plus zélés et les plus dévoués, et qui furent chargés de donner le signal et l'exemple, se trouvent des noms devenus fameux, mais qui étaient alors tout-à-fait obscurs et ignorés.

C'étaient *Lopez-Bannos*, officier d'artillerie, qui avait servi avec distinction dans la guerre de 1808; *Arco-Aguerro*, officier de génie très-jeune encore, mais plein de dispositions brillantes; *San Miguel*, homme distingué dans la carrière à laquelle il appartenait, mais dont l'élévation démesurée a offert plus tard un exemple nouveau de l'éclipse qui attend au premier rang celui qui brillait au second. C'étaient ce *Riégo* et ce *Quiroga*, dont la mémoire passera à la postérité, confondue avec les souvenirs de la révolution de 1820 dont ils ne peuvent pas être séparés. C'est à ces deux derniers surtout que le sort de l'entreprise fut confié. Ce furent eux qui s'engagèrent à évoquer de son tombeau la constitution de Cadix, à la faire revivre, à lui rendre, de leur autorité privée, la puissance d'une loi fondamentale, et à la présenter au roi et à l'Espagne à la pointe de ces baïonnettes dont les soldats leur avaient promis l'appui.

Tout fut préparé en conséquence : le jour fut pris, le lieu déterminé, la marche convenue. Ces dispositions furent arrêtées sous les yeux du vieux

comte de *Caldéron*, qui avait remplacé l'Abisbal dans le commandement de l'armée expéditionnaire, alors disséminée sur la côte méridionale, et particulièrement dans l'île de Léon. Le vieux général ne vit rien de ce qui se passait, ne soupçonna rien de ce dont tout le monde s'entretenait autour de lui, et ne suscita aucun obstacle à l'exécution des projets formés sous sa surveillance.

Le premier janvier 1820, jour fixé pour le signal, Riégo, à qui était réservé le dangereux honneur de déployer le premier l'étendard de la révolte armée, Riégo rassemble un bataillon campé dans un village, le harangue, lui présente la constitution de 1812 comme la loi du pays, lui fait prêter serment à cette constitution, marche avec lui sur *Arcos*, surprend, désarme et enlève le général Caldéron et tout son état-major, poursuit sa marche ou plutôt sa course sur San-Fernando, et se réjoint là à Quiroga, qui agissait déjà à la tête d'un autre bataillon. Les deux chefs réunis, enhardis, enivrés par le succès, poussent leur aventureuse audace jusqu'aux portes de Cadix; mais là les attendait le premier obstacle : ils sont repoussés. Cadix refuse de les recevoir, les traite en rebelles, et ils demeurent campés hors de la ville avec tout l'appareil hostile d'une armée assiégeante.

Cependant la nouvelle de la conspiration, celle de la révolte, de ses premiers succès, de l'attitude menaçante et déterminée qu'elle a prise, arrivent en même temps à Madrid, et un sentiment de terreur, qu'on cherche vainement à dissimuler, s'empare de la cour et de ces conseillers de la couronne si inflexibles quand le danger est encore incertain et éloigné. Le général *Freyre* est expédié avec tout ce qu'on peut réunir de troupes fidèles. Il marche avec treize mille hommes sur les insurgés qui sont au nombre de dix mille, resserrés dans l'isthme de l'île de Léon entre Cadix et l'armée envoyée pour les combattre. Dans cette position respective, on devait s'attendre à chaque instant à quelque action décisive. Il n'y en eut point. Les deux partis s'observaient, se redoutaient, calculaient avec inquiétude les chances et les conséquences d'une bataille, et, dans le doute, ils s'abstenaient. Le contact prolongé des deux armées ne produisit que quelques affaires d'avant-postes, qui ne pouvaient amener aucun résultat.

Les révoltés tâchaient de tirer parti de cette inaction. D'une part, ils se fortifiaient; de l'autre ils publiaient des écrits; ils répandaient des proclamations pour se créer des partisans. Leur langage était modéré, conciliant, persuasif; il n'avait rien d'offensant pour la Majesté royale. On ne vou-

lait qu'éclairer la prudence du roi, éveiller son amour pour ses peuples, l'engager dans la seule voie où son intérêt bien entendu aurait dû le faire entrer. Ces paroles rassurantes conciliaient l'amour de la liberté avec l'ancien respect pour la couronne. Accompagnées des plus brillantes promesses, elles paraissaient de nature à produire quelque impression sur les esprits. Les révoltés l'espérèrent long-temps, et toutefois rien n'annonçait qu'un parti se formât pour eux dans la nation, ni même que le nombre de leurs adhérens s'accrût dans les rangs de l'armée.

Les ressources s'épuisaient, l'inquiétude commençait à pénétrer dans le cœur des conjurés. Il fallait sortir d'une situation qui ne pouvait plus se prolonger et prendre un parti. Celui auquel on s'arrêta fut audacieux. Riégo se mit avec San-Miguel, à la tête d'une colonne de quinze cents hommes, sortit de l'île de Léon, et se dirigea vers le centre de l'Andalousie, promenant le drapeau constitutionnel, prêchant l'insurrection et publiant la constitution de Cadix. Chose étrange et digne de remarque pour ceux qui étudient l'histoire et le caractère des peuples! avec cette faible troupe qui avait le sentiment de sa faiblesse, et que la nécessité seule rendait audacieuse à ce point, il entre sans obstacle à Algésiras, à Malaga,

à Ronda, à Cordoue, et il accomplit dans chacune de ces villes l'œuvre révolutionnaire dont il s'était chargé.

Et qu'on ne tire pas de là la conséquence que son entreprise trouvait de la sympathie dans les populations qu'il traversait ; que le peuple le secondait, lui prêtait son appui, marchait avec lui à la destruction et au bouleversement. Rien ne serait moins juste et moins exact que cette conclusion. Son entreprise étonnait. Son audace excitait de la stupeur, et quelquefois même une sorte d'admiration ; mais là se bornait l'influence de son passage. Personne ne pensait à s'associer à sa folie. Personne ne se déclarait fauteur ou complice de sa révolte. Sur ce point important à constater, il ne saurait y avoir du doute. Rien ne peut être moins suspect que la source où nous puisons ce renseignement. Le colonel San-Miguel a publié, au mois d'août 1820, une relation officielle de la marche de la colonne commandée par Riégo, et dont il faisait partie, et, après de nombreux récits qui prouvent que partout où les soldats du roi et ceux de la révolte se rencontrèrent, les premiers remplirent le devoir qui leur était imposé, on y lit pour ce qui touche la population : « Partout sur « le passage de la colonne on nous fournissait des « vivres, mais *personne ne vint se joindre à nous.* »

Découragé par cette apathie imprévue, par cet abandon plus funeste et plus significatif que la résistance, privé de secours et de soutiens, Riégo reconnut l'impuissance de pénétrer plus avant; il voulut alors revenir sur ses pas et regagner l'île protectrice où avait commencé l'entreprise. Il trouva toutes les avenues occupées par les troupes royales. Poursuivi par Joseph Odonnel, un des frères de l'Abisbal, maltraité dans plusieurs rencontres, abandonné par un grand nombre de ses soldats, il se retira précipitamment vers Cordoue, congédia par mesure de sûreté le peu d'hommes qui lui restaient, et se cacha dans les montagnes qui séparent l'Andalousie de l'Estramadure, moins occupé alors de l'orgueilleux projet de renverser un trône que du soin de disputer sa vie à l'échafaud de Porlier et de Lacy.

Ce succès paraissait décisif, et l'on put croire le trône échappé encore à ce nouveau danger. Vaine illusion! le moment était arrivé, et rien ne pouvait plus le soustraire à la terrible épreuve qui lui était réservée.

Le cri de l'île de Léon n'avait pas été assez promptement étouffé pour n'être pas entendu. On lui répondit d'une autre extrémité de l'Espagne. La garnison de la Corogne, à laquelle se mêla cette fois une partie de la population, proclama aussi la

liberté et la constitution. Agar, ancien régent, victime depuis six ans d'une détention sévère, avait été arraché à sa prison et placé à la tête de la junte insurrectionnelle où il apportait ses anciens principes, ses souvenirs et ses ressentimens. Une armée fut organisée, et les hostilités s'établirent.

Saragosse ne tarda pas à suivre cet exemple, et là aussi il se trouva un mécontent, un disgrâcié de la camarilla pour prendre la direction des mouvemens. Ce fut Garay, l'ancien ministre des finances, que nous avons vu destitué et exilé.

Enfin Mina, dont le nom avait conservé une espèce de prestige et ne manquait jamais d'exalter les imaginations ardentes; Mina, qui, immobile aux portes de l'Espagne, écoutait attentif et impatient ce qui se passait dans ce pays auquel il n'avait pas dit un dernier adieu, avait entendu aussi le cri de Riégo et les échos de la Corogne et de Saragosse, et il s'était jeté dans la Navarre avec son étendard toujours prêt.

A Madrid, l'inquiétude était au comble. Cependant toute espérance n'était pas perdue, et l'obstination des courtisans devait durer aussi longtemps que l'espérance et renaître avec elle. Le roi recevait encore beaucoup de protestations de dévouement. Il entendait autour de lui un concert unanime de malédictions contre la félonie et

le parjure. Cette disposition où il voyait les esprits, cette indignation contre les traîtres, dont tous les cœurs se montraient embrasés, lui semblaient d'infaillibles garanties de fidélité et de franchise, et lui rendaient quelquefois une sécurité que troublaient bientôt les bruits lointains et terribles qui arrivaient jusqu'à lui.

Parmi les officiers généraux qui témoignaient le plus d'ardeur et dont le langage était le plus propre à dissiper les craintes, se trouvait le comte de l'Abisbal, l'ancien commandant de l'armée réunie à l'île de Léon. Le nuage qui était resté sur les souvenirs de sa conduite avait disparu devant les élans de son zèle, et le roi lui avait rendu sa confiance tout entière. Sur sa demande expresse, on lui donne la mission de parcourir les provinces agitées, pour ramener les troupes à l'obéissance, pour mettre un terme à tant de désordres, pour faire respecter l'autorité de la couronne; et on respira avec plus de liberté lorsqu'on l'eut vu partir après avoir entendu ses adieux.

Le comte de l'Abisbal arriva à *Ocaña;* là, il rencontra un régiment commandé par son frère; il le rassembla pour le haranguer, lui parla avec une grande énergie, lui fit sentir la honte de la servitude, la gloire de la liberté, et *finit par proclamer la constitution de Cadix, à laquelle il*

lui fit prêter, avec acclamation, le serment de fidélité. Ocaña est situé à *neuf lieues* de Madrid. Il faut cinq heures pour franchir la distance qui sépare ces deux villes.

L'événement d'Ocaña fut connu à Madrid presque au moment où il s'accomplissait. Les mouvemens imprimés par ces grandes catastrophes, qui troublent le monde politique, se font ressentir avec la même promptitude que ces secousses matérielles qui ébranlent le monde physique. C'est à Madrid qu'était réuni le plus grand nombre des partisans secrets de la révolution; c'est à Madrid qu'était le foyer du fanatisme libéral. Ce feu, qui devait tout embraser, y était entretenu avec amour et persévérance. On attendait impatiemment, mais avec circonspection, une occasion qu'on prévoyait inévitable. La nouvelle d'Ocaña fit sur ces hommes ardens qui dissimulaient depuis long-temps leur colère, l'effet d'une mèche brûlante sur la poudre desséchée.

En un instant tout fut en fermentation, ou plutôt tout éclata à la fois. Des rassemblemens tumultueux, désordonnés, prêts à tout entreprendre, résolus à tout oser, se forment sur cette fameuse porte *del Sol*, redoutable *forum* où depuis ce jour une troupe furieuse a si souvent jeté sur le pavé de ses délibérations le sort de la mo-

narchie et la vie des hommes. Dès ce moment, à la place de cette intrépide obstination que rien n'avait pu fléchir, de cette hauteur dédaigneuse avec lequelle les observations, les cris et les plaintes étaient accueillis, nous allons voir les conseillers de la couronne chercher son salut dans la faiblesse, dans l'abandon successif de tous leurs droits, dans l'empressement des concessions. Heureuse encore la couronne, si quelque habileté préside à ses sacrifices !

Un décret royal est rédigé avec précipitation pour essayer de satisfaire aux exigences dont on entend les clameurs. Le roi y reprend, non plus avec le ton d'un monarque généreux qui place au rang de ses devoirs et de ses jouissances le bonheur de son peuple, mais avec l'accent inquiet d'un homme qui s'excuse d'un trop long retard, le langage paternel qu'il avait tenu à Valence.

Il rappelle qu'à son retour, après la fin de cette guerre immortelle qui a rendu l'Espagne un objet d'admiration pour le monde entier, ne respirant que le bonheur de cette nation héroïque qu'il était fier de gouverner, il avait formé et exprimé le désir de rétablir l'ordre dans toutes les branches de l'administration; que l'état agité de l'Europe, le besoin de ramener les colonies égarées, les embarras et les dangers continuels suscités par l'es-

prit de parti n'ont pas permis à son cœur de jouir jusqu'à présent de cette amélioration si ardemment désirée.

Dans l'intervalle écoulé, il s'est occupé avec maturité d'un système général qui pût placer son pays à ce haut degré de prospérité et de gloire dont il est digne; et, malgré les tentatives criminelles qui se font autour de lui, il a assez de confiance dans le dévouement et la sagesse de son peuple, pour ne pas retarder plus long-temps l'accomplissement de ses desseins. *Les besoins de l'armée,* dit-il, *le désordre des finances, les abus* introduits dans l'administration *qui surchargent le peuple d'impôts, les lenteurs de la justice, la décadence de l'agriculture, les entraves du commerce et de l'industrie* ont ENFIN fixé son attention et réclament tous ses soins. Toutefois il ne doit pourvoir à tant de nécessités qu'avec les précautions que leur gravité commande; et le décret, qui porte la date du 3 mars, renferme, après ces explications, les dispositions suivantes, qu'il faut voir dans le texte même :

« En conséquence, averti par de si malheureux
« exemples, j'ai vu avec plaisir, dit le roi, que mes
« sujets, fidèles et tranquilles, attendent avec
« impatience que je leur procure *enfin* les avan-
« tages et les bienfaits dont leurs vertus les ren-

« dent si dignes; et voulant accomplir mes intentions paternelles, d'accord avec l'avis de mon auguste frère l'infant don Carlos, et de la junte qu'il préside, et ayant égard à ce que vous m'aviez proposé précédemment, je veux que le conseil d'État s'occupe immédiatement, suivant le but de son institution, d'examiner la forme et la manière dont il était composé autrefois, et en dernier lieu, pour me conseiller les moyens qu'il croira les plus propres pour remplir, à l'avenir, ses hautes fonctions; voulant pour cela qu'il soit divisé en sections auxiliaires au ministère, et qu'il me propose toutes les réformes qu'il jugera convenables au bien-être de la nation; et afin de compléter ces sections, qui devront être au nombre de sept, savoir : d'État, ecclésiastique, de législation, de finances, de guerre, de marine et d'industrie, vous me proposerez, outre les personnes qui composent actuellement mon conseil d'État, d'autres personnes qui soient connues par leurs lumières dans les différentes parties de l'administration, qui méritent ma confiance et jouissent déjà de la considération publique.

« J'ordonne, en outre, que vous fassiez connaître à mon conseil royal de Castille, et autres tribunaux, qu'ils doivent, selon leurs attribu-

« tions respectives, me proposer avec cette saine
« liberté à laquelle ils seront tenus, tout ce qu'ils
« jugeront convenable au bonheur de mes peuples
« dans l'un et l'autre hémisphère et à l'éclat de ma
« couronne; prenant en considération les lois fon-
« damentales de la monarchie et les changemens
« que le temps et les circonstances pourraient
« exiger au profit de l'État, afin que donnant la
« sanction nécessaire aux mesures que l'on jugera
« utiles, elles deviennent un rempart inébranlable
« contre toute idée subversive, et qu'elles puissent
« procurer tous les avantages que l'on doit atten-
« dre de la sagesse d'un gouvernement éclairé.

« J'ordonne donc non seulement, comme il
« vient d'être dit, que les tribunaux supérieurs
« proposent ce qu'ils croiront utile, mais aussi
« que les universités, les corporations et tout in-
« dividu quelconque, adressent librement et fran-
« chement leurs idées et leurs propositions au con-
« seil d'État, afin que le concours de toutes les
« lumières produise le bien désiré. Et vous qui
« m'avez donné si souvent des preuves éclatantes
« de votre attachement pour ma personne et de
« zèle pour l'intérêt général, vous me soumettrez,
« par votre ministère, tout ce que mon conseil
« d'État jugera à propos. »

Telle fut la première concession essayée par la

couronne, en présence des rassemblemens de la porte *del Sol*, et de la défection manifeste de la garnison de Madrid et d'une grande partie de la garde royale. Quoiqu'elle fût restrictive des promesses de Valence, et dans le point le plus essentiel, puisque le concours des Cortès était le principal élément de l'engagement pris alors, et qu'ici leur nom ne fût pas même prononcé, il est possible que ces mesures préparatoires annoncées un an plus tôt, eussent été accueillies avec quelque faveur.

A l'époque où on était parvenu, dans les circonstances où on se trouvait, au milieu de l'exaltation dont le palais était environné, un semblable essai dans lequel on reconnaissait le langage de la peur et où l'on voyait percer *la dissimulation* et la ruse n'était propre qu'à accroître l'irritation, qu'à grossir le danger, et ne devait avoir d'autre résultat que de préparer à la couronne l'humiliation d'un refus.

Ce malheur ne lui fut point épargné. Le décret fut déchiré avec indignation, et de sinistres clameurs annoncèrent l'inflexible résolution que la porte *del Sol* avait arrêtée. On la fit savoir au roi; il devait accepter cette constitution de 1812 qu'il avait flétrie, condamnée, dont il avait puni l'observation par la mort. Nulle autre voie de salut ne lui était ouverte.

Céder au péril de l'honneur, résister au péril de la vie, il fallait opter entre ces deux partis. L'un ou l'autre avait trop de franchise et exigeait trop de résolution. La cour en adopta un troisième.

Le 6 mars, après trois jours d'hésitation, de négociations inutiles, de résistance sans noblesse et de concessions sans utilité, un décret parut sous le contre-seing du marquis de Mataflorida, repoussant encore la constitution, mais adoptant la réunion des Cortès. Ce décret est conçu en peu de lignes : il n'est pas sans intérêt de le reproduire ici :

« Mon conseil royal et d'État m'ayant fait con-
« naître combien la convocation des Cortès serait
« convenable au bien de la monarchie, en me con-
« formant à son avis, parce qu'il est d'accord avec
« les lois fondamentales que j'ai jurées, je veux
« qu'immédiatement les Cortès soient convo-
« quées.

« A cette fin, le conseil prendra les mesures les
« plus convenables pour que mon désir soit rem-
« pli, et que les représentans légitimes du peuple
» soient entendus, revêtus, conformément aux
« lois, des pouvoirs nécessaires. De cette manière,
« on conciliera tout ce que le bien général exige.
« Ils doivent être convaincus qu'ils me trouveront
« prêt à tout ce que l'intérêt de l'État et le bon-

« heur de mon peuple, qui m'a donné tant de
« preuves de sa loyauté, pourront exiger. Dans ce
« but, le conseil me soumettra tous les doutes qui
« pourront se présenter. »

Cette tentative malheureuse produisit un effet plus fâcheux encore que la première. Les affiches furent lacérées; la pierre de la constitution, renversée en 1814, fut réintégrée au milieu d'une effervescence qui semblait s'accroître à chaque instant. Ferdinand fut averti que sa vie était menacée, et qu'un plus long retard perdait l'homme sans sauver le roi.

Le 7 mars, un décret nouveau annonça à la population de Madrid, dirai-je *l'abdication* ou la *soumission* de son roi? chacun pourra en juger; voici son texte :

« Pour éviter les délais qui pourraient avoir lieu
« par suite des incertitudes qu'éprouverait au
« conseil l'exécution de mon décret d'hier, por-
« tant convocation immédiate des Cortès, *et la*
« *volonté du peuple s'étant généralement pronon-*
« *cée*, je me suis décidé à jurer la constitution
« promulguée par les Cortès générales et extraor-
« dinaires en l'an 1812.

« Je vous le fais savoir, et vous vous hâterez
« de publier les présentes, paraphées de ma royale
« main. »

CHAPITRE IX.

La révolution était victorieuse; elle prit possession du pays, se répandit comme un torrent qui, après une longue lutte, a rompu ses digues, et qu'aucun effort humain ne peut plus arrêter ou contenir. A dater de ce moment, c'est elle qui gouverne, qui règne, qui dispose, qui commande; c'est à elle, à ses doctrines, à ses actes, à ses auteurs, à ses instrumens, qu'il faudra demander compte de tous les désordres, de toutes les misères, de tous les crimes qui menacent un peuple brave et généreux. C'est elle qui devra répondre de tout le sang dont cette terre sera souillée. Si nous rencontrons maintenant, non plus de ces persécutions individuelles, de ces violences passagères, de ces actes isolés d'une rigueur outrée et inutile qui ne frappent qu'à la tête et ne troublent que la surface, et que nous avons toutefois condamnés avec une juste sévérité, mais l'absence de toute règle devenue la règle, mais le règne de la force brutale substitué à celui des lois, mais la furieuse et folle anarchie se constituant la plus inexorable des tyrannies, le plus humiliant et le plus

intolérable des despotismes, c'est elle que nous aurons le droit d'accuser à la face du monde de tant de désastres et de tant de maux.

Mon projet n'est pas de la suivre avec une douloureuse exactitude dans l'effrayante carrière qu'elle vient de s'ouvrir en renversant toutes les barrières, de marcher devant elle un flambeau à la main pour éclairer chacun de ses pas, et pour la montrer à nu et tout entière. Cette pénible tâche, que j'imposerais à mes lecteurs comme à moi-même, nous fatiguerait sans profit; elle n'aurait que le stérile avantage de constater par une relation de plus des faits où l'avenir pourrait trouver des exemples et des leçons. Mais qu'importe aux passions en effervescence les souvenirs et les leçons renfermés dans de froides annales, quand l'expérience elle-même, avec toute son énergie et toute sa chaleur, demeure impuissante sur elles?

Ce n'est point pour satisfaire un intérêt de curiosité, ni pour traiter en écrivain une matière de mon choix, que j'écris cet ouvrage. En l'entreprenant, je me suis proposé un autre but, et je ne le perdrai pas de vue. Jaloux de l'honneur de mon pays, pressé du besoin de jeter quelque lumière sur un fait grave qui y touche, sur un fait que la calomnie dénature et qu'il importe d'éclaircir; j'ai voulu, on s'en souvient, expliquer

l'intervention de la France dans les affaires de l'Espagne, en déduire nettement les causes, faire connaître les circonstances qui l'ont amenée, l'esprit dans lequel elle a été conçue et exécutée. C'est uniquement pour arriver à ce résultat d'une manière plus sûre que j'ai étudié à leur source les événemens qui ont déterminé l'acte qu'il s'agit de bien connaître pour le bien juger.

L'intervention a eu pour cause première, de laquelle ont découlé toutes les autres, la constitution de 1812; elle a eu, je ne dis pas pour OBJET (et cette distinction trouvera sa place), mais pour EFFET de renverser cette constitution et de rendre au pouvoir absolu un pays qui avait pris son rang parmi les Etats régis par des gouvernemens constitutionnels.

J'ai dû rechercher l'origine de cette constitution, montrer à tous les yeux l'illégalité de l'assemblée dont elle fut l'ouvrage, expliquer que le peuple y fut étranger, que la discussion ne fut pas libre, que la nation n'adopta point cette œuvre informe qui ne pouvait avoir ni action ni durée, qui répugnait à toutes ses affections, faisait violence à toutes ses habitudes; qu'au retour du roi, un cri général de réprobation et de haine s'éleva contre elle.

J'ai dû ajouter que, si cette constitution tom-

bée en 1814, sous l'action de l'autorité souveraine et sous les coups de la force populaire, avait reparu en 1820, sa résurrection avait été uniquement le résultat d'une révolte armée, c'est-à-dire, de l'acte le plus déplorable et le plus dangereux dont un peuple civilisé puisse subir l'humiliante atteinte, d'un de ces actes qui flétrissent l'époque à laquelle ils se rattachent et le pays qui les a soufferts du stigmate de la décadence et de la dissolution.

J'ai dû raconter les faits pour établir que, malgré de justes et légitimes mécontentemens, le peuple espagnol, à l'exception d'un parti tumultueux et exaspéré, n'avait pris aucune part active à l'insurrection devenue une révolution; que le roi, menacé par la sédition jusque dans son palais, placé entre l'acceptation et la mort, avait cédé au dernier excès de la violence, en adoptant ce qu'il avait repoussé avec indignation six années auparavant, et qu'enfin la fière Espagne n'avait subi qu'avec répugnance, et vaincue par l'exemple de son roi et par la nécessité, la loi imposée par des soldats mutins, qui n'avaient trouvé d'autre moyen pour se soustraire aux fatigues et aux dégoûts d'une expédition lointaine que le bouleversement de leur patrie.

Ces points importans, je les ai saisis et rappro-

chés, et je les retrouverai dans la mémoire de ceux qui me liront, lorsque le moment sera venu d'en faire l'application et d'en tirer les conséquences, en examinant l'intervention sous son point de vue moral.

Je n'ai besoin maintenant que de tracer avec brièveté les principaux événemens qui, pendant les deux premières années, suivirent la révolution nouvelle; de signaler ceux de ces événemens qui ont dû, en excitant l'animadversion des masses, éveiller aussi la sollicitude des gouvernemens étrangers. Je devrai m'appesantir davantage sur les faits postérieurs et les retracer avec plus de soin, lorsqu'il s'agira d'apprécier la gravité et la puissance irrésistible des circonstances dont le concours a fini par produire l'intervention.

Jetons d'abord un coup d'œil rapide, d'une part, sur les premiers effets que produisit la révolution dans l'intérieur de l'Espagne, avant la première réunion des Cortès; de l'autre, sur les dispositions que manifestèrent à son égard les gouvernemens étrangers.

Dès que la constitution eut été acceptée par le roi, son rétablissement n'éprouva plus dans le royaume aucune résistance sérieuse. Les grands, accoutumés à prendre l'ordre du maître, n'hésitèrent pas à suivre son exemple. Dans les principales

villes, le commerce, l'industrie et les professions libérales adhérèrent généralement avec empressement et satisfaction. L'armée se dévoua au drapeau qu'elle avait élevé; elle se complut dans son ouvrage et se montra prête à le soutenir par tous les appuis que procure la force. Les prolétaires, les gens dénués à la fois de moyens d'existence et de cette habitude du travail qui en tient lieu, se précipitèrent avidement sur une proie qui s'offrait à eux. Le haut clergé et les moines virent avec douleur le triomphe des théories qu'ils condamnaient, et toutefois ils obéirent en silence. Leur conduite fut imitée par la magistrature. Quant au peuple proprement dit, c'est-à-dire, aux habitans laborieux des villes, aux cultivateurs paisibles des campagnes, ils regardèrent avec inquiétude et défiance, laissèrent faire, s'abstinrent et attendirent pour juger et agir.

Cependant on s'occupait à Madrid de donner provisoirement au gouvernement une organisation et une direction constitutionnelles. Une junte suprême fut instituée pour surveiller la marche du ministère et pour l'aider de ses conseils et de son influence. On plaça à la tête de cette junte le cardinal de Bourbon, déjà membre de la junte au commencement de 1814, homme modéré et qui avait adopté avec une sincérité complète les théo-

ries de la révolution. Mais ce fut le général Ballesteros, devenu depuis sa disgrâce un des plus ardens ennemis du pouvoir royal, qui y exerça sous le titre de vice-président la véritable autorité.

Le premier acte du gouvernement royal, placé sous cette influence, fut et dut être une amnistie en faveur de tous les condamnés pour cause politique, et le rappel de tous les bannis, de tous les proscrits, de tous ceux que les événemens de la même nature avaient contraints à chercher un asile dans les pays étrangers.

De toutes parts, on vit sortir des présides et des cachots ceux que les arrêts de la justice y avaient envoyés, ou qu'un pouvoir arbitraire et injuste y retenait encore. Parmi ces captifs délivrés se trouvaient des hommes qui s'étaient fait pendant les premiers troubles un nom fameux et populaire. Le pavois les attendait à la porte de leur prison, et leurs noms s'offrirent les premiers à l'élection populaire.

Un nouveau ministère fut formé, et plusieurs des amnistiés y furent appelés. Ainsi, on vit à l'Intérieur, *Arguelles*, à qui nous savons que son éloquence avait valu le surnom de *divin;* à la Justice, *Garcias Herreros*, l'un des plus fougueux orateurs des Cortès : tous les deux passant directement du cachot au palais, des présides au con-

seil du roi. Les autres portefeuilles furent remis à *Canga Arguelles*, ancien ministre des finances sous la régence de Cadix, à *Peres de Castro*, à *Don Antonio Porcel*, et enfin au marquis de *Las Amarillas*.

Ce ministère, malgré les souvenirs amers, malgré le ressentiment naturel, je dirai même légitime, dont plusieurs de ses membres étaient animés, ne pouvait être long-temps d'accord avec le parti triomphant. Éclairés par le malheur et mûris par l'expérience, ceux qui semblaient devoir être les plus ardens et les plus passionnés sentirent la gravité des dangers dont ils étaient entourés. Ils furent effrayés de la rapidité de ce torrent dévastateur dont le passage ébranlait et minait l'édifice social tout entier, et le désir de leur propre conservation leur fit reconnaître le besoin de lutter pour conserver ce qui existait autour d'eux.

Peut-être seraient-ils parvenus à élever quelques digues, à contenir cette violence désordonnée, cette soif ardente de destruction et de vengeance qui accompagne la chute des pouvoirs brisés, si un pareil triomphe était au nombre des possibilités humaines; mais la révolution qui les avait faits était là pour les détruire, si, manquant à leur origine et trahissant leur destination, ils ne marchaient pas dans la voie qu'elle obstruait, et ne frappaient pas sur ce qu'elle avait condamné.

A côté du ministère était la junte suprême, véritable mandataire de la révolution, et le seul avoué par elle. Sous l'apparence bienveillante d'un appui et d'un aide donné au gouvernement, ce conseil était le gouvernement véritable. Rien ne pouvait se faire à Madrid sans son contrôle, sans son concours, sans son consentement, et toutes les pensées d'ordre et de résistance qui s'offraient à l'esprit du roi et de ses ministres trouvaient là un obstacle qu'il n'était pas plus possible de surmonter que d'éviter.

Ainsi, sur les places publiques s'élevaient des tribunes où la haine contre l'autorité, où le mépris de tous les principes d'ordre, où la licence la plus effrénée, étaient chaque jour enseignés au peuple avec toute l'audace et tout l'emportement des passions les plus violentes et les plus exaltées. Ainsi, dans les cafés il se formait, sous le nom de sociétés patriotiques, des clubs, où les intérêts du pays, le sort des fonctionnaires, où les lois existantes étaient mises en délibération au milieu des folies d'une ignorance grossière et de tous les excès de l'intempérance.

Le ministère voyait là des dangers pour la paix publique. La junte suprême n'y voyait qu'un moyen *de soutenir l'esprit public*, et les tribunes restaient debout, et les sociétés patriotiques se

formaient plus nombreuses et plus turbulentes, et les harangues devenaient chaque jour plus irritantes et plus provocatrices.

Ainsi, parmi les victimes des événemens qu'avait frappées avec le plus d'acharnement la sévérité de la restauration, suivant l'exemple que lui avait donné le gouvernement révolutionnaire de Cadix, se trouvaient ces malheureux Espagnols qui s'étaient follement attachés au parti désespéré du roi Joseph, ces imprudens flétris d'une épithète qui les rend étrangers à leur patrie, ces *afrancesados*, devenus, dans un siècle où les partis devraient être indulgens, une espèce de parias politiques repoussés sans miséricorde par tous les partis à la fois.

Bannis du territoire par un décret, dépouillés de leurs biens, la plupart vivaient en France, où ils trouvaient protection et secours. A peine eurent-ils connaissance de l'amnistie générale qui leur rouvrait les portes de leur patrie, qu'ils s'empressèrent de réclamer leurs passeports. Aucune difficulté ne leur fut opposée. On n'exigea d'eux qu'un serment à la constitution. Ils le prêtèrent, et partirent pleins de joie et de sécurité. Déjà ils avaient franchi les Pyrénées et touché le sol natal, devenu, si les révolutions étaient sincères, la terre de la liberté, que de nouvelles persécutions vin-

rent ajouter à toutes celles qu'ils avaient déjà souffertes.

Le gouvernement avait autorisé leur rentrée; ses agens leur avaient délivré des passeports ; ils avaient quitté la terre hospitalière qui les avait reçus, et perdu les secours à l'aide desquels ils avaient vécu.

La junte suprême prétendit que l'amnistie ne s'étendait pas à ceux qui avaient servi l'usurpateur; que les *afrancesados* ne pouvaient pas se prévaloir de ses dispositions ; que le droit de les rappeler n'appartenait qu'aux Cortès. Elle excepta donc cette restriction perfide et cruelle de la mesure de clémence universelle qui avait signalé les premiers jours de la révolution.

Un décret du 23 avril prononça en termes formels l'exclusion des anciens serviteurs du roi imposé par la France, et maintint leur état de bannissement : il était trop tard. Déjà la plus grande partie était rentrée, et il paraissait impossible de les contraindre par la force à retourner sur leurs pas. Un nouveau décret du 26 leur permit l'entrée du royaume, mais leur défendit de franchir la limite des provinces basques.

Plus malheureux qu'ils n'avaient été jusque là, ces tristes jouets du sort et du caprice des hommes, ces victimes d'un acharnement sans exemple

se trouvèrent entassés dans un pays où leur implacable ennemi Mina commandait en maître, où la plupart n'avaient ni appui ni ressources, abandonnés par le gouvernement qui les frappait, livrés à toutes les horreurs du besoin et à toutes les humiliations de la charité publique.

Telle est la justice comme la font trop souvent les révolutions, et comme l'entendait la junte suprême de Madrid. J'en citerai encore un exemple, mais je me bornerai à celui-là.

Les soixante-neuf députés des anciennes Cortès connus sous le nom de *perses*, qui, en 1814, avaient signé une adresse au roi pour lui demander l'anéantissement de la constitution, et à qui par conséquent on pouvait avoir à imputer un délit ou un crime *politique*, devaient être, par la nature même de l'acte qu'on leur reprochait, compris dans l'amnistie. Il fut décidé qu'elle ne les atteignait pas, et l'ordre fut donné de les arrêter tous pour être mis à la disposition des Cortès, qui seules avaient le droit de prononcer sur leur sort. L'ordre fut exécuté avec cette ferveur que donne aux partis le bonheur de venger une injure et de satisfaire un ressentiment. Ces soixante-neuf étaient retirés dans leurs provinces; ils furent saisis dans leurs domiciles, et conduits dans les prisons ou dans les couvens.

On comptait parmi eux plusieurs évêques. Aucune exception ne fut faite en leur faveur ; la violence les arracha à leur siége, à leurs fonctions, à leur asile, et la pitié du peuple ne put voir, sans s'émouvoir et sans s'irriter, ce scandale nouveau dont on lui offrait le spectacle.

C'est ainsi que fut interprétée et exécutée l'amnistie accordée par la révolution espagnole. C'est ainsi que les partis entendent la clémence.

Pendant qu'à Madrid le gouvernement royal, privé de toute force morale, lutte faiblement contre le pouvoir populaire qui s'est élevé à côté de lui, protecteur et dominateur; pendant que les sociétés patriotiques bouleversent et remplacent les administrations locales, insultent à ce qui reste de la majesté du trône et de l'autorité royale, prêchent la licence et enseignent le désordre ; pendant que la violence s'organise et que l'anarchie se constitue, les provinces n'offrent pas un aspect plus rassurant; et dans ce cercle de feu où se meut l'Espagne, les extrémités des rayons se montrent à tous les yeux aussi effrayans que le centre lui-même. Là, on peut reconnaître, à côté de l'orage enflammé que la révolution produit, le point noir où se trouve déjà le germe de la guerre intestine.

Dans un grand nombre de provinces, des

juntes particulières se sont formées, établies, constituées, méconnaissant à la fois et l'action du gouvernement et l'autorité de la junte suprême. Chacune de ces assemblées délibère, interprète, agit suivant l'esprit dont est animée la majorité de ses membres, et aucun pouvoir central ne se sent la force suffisante pour soumettre à la loi commune ces pouvoirs locaux, véritables volontaires de l'administration qui, chacun dans sa sphère, ont plus de vie et de ressort que lui.

Ce n'est pas tout : l'armée de l'île de Léon suscitait bien encore au gouvernement des embarras d'une autre nature. L'armée de l'île de Léon avait fait la révolution. C'était à elle, à son courage, à son patriotisme que l'Espagne devait la liberté dont elle jouissait déjà, et l'avenir de prospérité, d'union et de gloire qui lui était promis. Là, sans doute, l'exigence était permise. Partant de là, les prétentions pouvaient être considérées comme des droits, et les prières comme des injonctions. Aucun des pouvoirs que la révolution avait créés ne pouvait méconnaître l'influence dominatrice de ceux dont la révolution était l'ouvrage, ni refuser de satisfaire à des ambitions qui s'appuyaient sur de pareils titres.

Pendant quelques jours les chefs montrèrent une grande réserve et une modération imprévue.

Ils parurent se refuser aux honneurs et aux récompenses qui venaient les chercher, et répondaient à toutes les félicitations dont ils étaient l'objet qu'ils n'avaient voulu que servir leur patrie et leur roi, et qu'ils étaient assez payés par le succès. Malheureusement cette résolution généreuse ne résista pas à une longue épreuve. Ils acceptèrent d'abord des grades, des dotations, des honneurs, des terres même dont la reconnaissance publique les gratifia; mais ensuite, devenus puissans par leur fortune et leurs titres, ils voulurent encore exercer sur les affaires de l'État une influence dont ils se complaisaient à rappeler l'origine. Leur contrôle défiant et passionné pesait de tout son poids sur le gouvernement qui ne pouvait les suivre sans tout perdre, et qui n'osait ni résister ouvertement à des hommes auxquels l'armée était dévouée, ni dissoudre l'armée dont la réunion était cependant pour lui un sujet continuel de craintes et d'alarmes.

C'est dans cet état de fermentation volcanique qu'était l'Espagne, lorsque le moment arriva où devait avoir lieu la première réunion des Cortès. Nous saurons bientôt ce qu'elle pouvait espérer de l'intervention de cet immense pouvoir; mais il importe d'abord de porter nos regards sur l'Europe, de voir quelle impression ont produite sur les cabi-

nets des puissances de premier ordre les grands et terribles événemens dont ce royaume est le théâtre, de sonder leurs dispositions et d'étudier particulièrement la conduite de la France. C'est elle surtout que j'ai à cœur d'exposer fidèlement et de faire bien connaître.

On comprend aisément que la nouvelle de la révolution d'Espagne fut accueillie fort diversement par les souverains de l'Europe, et que l'impression qu'elle y produisit varia suivant la politique et les principes du gouvernement qui dirigeait chacun d'entre eux.

Ainsi, l'Angleterre ne se montra ni indécise dans sa résolution, ni embarrassée dans le choix des termes qu'elle devait employer pour répondre à la notification qui lui avait été faite. Elle adressa à Ferdinand VII des félicitations; elle loua le parti qu'il avait pris d'accepter une constitution qui devait assurer la liberté et la prospérité de son pays, et lui en fit pressentir d'heureux résultats.

La Russie fut tout aussi franche et aussi explicite dans son langage; mais elle vit les événemens sous un tout autre aspect. La constitution d'un grand royaume renversée et remplacée par une troupe de soldats révoltés, un changement complet de gouvernement opéré au sein d'une nombreuse population et sous les yeux de l'Europe,

par suite d'une insurrection militaire, lui parurent le plus dangereux de tous les exemples, et elle ne put s'empêcher de blâmer avec vivacité et avec hauteur la consécration de cette entreprise criminelle.

La Prusse partageait l'avis et les sentimens de la Russie. Elle voyait aussi avec une grande inquiétude et un sérieux mécontentement ce triomphe éclatant de la force matérielle et aveugle sur le droit et sur la volonté du monarque et du peuple. Toutefois, elle comprenait les difficultés et les dangers dont le roi d'Espagne avait été entouré. Elle craignait d'augmenter par un blâme éclatant les embarras de sa position. Sa réponse fut circonspecte; elle exprima des craintes et des espérances, et sans rien approuver formellement, elle ne donna pas à sa réponse la couleur d'un refus et d'une rupture.

L'Autriche craignit de blâmer et de rompre: mais elle ne put prendre sur elle d'exprimer rien qui ressemblât à une reconnaissance ou à une adhésion.

De son côté, que fit la France? Et d'abord quelle était sa position vis-à-vis de l'Espagne? Pour apprécier ce qu'il y a eu de généreux, de noble et de désintéressé dans tous les rapports qu'elle a eus avec le royaume depuis 1820,

il est bon de savoir ce qui les avait précédés.

Après les événemens de 1814, le gouvernement espagnol, délivré de l'occupation étrangère contre laquelle son pays avait courageusement lutté, oubliant même le puissant et efficace secours que lui avait fourni l'Angleterre, s'accoutuma à la pensée que la chute de Napoléon et la liberté de l'Europe étaient le résultat de ses héroïques efforts, et cette haute estime de lui-même où il se plaça rendit les relations entre les deux États fâcheuses et difficiles.

Lorsqu'une apparition nouvelle du conquérant banni sur le sol français, vint y rapporter le trouble intérieur et la guerre étrangère, le gouvernement espagnol montra peu d'intérêt pour le sort de la France et pour celui de cette famille malheureuse qui descendait du trône pour la seconde fois. Il ne prit aucune part active au mouvement général qui porta l'Europe sur nos frontières, et ne songea point à faire dans le Midi une diversion qui pouvait favoriser les projets des puissances du Nord. Mais lorsque la France, affaiblie par ses divisions intestines, se vit envahie, dévastée, livrée une seconde fois à la merci de l'Europe victorieuse, il voulut tomber aussi sur la proie commune et prendre sa part du butin sans avoir pris celle des dangers et des sacrifices.

L'Autriche ayant, à cette époque, manifesté l'intention d'occuper quelques places françaises sur la frontière d'Espagne, le gouvernement espagnol protesta contre ce projet et pénétra à main armée sur le territoire français pour s'opposer à son exécution.

Le duc d'Angoulême, qui se trouvait à Bordeaux, courut à Bayonne. Il se plaignit avec fierté et menaça avec courage ; et quoiqu'il ne pût parler qu'au nom de la France asservie et expirante, et opposer à des soldats vivans et armés que des souvenirs de gloire et des germes de force qui devaient reproduire, il exigea et obtint la retraite des troupes espagnoles et le maintien du respect du territoire français. L'Autriche, au surplus, renonça à la prétention qu'elle avait élevée.

Dans les années qui suivirent, les relations entre les deux gouvernemens continuèrent à être peu faciles et peu amicales. Le roi d'Espagne s'était engagé par le traité de Paris à indemniser les Français dont il avait confisqué les biens pendant la précédente guerre. La France avait pris les mêmes engagemens à l'égard des Espagnols. Déjà la presque totalité des réclamations formées par ceux-ci avaient été accueillies et liquidées, et l'Espagne n'avait encore répondu que par des refus de reconnaître son obligation.

Les sujets de plainte et de querelle se renouve-

laient chaque jour. En Espagne, les Français étaient soumis à une surveillance humiliante, à des mesures de prévention fatigantes ou injurieuses. Il fallait se plaindre et renouveler plusieurs fois les plaintes pour faire cesser un état de choses que rien ne justifiait ni n'expliquait.

Cependant le roi de France, qui n'avait oublié ni les rapports et les intérêts de voisinage qui existaient entre les deux États, ni les liens de famille qui l'unissaient au roi Ferdinand, avait vu avec inquiétude la voie dangereuse dans laquelle d'imprudens conseillers l'avaient fait entrer et s'obstinaient à le maintenir. Justement alarmé de l'agitation qui se manifestait en Espagne, et dont le contre-coup se faisait ressentir en France, il avait essayé de l'amener à des dispositions plus conciliatrices et à un système de gouvernement plus modéré. Ses conseils n'avaient jamais été ni accueillis ni écoutés.

Les choses étaient dans cet état lorsque le gouvernement français apprit le triomphe de la révolte de l'île de Léon et l'adhésion du roi Ferdinand à la constitution de 1812.

Cette brusque transition d'un excès à l'autre était de nature à l'étonner; d'un autre côté, il ne put voir sans de justes alarmes un bouleversement opéré à ses portes par le plus désastreux de tous

les moyens de destruction dans un moment où la France elle-même s'inquiétait des complots où figuraient souvent des militaires.

Il ne pouvait adopter les principes insensés sur lesquels reposait la constitution de 1812 ; il condamnait son origine et mettait au rang des grands malheurs cet exemple donné d'une révolution consommée par l'épée et subie par la couronne ; mais il savait comprendre la puissance des événemens et faire la part de la nécessité. Il ne croyait pas alors à un retour possible, et il espérait que le temps et la prudence finiraient par améliorer ce qu'on ne pouvait, sans de grands dangers, penser à détruire.

Ce fut là sa première pensée, ainsi qu'on va le voir, et la suite prouvera qu'il ne l'a plus perdue de vue, et qu'il a constamment agi dans le même sens depuis 1820 jusqu'en 1823.

M. le duc de Laval, alors ambassadeur de France à Madrid, se trouvait en congé à Paris. Le gouvernement français pensa qu'il fallait profiter de ce premier moment où rien n'était établi, où tout se trouvait encore dans le désordre d'une transition, pour proposer les bases d'une transaction qui devait aplanir les difficultés, faire renaître l'accord entre les pouvoirs et consolider le nouvel édifice.

Il se détermina à envoyer M. de Latour-du-Pin à Madrid, avec mission d'intervenir entre le roi et les principaux auteurs de la révolution nouvelle, et de leur proposer des modifications à la constitution de Cadix qui lui donnassent plus d'analogie avec la charte française. Il n'y avait dans un pareil dessein rien qui parût de nature à être dissimulé : aussi le ministre des affaires étrangères ne fit-il aucune difficulté d'en instruire l'ambassadeur d'Angleterre à Paris.

Dans cette communication officieuse, l'ambassadeur d'Angleterre ne vit qu'une chose, c'est l'influence que le succès d'une pareille négociation pouvait assurer à la France sur le gouvernement espagnol et les avantages qu'elle pourrait trouver dans cette influence. Frappé de cette idée, il résolut d'y mettre obstacle ; il expédia sur-le-champ et directement un courrier à Madrid, pour donner avis à son collègue de ce qui se préparait, et l'engager à prévenir le fâcheux effet que ne manquerait pas de produire la médiation de la France. Le ministre anglais à Madrid ne perdit pas un moment ; il annonça aux membres de la junte suprême les tentatives qui allaient être faites contre la constitution, et leur en signala les dangers. Cette ouverture eut le résultat qu'en espéraient ceux qui l'avaient faite. Désormais tout espoir de succès

fut perdu ; il fallut abandonner une entreprise devenue impossible, et le négociateur ne partit pas.

Le cabinet français, obligé de renoncer à un projet dont l'exécution pouvait assurer à l'Espagne un avenir paisible, voulut essayer au moins de la préserver des malheurs dont il la voyait menacée. Il proposa aux cabinets étrangers d'adresser à leurs agens une instruction commune, afin qu'ils employassent leur influence pour maintenir les nouveaux pouvoirs dans une ligne de modération et de prudence, afin qu'ils fissent bien connaître par l'identité de leur langage l'accord parfait qui régnait à cet égard entre les souverains alliés. Il voulait que cette instruction contînt l'ordre exprès donné aux agens de quitter Madrid ensemble si la vie du roi était mise en danger, et l'autorisation de faire connaître cet ordre, qui pouvait être un frein pour l'effervescence du parti triomphant et une garantie pour la sûreté du roi.

Cette proposition fut encore repoussée par l'Angleterre, qui s'opposa formellement à toute démarche collective. Il fallut donc agir isolément.

Le gouvernement français ne prit point une attitude hostile. Il ne *félicita* pas le roi d'Espagne, mais il ne repoussa pas les communications officielles : il laissa percer quelques inquiétudes, mais il exprima aussi des espérances qui se fondaient

sur le dévouement et le noble caractère du peuple espagnol. Son langage fut celui d'un voisin qui réclame, mais d'un ami qui fait des vœux sincères pour que ses craintes soient démenties par l'événement. Il faut ajouter que ses actes furent constamment d'accord avec ses paroles.

Tout ce que la France pouvait faire pour aider le gouvernement espagnol à s'asseoir et à se consolider au milieu des secousses qui venaient chaque jour l'ébranler, la France le fit, et le fit avec franchise et loyauté. Tout ce qui était de nature à donner de l'ombrage au parti exalté qui menaçait de tout anéantir à la fois, elle l'évita avec un soin minutieux. Toutes les concessions que l'honneur permettait de faire, elle les fit avec empressement. Elle traita l'Espagne comme un ami malade dont il faut ménager la faiblesse et savoir supporter la fâcheuse humeur.

Tous ses efforts furent inutiles. Ses intentions ne furent jamais comprises ni appréciées, et l'insultante défiance répondit toujours à la bienveillance de ses dispositions. Chacune de ses intentions était considérée comme une agression ou une menace. L'envoi d'un agent diplomatique, le mouvement d'une garnison dans une de nos places frontières, un mot prononcé dans les chambres législatives, un article de journal, étaient constam-

ment signalés comme des témoignages non équivoques d'une détermination hostile. C'était le texte ordinaire des déclamations furibondes des sociétés patriotiques, et par suite des plaintes du gouverment lui-même, qui se gardait bien de justifier ou d'expliquer ce qui était déclaré criminel par les orateurs du café Loranzini ou de la porte *del Sol*.

Telle était la situation intérieure de l'Espagne, telles étaient les dispositions des cabinets de l'Europe à l'égard de la révolution que ce royaume venait de subir, tels étaient déjà les sentimens qui animaient la France, les actes par lesquels elle les manifestait et le prix dont ils étaient payés, lorsque arriva le moment fixé pour l'ouverture solennelle de la première session des Cortès.

Nous allons jeter les yeux sur ses travaux, et examiner avec l'impartialité dont nous avons jusqu'ici donné la preuve, comment se résoudra le problème d'une monarchie dans laquelle une assemblée populaire unique réunit tous les pouvoirs et les exerce sans contrepoids, sans contrôle, sans qu'aucune barrière posée d'avance la protége elle-même contre les écarts où elle ne peut manquer d'être entraînée. Nous verrons si cette fois encore l'expérience confirmera ou démentira les prévisions de la raison.

CHAPITRE X.

Les Cortès avaient été élues par les assemblées populaires, conformément à la constitution, dans les provinces européennes du royaume; mais le court intervalle écoulé entre la révolution nouvelle et la convocation ne permit pas d'attendre que les provinces d'outre-mer, à qui il conviendrait de donner ce signe d'adhésion au gouvernement de la métropole, eussent usé du droit qui leur avait été reconnu d'élire et d'envoyer aussi leurs députés. Cette fois donc encore, on avait procédé comme pour les Cortès de Cadix et choisi parmi les colons résidens en Europe trente individus à qui avait été donnée la mission de représenter les colonies.

Très peu d'hommes titrés, pas un seul grand d'Espagne, beaucoup de membres du clergé parmi lesquels ne se trouvaient que *trois* évêques, des avocats, des négocians, un grand nombre de magistrats et de militaires: telle était la composition des Cortès. On remarquait parmi les militaires deux des chefs de l'armée de l'île de Léon, les généraux *Quiroga* et *Odaly*.

Le parti de la révolution y était et devait y être en grande majorité. Les partisans du pouvoir absolu, qu'on désignait déjà sous le nom de *serviles*, ne se montraient pas encore, et étaient décidés à attendre les événemens. La Navarre et quelques parties isolées et obscures de la Castille avaient seules envoyé des hommes qu'on présumait appartenir à cette opinion. Du reste, la majorité était partagée non seulement en nuances, mais en couleurs distinctes, et il était facile d'y reconnaître d'avance le germe d'une opposition sérieuse et vive.

L'ouverture de la session était fixée au 9 juillet, et le roi devait ce jour-là renouveler son serment. La nuit qui précéda fut orageuse. Des gardes du corps, qui appartenaient au parti exalté, prétendirent qu'un nombre considérable de *serviles* devaient se rendre au palais dans la nuit pour y entourer le roi et lui offrir leur appui. Sous ce frivole prétexte, ils se concertèrent et convinrent d'un signe de ralliement. A un signal donné ils se réunirent, forcèrent les patrouilles, repoussèrent l'officier supérieur qui voulut les arrêter, tuèrent le factionnaire du poste principal de la caserne au cri de *mort aux serviles!* et marchèrent vers le palais, où ils portèrent la terreur.

La mort du factionnaire était un fait notoire;

la révolte des trente gardes avait eu d'innombrables témoins ; les révoltés étaient connus ; ils n'avaient pas même pris la peine de cacher l'écharpe qui les distinguait, et ils avaient eu raison ; car après avoir subi un jugement, ils finirent par être tous avancés d'un grade. C'est ainsi que fut vengé le meurtre du soldat assassiné à son poste par des furieux qu'aucun danger même apparent ne menaçait.

Le roi ouvrit la session. Son discours fut sage et convenable ; il y avait à la fois de la prudence et de la dignité. La réponse du président, qui était alors l'archevêque *élu* de Séville, fut modérée et respectueuse, et l'espérance d'un avenir d'ordre et de paix put paraître encore permise après cette séance si impatiemment attendue.

Les travaux commencèrent immédiatement, et bientôt il fut facile de reconnaître l'esprit de l'assemblée et de distinguer entre elles les différentes fractions dont elle se composait.

La majorité s'annonçait comme devant être considérable quant au nombre, et modérée dans ses projets et ses intentions. Elle se formait en grande partie d'anciens députés qui avaient souffert six ans d'esclavage ou d'exil, dont le malheur avait mûri les idées et calmé l'effervescence, et qui se montraient peu disposés à seconder les

folles théories et les passions violentes des révolutionnaires nouveaux. Parmi eux, on retrouvait *Martinez de la Rosa*, dont j'ai déjà signalé le talent et les rares qualités; *Calatrava*, plus grave et plus austère orateur, moins brillant peut-être, mais dialecticien plus pressant, et homme d'État plus habile et plus expérimenté; *Toreno*, qui avait fait une étude approfondie des gouvernemens représentatifs, qui avait voyagé avec fruit, lu avec solidité, et dirigé tout entier sur les affaires publiques un esprit éclairé et judicieux; homme aussi habile au moins que ses deux amis politiques, mais peut-être moins sûr et moins sincère qu'eux. C'étaient là les trois hommes qui paraissaient devoir être les chefs de la majorité, et donner à l'assemblée une direction conforme aux vues et à l'esprit du gouvernement.

A la tête du parti violent qui devait représenter les clubs et les sociétés secrètes, et apporter dans les débats des théories désorganisatrices et une haine implacable, on remarquait d'abord *Gasco*, *Philipe Navarro*, et après eux *Roméro Alpuente* et *Moréno*. Ce parti était alors peu nombreux; il ne formait guère qu'un sixième de l'assemblée, mais il était destiné à s'enrichir par les défections et à prendre plus de force et de consistance.

Les Cortès de 1820, appelées à se mouvoir en

vertu d'une constitution où l'équilibre des pouvoirs aurait été réglé avec quelque notion des premiers besoins d'un État, rassemblées dans un temps calme et ordinaire, agissant au milieu d'une population paisible, auraient pu remplir leur tâche, sinon avec éclat, au moins avec utilité; mais, d'une part, les difficultés de la situation étaient insurmontables tant que le pays ne leur prêterait pas son concours, et elles n'avaient d'appui que dans un parti; de l'autre, la révolution était là; elle les entourait, elle pénétrait dans leur tribune; elle y pénétrait avec ses défiances, ses passions, sa fougue impétueuse et toute la puissance d'une masse aveugle qui roule sur un plan incliné et qui entraîne tout après elle. Il était dans leur inévitable destinée de lutter sans succès contre des circonstances plus puissantes qu'elles, et de se laisser égarer dans une voie où elles seraient poussées par une force invincible.

Les deux premiers objets dont les Cortès eurent à s'occuper, furent d'abord le sort des *afrancesados*, qu'il fallait bien enfin fixer, et celui des soixante-neuf députés qui attendaient leur arrêt avec anxiété.

Les AFRANCESADOS furent relevés de l'exil et réintégrés dans leurs propriétés; mais on ne leur restitua ni leur emploi ni leurs pensions, ni rien de

ce qui devait son origine à la faveur du gouvernement. On leur permit de vivre dans leur patrie, mais on ne vécut pas avec eux; la prévention qui les avait suivis sur la terre étrangère les accompagna à leur retour; et bien que l'on comptât parmi eux des hommes d'un véritable mérite, des littérateurs habiles, des magistrats distingués; bien que leur faute eût été rachetée par de longs malheurs qui semblaient devoir en effacer le souvenir, ce furent toujours, ce sont encore des étrangers poursuivis par un préjugé qui ne peut se vaincre, impliqués dans le ressentiment d'une injure qui ne s'oublie pas, et en faveur desquels le temps lui-même, le temps ne peut rien.

Les *perses* furent amnistiés, mais déclarés incapables d'aucune fonction élective. Un seul fut exempté de la mesure de clémence. Ce fut le marquis de Mataflorida, qui avait eu le bonheur de se soustraire par la fuite aux recherches dont il avait été l'objet, et qui s'était réfugié en France. La faculté de se soumettre à un jugement avait été laissée à ceux qui voudraient y recourir: un seul membre opta pour cette faculté; il fut condamné aux présides.

Cependant de nombreuses lois appelaient la sollicitude des Cortès; les besoins du trésor étaient considérables et pressans. Le désintéressement

n'est pas toujours le caractère distinctif auquel on reconnaît les chefs de parti, et les pays délivrés par des révolutions savent d'ordinaire ce que coûte leur délivrance. Vainement le ministère, vainement les Cortès, effrayés du vide des caisses et de l'absence de toutes ressources, avaient cherché à réduire par des économies les charges que l'État ne pouvait plus supporter. Pendant que les réformes s'opéraient d'une part, les exigences se multiplièrent de l'autre. Tous ceux qui pouvaient se prévaloir d'une persécution subie, d'une perte éprouvée pendant le régime arbitraire ; tous ceux dont la main avait touché, pour la relever, à la pierre de la constitution, avaient des restitutions ou des indemnités à réclamer, des emplois à reprendre, sans préjudice des arrérages, ou des places nouvelles à demander. Là, le refus était impossible, car il eût été considéré comme un déni de justice, comme un acte d'ingratitude ou une preuve de servilité. C'est ainsi que le trésor qu'on cherchait inutilement à soulager s'obérait chaque jour davantage.

Il fallait donc créer des ressources ; mais où les trouver avec un gouvernement sans crédit, et dans un pays sans industrie et sans commerce ? On essaya d'un emprunt patriotique ; cet appel ne fut pas entendu. On eut recours alors à la plus funeste

de toutes les mesures, à un de ces moyens désastreux qui ruinent à la fois le présent et l'avenir. On sépara l'arriéré des dépenses courantes pour affecter à ces dernières les revenus de l'État, c'est-à-dire qu'on proclama la banqueroute et qu'on porta au crédit et à la confiance un de ces coups dont ils ne se relèvent pas.

La dette ainsi écartée, on chercha à mettre en harmonie les recettes et les dépenses courantes. On rétablit la contribution foncière déjà fondée en 1808 et abandonnée en 1814. On créa des droits de patente, de timbre, d'enregistrement; mais on ne tarda pas à reconnaître que cette création d'impôt était antipathique à plusieurs provinces, et on fut obligé plus tard d'y renoncer.

On établit aux frontières une ligne de douanes avec une rigueur de prohibition qu'on aurait à peine comprise dans un pays industrieux, qui, pour l'Espagne, était inintelligible et ne pouvait avoir d'autre effet que d'organiser, au préjudice du trésor, la plus vaste et la plus audacieuse contrebande qui ait jamais été connue.

On abolit la dîme ecclésiastique et la dîme féodale, perçues au profit du clergé et des seigneurs; mais on en rétablit la moitié comme impôt civil au profit du trésor. La dîme ecclésiastique était de toutes les contributions celle qui se payait avec

le plus de régularité, celle dont le peuple avait le mieux contracté l'habitude : aussi considéra-t-on la portion qu'on en conservait comme une des ressources les plus assurées ; mais là encore c'était une illusion. Ce qui rendait cet impôt léger à supporter, ou du moins facile à percevoir, c'était sa destination pieuse. Le peuple, en le payant, acquittait à la fois une obligation légale et une dette de conscience, et il allait au devant de ce double devoir. Lorsque la dîme devint une contribution affectée aux besoins ordinaires de l'État, elle ne fut plus regardée que comme une charge, et sa perception ne se fit plus, comme celle des autres impôts, qu'avec des difficultés et des embarras toujours croissans.

Au moment même où on votait ces diverses ressources financières et avant qu'on eût pu apprendre par expérience les inconvéniens des unes et l'exiguité des autres, leur insuffisance était si évidente qu'on reconnut la nécessité de les compléter par une mesure extraordinaire. On se détermina donc à recourir à un emprunt garanti. Le concours fut ouvert, et on y appela les nationaux et les étrangers.

Dans la situation où était l'Espagne, cet emprunt devait offrir peu de chances de succès. Si celui que les Cortès ouvraient n'eût été qu'une me-

sure de finances, une opération de banque, un placement de fonds, il est vraisemblable que cette proposition aurait trouvé peu d'accès chez les capitalistes ; mais la question financière était ici dominée par une question politique. C'était une révolution qu'il s'agissait de soutenir ou d'abandonner. Repousser les Cortès demandant au crédit de l'Europe les moyens de conduire à fin une grande entreprise, refuser à un gouvernement constitutionnel créé au nom de la souveraineté populaire le subside qu'il attendait et sans lequel il ne pouvait se maintenir, c'était trahir la cause de la liberté et la déshériter de tous les triomphes que lui promettait encore l'avenir.

C'est sous cet aspect que dut être et que fut envisagé l'emprunt des Cortès : aussi fut-il couvert à des conditions onéreuses sans doute, parce que l'esprit de parti n'est pas exclusif de l'esprit du commerce, mais moins onéreux toutefois qu'on aurait dû le craindre. Trois cents millions de réaux furent donc prêtés au gouvernement espagnol par des banquiers français. Une circonstance toute nouvelle marqua cette opération d'un cachet particulier.

Il avait été convenu que les prêteurs seraient admis à verser les vieilles monnaies de France sur le pied de leur ancien cours, qui était fort supé-

rieur à leur valeur intrinsèque. Dès que cette condition fut connue, les spéculateurs inondèrent l'Espagne de pièces françaises, et notamment d'écus de trois francs. L'abus fut porté à tel point qu'un an après, le gouvernement se vit obligé de prohiber l'importation, de réduire les monnaies à leur juste valeur en supportant la perte de la réduction, mesure ruineuse qui vint ajouter encore une nouvelle charge à celles qui l'accablaient. Cette particularité fâcheuse exaspéra l'opinion contre le comte de Toreno, qui avait dirigé toute l'opération, et donna lieu contre lui aux bruits les plus injurieux et sans doute les plus injustes.

Le peuple avait appris avec une vive satisfaction le succès de l'emprunt. Il avait vu là un allégement actuel, un ajournement indéfini des sacrifices qu'on aurait exigés de lui, un moyen assuré de pourvoir à ces dépenses journalières de l'administration qui encouragent l'industrie, qui rendent l'habitation des villes plus sûre et les communications plus faciles, qui établissent le paiement régulier des petits salaires.

Cette satisfaction ne fut pas de longue durée; quand il connut l'emploi de cet argent chèrement acheté et qu'il lui faudrait rembourser un jour; quand il sut que tant de millions avaient servi et servaient

à payer de lourds arrérages à tous ceux que 1814 avait dépouillés et que 1820 réintégrait, à donner de gros dédommagemens à tous ceux qui avaient souffert, de larges indemnités à tous ceux qui avaient perdu, de généreuses récompenses à tous ceux dont le patriotisme s'était montré au jour de l'épreuve; quand il entendit parler de dotations de quatre-vingt mille réaux de rente accordées aux Riégo, aux Quiroga et à plusieurs de leurs compagnons de révolte; de majorats transmissibles aux descendans, *avec faculté*, pour plus de sûreté, *de les convertir en capitaux;* quand il eut ainsi levé le coin du voile et vu de près les physionomies et comparé le bienfait avec le prix qu'y mettaient les bienfaiteurs, sa joie se changea en colère, et ses murmures attestèrent qu'il trouvait trop chères et trop pesantes les couronnes dorées dont on chargeait en son nom le front des vainqueurs.

Il n'en faut pas tant pour briser des popularités qui semblent plus solides. Le peuple est ingrat quelquefois pour ceux qui se ruinent à son service, mais il est toujours inexorable pour ceux qui s'enrichissent à ses dépens.

Indépendamment des mesures financières dont je viens de rendre compte et qui obtinrent si peu de succès, les Cortès s'occupèrent d'une foule innombrable de mesures de législation, d'admi-

nistration et de police, sur lesquelles je ne m'arrête pas et dont il serait trop long de rappeler même les titres. Pressés du besoin de détruire et fort peu inquiets de la nécessité de remplacer avec prudence, les amis ardens de la réforme ne laissaient pas écouler un jour sans dénoncer un abus, sans signaler un vice, sans réclamer contre un reste de despotisme et d'arbitraire à la destruction duquel le bonheur du peuple était subordonné. Les projets de loi se succédaient sans interruption; et comme chacun de ces projets répondait à un besoin public *incontestable* et *urgent*, et que le refuser ou le mettre en délibération eût été, aux yeux des surveillans et des maîtres, une marque certaine d'indifférence ou de dédain pour les besoins du peuple, aucun n'était repoussé ni ajourné. Des commissions étaient nommées pour les examiner, les rapports étaient faits, les lois discutées et votées, et la vieille législation de la monarchie tombait chaque jour en débris, sans que personne dans le pays eût eu le temps de lire et de comprendre ce que la sagesse expéditive de la révolution mettait aujourd'hui à la place de ce qui était hier.

C'est ainsi que furent traitées les matières les plus importantes, celles qui touchent par tous les points à l'avenir d'un pays ; c'est ainsi que fut faite une loi organique de l'armée où la plus folle impré-

voyance établit en principe législatif que le soldat devait désobéir à ses chefs toutes les fois que les ordres qu'il recevrait seraient contraires à la constitution, instituant ainsi chaque soldat juge de la légalité des ordres de ses chefs. C'est ainsi que dans un royaume où le jury n'avait pas encore été tenté pour les matières ordinaires et où la licence de la presse était poussée aux plus dangereux excès, on déféra au jury les délits de la presse avec la même prudence qui ferait faire l'essai d'un éclairage nouveau au milieu d'une poudrière.

Pendant que les Cortès se voyaient ainsi, malgré elles, entraînées dans un tourbillon au milieu duquel il ne leur était plus possible de s'arrêter pour se reconnaître, le gouvernement faisait des efforts pour opposer quelques digues aux désordres de l'intérieur.

L'appui du parti violent et désorganisateur était toujours l'armée de l'île de Léon. C'était là le dépôt de ses auxiliaires, son camp de réserve, l'arsenal où il puisait ses armes. C'était ce nom redouté qu'il invoquait, à titre de menace, quand il rencontrait dans sa marche vive et rapide un obstacle ou seulement un embarras inaccoutumé.

Le gouvernement sentit que son existence était incompatible avec celle de ce foyer de trouble et d'insubordination; il s'arma de fermeté et se dé-

termina à en prononcer la dissolution. L'ordre donné à ce sujet par le ministre de la guerre fut adressé à Riégo. La première pensée de Riégo fut la résistance. Il paraît même qu'il fut question de marcher sur Madrid, mais le complot fut découvert. Le gouvernement menaça; le parti exalté des Cortès, indirectement consulté, n'osa rien promettre; le peuple paraissait peu disposé à seconder une pareille entreprise. Beaucoup de soldats, pour qui la dissolution était un congé libératoire, en acceptaient le bienfait avec joie. Il fallut se résigner à la dislocation de l'armée, non toutefois sans mettre encore à prix ce sacrifice forcé. Riégo fut nommé commandant général de la Galice. Il accepta cette haute fonction, mais elle ne lui suffit pas; il voulait d'autres honneurs, un triomphe plus éclatant, des hommages plus tumultueux, et il résolut de venir chercher tout cela à Madrid, où il n'avait pas encore paru depuis que son nom avait acquis une renommée européenne.

L'arrivée de Riégo à Madrid n'était pas un événement à négliger pour les ennemis de l'ordre et de l'autorité royale. On pouvait y trouver un germe de fermentation, une cause d'effervescence, un moyen d'échauffer et d'entraîner les esprits, et on résolut d'en profiter.

Riégo ne semblait pas destiné à devenir un agent

de trouble ni un instrument de désordre; brave jusqu'à la témérité, capable de tout entreprendre sans s'occuper de ses dangers personnels, il paraissait plus généreux qu'intéressé, et moins ambitieux qu'ardent. Riégo était né d'une famille distinguée des Asturies, mais il était doué d'une capacité commune, et n'avait reçu qu'une éducation négligée. Entré d'abord dans les gardes du corps du roi, incorporé ensuite dans un régiment d'infanterie, il fut fait prisonnier de guerre pendant la guerre de l'indépendance, et ne revint en Espagne qu'en 1814. Il entra à cette époque dans le régiment des Asturies, et se trouva commandant d'un bataillon de ce régiment lorsqu'éclata à l'île de Léon la révolte militaire que son succès transforma en révolution. Riégo joua l'un des principaux rôles, le premier peut-être, dans ce drame mémorable; placé dans les conjonctures les plus difficiles et les situations les plus périlleuses, il justifia par son intrépidité et sa rare présence d'esprit la confiance qu'avaient eue en lui ceux qu'après le triomphe on a appelés ses compagnons de gloire, et qu'après la défaite on aurait nommés ses complices.

Après les événemens de Madrid et l'acceptation du roi, Riégo était devenu le héros de son parti, l'espoir de tous les ambitieux et l'objet de toutes

les flatteries. Il avait des courtisans nombreux et de fanatiques conseillers qui le poussaient de tous leurs efforts aux dernières extrémités dans la voie où on l'avait fait entrer. Il avait eu d'abord assez de fermeté et de droiture pour lutter contre ses dangereux amis et pour résister à leurs pernicieuses excitations; mais la force morale a ses limites, et la vanité a aussi sa puissance. Il y a peu d'hommes dont la tête soit capable de supporter long-temps sans ivresse la fumée continuelle de l'encens; il y a peu de caractères assez énergiques pour se défendre d'une longue suite d'appels faits à l'orgueil et à l'ambition, et pour refuser constamment d'accepter le pouvoir à l'aide duquel on pourra sauver la liberté et la patrie menacées.

Riégo s'était accoutumé à croire ce qu'il avait entendu si souvent : il s'était laissé aller à toutes les illusions dont on le berçait, et ne doutait plus qu'il fût appelé à l'honneur de consommer la révolution qu'il avait commencée. Il arriva à Madrid avec ces dispositions. C'est avec ces dispositions qu'il y était attendu. Les anarchistes s'emparèrent de lui à son arrivée ; ils achevèrent d'exalter son imagination et d'exciter son orgueil. Riégo vit les ministres, non comme un subordonné qui remplit un devoir ou comme un égal qui obéit aux usages et aux convenances, mais comme un homme puis-

sant et irrité qui demande compte d'un mandat qu'il a donné, d'un dépôt qu'il a confié et dont il se plaint qu'on ait abusé. Il blâme la marche suivie par le gouvernement; il exige qu'on en change; il trace les plans qui lui paraissent les plus conformes aux nécessités du moment; il donne, non des avis, mais des instructions, et va jusqu'à la menace si on persiste dans un système qu'il déclare contraire à l'esprit de la révolution et aux volontés du peuple.

Le soir, après un banquet tumultueux et désordonné, il se rend au théâtre, où toutes les folies de l'exaltation et du fanatisme sont préparées : là il ne se borne pas au rôle de spectateur; il devient acteur à son tour, et c'est lui qui fait entendre cette chanson grossière et injurieuse qui est devenue ensuite une sorte de mot d'ordre et de signal de trouble et d'insulte. La *Tragala perro*, monument poétique fait pour les halles et les corps-de-garde, fut chantée, pour la première fois, par un officier général entouré de son état-major, qui en répétait avec lui les refrains dans un théâtre public et au milieu d'une solennité dramatique dont il était le héros.

L'autorité chargée du maintien de l'ordre voulut s'opposer à cette violation des réglemens et réprimer un trouble fâcheux. Riégo résiste avec

hauteur et en appelle à la force. A l'instant le théâtre est livré à un affreux tumulte : du théâtre le désordre se répand dans la ville, et la nuit entière se passe au milieu des plus horribles menaces et des plus épouvantables cris.

Le lendemain, l'agitation est portée à son comble : les clubs se réunissent; des rassemblemens se forment sur toutes les places; on parle de Riégo insulté qu'il faut venger, de Riégo menacé qu'il faut défendre; on dénonce un complot secret contre la constitution; et à l'instant, sur tous les murs, sur toutes les portes on inscrit, on affiche en gros caractères cette sanglante devise empruntée à la bannière de nos saturnales de 1793 : *La constitution ou la mort.*

Cette fois, le gouvernement ne fléchit pas, et il ne fut pas abandonné par ceux qui devaient le soutenir. Le marquis de Las Amarillas et Arguelles avaient pris des précautions suffisantes. La garnison était sous les armes. Des canons étaient dirigés sur la porte *del Sol*, que les factieux étaient accoutumés à regarder comme le siége consacré du gouvernement populaire. Cette attitude ferme et menaçante en imposa aux séditieux; il fallut plier et se soumettre.

Riégo, qui n'avait pas prévu tant de résolution, voulut revenir sur ses pas et réparer sa folle im-

prudence; il protesta de son innocence et de la pureté de ses intentions. Il demanda à être admis à la barre des Cortès pour expliquer et justifier sa conduite. On refusa de l'entendre et de le recevoir. Le ministre Arguelles déclara que les projets sinistres des anarchistes lui étaient connus. Sans les dévoiler, il en dit assez pour faire pressentir leur criminalité, et il finit en conseillant à leurs partisans, avec les formes acerbes du défi, de ne pas l'obliger à en dire davantage. Aucune voix ne s'éleva pour démentir ce qu'il avait dit, ni pour provoquer une explication plus complète. Les orateurs du parti exalté gardèrent le silence; et Quiroga lui-même, Quiroga, l'inséparable compagnon de Riégo, avec lequel il s'identifiait dans une renommée commune, Quiroga ne prit la parole que pour désavouer son ami et exprimer sa part de l'indignation universelle.

Riégo fut destitué du commandement de la Galice et renvoyé à Orviédo, son pays natal. Le gouverneur de Madrid, qui n'avait pas fait son devoir, fut exilé; quelques autres fonctionnaires qui avaient pris part aux troubles qu'ils avaient mission de réprimer, éprouvèrent le même sort. Enfin le club *Loranzini* fut fermé.

Cet événement, qui devait avoir pour l'Espagne les suites les plus heureuses, qui pouvait rendre à la

révolution le caractère qu'elle aurait dû avoir, celui d'une sage et salutaire réforme, n'eut aucune des suites, aucune des conséquences qu'on en avait espéré. Il n'eut qu'un effet réel et stable, c'est de créer dans le parti de la constitution deux partis distincts, tranchés et désormais irréconciliables, les constitutionnels de 1812 et les révolutionnaires de 1820.

Pleins des souvenirs qui se rattachaient à la guerre de l'indépendance, fiers de cette noble origine qu'ils assignaient à la constitution de Cadix, fiers de la captivité et des tourmens de toute espèce qu'ils avaient soufferts pendant six ans pour la cause de la liberté, les anciens libéraux prétendaient conserver seuls la direction des affaires du royaume, et ils apportaient en effet plus de lumières, d'expérience et de talens que leurs compétiteurs. De leur côté, les jeunes indépendans qui venaient de secouer le joug au péril de leur vie, que l'Europe libérale avait salués du titre de héros, et qui avaient d'abord paru se contenter de ce titre et des palmes honorifiques qui s'y rattachaient, se lassaient du rôle subalterne dans lequel entendaient les reléguer les victimes qu'ils avaient délivrées, et ils voulaient à leur tour jouir de leur ouvrage et exploiter à leur profit la mine qu'ils avaient reconquise; l'échec de Riégo leur

parut une mortelle injure, et ils se promirent de le venger.

Dès ce moment, la rupture fut éclatante et la lutte vive et obstinée. Les hommes de 1812 furent livrés aux fureurs de la presse et aux insultes de la populace. Arguelles fut traité d'apostat; Quiroga fut dépouillé de son titre de héros, et sa moitié de gloire tourna au profit de Riégo, dont le nom devint *pour quelque temps* le cri unique de ralliement des séditieux de toutes les provinces.

Jamais le besoin de l'union, de la force et de la persévérance ne s'était plus manifestement montré. Le gouvernement avait, dans une circonstance grave et décisive, obtenu un avantage qui doublait sa force et devait doubler sa confiance. Il ne lui fallait qu'un peu de constance pour lutter contre ce nouvel effort d'un parti abattu. Cette constance lui manqua. Le ministère recula devant son propre ouvrage; il s'effraya de ses succès; il se reprocha comme une faute le triomphe d'avoir fait un éclat inutile, d'avoir irrité le parti puissant qui avait fait la révolution et qui seul pouvait la défendre. Il craignit d'avoir encouragé le parti ennemi et de s'être exposé ainsi au plus grave des reproches.

Dès ce moment, la conduite du ministère fut marquée au coin de la mollesse et de l'hésitation;

dès ce moment aussi son autorité fut ébranlée et compromise ; ses tardifs ménagemens ne ramenaient pas ceux qu'il avait aigris, tandis que la versatilité de sa conduite lui faisait perdre la confiance des amis de l'ordre, et lui ôtait pour l'avenir tout moyen d'énergie et toute chance de succès dans les occasions où la fermeté serait nécessaire. Triste et grave leçon qui se perdra avec tant d'autres leçons pareilles et qui ne profitera à personne !

Une circonstance nouvelle et difficile ne tarda pas à se présenter et à compliquer une situation qui devenait chaque jour plus embarrassante et plus critique.

Dès l'ouverture de leur session, les Cortès avaient aboli les jésuites dont le retour en Espagne ne datait que de 1814. Des mesures avaient également été prises pour faciliter la sécularisation volontaire des religieux de l'un et l'autre sexe ; et beaucoup d'entre eux s'étaient empressés de reprendre la liberté qui leur était offerte et d'accepter la pension qu'on leur accordait pour rentrer dans le monde.

Jusque là on n'avait vu qu'un projet de réforme, et les bons esprits la désiraient depuis long-temps. La cour de Rome elle-même n'avait pas témoigné de mécontentement sérieux, et tout annonçait que

les abus pouvaient être corrigés, sans que les mœurs du pays fussent violemment froissées. Les Cortès crurent devoir aller plus loin. Sur la proposition du colonel Sancho, elles adoptèrent un projet de loi auquel on n'était nullement préparé. Il fut interdit aux couvens de recevoir des novices. Les moines propriétaires furent dépouillés de leurs biens au profit de l'État; ils furent autorisés à rester dans leur maison jusqu'à leur mort; mais il fut arrêté qu'à mesure qu'une communauté serait réduite au dessous d'un nombre déterminé de moines, elle serait réunie de plein droit à la communauté la plus voisine.

Cette loi, adoptée par les Cortès, fut soumise à la sanction royale. Le roi témoigna une vive répugnance. Vaincu toutefois par les instances de ses ministres et frappé des dangers dont ils lui montraient son refus environné, il paraissait s'être résigné, lorsque les scrupules de son confesseur et les remontrances du nonce du pape le firent changer de résolution. Il écrivit au bas du projet la formule sacramentelle qui, aux termes de la constitution, constatait le refus de sanction.

Effrayés de cette détermination inattendue et de l'effet qu'elle devait produire, irrités de l'ascendant que prenaient des étrangers sur l'esprit du roi, les ministres employèrent toutes les res-

sources de leur imagination pour l'ébranler et le ramener à sa première résolution ; mais leurs efforts furent inutiles. Ils eurent alors recours à un de ces moyens que rien n'autorise ni ne justifie, et que le succès lui-même n'excuse pas.

Convaincus qu'ils n'obtiendraient que par la terreur ce qu'on refusait à leur insistance, ils imaginèrent de susciter un mouvement populaire, d'organiser une sédition, de créer un tumulte propre à effrayer le roi. Ils se rapprochèrent dans cet objet des meneurs du parti révolutionnaire ; ils s'entendirent avec les orateurs de clubs, ils s'abouchèrent particulièrement avec un homme dont le nom se retrouve souvent dans l'histoire de ces temps de trouble, avec le banquier *Beltran du Lys*, qui avait à sa solde une compagnie d'aventuriers prête à se porter partout où il y avait un désordre à commettre.

Le signal fut donné. Les rassemblemens se formèrent ; des bandes de vociférateurs parcoururent les rues en poussant d'effroyables cris, et parurent se diriger sur l'arsenal. Quelques démonstrations apparentes de résistance furent faites ; mais on répandit le bruit que les troupes ne pouvaient lutter contre le nombre des insurgés et que la vie du roi était gravement menacée. Les ministres se présentèrent de nouveau dans ce moment

critique ; ils renouvelèrent leurs instances, parlèrent au nom de la paix publique, de l'ordre, de la sûreté du roi, dont ils ne pouvaient répondre, et finirent par arracher l'acte qu'ils n'avaient pu obtenir.

Ce triste succès, si chèrement acheté, ne fut pas favorable à ceux qui lui avaient fait de pénibles sacrifices. Le peuple aurait vu, sans s'inquiéter, le fardeau des charges publiques partagé par les ordres religieux ; il aurait compris des dispositions modérées, qui, à une époque de gêne et d'embarras, auraient appelé les moines au secours du trésor et du pays ; mais un dépouillement total, une suppression absolue lui parut une persécution cruelle, une œuvre d'hérésie et d'impiété, dont le ressentiment réagit sur tous les actes de la même origine.

Le parti révolutionnaire aurait pu se résigner aux suites de l'impopularité de cette entreprise exorbitante, si elle avait produit les immenses avantages qu'on s'en était promis ; mais de ce côté encore, toutes les espérances furent déçues. Les biens des moines mis en vente trouvèrent peu d'acquéreurs. La résistance connue du Saint-Siége, l'exaspération du peuple, la crainte du mépris, l'expérience de 1814, toutes ces considérations réunies firent avorter la mesure, qui n'ajouta rien aux ressources du trésor.

Ce n'est pas tout, et la coupable intrigue du ministère eut encore pour lui d'autres conséquences et de graves inconvéniens.

Vivement blessé de la violence dont on avait usé à son égard et des moyens odieux à l'aide desquels on avait vaincu sa répugnance, moyens sur la nature desquels il avait plus que des soupçons, le roi avait conçu pour ses ministres une aversion profonde qu'il n'était plus en son pouvoir de dissimuler. Il n'y avait jamais eu entre eux une sincère union, une confiance réciproque. Deux des ministres sortaient des présides. Presque tous avaient été les objets d'une persécution vive et continuelle. Ils n'avaient pas plus oublié le mal que leur avait fait le roi, que le roi n'avait oublié les actes qui avaient provoqué sa colère. Entre des hommes placés dans de tels rapports et rapprochés uniquement par la nécessité et par la force, il devait y avoir peu d'abandon et de bonne intelligence. Le besoin de se concerter, la communauté d'intérêts qui, pendant quelque temps, avait dû exister entre eux, avaient pu seuls leur rendre leur contact supportable et donner à leurs relations de tous les momens les dehors qu'exigeaient les convenances; mais il était facile de prévoir que quelque choc inattendu briserait cette association composée d'élémens hétérogènes.

Le roi, après avoir sanctionné la loi, quitta brusquement Madrid et se retira à l'Escurial, dont la rigueur de la saison devait lui rendre le séjour d'autant plus pénible que rien n'était préparé pour l'y recevoir. Il s'obstina à y demeurer malgré les instances qu'on fit pour le rappeler, et refusa même, sous le prétexte d'une indisposition légère, de se rendre à Madrid pour clore en personne la session ordinaire des Cortès.

Cette résolution étrange et opiniâtre, qu'aucune cause naturelle ne pouvait expliquer, parut cacher quelque projet secret, quelques intentions sinistres. Les députés, avant de se séparer, promirent de ne pas s'éloigner à une grande distance de Madrid, afin de pouvoir se réunir, au besoin, dans un bref délai. Aux termes de la constitution, une députation permanente devait, dans l'intervalle des sessions ordinaires, veiller à la sûreté de l'État et à l'observation des lois. Dans une autre circonstance, cette députation eût été composée d'hommes appartenant à la partie modérée de l'assemblée; mais dans l'état d'agitation et de crainte où étaient les esprits, on crut devoir confier au parti exigeant et exalté cette mission de surveillance, et les choix furent faits dans ce parti.

Le ministère n'essaya pas d'user de son in-

fluence pour obtenir des choix moins inquiétans et pour écarter les hommes ardens qui devaient rendre sa tâche difficile et la position du roi douloureuse. Depuis le moment où il avait invoqué contre les répugnances de Ferdinand le secours de ses anciens adversaires, où il était descendu avec eux à une communauté de mensonge, à une odieuse et basse intrigue, il s'était mis dans leur dépendance absolue, il avait courbé sous leur joug sa tête volontairement humiliée, et il n'était plus en son pouvoir de s'y soustraire et de se relever.

C'est sous ces tristes auspices que finit, le 9 novembre 1820, la première session des Cortès. Un sombre nuage couvrait alors l'horizon de l'Espagne ; nous verrons bientôt s'il se dissipa dans le calme, ou s'il se déchira dans la tempête.

CHAPITRE XI.

La session était close. Les Cortès s'étaient séparées ; le roi continuait à habiter l'Escurial ; il prenait peu de part aux affaires publiques, et affectait une apathique indifférence qui inquiétait vivement les ministres, et occupait à un haut degré l'attention publique.

Quelques jours s'étaient passés dans cet état, au milieu d'un calme apparent, mais d'une anxiété réelle, lorsqu'un événement tout-à-fait imprévu fit enfin éclater l'orage.

Don Gaspar Vigodet remplissait les fonctions de commandant général de la province de Madrid. Le général Carvajal se présente chez lui, lui annonce qu'il vient pour le remplacer, et lui communique un ordre écrit et signé de la main du roi, mais qui n'est revêtu du contre-seing d'aucun ministre, et qui, dès lors, aux termes de la constitution, ne peut avoir aucune force exécutoire. Vigodet déclare qu'il ne peut exécuter cet ordre ni en reconnaître la légalité : Carvajal répond qu'il lui est enjoint de prendre possession du commandement, et une discussion animée s'élève

entre eux. Cependant les ministres sont informés par un secrétaire de ce qui se passe, et ils n'hésitent pas à reconnaître là une résolution arrêtée de braver le gouvernement constitutionnel et de ressaisir le pouvoir arbitraire.

La députation permanente est avertie : bientôt la nouvelle circule dénaturée, grossie et généralement considérée comme le premier acte d'un plan arrêté, comme le premier indice d'une vaste entreprise contre la constitution.

Toutes les autorités furent convoquées; la milice fut assemblée. Les clubs se réunirent ; la foule agitée et furieuse déborda à la porte *del Sol*. L'effervescence était au plus haut degré ; on parlait de complot, de trahison ; on demandait que le roi fût contraint de se rendre à Madrid sur-le-champ. On prononçait le mot de déchéance ; et tout fit craindre pour cet événement une issue funeste et déplorable.

La députation permanente se réunit : elle arrêta, après une vive discussion où Martinez de la Rosa déploya autant de fermeté que de talent, qu'un message sévère serait adressé au roi pour lui exprimer l'étonnement qu'avait fait naître l'acte irréfléchi qu'il venait de faire et pour l'engager à hâter son retour. Un message de la municipalité, plus pressant et moins respectueux, porta au roi

la même invitation et y ajouta celle de renvoyer quelques uns de ses serviteurs qu'on soupçonnait de lui avoir donné de dangereux conseils.

Il est difficile de se rendre compte des motifs qui avaient déterminé la démarche de Ferdinand et de comprendre sa conduite dans cette circonstance. Il n'avait pu se méprendre sur l'irrégularité de l'ordre qui venait de produire un si effroyable tumulte. Il savait bien que, si la constitution lui donnait le droit de nommer aux fonctions publiques, ses décrets n'avaient d'existence légale qu'au moyen du contre-seing d'un ministre responsable. Dans quel but avait-il essayé de soustraire la nomination du général Carvajal à cette formalité indispensable ? Espérait-il que cette tentative passerait inaperçue? Cela était impossible, et n'avait d'ailleurs aucun avantage. Croyait-il que les autorités locales, la députation permanente, les chefs militaires se soumettraient par crainte ou par respect à cet acte impuissant et irrégulier ? Une pareille opinion n'eût pas été sensée : c'était supposer que la révolution était abandonnée; et rien assurément ne pouvait en faire naître l'idée.

Etait-ce enfin le résultat d'un projet arrêté, d'une résolution prise de considérer la constitution comme abrogée et de ressaisir l'ancien pou-

voir royal? Mais, dans ce cas, la résistance aura été prévue et les moyens d'exécution seront préparés. Nullement : au premier bruit des désordres de Madrid, à la lecture des deux adresses, le roi répond qu'il n'y avait aucun dessein caché dans l'acte dont on se plaint, qu'il y a seulement erreur, qu'il a cru pouvoir faire seul, sans violer la constitution, une nomination qu'elle réserve à son autorité. Il révoque le décret ; il renvoie le grand-maître de sa maison, le comte de Miranda, éloigne même son confesseur, ce *don Victor Saëz*, que nous retrouverons plus tard dans un poste plus élevé, et finit par promettre de revenir, sous très peu de jours, dans sa capitale.

Il n'était plus possible de reculer. Il fallut quitter le repos de l'Escurial et reparaître à Madrid. Le roi y revint accompagné de la reine, qui était alors gravement indisposée. Il y revint inquiet et alarmé ; et toutefois il était loin de prévoir l'affreuse scène qui lui était réservée.

A peine rentré dans son palais, le roi parut, suivant l'usage, à ses fenêtres pour saluer le peuple et voir défiler son cortége. Il y était attendu. Une foule d'hommes vêtus de lambeaux, ivres de vin et de fureur, se pressaient sous ses croisées et le regardaient avec un rire insultant et grossier qui semblait annoncer la préparation d'un outrage.

En effet, on voit tout d'un coup s'élever au-dessus de la foule, portés sur les épaules de ceux qui les entourent, un soldat, une femme, un homme du peuple, un prêtre, qui tous d'une main menaçante avancent vers le roi le livre de la constitution et le retirent pour le presser contre leur bouche, répétant sans relâche ce double geste de mépris injurieux d'une part, et d'amour exalté de l'autre, au milieu des cris sinistres de cette foule dont l'effrayante effervescence semble s'accroître à chaque instant.

Ce n'est pas tout, et le dernier coup devait effacer tous les autres. Un enfant surgit à son tour de cette masse pressée. Cet enfant est soulevé par ceux qui sont déjà placés eux-mêmes sur ce plancher mobile et vivant; son regard est hardi, sa figure est insultante, sa main tient aussi le livre de la constitution qu'il baise avec une sorte de fureur, en regardant le roi qui, frappé de stupeur, se demande quel il peut être. Mille voix le lui apprennent, c'est Lacy; c'est le fils de ce Lacy, de ce conspirateur coupable, mais de cet intrépide guerrier, qui tomba deux ans auparavant sous le fer du bourreau. C'est le fils de Lacy instruit par la haine et élevé par la vengeance. Le nom de Lacy est proféré mille fois avec une inexorable ironie et des transports de rage. Pendant ce

temps, la troupe continue à défiler en rendant à son roi les honneurs militaires, sans s'occuper de ce que fait cette tourbe en délire qui s'agite entre elle et lui. Le roi, attaché au poteau du supplice, n'ose fuir ce théâtre d'humiliation : il est obligé d'entendre les cris, de regarder cet enfant que tous les bras lui désignent, que toutes les bouches lui nomment, et de cacher à tous les yeux qui l'épient les sentimens violens par lesquels il est déchiré.

Enfin, le long cortége a fini; le dernier soldat est passé. L'inflexible usage permet au roi de rentrer. Ses yeux noyés de larmes se retournent vers son intérieur où l'attendent le danger de la reine évanouie, le désespoir de sa famille, la terreur de ses serviteurs. Tous les cœurs sont frappés des souvenirs de notre récente histoire. Tous parcourent avec effroi le tableau de ses sanglantes dates, et s'arrêtent sur l'étroit espace qui sépare les 5 et 6 octobre du 21 janvier. Tous se demandent où sera désormais la barrière, et quelle puissance reste à la royauté?

Jusqu'à présent, il est vrai, aucune violence matérielle n'a heurté, n'a blessé le front qui porte la couronne. On n'y voit ni tache de sang ni meurtrissure; mais dans ce palais où il n'y a plus qu'un homme qui fut longuement outragé par son peuple

au sein de sa capitale, au milieu de ses soldats armés, qui pourrait dire qu'il y a encore un roi?

Les ministres n'avaient rien tenté afin d'éviter cette horrible scène, combinée et étudiée pour solenniser le retour de l'Escurial. Désormais leur ligne était tracée et il ne dépendait plus d'eux ni d'en changer ni de s'y arrêter, ni d'y marcher avec lenteur. Ils n'étaient plus les ministres du roi, mais les agens du parti anarchique. C'était là qu'était le pouvoir, et on n'essayait même plus de lui susciter des obstacles.

Incapable de se prêter à cette lâcheté, *le marquis de las Amarillas* avait déjà quitté le ministère de la guerre, et il était remplacé par l'amiral Valdès, homme de probité et de courage, mais connu par la violence de son caractère et la brûlante exagération de ses opinions libérales.

Alors commença le cours des persécutions. Un grand nombre d'évêques furent éloignés de leur siége. La plupart des grands attachés à la cour, et pour lesquels le roi avait témoigné de l'affection, furent exilés de Madrid. On remarqua parmi eux *le duc de l'Infantado*, un des hommes les plus considérables de l'Espagne, ancien président du conseil de Castille, ancien colonel des gardes, et dont nous aurons souvent occasion de parler dans la suite de cet ouvrage.

Ce n'était pas tout, et une autre grande mesure fut également présentée et exécutée. Il fallut chasser de leurs emplois tous ceux qui les occupaient avant les événemens de l'île de Léon. Les destitutions, on le comprend aisément, furent et seront toujours les premières nécessités des révolutions; et en Espagne, où la soif des fonctions publiques est peut-être plus ardente que dans aucun autre pays, ce besoin devait se faire ressentir avec plus de vivacité encore. On n'avait que trop attendu, et l'exigence s'était accrue de tout ce qu'avait souffert l'impatience.

Tous les commandemens militaires furent remis aux chefs de l'armée de l'île de Léon ou à ceux de leurs partisans les plus actifs qui furent désignés par eux. Ainsi, Riégo rappelé de l'exil où il était à peine arrivé, fut pourvu du commandement général de l'Aragon. Vélasco, le gouverneur de Madrid, destitué quelques jours auparavant pour avoir manqué à son devoir lors de l'extravagante et coupable entreprise de Riégo, fut appelé à celui de Séville; Mina eut la Galice; Lopès Baños, la Navarre; Arco Aguerro, l'Estramadure. Partout le pouvoir fut remis aux mains que l'expérience du passé avait signalées comme les plus hostiles, et il fut facile de pressentir dès lors le sort qui attendait ce qui restait d'amis

de l'ordre et de partisans de la paix publique.

Mais cette plaie nouvelle était loin d'être la seule dont ce malheureux pays fût infecté.

De tous côtés, se formaient des sociétés secrètes dont les statuts et les sermens manifestaient assez hautement les vœux et les intentions criminelles.

A côté des *francs-maçons*, dont la vieille renommée ne faisait que s'accroître et dont l'influence mystérieuse s'étendait chaque jour, des *francs-maçons* auxquels deux ministres eux-mêmes, Arguelles et Valdès, crurent politique et nécessaire de s'affilier pour consolider leur popularité, s'élevait, sous le nom de *comunéros*, une association plus hardie et plus dangereuse.

Les *francs-maçons* affectaient encore une sorte de réserve et de modération. Voués par leur institution à la bienfaisance et à la philantropie, comme ils l'étaient à l'égalité et à liberté, ils se croyaient encore obligés d'éviter les démonstrations haineuses et vindicatives. Il y avait dans l'ancienneté de leur origine quelque chose qui gênait l'essor des passions violentes, hors des cas pour lesquels les statuts avaient prononcé des mesures acerbes et des punitions sévères.

La seconde institution était toute récente. Les

fondateurs imaginèrent de la rattacher à de vieilles traditions du règne de Charles-Quint. Ils prirent le titre de *confédération des chevaliers communéros*, se déclarèrent les champions de l'égalité parfaite entre tous les hommes et de la liberté du genre humain, et s'affranchirent, dès les premiers pas, de tous les vains dehors d'une modération hypocrite et d'une philantropie menteuse. *Juger, condamner et* EXÉCUTER *tout* individu sans excepter LE ROI ou ses successeurs s'ils abusaient de leur autorité, c'était là un de leurs engagemens, une partie du serment par lequel ils étaient liés.

Telles étaient les associations qui se formaient sous la protection des lois et de l'autorité, qui s'étendaient, paisibles et respectées, sur le sol d'un pays où l'on reconnaissait encore un souverain et des magistrats : aussi les verrons-nous bientôt marcher avec franchise et fidélité dans la voie qu'elles se sont tracée et recueillir les fruits de ce qu'on leur a laissé semer.

A côté des sociétés secrètes, s'élevaient les clubs, actifs et puissans auxiliaires que l'anarchie s'était donnés. Le plus tumultueux, le plus dangereux de tous pour la paix publique était celui qui se rassemblait au café de la Croix de Malte, sous la présidence apparente du duc *del Parque*,

grand d'Espagne, jadis distingué par des qualités brillantes, et qui, parvenu à l'âge le plus avancé, traînait dans les derniers excès du délire révolutionnaire les restes d'une vie honorable.

Là, et pendant long-temps, le roi fut tous les jours livré à l'insulte et à la dérision la plus grossière, sans que les ministres songeassent à sa dignité offensée et fissent la plus légère tentative pour mettre un terme à ce scandale dont tous les hommes paisibles étaient révoltés. Ils croyaient ainsi, en abandonnant cette proie royale, se soustraire à la fureur des partis; mais leur espérance fut cruellement trompée. Tant de sacrifices consommés, tant de gages fournis ne firent que manifester leur faiblesse et augmenter l'audace de leurs ennemis. Les reproches les plus amers et les plus injurieux leur furent publiquement adressés. Toutes leurs transactions honteuses furent dévoilées. Toutes les émeutes préparées de concert pour contraindre la volonté du roi furent racontées. On les accusa de n'avoir pas tenu les engagemens contractés pour prix des services qu'on leur avait rendus : on parla de perfidie et de trahison. Les choses allèrent si loin, qu'alarmés sur leur sûreté personnelle et placés entre deux périls également imminens, les ministres se déterminèrent à employer la force et à user du

droit que leur donnait un décret des Cortès, de faire fermer ce dangereux repaire.

Cet acte de vigueur fut consommé ; mais les ministres étaient descendus trop bas dans l'opinion publique pour que rien pût les relever. Personne n'avait oublié cette longue et infatigable tolérance qui avait duré tant que la majesté royale avait été seule livrée à l'outrage et au mépris, et personne ne put leur tenir compte d'une susceptibilité courageuse qui avait attendu, pour se manifester, que le scandale et le danger fussent arrivés jusqu'à eux. Le roi ne fut pas le dernier à sentir cette nouvelle injure, et elle acheva de lui rendre odieux et insupportables des hommes contre lesquels tant de souvenirs irritans s'étaient amassés dans son cœur.

A la vue de ces tristes détails il est facile d'imaginer dans quel état se trouvait le pays et quelle sorte de sécurité pouvait inspirer aux habitans le gouvernement livré à de semblables déchiremens. L'anarchie ne s'y montrait pas encore hideuse, féroce et sanglante; mais on l'y reconnaissait tumultueuse, déréglée, insultante, préludant aux violences par les outrages et aux crimes par le mépris des lois. Le moindre contact entre les partis pouvait produire une catastrophe terrible, et chaque jour pouvait amener à l'improviste un

accident, un choc, une collision inévitable. Le roi, entouré de ministres avec lesquels il ne lui était plus possible de s'entendre, et réduit ainsi à la plus humiliante nullité; le roi, impuissant pour se faire obéir et respecter, ne pouvait sortir sans être insulté et poursuivi par des rassemblemens tumultueux. Le peuple des faubourgs, le peuple paisible et non stipendié, gémissait de ces excès dont il était le spectateur; mais incertain sur ce qu'il devait faire, il dissimulait sa colère et ne laissait percer que sa pitié. Les autorités s'étaient plus aisément que lui accoutumées à ce spectacle, et ne prenaient nul souci de le faire cesser. Témoins de ce qu'avait à souffrir celui autour duquel leur devoir les retenait, celui que leur mission était de défendre, les gardes qui escortaient le roi étaient tous les jours placés dans la plus douloureuse position où puissent se trouver des hommes d'honneur et de courage. Les gardes-du-corps n'avaient pas fait preuve de ces dévouemens héroïques ni de cette fidélité à toute épreuve dont on a le droit de tout attendre; leur conduite avait été en général faible et équivoque, et le roi n'avait pas en eux une entière confiance. Toutefois, le spectacle qu'ils avaient constamment sous les yeux était d'une telle nature qu'ils n'avaient pu y rester indifférens,

qu'ils comprimaient péniblement l'indignation dont ils étaient animés, et gémissaient souvent sur le rôle déplorable auquel ils étaient condamnés.

Un jour cependant l'insolence fut portée à un degré inaccoutumé : la voiture du roi fut cernée par un attroupement nombreux que tous les efforts de l'escorte ne purent parvenir à dissoudre ou à écarter. Les injures et les menaces n'étaient plus proférées à cette distance qui semble en affaiblir la gravité et en tempérer la violence. Le roi ne pouvait ni feindre de ne pas entendre les cris, ni se défendre de voir ceux qui les proféraient. Les gardes se contenaient encore, et ne faisaient aucun usage des armes qu'ils portaient. Leur longanimité enhardit les agresseurs : des pierres furent lancées sur eux et sur la voiture royale. C'en était trop, et quand même la rigoureuse consigne eût été jusqu'à ordonner de supporter de tels excès, la patience humaine ne pouvait aller jusque là. Les gardes, qui n'étaient pas même ceux dont se composait l'escorte, mais que le bruit et le hasard avaient amenés sur le lieu de la scène, entraînés malgré eux, se précipitèrent sur la foule, blessèrent plusieurs de ceux qui s'y trouvaient et dispersèrent le reste.

Cette violente répression devait, dans l'état d'exaspération où étaient les esprits, avoir pour ceux qui s'y laissaient emporter les conséquences les plus sinistres. Les gardes savaient bien d'avance que l'appui du roi ne pouvait rien pour eux. Ils connaissaient les dispositions faibles et haineuses des ministres, et comprenaient qu'ils n'avaient rien à en espérer. Ils ne se dissimulaient pas la puissance du parti qui protégeait les émeutes et qui soudoyait les provocateurs, et ne pouvaient se faire illusion sur les dangers qu'il y avait à le braver. Il n'était donc pas possible de soupçonner que cet acte audacieux fût le résultat d'un complot, qu'il eût été prémédité et exécuté sans provocation. Ce n'est pas de sang-froid, avec réflexion et calcul qu'on se jette dans des périls certains et inévitables, qu'on entre dans une voie funeste à laquelle il n'y a d'autre issue que celle qui mène à sa perte. L'indignation poussée au dernier degré, les sentimens violens et subits que la circonstance fait naître, la rapidité des événemens qui ne laisse pas à la réflexion le temps d'avertir, peuvent seuls entraîner ainsi des hommes ardens, et il n'était pas possible de s'expliquer autrement la témérité des gardes, qui d'ailleurs n'avaient donné jusque là aucun motif de croire à l'exaltation de leur zèle.

La raison parlait ainsi : ainsi ne parla pas la passion, ainsi ne raisonna pas la haine. En un instant tous les forcenés de Madrid apprirent qu'une attaque avait été dirigée par les gardes contre le peuple, *sans que rien eût pu provoquer de leur part cette effroyable violence;* car c'est ainsi que le fait fut raconté. En un instant aussi les cris de vengeance se firent entendre; l'hôtel fut cerné; les gardes, accusés par la rumeur publique, furent désavoués et abandonnés par leurs camarades. Ils ne tentèrent pas une défense sérieuse. Quelques uns d'entre eux trouvèrent le moyen de se soustraire par la fuite au sort qu'on leur préparait; les autres furent arrêtés et livrés aux tribunaux. Ils languirent long-temps dans les prisons, mais ils ne furent point jugés, ce qui prouve assez que leur conduite avait été le résultat d'une provocation coupable.

Toutefois il fallut, comme on le comprend bien, une vengeance aux victimes et une satisfaction au peuple. Cette satisfaction fut complète. Les ministres décidèrent que le roi serait privé de sa garde, et que le corps serait dissous et supprimé. Le roi fut révolté de cette proposition, et sa première réponse fut un refus; mais on savait la marche qu'il fallait suivre pour le ramener, et on ne manqua pas d'y recourir.. Le ministre Valdés

arriva au milieu de la nuit avec toutes les apparences de l'effroi : il parla de l'irritation publique, du danger qu'il y avait à l'accroître encore, de l'impuissance où serait le gouvernement de la retenir, du péril où une résistance imprudente jetterait le roi. Ferdinand ne savait pas lutter contre de pareils argumens ; il dissimula sa colère et signa le décret de suppression ; mais il déclara qu'il ne sortirait plus, et il a long-temps persisté dans cette résolution.

Cependant la dernière goutte était tombée ; le vase débordait : le roi, qui avait souffert jusque là sans éclater, ne put se contenir plus long-temps. Il sait que le conseil d'État est réuni : il entre dans la salle de ses séances au moment où il y est le moins attendu. Là, il déroule avec une énergie inaccoutumée la longue série des offenses dont ses ministres l'ont abreuvé. Il représente son autorité méconnue, sa bonne foi trompée, sa dignité sacrifiée. Ses plaintes sont vives et amères ; les actes qui les justifient sont graves et nombreux. Il a supporté long-temps une situation indigne de lui, mais il déclare que le terme de sa patience est arrivé et qu'il veut être délivré d'une oppression qui l'accable et qui l'humilie.

Aux termes de la constitution de Cadix, le conseil d'État n'était pas seulement un comité con-

sultatif placé auprès du monarque pour l'éclairer et lui donner des avis; il formait dans l'État un pouvoir indépendant avec des attributions qui lui étaient propres. Avant de s'expliquer sur cette communication tout-à-fait imprévue, il veut appeler et entendre les ministres accusés. Ceux-ci se présentent en effet. On croit qu'au premier avis de cette déclaration que vient de faire le roi qu'ils ont perdu sa confiance, leur réponse sera une démission. Il n'en est rien. Ils se défendent, ils se plaignent à leur tour, ils récriminent. Deux d'entre eux vont jusqu'à accuser le roi présent d'avoir conspiré et violé ses sermens. Ferdinand sort indigné et furieux; il veut faire arrêter les audacieux agens qui ont osé l'insulter. Déjà l'ordre en est donné; sa famille et ses serviteurs le conjurent de renoncer à cette résolution périlleuse, dont il est impossible de calculer les conséquences. L'ordre est révoqué; mais le sentiment qui l'avait dicté n'a rien perdu de son amertume et de sa force, et il est facile de voir que le moment approche où il ne pourra plus être contenu.

Quand on connaît cette lutte vive et acharnée qui règne au cœur du gouvernement lui-même; quand on voit les desseins les plus opposés, les intentions les plus contradictoires et les plus hostiles diriger et animer ceux-là même qui ne peu-

vent avoir qu'un intérêt, et ne doivent avoir qu'une action et qu'une volonté, on peut aisément se faire une idée exacte de l'état où se trouve un pays ainsi gouverné, au sein d'une révolution, et se figurer les désordres, les dissentions, les querelles dont chaque partie du royaume devient à son tour le déplorable théâtre.

Chaque jour faisait découvrir quelque complot nouveau, quelque entreprise préparée, quelque scission violente prête à éclater; chaque jour dévoilait les mécontentemens progressifs de quelque province et l'apparition de quelque nouveau noyau d'ennemis. Aucun de ces faits pris isolément n'offrait encore un danger réel, mais la réunion de tous ces germes épars ne pouvait être ni méconnue ni dédaignée.

Au milieu de tant de sujets de trouble et d'alarmes qui prenaient leur source dans l'intérieur et qui jetaient sur l'avenir un voile sombre difficile à pénétrer, d'autres motifs d'inquiétude non moins graves arrivaient de l'extérieur et ajoutaient à l'agitation générale.

L'exemple de l'île de Léon avait trouvé des imitateurs en Italie. Naples avait eu son Pépé comme l'Espagne son Riégo. Il ne manquait au héros napolitain que le courage et la présence d'esprit qu'on ne peut refuser au castillan. L'esprit d'imi-

tation avait été poussé si loin, que les auteurs de de la révolution de Naples avaient adopté et imposé à leurs compatriotes, non une constitution qui fût leur ouvrage et qui eût été faite pour eux, mais la constitution de Cadix. Ils avaient trouvé celle-là toute préparée, et elle leur avait paru en tout point applicable à leurs mœurs, à leurs habitudes, à leurs intérêts, à leur position géographique, malgré la parfaite dissemblance qui existait entre les deux pays. Naples avait donc été soumis à la constitution espagnole.

Ce fut un beau jour pour les révolutionnaires d'Espagne que celui où ils apprirent cet éclatant hommage rendu à leur ouvrage, ce triomphe inespéré obtenu par leurs doctrines et leur habileté : mais cette joie ne fut pas de longue durée. Les puissances de l'Europe avaient pu voir la révolution espagnole sans y trouver des motifs d'inquiétude suffisans pour déterminer contre elle l'emploi des mesures violentes. Elles avaient considéré la situation de l'Espagne renfermée dans sa presqu'île, n'ayant de point de contact immédiat qu'avec la France, qui était assez puissante pour la contenir, accoutumée à exercer peu d'influence au dehors, occupée chez elle par ses divisions intestines et par le besoin de rattacher à elle ses colonies révoltées, et elles avaient pu se borner

à une attitude d'expectative et de surveillance.

L'événement de Naples avait pris à leurs yeux un tout autre caractère. Cet exemple, d'une propagation dangereuse, éclatait dans un royaume entouré d'États nombreux, sur une terre facile à échauffer, au centre de leurs intérêts les plus précieux. Il ne pouvait être considéré comme un accident sans gravité, ni leur intervention pour y mettre ordre comme un remède sans urgence.

Le congrès de Laybach venait de condamner la révolution de Naples; il avait été arrêté qu'une armée autrichienne marcherait sur ce royaume pour exécuter la condamnation. La France n'appuyait ni ne combattait cette résolution, et paraissait déterminée à laisser agir l'Autriche en pleine liberté. L'Angleterre seule exprimait une désapprobation avec cette particularité digne d'être remarquée, qu'elle ne contestait ni les inconvéniens relevés par le congrès ni l'intérêt évident de l'Autriche dans la répression qu'elle entreprenait, mais seulement qu'elle protestait théoriquement contre le principe de l'intervention sur lequel se fondait l'entreprise.

Cet état de choses, cette marche de l'armée autrichienne, ce concours des puissances du Nord, cette adhésion tacite de la France, donnaient aux parties intéressées de la révolution espagnole une

juste et légitime inquiétude, et le sort dont Naples était menacé leur faisait faire un fâcheux retour sur eux-mêmes. Aucune manifestation particulière ne leur annonçait, à la vérité, de la part des souverains étrangers des dispositions hostiles ; mais ils ne pouvaient se dissimuler qu'il y avait identité parfaite entre la constitution condamnée à Naples, et celle qu'ils avaient imposée à leur roi ; que les désordres de Naples avaient eu pour origine la révolution dont l'île de Léon avait été le berceau, et que ceux qui s'armaient pour combattre les effets devaient être peu favorablement disposés pour la cause.

Le ministère espagnol voulait être rassuré. Il voulait se présenter à la réunion prochaine des Cortès avec des témoignages d'une bonne intelligence entre les autres puissances et lui, avec des gages de sécurité, avec des garanties satisfaisantes de paix extérieure. Le ministre des affaires étrangères, *Perès de Castro*, s'efforçait d'obtenir ces garanties ; il demandait avec une insistance toujours plus vive des explications positives, des déclarations explicites sur les intentions des divers cabinets. Il n'obtenait que des notes vagues, desquelles il résultait seulement qu'aucune disposition hostile à l'Espagne ne se mêlait au projet arrêté contre Naples, mais sans aucun engagement

pris pour l'avenir, dans le cas où la marche des événemens serait de nature à éveiller la sollicitude de l'Europe.

Ces réponses, dans lesquelles on s'obstinait, étaient loin d'avoir le caractère d'une détermination positive et absolue qui seule pouvait calmer les inquiétudes et le mécontentement d'un parti soupçonneux et irritable : aussi les ministres voyaient-ils arriver avec anxiété le moment où ils devraient placer sous les yeux des Cortès le tableau fidèle de leur administration intérieure et de leurs relations diplomatiques.

CHAPITRE XII.

La seconde session des Cortès devait s'ouvrir le 1er mars 1821, et le roi avait exprimé l'intention d'en faire l'ouverture en personne. Le discours de la couronne avait été, selon l'usage, préparé par les ministres, et tout était disposé pour la solennité.

Au jour fixé, le roi se rendit au palais où siégeaient les Cortès. Les ministres l'accompagnaient; ils prirent autour de lui les places qui leur étaient réservées. Le roi commença son discours. Il parla avec chaleur et fermeté de son attachement à la constitution. Il exprima sa ferme volonté de la maintenir contre ses ennemis nationaux ou étrangers, et se prononça hautement contre l'invasion dont le royaume de Naples était alors menacé par l'Autriche. Jamais son langage n'avait été si explicite et si énergique, et les ministres remarquaient avec une surprise facile à concevoir que des changemens et des additions avaient été faits à leur ouvrage pour donner aux sentimens qu'ils avaient voulu exprimer plus de force et plus de clarté. Mais une nouvelle surprise les

attendait, et celle-là était d'une tout autre nature.

Tout d'un coup, le roi prenant une attitude ferme et animée et élevant la voix d'une manière inaccoutumée, retraça avec amertume les insultes qu'il avait souffertes depuis quatre mois; il s'en plaignit pour sa dignité offensée et pour la liberté elle-même, dont les intérêts étaient liés à ceux de la couronne et ne pouvaient en être séparés sans un égal danger pour l'une et pour l'autre.

Après avoir déroulé au milieu de la stupéfaction universelle la longue série de ses griefs et de ses plaintes, il accusa formellement les ministres d'avoir manqué à leur premier devoir, en abandonnant les droits qu'ils étaient chargés de défendre et en laissant la majesté royale livrée à tous les écarts et à tous les désordres populaires, sans aucun effort pour les comprimer ou les faire punir.

Il est difficile de se faire une juste idée de l'effet que produisit cette déclaration si inattendue sur les diverses parties de l'assemblée devant laquelle elle était faite. Les ministres, saisis d'abord de surprise et de confusion, animés ensuite d'un vif mouvement de colère, flottaient irrésolus et s'interrogeaient entre eux sur le parti qu'il convenait de prendre. Les députés, que rien n'avait préparés à un acte dont il n'existe pas d'exemple,

ne pouvaient s'arrêter à aucune détermination ni faire aucune réponse : ils gardaient un morne silence au travers duquel on voyait toutefois percer un grave mécontentement. Les tribunes, qu'aucun ressentiment personnel, aucun intérêt de position ne dirigeait, ne virent dans cette démarche hardie qu'un acte de franchise et de courage dont elles furent frappées ; qu'une scène vive, animée, dramatique, dont elles ne s'étaient pas promis le plaisir ; et leur premier mouvement fut d'approuver et d'applaudir.

Il fallut pourtant sortir de cet état de stupeur et d'indécision. Le roi se leva, salua l'assemblée et se retira, sans attendre une réponse qu'il avait rendue impossible.

Cependant rien n'était égal à l'agitation qui régnait parmi les ministres et parmi les députés. On ne pouvait se défendre d'une vive inquiétude en voyant l'exaltation s'accroître et s'enflammer à chaque instant, et on se demandait avec anxiété quelle serait l'issue d'une démarche aussi hardie et qui exigeait maintenant tant de prudence et de fermeté.

Les ministres, résolus à se retirer, voulaient toutefois, avant de donner leur démission, remplir la tâche qui leur était imposée par la constitution et placer sous les yeux du congrès le tableau

de la situation de leurs départemens respectifs. Le roi, instruit de cette résolution, ne leur laissa pas le temps de l'accomplir. Il prononça leur destitution dès le lendemain; mais, par une suite de cette incroyable imprévoyance, de cette inexplicable incurie, qui ont été constamment le caractère des conseillers intimes de Ferdinand, il se trouva hors d'état d'achever son ouvrage.

Avant de déterminer le roi à cette entreprise hardie, avant de l'engager jusqu'au bout, en lui faisant prononcer la destitution de ses ministres, au moment où les Cortès s'assemblaient et où des rapports de tous les instans devaient s'établir entre les députés du pays et les mandataires du roi, la première pensée aurait dû être le choix des successeurs.

Rien n'avait été ni réglé ni prévu à cet égard. On est tenté de croire que l'idée même ne s'en était pas présentée. Les ministres furent renvoyés et ne furent pas remplacés, en telle sorte que le pays se trouvait sans gouvernement et que les députés n'avaient plus d'agens responsables de la couronne avec lesquels ils pussent communiquer.

L'exaspération la plus violente s'était manifestée au sein des Cortès, et leur délibération s'annonçait comme devant être tumultueuse dans son cours et sinistre dans ses résultats. La dé-

marche du roi, si peu conforme à ses habitudes, et qui faisait supposer une détermination calculée, paraissait à tous la preuve d'une conspiration flagrante formée contre la constitution : aussi toutes les nuances constitutionnelles semblèrent-elles un moment s'être effacées. Un grand nombre des députés qui, dans la session précédente, avaient contribué à former la majorité modérée et marché d'accord avec le ministère, blessés de l'injure faite à leurs amis, se confondirent avec le parti qu'ils avaient combattu ; et, dans les propositions qui se succédaient, le langage des uns différait peu de celui des autres. Toutefois la majorité ne se laissa pas aller à ces emportemens : après une discussion longue et vive, les propositions violentes furent repoussées, et on se borna à nommer une commission spéciale chargée d'examiner l'état du royaume et d'en rendre compte à l'assemblée.

Ce compte fut rendu par le député *Calatrava*. Il fut entièrement favorable aux ministres disgrâciés, et rédigé dans ce sens que tout le bien qui avait été fait devait leur être attribué, et que le mal devait être rejeté tout entier sur les auteurs des coupables intrigues sous lesquelles ils avaient fini par succomber.

En définitive, les Cortès, qui ne pouvaient con-

traindre la couronne à conserver ou à reprendre ses ministres, et qui voulaient toutefois censurer la conduite de Ferdinand et manifester leur mécontentement, cherchèrent le moyen qui leur parut le plus fait pour le blesser au cœur et pour appeler sur lui l'irritation des hommes ardens. Ce moyen, ils le trouvèrent dans notre première révolution, inépuisable arsenal où se conserve le dépôt de tous les dégoûts et de toutes les tortures que la fureur démagogique peut inventer en haine des rois. Elles déclarèrent solennellement que les ministres que le roi venait d'éloigner de lui, comme ayant trahi leur devoir, avaient conservé la confiance de la nation et qu'ils emportaient sa reconnaissance dans leur retraite. Elles ajoutèrent à ce haut témoignage de leur approbation, l'assignation sur le trésor d'une pension de 60,000 réaux.

Pendant que cette injure se préparait, le roi, déjà alarmé des conséquences de son propre ouvrage, et cherchant à conjurer l'orage qu'il craignait de voir éclater, avait imaginé, pour donner aux Cortès une marque non équivoque de sa confiance et de son désir de marcher d'accord avec elles, de leur demander une liste de candidats parmi lesquels il choisirait ses nouveaux ministres. Cette concession tardive, qui ôtait à la démarche

qu'elle tendait à pallier le caractère d'énergie et de vigueur qui pouvait seul en affaiblir le danger, fut reçue avec dédain par ceux à qui elle était faite. Les Cortès répondirent avec raison que la constitution n'autorisait pas leur intervention dans le choix des ministres, et elles refusèrent le concours qui leur était demandé.

Il fallait faire un choix. Le roi, après avoir pris l'avis du conseil d'État, appela auprès de lui des hommes sages et dont le nom ne pouvait causer d'inquiétude sérieuse à aucun parti. Afin de prouver la sincérité de son adhésion aux idées constitutionnelles, il voulut faire entrer dans son nouveau conseil des hommes qui eussent déjà joué un rôle sous le gouvernement des Cortès de Cadix. Ainsi il confia le département d'outre-mer à *Félin*, ancien député, emprisonné long-temps par suite de ses opinions libérales et de sa conduite après les événemens de 1814, et il appela au ministère d'État et au portefeuille des affaires étrangères *Bardaxi*, qui avait rempli les mêmes fonctions sous la régence de Cadix.

Les nouveaux ministres, dont les noms n'éveillaient aucun souvenir fâcheux et n'excitaient aucun sentiment de haine personnelle, ne furent pas repoussés par l'opinion publique; mais ils avaient à remplir une tâche difficile et pénible. Ils arri-

vaient à la direction des affaires dans un moment où leur marche devait rencontrer le plus d'obstacles. Après ce qui venait de se passer, ils devaient s'attendre à ne trouver dans les Cortès ni appui ni bienveillance, et ils n'y entrèrent qu'avec cet embarras et cette défiance de soi-même que font naître une situation fausse et le sentiment de la prévention défavorable dont on est l'objet.

Dès la première séance à laquelle ils assistèrent, ils se virent fatiguer de questions captieuses et malveillantes; ils répondirent avec prudence et fermeté; mais la mesure de leur langage ne les mit pas à l'abri des attaques personnelles et directes, et de ces invectives violentes qui appartiennent à la langue des partis.

Tout se réunissait pour faire pressentir une session orageuse, et l'anxiété était déjà générale, lorsque des événemens nouveaux vinrent grossir encore les alarmes et donner aux troubles qui agitaient le pays un caractère plus grave et plus sinistre.

L'exemple de Naples entraîna le Piémont comme il avait déjà entraîné le Portugal. Là aussi une révolte, une insurrection, amenèrent un bouleversement; là aussi la constitution de Cadix fut proclamée les armes à la main, au bruit de la chute du trône et de toutes les vieilles institutions de la

monarchie s'écroulant *à la fois*. La France et le Piémont se touchent par bien des points, et, depuis quelques mois, les rapports entre les deux pays étaient devenus plus fréquens et plus intimes : aussi la commotion du Piémont ne manqua-t-elle pas de se faire ressentir dans nos départemens frontières. Des mouvemens séditieux se manifestèrent à Grenoble et à Lyon, et une fermentation sourde, mais active, effrayant symptôme qu'on avait appris à connaître, semblait menacer le royaume d'un ébranlement nouveau.

Le bruit de ce second triomphe enivra les auteurs et les partisans exaltés de la révolution espagnole. Les Cortès ne dissimulèrent ni leur joie de ce qui venait de se faire, ni leurs espérances et leurs vœux pour ce qui restait à faire encore. Le temps des ménagemens pour l'Europe, mais surtout pour la France, parut passé à beaucoup de leurs membres, et rien n'égala la folie des projets et des propositions dont retentit pendant quelques jours leur tribune.

Toréno s'exprima contre la France dans les termes les plus violens et les plus hostiles. Roméro-Alpuente proposait d'intervenir dans les affaires d'Italie, et d'envoyer des troupes au secours des Napolitains menacés par une armée autrichienne. Moréno-Guerra allait plus loin. Animé d'un zèle

plus ardent, et plein sans doute d'une foi plus vive, il voulait une rupture éclatante et immédiate avec toutes les grandes puissances de l'Europe, et ne proposait rien moins que l'expulsion de tous les ministres qui représentaient à Madrid la sainte-alliance.

Le gouvernement et la majorité des Cortès résistèrent à cet entraînement irréfléchi : aucune démarche éclatante ne fut faite; on se borna, tout en envoyant officieusement quelques bâtimens sur la côte de Naples pour porter des secours aux révolutionnaires, à réclamer avec plus d'insistance que jamais des garanties de paix extérieure; et les événemens ne tardèrent pas à prouver qu'on avait pris le parti le plus sage. Le Piémont fut soumis sans difficulté. Naples n'opposa pas même aux forces autrichiennes l'apparence d'une résistance; et le germe de trouble qui s'était montré en France fut étouffé avant d'avoir rien produit. Peu de jours suffirent pour détruire cet édifice informe et fragile, construit à la hâte par la main agitée des partis, à l'élévation duquel n'avaient présidé ni la raison, ni l'expérience, ni les lumières d'un patriotisme réfléchi, et qui serait tombé de lui-même un peu plus tard, parce qu'il était jeté sur un terrain pour lequel il n'était pas fait.

Les vaincus apportèrent eux-mêmes en Espagne

la nouvelle de leur défaite. Ce fut le 9 avril qu'on apprit à Madrid la déroute de Pépé et de ses compagnons, déroute complète, décisive, absolue, et dont aucun souvenir de gloire ne devait adoucir l'amertume. On fut informé en même temps de l'arrivée à Barcelone d'une foule de proscrits qui venaient demander un asile et des secours à ceux dont l'exemple et les leçons les avaient séduits et perdus.

Plus la joie du succès avait été vive et expansive, plus les espérances qu'il avait fait naître avaient été vastes et indiscrètes, plus aussi il y avait lieu de craindre l'irritation qu'allait produire cette catastrophe si prompte, ce dénouement si peu prévu, quelque facile qu'il fût à prévoir pour les esprits calmes et non prévenus. Le roi voulut aller au devant de l'explosion qu'il redoutait. Il se hâta d'adresser un message aux Cortès, pour leur exprimer la douleur qu'il venait d'éprouver en apprenant les déplorables événemens de l'Italie et le malheur des patriotes napolitains. Il saisissait cette occasion pour protester de nouveau de son inviolable attachement à la constitution, pour déclarer sa résolution de la défendre au prix de tous les sacrifices, pour demander aux Cortès leur concours et leur appui. Il annonçait que de prompts secours seraient envoyés aux réfugiés italiens,

dont la confiance dans la générosité espagnole ne serait pas déçue.

Cette demarche détourna de la couronne le premier cri d'exaspération et de rage; mais elle n'en atténua pas la violence, et cette violence alla peut-être plus loin encore qu'on ne s'y était attendu.

Depuis long-temps le parti exalté supportait avec une répugnance qu'il ne prenait pas la peine de dissimuler le système de modération et de longanimité que le gouvernement avait adopté et que la majorité avait soutenu dans la session précédente. Ce parti était convaincu que la crainte seule pouvait contenir les ennemis de la révolution, qu'il n'y avait rien à gagner avec eux par la mesure dans le langage et par l'indulgence dans les actes. Il ne voyait de salut que dans un système de terreur fortement organisé. Il parlait ainsi, mais il était peu écouté. La catastrophe de Naples, la soumission du Piémont, la répression des tentatives de désordre en France, les dangers dont cette réunion de circonstances pouvait menacer la révolution espagnole qui s'élevait seule au milieu de ces ruines, leur fournirent une occasion favorable pour renouveler des efforts déjà tentés sans succès; et cette fois leur langage sinistre et prophétique, les accens graves et accusateurs de leur patriotisme alarmé, parurent faire sur des

esprits déjà troublés une impression plus vive et plus profonde. On les écouta sans murmures, et il fut facile de pressentir qu'un esprit nouveau se manifesterait dans les actes qui se préparaient.

Pendant que les choses se passaient ainsi à Madrid et qu'on attendait avec une sombre inquiétude les mesures dont on était menacé, le régime de terreur et de violence qu'il était question d'établir légalement, se constituait de lui-même par le fait, par la volonté populaire, par la puissance de l'anarchie dans différentes provinces du royaume.

Des individus de toutes les classes, de tout âge, de tout sexe, furent arrêtés et emprisonnés, sans l'intervention des autorités, par des hommes sans caractère public, sur l'ordre de quelques chefs du parti anarchiste, qui s'étaient attribué eux-mêmes le pouvoir dont ils usaient ainsi, ou qui le tenaient d'une source secrète, étrangère au gouvernement et aux institutions régulières du pays. Ce n'est pas tout : l'abus de cette force matérielle, qui compromettait tout autour d'elle, ne se borna pas à priver de leur liberté les hommes dont la présence gênait ceux qui la faisaient mouvoir; l'oubli de toute justice, le mépris de toutes les lois, la violation éhontée de tous les principes de la civilisation allèrent bien au delà.

On jeta à bord des premiers bâtimens dont on

put disposer, de tous ceux qui se trouvèrent dans les ports, les prisonniers qu'on jugea utile ou convenable d'éloigner du territoire, et on les déporta, les uns aux îles Baléares, les autres aux îles Canaries, suivant qu'en avait décidé le caprice des dominateurs.

On éprouve, à la lecture d'un pareil récit, un mouvement involontaire de défiance et d'incrédulité qu'on a peine à vaincre. C'est peut-être dans l'histoire de nos révolutions modernes, si féconde en crimes, en excès, en abus de la force, si grosse de pages sanglantes, un des souvenirs qui excitent, non le plus d'horreur, mais le plus de surprise ; c'est un des accidens qui donnent l'idée la plus juste de la véritable anarchie dans toute sa nudité.

On a vu dans les troubles populaires des meurtres barbares, d'horribles massacres commis sur des individus et sur des masses entières; on a vu des prisons changées par la hache et par le poignard en immenses cimetières ; on a vu le sang innocent, le sang *inconnu* inonder les rues et les places publiques ; mais ces crimes affreux étaient l'ouvrage d'une multitude en délire ; c'était le désordre, le chaos, c'était la fureur de l'ivresse aveugle, c'était la morsure de l'hydrophobie. Jamais l'ordre, le classement, la distribution, n'ont présidé à ces ca-

tastrophes d'un jour, qu'aucune férocité de sang-froid ne justifie ni n'avoue.

D'autre part, on a vu de criminels abus de l'autorité ; on a vu des déportations meurtrières et arbitraires ; nos annales en sont remplies, et le nom de *Synnamari* a dû résonner souvent au fond de plus d'une conscience ; mais ces mesures déplorables ont été ordonnées par des pouvoirs constitués, par des pouvoirs reconnus, au mépris des lois, sans doute, mais au nom des lois et par des hommes qui prétendaient tenir d'elles la puissance en vertu de laquelle ils agissaient.

Ici on ne voit rien de semblable : il ne s'agit point d'actes de violence commis dans le désordre d'un mouvement populaire, dans un de ces momens d'exaltation et de délire qu'on est ou qu'on se dit impuissant à comprimer. C'est avec calme, avec réflexion, avec le secours du temps, avec le concours d'hommes étrangers à l'esprit qui dirige les actes, qu'on arrête, qu'on emprisonne, qu'on extrait des prisons, qu'on embarque sur des bâtimens, qu'on expédie pour un lieu déterminé des citoyens, des propriétaires, des pères de famille qu'aucune loi n'a frappés, qu'aucun jugement n'a atteints, et tout cela se fait par les soins, par les ordres de quelques hommes qui n'ont et ne prétendent avoir ni fonction, ni caractère

légal, ni aucun de ces droits que les sociétés régulières confient dans l'intérêt de leur sûreté à quelques uns de leurs membres.

Et qu'on le remarque, ces actes ont lieu en même temps, de la même manière, avec les mêmes moyens à Barcelone, à Valence, à la Corogne, à Carthagène. Nous comprendrons peut-être bientôt ce qu'il y a d'inintelligible; mais, en attendant, reconnaissons là l'anarchie dans toute sa plénitude, et voyons ce que vont faire les pouvoirs légaux dont elle est la mortelle ennemie, pour la réprimer, pour la punir et pour sauver le pays qu'elle dévore de sa corrosive influence.

Le gouvernement est averti de ce qui se passe. Les faits sont publics et incontestables. Les coupables sont connus; ils ont agi à la clarté du jour, à la face des populations entières. Aucune poursuite n'est dirigée contre eux; aucune punition éclatante n'est prononcée; aucun exemple n'est donné. Quelques fonctionnaires obscurs, qui se sont prêtés à ces monstrueuses illégalités, sont destitués, et on donne avec ménagement et circonspection des ordres pour le rappel des exilés. Telle est l'unique réparation accordée à l'ordre social troublé dans sa base; aux lois foulées aux pieds, à tous les droits des citoyens, méconnus et violés.

De leur côté, les Cortès en sont aussi informées; mais les palliatifs et les justifications ne manquent point. La véritable cause de ces excès, dit-on, c'est la mollesse et l'inaction des tribunaux; ceux qui devraient en répondre, ce sont les juges. Vainement les conspirateurs sont traduits devant eux : aucune condamnation n'est prononcée. Ils donnent pour prétexte la longueur des formalités prescrites par des lois surannées, et trouvent le moyen de laisser sans jugement les crimes qui leur sont dénoncés; c'est là, ajoute-t-on, ce qui a *forcé* le peuple de Barcelone et de diverses autres villes à se sauver *par les voies révolutionnaires*, à défaut des voies légales qui leur étaient fermées. Ce n'était donc pas là qu'était le mal; c'est ailleurs qu'il fallait le chercher et y porter un prompt remède.

Ce remède ne se fit pas attendre, et le 17 avril fut proposée aux Cortès la législation révolutionnaire qu'on avait déjà pressentie. Deux lois furent présentées à la fois: la première, adroite et violente, plaçant sur la même ligne, pour se concilier l'opinion du peuple, les intérêts de la religion et ceux de la constitution, prononçait la peine de mort contre tous ceux qui tenteraient de renverser l'une ou l'autre. La peine de bannissement était portée contre toute personne qui,

en public ou en particulier, se permettrait des expressions tendant à ce renversement.

La seconde était plus effrayante encore, parce qu'elle déterminait le mode d'exécution de la première en enlevant aux citoyens toutes les garanties que leur assure la législation de tous les pays. Les prévenus de conspiration, arrêtés par la force armée, devaient être, quelle que fût leur position sociale, traduits devant un conseil de guerre choisi *dans le corps qui avait fait l'arrestation*. Ce corps se trouvait ainsi investi du droit terrible de ne rendre compte qu'à lui-même de l'emploi de sa force, et pouvait légalement étouffer dans le silence de la mort les justes plaintes de ceux qu'il aurait arbitrairement et violemment privés de leur liberté. Le jugement devait être prononcé dans les six jours qui suivraient l'arrestation; il était définitif et sans appel; il devait être exécuté dans les quarante-huit heures, après avoir été confirmé par le chef supérieur de l'autorité militaire, et l'effet ne pouvait en être arrêté ni suspendu par l'exercice du droit de grâce, qui demeurait frappé d'impuissance et de stérilité dans les mains du roi.

Telles étaient les lois proposées; et le vague calculé des termes dans lesquels elles étaient conçues ajoutait encore à l'effroi qu'inspiraient les dispo-

sitions, parce qu'il laissait à l'arbitraire, à la haine, aux passions un champ qui n'avait pas de limite.

On espérait que la discussion, en signalant les immenses dangers d'une législation pareille, en relevant tout ce qu'elle aurait de funeste, de despotique, de contraire aux principes mêmes de la révolution qu'elle devait défendre, amènerait quelque modification importante, quelque retour à la justice et à la raison. Cette confiance ne fut point justifiée. Quelques voix courageuses combattirent les dispositions les plus dangereuses; mais la terreur qu'on organisait contre les autres agissait déjà sur ceux même qui la préparaient, et des hommes sages et modérés, des hommes qu'un esprit droit et un cœur généreux semblaient devoir garantir de pareils écarts, ne craignirent pas d'accorder à ces odieuses propositions l'appui de leur talent et l'influence de leur caractère.

Aucun d'entre eux ne réfléchit à la rapidité avec laquelle le char des révolutions, dégagé de toute entrave, roule, laissant derrière lui ceux qui essaient de le suivre. Aucun ne prévit qu'avant peu dépassé, débordé lui-même, rejeté en arrière parmi ceux dont on méprise la faiblesse ou dont on craint la résistance, il resterait à son tour sous le coup de cet instrument de mort dont se seraient

emparées les mains sanguinaires qui l'attendaient.

Toutes les dispositions proposées furent donc adoptées et proclamées; le drapeau de la terreur fut solennellement arboré sur le temple de la loi; mais la populace voulut aussi déployer le sien, prêter son sanglant appui à ce régime nouveau, et montrer la pratique de la terreur de fait à côté de la théorie de la terreur de droit. L'occasion était facile à trouver ou à faire naître. On ne l'attendit pas long-temps.

Un prêtre, un chapelain du roi, don *Mathias Vinuesa*, avait été accusé d'avoir formé le plan d'une contre-révolution. Ce plan absurde, qui paraît réellement son ouvrage, et qu'il avait eu la folie de faire imprimer, avait été aisément découvert, et Vinuesa avait été arrêté, emprisonné et soumis à une procédure criminelle. La loi punissait des galères toute tentative de cette nature, qui n'avait été suivie d'aucune exécution. Le juge devant qui l'accusation était portée prononça le *maximum* de cette peine, et le prêtre fut condamné à dix ans de présides. La sentence, attendue avec impatience, fut rendue le 3 mai; elle était de nature à satisfaire les passions les plus ardentes et les esprits les plus exigeans, puisqu'elle infligeait la punition la plus rigoureuse qui fût autorisée par les lois. Mais que sont les lois là où règne la licence?

Qu'importe leur limite-là où la haine et la vengeance n'en ont pas?

Le 4 mai, des rassemblemens se formèrent sur la place consacrée, et la porte *del Sol* devint le prétoire nouveau où fut révisé le procès du prêtre et instruit le procès du juge. Le prêtre fut condamné. C'est le sang du coupable et non sa liberté qu'il fallait offrir à la révolution en expiation de son crime.

Il fut arrêté que les juges exécuteraient eux-mêmes la sentence, et cette mesure fut adoptée par acclamations. Toutefois la délibération avait été longue; il était tard: c'était l'heure du repos, et bientôt après, du sommeil qui doit le suivre. L'exécution fut remise à 4 heures, et les exécuteurs se séparèrent, après s'être ajournés à l'heure indiquée.

Le crime avait été résolu à *midi*, sur la place publique, à la face du soleil et des hommes: sa consommation avait été suspendue. La Providence avait voulu laisser à la justice humaine le temps de s'interposer entre les bourreaux et la victime. Son vœu fut méconnu, son secours inutile. Les chefs de la force publique restèrent immobiles; ils dînèrent et dormirent sans doute comme les assassins; mais leur faim fut plus lente à satisfaire et leur sommeil plus profond et plus prolongé. Au-

cune mesure ne fut prise, aucune résistance préparée, et le crime annoncé fut exécuté librement et ponctuellement à l'heure qui avait été indiquée.

A quatre heures, le rassemblement se forme : il se composait de quelques centaines d'hommes. Ces hommes se dirigent vers la prison, comme on va remplir un devoir ou chercher une distraction. Personne ne s'oppose à leur marche tumultueuse; ils se présentent à la porte et annoncent leur volonté d'entrer. *Dix* militaires qui forment la garde ordinaire font, pendant quelques minutes, un simulacre *de résistance* qui n'occupe pas les assaillans. L'obstacle dérisoire est franchi; les *vainqueurs* inondent la prison; ils cherchent la chambre où est le condamné, et la porte qui les sépare tombe brisée en éclats. Le prêtre se présente ; un crucifix est dans sa main; il se prosterne, et, au nom du Dieu de clémence dont il montre l'image à des chrétiens, il demande qu'on épargne sa vie. Vaine espérance! Là où il n'y a ni religion ni pitié, qu'est-ce que l'image d'un Dieu mort pour nous sauver, et la figure suppliante d'un prêtre à genoux?

Un des juges de la porte *del Sol* s'avance. Il est armé d'un marteau ; il en frappe cette tête inclinée qui s'offre à ses coups. La victime tombe, et mille coups nouveaux viennent achever l'ouvrage

commencé. L'arrêt est exécuté. Le sang a coulé, et le prêtre est mort.

Mais cette tête que le marteau a frappée n'est pas la seule que la vengeance avait marquée. Outre le coupable, il y avait encore le juge. Celui-là aussi doit mourir pour n'avoir appliqué que la loi existante, et n'avoir pas prévu la peine que le tribunal de la porte *del Sol* jugerait bon d'appliquer. Les assassins marchent donc vers la maison du juge aux cris de *meurent les traîtres*, et *vive la constitution !...* Ils traversent encore la ville, arrivent à la porte des Maures, où le juge demeure. Cinq hommes sont à leur tête, l'épée à la main, et du ton du commandement ils arrêtent la marche, placent les sentinelles, donnent les consignes, recommandent *l'ordre* à plusieurs reprises, et entrent dans la maison, suivis de quelques hommes de confiance et d'expédition.

Le ciel ne permit pas que ce nouveau crime fût commis. Le juge, averti par la clameur publique que les magistrats seuls n'avaient pas entendue, avait fui sa demeure pendant l'intervalle écoulé entre la sentence et l'exécution; et les bourreaux, après avoir couvert d'imprécations celui qui avait osé leur échapper, quittent cette maison, qu'a visitée leur fureur impuissante, et se répandent dans la ville pour raconter le succès de leur première

expédition et déplorer l'inutilité de la seconde.

Le soir, les clubs retentirent des accens du triomphe et des élans d'une joie vive et expansive; et des chansons furent improvisées en l'honneur de la justice populaire, divinité active et vigilante, et non boiteuse et aveugle comme la justice des temps passés !

Cependant le bruit de cet horrible attentat répandit la consternation et l'effroi dans toute la ville, et jamais Madrid n'avait offert un aspect aussi lugubre. Le roi, épouvanté, réunit ses gardes dans la cour du palais; il fit un appel à leur courage et à leur fidélité, et plaça sous cette égide sa vie et celle de sa famille. Les Cortès s'assemblent, et une voix éloquente et généreuse, celle de Martinez de la Rosa, qui, cette fois, ne puise son éloquence que dans son cœur, dénonce le crime, en dévoile toute l'horreur, et en voue les auteurs à l'indignation publique et à la vengeance des lois.

Vains efforts! courage tardif et inutile! le crime venait de montrer sa puissance. Et qui songe à punir ceux devant lesquels on tremble? Quelques voix isolées se hasardèrent à condamner; mille voix s'élevèrent pour absoudre et pour applaudir. La presse se joignit à elles pour célébrer ce jour mémorable, et enfin une sorte de monument fut

fondé pour en perpétuer le souvenir. Vinuesa, on s'en souvient, avait péri sous les coups d'un marteau : ses meurtriers et leurs protecteurs créèrent une décoration, instituèrent une sorte *d'ordre du marteau*. Les insignes en furent fabriqués, distribués à ceux qui l'avaient gagné ; ils consistaient en un petit marteau de fer de la forme de celui qui avait eu les honneurs du premier coup. Les nouveaux chevaliers en décorèrent fièrement leur poitrine. Ils sentirent leur cœur battre sous cet emblème glorieux qui renfermait le sens de ces paroles : « Le 4 mai 1821, quatre ou cinq cents forcenés ont égorgé dans sa prison un pauvre prêtre « qui implorait leur pitié. Reconnaissez et honorez un de ses assassins.... »

CHAPITRE XIII.

Le crime affreux dont Madrid venait d'être le théâtre, les éloges plus affreux encore qu'on osait lui donner publiquement, l'audace avec laquelle ceux qui l'avaient commis réclamaient leur part de cette gloire sauvage, firent sur la partie de la population qui était demeurée étrangère à ces excès, c'est-à-dire sur la population presque entière, une impression profonde et durable. Il y a, sans doute, de la haine, de la vengeance, du fanatisme aveugle, quelquefois de la cruauté dans le caractère espagnol, dans ces cœurs ardens et impétueux ouverts à toutes les passions violentes, dans ce sang que fait bouillonner un soleil dévorant, et qui ne dément pas encore sa vieille origine; mais il y a aussi, il faut le reconnaître, de la noblesse et de la générosité; il y a de la honte pour la lâcheté, de l'horreur pour la bassesse. Les Espagnols dignes de leur patrie conçoivent le mouvement irrésistible qui porte la main au poignard, et le poignard à la poitrine d'un ennemi; mais dans la mort d'un homme égorgé de sang-froid par une multitude d'hommes, ils ne peuvent voir qu'une action

infâme, qui doit faire rougir le front et baisser les yeux.

La mort de Vinuesa et les chants de triomphe qui la suivirent, opérèrent dans les esprits une sorte de réaction momentanée. On s'arrêta effrayé à l'aspect de l'abîme où l'on courait sans le voir, et qui venait de se découvrir. Un sentiment de pudeur invincible, ou le cri de la conscience, avertit les magistrats dont l'inaction coupable avait assuré le succès du crime, que le pouvoir qui protége ne devait plus rester entre leurs mains : la plupart d'entre eux se retirèrent. Le roi n'attendit pas que le commandant militaire se fît justice lui-même; il le destitua, et personne n'osa prendre sa défense; car avec de la hardiesse on peut bien essayer de justifier le crime, mais pour la lâcheté, même pour celle dont on profite et qu'on a intérêt d'encourager, l'audace elle-même ne trouverait pas de paroles.

Il devenait chaque jour plus nécessaire de placer à ce poste important un homme éprouvé, un homme dont le caractère inspirât la confiance, et dont le courage fût une garantie de sûreté. La Providence venait d'en ramener un qui réunissait toutes ces conditions. Morillo, que la reconnaissance publique avait décoré du titre de comte de Carthagène; Morillo, l'intrépide adversaire de Boli-

var, arrivait d'Amérique couvert d'une gloire infructueuse, sans doute, mais réelle et incontestée. Sa présence avait produit à Madrid une vive sensation, et les partis eux-mêmes ne pouvaient se défendre d'éprouver à sa vue ce sentiment de déférence et de respect que commandent de grands services et un noble caractère. C'est sur lui que le roi jeta les yeux pour le commandement supérieur de Madrid. Morillo ne se méprit pas sur les difficultés d'une semblable mission dans les circonstances où l'on se trouvait. Il refusa long-temps de l'accepter, et ne céda qu'avec une répugnance manifeste au vœu du roi et aux instances des amis de l'ordre et de la paix publique.

Les effets de son acceptation et de sa vigilance ne tardèrent pas à se faire sentir. Les factieux savaient qu'il n'y avait point avec lui de transaction à essayer ni de mollesse ou de négligence à attendre; aucune nouvelle entreprise ne vint épouvanter la capitale, et, pendant quelque temps, il fut permis aux hommes paisibles de respirer avec quelque liberté et d'espérer enfin quelque repos.

Malheureusement l'esprit qui animait un franc et généreux guerrier, et qui contenait la multitude n'étendait son influence ni sur les chefs du parti exalté ni sur les Cortès, qui chaque jour se rapprochaient de ce parti, lui faisaient quelque sa-

crifice, et se montraient plus disposées à se ranger sous sa dangereuse bannière.

Il n'était déjà plus possible de reconnaître les Cortès de la première session; c'étaient encore les mêmes individus, ce n'étaient plus les mêmes législateurs ni les mêmes citoyens. Fatigués d'une lutte continuelle soutenue contre des hommes que rien n'arrête ni ne décourage; dégoûtés d'une discussion dans laquelle ils ne recueillaient jamais que les murmures et les sarcasmes des tribunes; échauffés par l'atmosphère brûlante au milieu de laquelle ils se mouvaient, et qui exerçait son action sur eux; irrités par les tentatives de guerre civile qui se renouvelaient chaque jour dans les provinces, les députés modérés, qui, l'année précédente, avaient formé la majorité pour combattre l'anarchie, ne combattaient plus et cédaient sans effort à toutes les exigences.

Les plus dangereux ennemis de la paix publique étaient bien incontestablement les sociétés patriotiques. C'est là que toutes les têtes s'exaltaient, que tous les principes d'ordre se perdaient au sein d'une divagation folle et d'une corruption déplorable; c'est là que se formaient tous les projets sinistres, que se fomentaient tous les complots criminels. Une loi sage, ouvrage des Cortès, avait accordé au gouvernement un pouvoir nécessaire

pour parer aux dangers de ces institutions dissolvantes. Elle lui donnait le droit de les suspendre indéfiniment quand il y avait dans leurs réunions péril pour la tranquillité générale.

Si cette loi n'avait pas existé, il eût fallu la faire dans les circonstances critiques au milieu desquelles on était jeté, dans un moment où le premier besoin était de se rapprocher, où la plus légère étincelle pouvait allumer un incendie. La sûreté de tous, l'existence du gouvernement, l'autorité des Cortès elles-mêmes ne pouvaient se maintenir qu'à ce prix. Qu'arriva-t-il cependant? On proposa d'abroger la loi protectrice, la loi tutélaire qu'on devait bénir, de briser la dernière barrière qui restait à la couronne, d'arracher la dernière entrave qui gênait l'anarchie dans sa course rapide et destructive. On le proposa, et les Cortès y consentirent.

Une loi fut rendue qui dépouilla le gouvernement de son action sur les sociétés populaires, qui plaça ces agglomérations incendiaires en dehors de la police de l'État, qui défendit aux magistrats de s'immiscer dans leurs débats, remplaça l'action publique par des réglemens intérieurs, et reconnut dans la responsabilité *des présidens* une garantie suffisante.

Jamais peut-être l'imprévoyance humaine n'a-

vait à ce point favorisé l'esprit de désordre et livré plus follement aux passions la société désarmée. A peine la loi fut-elle échappée à une délibération illusoire que plusieurs de ceux qui y avaient concouru s'effrayèrent à l'aspect de leur ouvrage et jetèrent les yeux, en frémissant, sur le chemin qu'on leur avait fait parcourir et sur le terrain qu'ils venaient d'abandonner.

La constitution de Cadix ne laissait à ce mal qu'un seul remède, et un remède dont l'usage offre souvent des dangers et toujours des inconvéniens. Remis à une chambre unique, le pouvoir législatif ne devrait être confié qu'à des hommes exempts de passion, inaccessibles aux préventions, doués d'un jugement infaillible et placés par la Providence à l'abri même de l'erreur. Revêtus d'un mandat pareil, issus d'une origine semblable, réunis dans un intérêt identique, appelés à marcher vers le même but, les membres d'une chambre populaire et élective ne doivent rencontrer dans l'exercice de leur immense délégation ni le choc des intérêts opposés, le plus sûr et le plus diligent de tous les obstacles, ni cette divergence de vues qui naît d'un autre point de départ, ni ces aperçus contraires ou au moins différens qui résultent d'un autre mandat et d'une autre origine.

Ainsi dépourvus de contrôle, privés de ces clartés que produit, non la diversité des opinions, mais la différence des positions, la dissemblance des droits et des devoirs, les hommes les plus sincères et les plus vivement animés de l'amour du bien public sont sujets à s'égarer et à n'arriver que trop souvent à l'erreur en cherchant de bonne foi la vérité.

Si la prévoyance et cette raison éclairée qui doit présider aux destinées d'un pays n'ont pas placé auprès d'eux, pour agir concurremment avec eux, d'autres hommes revêtus d'un pouvoir égal, mais puisé à une autre source, des hommes qu'une autre main aura choisis, qui sont chargés de surveiller et de contenir les abus où les premiers pourraient se laisser emporter, comme ils sont sujets à être contenus eux-mêmes dans les limites qui leur appartiennent, non seulement la controverse n'est plus éclairée que par un jour isolé et trompeur, mais encore les erreurs reconnues ne sont plus réparables, les fautes commises et avouées deviennent des maux sans remède. Ce que l'ensemble des lumières eût découvert restera dans l'oubli; ce que le concours des deux pouvoirs eût corrigé restera empreint de sa tache; ce qui eût pu être utile et bon se trouve nuisible et dangereux.

Voilà ce que les Cortès de Cadix, délibérant seules et travaillant à constituer l'État sous la préoccupation d'un intérêt unique et d'une pensée commune, n'avaient pas su ou voulu comprendre; et voilà le vice grossier qui frappait de mort leur ouvrage, le germe de destruction par lequel il devait inévitablement périr.

A défaut du concours d'une autre chambre, la constitution réservait, il est vrai, à la couronne le droit de refuser sa sanction, et ce refus suffisait pour ôter à la loi sa puissance et sa vie; mais d'abord ce droit était renfermé dans d'étroites limites; l'autorité royale, armée seulement de la faculté de suspendre, ne pouvait rien contre une volonté persévérante. L'obstination des Cortès faisait tomber à leurs pieds le vain prestige de la prérogative royale.

Mais, d'un autre côté, la sanction muette n'était pas un concours pour une mesure à prendre, pour une loi à délibérer; elle n'était d'aucun secours dans la discussion; elle n'apportait aucune clarté et n'ouvrait aux débats aucun jour nouveau. C'était une adhésion à une chose faite; c'était la formule exécutoire donnée à une détermination arrêtée. Le refus de la sanction, remède nécessaire sans doute, mais remède irritant, dont il faut bien se garder d'user avec légèreté, était

bien moins encore un concours que la sanction: il n'était qu'un obstacle, qu'une barrière, qu'un refus, rejet de tout concours. Ce refus, absolu dans le fond et muet dans la forme, n'était pas destiné à avertir, à éclairer, à corriger: il détruisait ou il paralysait. Le roi ne délibère pas quand il exerce son droit; il exprime une volonté négative, et cette volonté, elle eût peut-être été favorable, si la loi présentée eût subi une modification facile. Ainsi une mesure utile sera repoussée parce qu'elle aura été incomplète, excessive, erronée dans une de ses parties. Elle eût reçu son exécution, si le concours des deux intérêts avait éclairé la préparation.

La sanction réservée au roi ne pouvait donc couvrir l'irréparable inconvénient d'une chambre unique; mais ce moyen de salut ne devait pas être négligé. Dans la circonstance qui vient d'être rappelée, le devoir des ministres du roi était de lui en conseiller l'usage. C'était la première fois que le roi recourait à ce moyen de salut. Il ne put se dissimuler les mécontentemens que sa détermination allait exciter; mais il fallait opter entre deux dangers, et celui qui naissait de la loi proposée était incomparablement plus grave et plus imminent que l'autre. D'un autre côté, ce qu'il redoutait le plus, c'était, non la mauvaise humeur

des Cortès, mais un mouvement populaire, et la présence de Morillo le rassurait. Il suivit donc le conseil prudent qui lui était donné, et refusa formellement la sanction qui lui était demandée.

Peu de jours s'écoulèrent, et il fallut renouveler encore cet acte de résistance et d'autorité.

L'assemblée constituante de Cadix avait aboli la féodalité ; mais cette grande résolution n'avait été décrétée qu'en principe, et rien n'avait été réglé encore pour son exécution ni pour ses effets. Les Cortès s'en occupèrent sur la proposition de Calatrava ; mais cette proposition était subversive de tous les principes de législation et de justice.

En abolissant les droits seigneuriaux, on avait maintenu les redevances territoriales, dont, sous aucun prétexte, les anciens seigneurs ne pouvaient être dépouillés. Il s'agissait de déterminer le mode d'après lequel serait opérée la disctinction à faire entre les deux origines. Le projet préparé obligeait les titulaires à prouver par titres *que les redevances n'avaient pas une origine féodale*. A défaut de titres suffisans pour établir cette preuve négative, les redevances étaient présumées féodales, et, suivant leur nature, réunies au domaine de l'État ou remises aux débiteurs.

Cette proposition fut vivement combattue comme contraire à tous les principes de justice;

et tout fit présumer qu'elle n'obtiendrait pas la majorité des suffrages. Calatrava, qui mettait à l'adoption de son projet un intérêt de parti ou d'amour-propre, imagina, pour s'assurer cette majorité, de recourir aux députés américains. Il leur promit l'intervention de son talent et de son influence dans les questions qui intéressaient les colonies; et, en échange de ce puissant secours, il obtint leur appui dans une discussion qui n'était pour eux d'aucun intérêt. Cette intrigue réussit, la proposition obtint la majorité nécessaire; mais cette fois encore, le roi, encouragé par son premier succès, fit usage de son droit, et la loi ne fut pas sanctionnée. En définitive, le résultat de cette discussion fut celui-ci : elle irrita les grands, dont une partie avait manifesté quelque penchant pour la constitution, et augmenta le nombre déjà si grand de ses ennemis. D'un autre côté, elle fit naître dans l'esprit des débiteurs des redevances la pensée qu'ils pouvaient se soustraire au paiement de cette dette, pensée qui produisit des difficultés de toute espèce et créa un germe de trouble de plus.

C'est ainsi qu'entraînées par la passion, abusées par des intrigues, égarées par des esprits faux, dépourvues des lumières nécessaires à la direction des affaires d'un grand État, et de l'ex-

périence qui peut en tenir lieu, les Cortès accumulaient les fautes, et rendaient chaque jour plus difficile et plus fâcheuse la situation de leur pays.

Qu'on parcoure leurs actes, on les trouvera presque tous marqués au coin de l'irréflexion et de l'imprévoyance : aussi rien ne leur réussit. Aucune des mesures qu'elles adoptèrent ne remplissait l'objet qu'elles avaient eu en vue; aucune des lignes qu'elles suivaient ne conduisait au but qu'elles s'étaient proposé.

Un des plus grands intérêts qui pussent préoccuper l'Espagne, un des objets les plus importans de la sollicitude de ses mandataires, était incontestablement le sort de ses colonies : tout un avenir de richesse ou de pauvreté, de prospérité ou de désastre, reposait sur les mesures qui seraient prises à leur sujet. Sans doute il y avait là de grands embarras à surmonter, de graves difficultés à vaincre; mais il y avait aussi d'abondantes ressources, et le choix des concessions à faire et des avantages à retirer offrait encore une grande et heureuse latitude. Au Mexique, l'insurrection n'était pas encore devenue générale : elle était peu exigeante. Il était facile de s'entendre avec lui et de le conserver à la métropole. Dans les autres États le mal était plus grand; il

était sans remède. L'indépendance était devenue une condition qu'il fallait subir; mais cette indépendance contestée pouvait devenir une source de richesse non moins féconde pour le trésor de l'État que pour le commerce du pays. Il fallait savoir faire un sacrifice et le mettre au plus haut prix.

C'est ce qu'on ne sut pas faire, c'est ce que personne n'osa proposer. Dans un pays où les idées d'égalité de droits, de liberté absolue étaient poussées au plus haut degré d'exagération, personne n'osa dire que le Nouveau-Monde, en ressaisissant l'indépendance que la tyrannie étrangère lui avait arrachée, en secouant un joug imposé par la perfidie et maintenu par la force, n'avait fait qu'user d'un droit qui lui appartenait et que la révolution ne devait lui contester. Ce langage, le seul qui fût en harmonie avec l'état du pays, avec ses institutions, avec ses passions même, nul ne pensa à le tenir, et les préjugés despotiques de l'Espagne métropole trouvèrent le moyen de se perpétuer au milieu des idées philantropiques et libérales qui gouvernaient l'Espagne européenne.

Des conférences avaient été ouvertes avec des délégués des colonies; mais on fut arrêté dès les premiers pas, car il devint impossible de s'enten-

dre sur le point de départ. Après de longues et inutiles discussions, tout fut rompu, abandonné, et toute espérance détruite.

Bientôt les événemens vinrent ajouter leur puissance aux argumens des commissaires. Le Pérou fut conquis par les troupes de Buénos-Ayres. Le Mexique, dégagé à son tour, s'offrit à Ferdinand ou à l'un des infans ses frères, à la condition qu'il viendrait le gouverner en personne, et comme État indépendant; et, sur le refus de la famille royale, il se livra à l'usurpation d'un chef obscur nommé *Iturbide*. Les autres États consolidèrent leur indépendance en achevant de rompre jusqu'au dernier lien qui les attachât à leur ancienne dominatrice. De toutes ces possessions si riches, si vastes, si célèbres, qui faisaient sa gloire et son opulence, il ne resta rien à l'Espagne que quelques places fortes occupées par d'inutiles soldats, et le souvenir de tant de trésors qui n'avaient laissé aucune trace. Tout le reste fut perdu par l'inhabileté, par l'obstination folle et puérile, par l'inconséquence de ceux à qui le soin de ces grands intérêts avait été confié.

Partout on revoit les mêmes échecs expliqués par les mêmes causes. Jamais à côté des projets on ne retrouve, dans une proposition raisonnable, les moyens d'exécution; jamais les dépenses

votées ne sont comparées aux ressources à l'aide desquelles on devra y pourvoir. Qui pourrait imaginer, par exemple, que, dans un pays dont les revenus n'excèdent guère cent millions, des hommes d'État aient imaginé de voter vingt-huit millions pour la seule dépense de l'instruction primaire? On parla du fanatisme qu'il fallait attaquer, de l'ignorance qu'il fallait détruire, du besoin d'éclairer le peuple, des avantages que le pays retirerait d'une instruction utile répandue au sein des campagnes.

Tout ce qui fut dit à ce sujet était juste, était vrai, était incontestable. Là, les intentions étaient pures, et les remèdes proposés étaient applicables et salutaires; mais ce n'était là qu'un des côtés de la question, côté brillant, séducteur, populaire; et le premier devoir d'un homme d'État, d'un homme qui accepte la responsabilité d'un législateur et d'un guide, c'est, avant de résoudre une question, de l'envisager sous toutes ses faces. La nécessité de l'instruction fut justement proclamée, les moyens de la propager furent judicieusement indiqués, et jusque là tout était bien; mais quand il fallut appliquer les dépenses aux actes, les chiffres aux dépenses et les ressources de l'État aux chiffres, on fut honteux de voir à quel degré de folie on était descendu.

De toutes les plaies dont l'Espagne était couverte, là plus profonde et la plus saignante était l'état de ses finances. Obéré par ses anciennes dettes et par son emprunt récent, découragé par d'inutiles tentatives qui n'avaient rien produit, fatigué par des recherches infructueuses, accablé par l'évidence de son impuissance, le gouvernement n'avait ni la force ni le courage de repousser les prétentions outrées des hommes influens qui mettaient à prix leurs services. Les ministres des finances se succédaient; mais le remplaçant n'était pas plus heureux que le prédécesseur, et les embarras se grossissaient chaque jour au lieu de s'affaiblir.

Je ne rappellerai pas tout ce que firent les Cortès pour remédier à ce mal et pour rétablir l'équilibre. Tous leurs essais furent malheureux, toutes leurs combinaisons échouèrent! elles finirent par autoriser un emprunt nouveau; et comme elles en prévoyaient les difficultés, elles n'osèrent pas en limiter les conditions, et laissèrent au gouvernement une latitude indéfinie.

C'est ainsi qu'elles arrivèrent, pour la seconde fois, aux termes de leurs travaux ordinaires. Le moment approchait où elles allaient se séparer, et l'état dans lequel se trouvait le pays leur faisait envisager avec effroi l'intervalle de huit mois qui

devait s'écouler entre la session qui finissait et celle qui devait la suivre. Quelque disposés que dussent être les députés à compter sur l'attachement de leurs concitoyens à la constitution, ils ne pouvaient se faire illusion sur l'état où étaient les esprits, sur le mécontentement qui régnait dans les provinces, sur le peu de sympathie qu'y trouvaient les institutions nouvelles, sur le nombre toujours croissant de leurs ennemis.

Des insurrections se manifestaient chaque jour. Étouffées dans un lieu, on les voyait reparaître dans un autre. Le germe était partout; la force seule pouvait en contenir le développement; mais la force ne pouvait tout comprimer à la fois : son action et sa durée étaient limitées, et, aux yeux de tous ceux qui jugeaient sainement la situation de leur pays, l'horrible fléau de la guerre civile se montrait déjà menaçant et prochain.

Une séparation de huit mois dans de telles circonstances paraissait aux Cortès pleine d'inconvéniens et de dangers. Laisser pendant un si long temps les libertés publiques sous la garde unique d'un ministère auquel elles accordaient peu de confiance, c'était tout compromettre et tout hasarder. La constitution offrait un moyen pour sortir de cet embarras. Les sessions ordinaires étaient annuelles et ne devaient durer que quatre mois;

mais il pouvait y avoir, dans l'intervalle, des sessions extraordinaires, quand la gravité des circonstances le faisait juger nécessaire. Cette gravité existait ici, et le cas se réalisait pour lequel la constitution avait réservé les sessions extraordinaires : il fut donc reconnu qu'il y avait lieu de faire usage de la réserve.

Malheureusement c'était au roi qu'était laissée l'appréciation des circonstances ; c'était à lui seul qu'il appartenait de reconnaître la nécessité et d'ordonner la convocation. Il fallait donc l'obtenir du roi, et on s'attendait avec raison à trouver chez lui une disposition peu favorable. Les quatre mois consacrés à la durée des sessions législatives étaient toujours une époque d'inquiétude, d'agitation et de trouble. La présence des Cortès, la vivacité de leurs discussions publiques, l'intérêt qui s'attachait aux matières traitées dans leurs assemblées, la véhémence habituelle des orateurs de l'opposition, entretenaient dans le public une préoccupation constante, une fermentation sans cesse renouvelée ; et un gouvernement qui a besoin d'ordre et de repos ne prolonge cet état de crise, qui accroît ses embarras, que lorsqu'il y est contraint par un véritable intérêt, par une nécessité reconnue.

Le roi, convaincu que son autorité et les moyens

que les lois mettaient à sa disposition lui suffiraient pour maintenir la paix publique, et qu'il remplirait cette tâche avec plus de facilité pendant le calme que ramenait la fin des débats législatifs, se refusa d'abord à ce qui lui était demandé; mais on fit intervenir des adresses et des messages, on fit parler les autorités et les individus ; les Cortès elles-mêmes donnèrent à ces témoignages de l'inquiétude publique la sanction de leur propre témoignage. Les ministres qui s'étaient opposés au premier désir manifesté par les députés finirent par se joindre à eux. On prononça les mots ordinaires de défiance populaire, d'effervescence menaçante, de dangers sérieux qui pouvaient être la suite d'un refus. Le roi céda; il promit une session extraordinaire dont il se réserva de fixer ultérieurement l'époque, et les députés se séparèrent plus calmes et plus satisfaits, après avoir institué leur députation permanente, qui eût Calatrava pour président et Martinez de la Rosa pour secrétaire.

CHAPITRE XIV.

La session ordinaire était close; la plupart des députés avaient quitté la capitale. Morillo veillait au maintien de l'ordre public, et tenait d'une main ferme l'épée de commandement qui lui avait été confiée. Les factieux de Madrid paraissaient comprimés. Avec quelques mesures sages, de la prudence et du temps, il n'était pas impossible de calmer l'effervescence des provinces et de ramener les esprits. Tout n'était pas désespéré pour la cause de l'ordre et de la liberté. Dans un pays où le peuple n'avait pas rompu tous les liens qui rattachent le présent au passé, où l'impiété n'avait pas succédé immédiatement au fanatisme, où la fidélité aveugle pour le trône n'avait pas été remplacée en un jour par la haine pour toute autorité et par l'exaltation des passions démagogiques, cet heureux accord pouvait s'introduire encore dans les mœurs et dans les habitudes. L'anarchie était arrêtée dans sa marche rapide; elle pouvait être vaincue, et la révolution, donnant un éclatant démenti à son origine et à tous les souvenirs de l'histoire, pouvait se modifier,

tourner au profit de tous les intérêts réels et devenir une source de prospérité, en même temps qu'une garantie de paix honorable et de sécurité commune.

Ainsi eussent pu être réparées les inexcusables fautes de 1814; ainsi eussent pu être paralysées les dangereuses conséquences de la révolte de 1820. Les hommes paisibles, amis sincères de leur pays, entrevirent la possibilité de cet avenir, mais ils ne furent pas les seuls; et d'autres frémirent à la pensée de ce retour à l'ordre au milieu duquel ils ne peuvent pas vivre, et dont ils se sont déclarés les plus implacables ennemis.

J'ai déjà eu occasion de parler de ces sociétés secrètes qui s'étaient constituées pour détruire et composées pour dissoudre, de ces fédérations mystérieuses incessamment occupées à affaiblir, à relâcher, à rompre tous les liens qui attachent les citoyens à une autorité quelconque; n'ayant d'autres règles que leur volonté, d'autre frein que celui qu'il leur plaisait de s'imposer pour leur intérêt unique; organisant audacieusement, sous les yeux des pouvoirs sociaux et sous la protection des lois, les moyens de détruire ces pouvoirs et de se jouer de ces lois.

J'ai rappelé les *francs-maçons*, l'une des plus anciennes et des plus puissantes de ces associa-

tions connues, celle qui compte le plus d'adeptes en Europe et qui avait en Espagne ses chefs, ses comices et ses agens. J'ai raconté aussi la création d'une confédération nouvelle qui, sous le titre de *communéros*, avait pris possession du royaume, avait étendu sur lui ses mille bras, l'avait soumis à son action, à sa police, à sa justice exécutive, marchant à côté de l'autorité légale pour la surveiller, pour la contenir, pour lui arracher et tourner contre elle, au gré de ses caprices ou de ses intérêts, le glaive que lui ont confié les institutions du pays.

Pour donner une idée du but de son institution, de l'esprit dont ses membres étaient animés, de la nature de leurs actes et de leurs moyens d'exécution, j'ai rappelé une partie du serment qui les liait entre eux.

C'est le moment de les faire connaître d'une manière plus exacte et plus positive, de les faire sortir du mystère qui les enveloppe et de les mettre au grand jour. L'intelligence du drame que je raconte exige que les acteurs qui y jouent un si grand rôle soient bien connus et bien compris.

Les *communéros* ou les *fils de Padilla*, comme ils s'appelèrent en commémoration du chef de leurs prédécesseurs, reçurent une organisation régulière et complète qui pourrait servir de type

et de modèle au gouvernement d'un grand État. Tout y était prévu, réglé, ordonné avec une admirable sagacité et une sévérité inflexible : seulement il paraît difficile de comprendre comment les amis d'une liberté sauvage peuvent se lier et s'enchaîner à ce point, et comment ceux qui veulent, au prix de leur vie, maintenir l'égalité absolue, se soumettent volontairement à la plus dure et à la plus tyrannique de toutes les hiérarchies et de toutes les volontés. Il n'y a que les fureurs de parti et l'aveuglement des passions qui puissent se charger d'expliquer de si étranges inconséquences.

La confédération des *communéros* avait à sa tête une *assemblée suprême* résidant à Madrid. Cette assemblée délibérait, arrêtait, ordonnait; elle prononçait les condamnations; elle exerçait à la fois le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Près d'elle était instituée *une junte directrice ;* c'était le pouvoir exécutif : cette junte était chargée d'assurer l'exécution des décisions de l'assemblée suprême.

Chaque province avait sa *mérindad*, ou assemblée provinciale, qui correspondait avec l'assemblée suprême, recevait ses instructions et lui envoyait un procurateur ou représentant. Les *mérindades* avaient à leur tour, sous leur direc-

tion, dans chaque localité, une *tour*, ou assemblée particulière, qui était représentée par un délégué à l'assemblée provinciale.

Telle était l'organisation hardie et puissante qui assurait aux directeurs de la confédération l'influence la plus active et la plus infaillible sur tout ce qui se passait dans le royaume.

Des subventions pécuniaires formaient un trésor destiné à venir au secours des hommes déterminés qui se vouaient aveuglément au service de la confédération ; et le dévouement ne manquait pas. Les relations des chefs avec le gouvernement leur donnaient un crédit dont ils usaient largement pour obtenir des emplois en faveur de leurs adeptes : aussi les ambitieux affluaient. Ils acceptaient le témoignage de confiance que le gouvernement leur donnait pour prix de l'engagement qu'ils contractaient de servir d'autres intérêts que les siens; et il faut dire qu'ils agissaient ainsi avec d'autant moins de scrupule qu'ils retrouvaient des chefs pour leurs devoirs secrets parmi les membres du gouvernement lui-même.

Avec de tels moyens de propagation, la confédération des *fils de Padilla* ne pouvait manquer de s'accroître, de s'étendre, de se multiplier et d'atteindre le but que s'étaient proposé ses fondateurs : aussi le nombre de ses membres fut-il porté

bientôt au delà de 70,000; aussi son action fut-elle établie dans chaque localité; aussi rien n'était-il comparable à la promptitude avec laquelle les ordres supérieurs étaient exécutés, si ce n'est la précision et la religieuse fidélité qui présidaient à cette exécution.

Dirai-je maintenant quel était le but de cette association mystérieuse? Qui ne le comprend? qui ne le devine? Qui ne sent que ce que veulent les chefs d'une telle entreprise, c'est la destruction à leur profit de toute autorité légale, c'est l'affranchissement de toute contrainte; c'est le pouvoir, la domination pour eux-mêmes et pour eux seuls?

Pour les juger, il ne faut que les entendre. Au travers de ce langage symbolique et exalté que leur politique avait adopté, il est impossible de ne pas reconnaître le véritable esprit qui les anime et l'objet réel qu'ils se proposent. Je me bornerai à citer en entier l'engagement qu'ils exigeaient des néophytes. Cette lecture suffira :

« Je jure devant Dieu et devant cette assemblée « de chevaliers communéros, de maintenir pour « toujours, tant individuellement qu'en union « avec les confédérés, tous nos usages, lois, cou-« tumes, priviléges, immunités et tous les droits, « libertés et franchises de tous les peuples. Je

« jure d'empêcher individuellement, et en union
« avec les confédérés, par tous les moyens qui
« seront en mon pouvoir, qu'aucune corporation,
« aucun individu, sans excepter le roi ni les rois
« ses successeurs, n'abusent de leur autorité et
« ne foulent aux pieds nos lois; dans ce cas, je
« jure, en union avec la confédération, d'en tirer
« une juste vengeance, et de soutenir contre eux,
« les armes à la main, nos droits ci-dessus men-
« tionnés et nos libertés. Je jure d'aider la confé-
« dération de tous mes moyens et de mon épée,
« pour ne permettre l'établissement d'aucune in-
« quisition, ni générale, ni spéciale; pour ne ja-
« mais souffrir qu'aucune corporation, aucun
« individu, pas même le roi ou les rois ses succes-
« seurs, offensent ou inquiètent le citoyen espagnol
« dans sa personne ou dans ses biens, le privent de
« ses libertés ou de ses propriétés en tout ou en
« partie; pour empêcher enfin que personne ne
« soit arrêté ou puni sans les formes judiciaires,
« sans avoir été convaincu devant le juge compé-
« tent, ainsi que le veulent les lois. Je jure de me
« soumettre sans réserve à tous les décrets que
« rendra la confédération, et d'aider en toute cir-
« constance tous les chevaliers *communéros* de mes
« biens, de mes ressources et de mon épée. Et si
« quelque homme puissant ou quelque tyran vou-

funeste serait combattue par tous les moyens dont on pourrait disposer.

Et d'abord il fallait se garder de laisser la capitale reprendre les habitudes de paix et de déférence à l'autorité royale. Depuis long-temps aucune secousse n'était venue l'éveiller ; il parut urgent de la retirer de cet assoupissement, et ce fut là le premier soin dont on s'occupa.

Un malheureux peintre en bâtimens, accusé d'avoir trempé dans un complot contre-révolutionnaire, venait d'être, conformément à la loi qui existait encore, condamné aux présides. On vit là une analogie parfaite avec le jugement du prêtre Vinuésa; et les derniers juges de celui-ci, conséquens dans leurs principes, parlèrent hautement de lui appliquer *la jurisprudence* établie. La question fut traitée à la *Fontana de Oro;* elle y fut décidée affirmativement, et déjà les groupes d'exécution s'étaient formés pour se mettre en marche; mais Morillo ne dormait pas : il fut averti à temps, et des mesures fermes, courageusement exécutées, empêchèrent ce crime nouveau de se consommer.

Il fallut réparer cet échec et entretenir par d'autres moyens l'agitation et le trouble.

On se souvient que quelques gardes du corps avaient été arrêtés pour avoir repoussé par la force

des outrages et des violences dirigés contre la personne du roi. Plusieurs mois s'étaient déjà écoulés. L'autorité judiciaire n'avait pas trouvé de motifs pour les condamner, mais elle n'avait pas osé les absoudre ; ils languissaient donc oubliés dans un couvent dont, depuis le règne de la liberté, on avait fait une prison. Ceux qui cherchaient un prétexte de désordre se ressouvinrent d'eux et dirigèrent de ce côté leurs nouvelles tentatives.

Des rassemblemens se formèrent autour du couvent; des orateurs s'y trouvèrent qui rappelèrent la scène du mois de février précédent, et cherchèrent à réveiller l'exaspération que cette scène avait produite à l'époque où elle avait eu lieu : le lendemain, les groupes furent plus nombreux et les conversations plus animées. Ces préliminaires se continuèrent pendant plusieurs jours. Quand on crut les esprits suffisamment préparés, des cris se firent entendre. On demanda la tête des coupables, des assassins du peuple, de ces criminels qu'épargnait la justice.

La garde du couvent, qui, jusque là, avait souffert ces désordres avec patience, et s'était contentée de tout surveiller, croit enfin devoir réprimer ces cris provocateurs et dangereux. Après avoir inutilement employé toutes les voies de la

douceur et le langage de la raison, elle veut dissiper les rassemblemens; les séditieux résistent, leur nombre s'accroît de moment en moment, et la garde se trouve bientôt enveloppée et resserrée. Le général Morillo est informé de ce qui se passe; il envoie des ordres à la garnison pour qu'on vienne renforcer le poste, mais il n'attend pas l'arrivée des troupes nouvelles; il se présente seul au lieu du désordre; il est arrêté à chaque pas par la foule toujours grossissante : mais rien ne l'intimide, rien ne le retient; il se fait jour au travers de cette multitude furieuse, parvient au corps-de-garde, se met à la tête du poste, ordonne aux attroupemens de se dissoudre et les menace d'ordonner le feu, s'ils n'obéissent à l'instant même. Les séditieux paraissent hésiter. L'intrépide général ne leur laisse pas le temps de la réflexion : il tire son épée, et dans l'instant les groupes se dispersent et les mutins se retirent en poussant des imprécations affreuses qui, cette fois, ne s'adressent plus aux victimes qu'ils avaient condamnées, mais au protecteur qui venait de les leur arracher.

Ce nouvel acte de vigueur dont venait de se rendre coupable le capitaine-général, cette fermeté toute nouvelle avec laquelle il avait osé résister aux arrêts populaires, ces voies de fait

répressives commises contre des factieux n'étaient pas, à une époque de révolution, des actions ordinaires sur lesquelles on peut fermer les yeux et garder le silence. C'étaient de véritables attentats qui demandaient réparation et vengeance.

Le général Morillo fut dénoncé le lendemain matin à la porte *del Sol.* Sa conduite fut déclarée criminelle et attentatoire à la dignité du peuple: toutefois un reste de respect et de crainte ne permit pas aux juges d'aller jusqu'à la condamnation. Le crime fut reconnu et déclaré, mais la peine ne fut pas prononcée. Les choses allèrent plus loin le soir. La question fut reprise à la *Fontana de Oro*: là des cris de mort se firent entendre; on parla de se porter à l'hôtel du général; mais on y prévoyait avec raison une résistance opiniâtre et dangereuse. On se borna donc à déclarer qu'au nom du peuple offensé, on réclamerait du gouvernement sa destitution et sa mise en jugement.

Aussitôt que le général Morillo eut connaissance de cette décision, il alla au devant de ceux qui l'avaient prise. On parlait d'examen de sa conduite, de tribunal, de jugement; il n'en fallait pas tant pour se faire entendre de lui. Il annonça que puisque la loyauté et la légalité de sa conduite étaient contestées, il était le premier à en

demander l'examen juridique ; il réclama des juges, déposa son épée et déclara qu'il ne la reprendrait que lorsqu'un arrêt solennel aurait prononcé entre les accusateurs et lui.

Il y a, dans la marche franche et droite d'un homme d'honneur et de courage, quelque chose de plus habile encore que dans l'intrigue et les machinations les mieux ourdies. Dans le temps même des orages révolutionnaires, au milieu des débordemens de la colère populaire que les fauteurs de trouble savent si bien préparer et entretenir, l'attitude simple et fière d'un homme de cœur, le langage d'une conscience pure et ferme, suffisent quelquefois pour élever une digue devant laquelle le torrent s'arrête et recule. Cela est vrai, surtout chez les peuples où la chaleur des cœurs le dispute à la vivacité des imaginations. Là, la générosité et le courage sont presque toujours sûrs d'être écoutés. C'est ce qui arriva ici. Dès que l'on connut la résolution du général, sa suspension volontaire, sa déclaration qu'il ne reprendrait le commandement qu'après avoir subi un jugement, la fureur tomba, les cris cessèrent, et l'éloge s'offrit presqu'aux lèvres sur lesquelles l'injure expirait.

Jusque là les tentatives de désordre avaient amené peu de résultats ; mais un événement d'une

autre nature vint bientôt ranimer l'espérance des anarchistes et porter au plus haut degré l'exaltation des esprits.

Riégo commandait en Aragon. La réflexion et l'expérience n'avaient pu détruire sa folle présomption et le ramener à des idées raisonnables et à des intentions sages et modérées. Oubliant les convenances dont sa position lui imposait le devoir, il vivait dans l'intempérance et la débauche, et partageait son temps entre les casernes et les clubs.

A la même époque, se trouvait à Saragosse un officier français nommé Cugnet de Montarlot qui, poursuivi dans sa patrie comme conspirateur, s'était réfugié en Espagne, où il rédigeait des proclamations qu'il envoyait en France en qualité de lieutenant-général de Napoléon. Cet officier était parvenu à lier quelques relations et quelques intrigues avec les garnisons françaises voisines de la frontière, et à réunir autour de lui quelques déserteurs.

Il paraît qu'on persuada à Riégo que le plan formé par Cugnet de Montarlot avait en France des partisans nombreux et, par conséquent, de grandes chances de succès, et qu'on parvint à le faire entrer dans un complot qui, marchant de front avec l'autre et recevant de lui le secours

qu'il lui prêtait, devait tendre à l'établissement d'une république en Espagne. Riégo, qui, malgré la haute faveur où il était si promptement rentré, n'avait pas oublié sa réception de Madrid, accueillit avec empressement ce projet, dont le succès lui procurait à la fois le triple avantage de la gloire, du pouvoir et de la vengeance.

Déjà, dit-on, il s'occupait de l'exécution de son plan. Il parcourait les campagnes, haranguait la multitude, excitait le zèle des sociétés séditieuses, semait dans les populations les principes de l'anarchie, et dans les troupes les germes de l'indiscipline et de la licence : déjà on pouvait reconnaître l'influence de son passage par la disposition des esprits, lorsque le gouvernement, qui, jusque là, était resté neutre parce qu'il pensait qu'il ne s'agissait que d'une intrigue contre la France, fut enfin averti que le complot le menaçait lui-même d'une manière plus directe et plus dangereuse.

Cet avis arriva au gouvernement par diverses voies ; mais il lui fut officiellement transmis par le brigadier *Moréda*, qui remplissait à Saragosse les fonctions de chef politique. Les faits dénoncés parurent assez graves pour déterminer le ministère à prendre un parti violent. Il donna l'ordre à Moréda de s'assurer de la personne de Riégo et

de l'envoyer sur-le-champ à Lérida, en Catalogne.

Riégo était encore en tournée lorsque cet ordre parvint à Saragosse ; mais il était sur le point de revenir, et on l'attendait dans la journée. Moréda fit connaître à la population le projet formé de renverser la monarchie espagnole pour lui substituer une république, et cette nouvelle fut accueillie par des cris d'indignation. Il fit arrêter et livrer à la justice quelques uns de ceux qui étaient désignés comme ayant pris une part active au complot, et Cugnet de Montarlot lui-même. Il mit la milice sous les armes, après s'être assuré de ses bonnes dispositions ; et, ses mesures ainsi prises, il envoya au devant de Riégo un détachement de cavalerie commandé par un officier déterminé.

La rencontre eut lieu à quelque distance de Saragosse. Riégo revenait entouré d'une escorte assez nombreuse. L'officier alla à lui, et, avec une fermeté respectueuse, il lui fit connaître l'ordre dont il était porteur, et le somma de le suivre. On peut juger de la fureur de Riégo, qui s'enivrait déjà des honneurs du triomphe dont il comptait jouir en entrant à Saragosse. Il porta la main à son épée, interrogea du regard ceux qui l'accompagnaient pour savoir s'il pouvait compter sur eux

et parut disposé à résister et à désobéir. La contenance ferme de l'officier porteur de l'ordre, et ce qu'il lui dit des précautions prises pour en assurer l'exécution, le firent changer de résolution : il se soumit à la nécessité, et se laissa conduire à *Lérida*, non sans rouler dans sa tête, féconde en projets, les plans d'une vengeance éclatante.

Cet événement a donné lieu à de vives controverses, et l'historien impartial éprouve quelque embarras pour asseoir un jugement certain entre des versions contradictoires dont aucune ne s'appuie sur des preuves que la justice puisse admettre. On dénie formellement, non seulement la culpabilité de Riégo, mais même l'existence d'un complot quelconque tendant à l'établissement d'une république en Espagne. On ne voit dans l'allégation de ce complot qu'un prétexte frivole imaginé pour colorer une mesure arbitraire qu'on attribue uniquement à une animosité personnelle.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucune publication ne fut faite à cet égard, c'est que malgré les scènes violentes qui furent la suite de cette mesure, le gouvernement ne produisit aucune pièce et ne donna même aucune explication pour faire connaître la réalité des motifs qui l'avaient fait agir, et que, depuis encore, ses organes et ses écrivains ont

gardé sur ce fait vivement contesté le silence le plus absolu.

Ce qui paraît certain, c'est que pendant que le gouvernement prêchait la modération dans ses instructions et dans sa correspondance, et cherchait à préparer ainsi les esprits pour les élections dont l'époque approchait, Riégo parcourait le pays soumis à son commandement, usait de toute son influence pour exciter des dispositions contraires, et tenait constamment un langage opposé à celui du ministère. C'en était assez, sans doute, pour lui ôter son commandement, et le gouvernement n'avait pas besoin de chercher de prétextes là où il avait des motifs suffisans pour déterminer sa conduite. Toutefois beaucoup de gens ont cru que le projet de république avait été allégué pour donner plus de gravité à la plainte, et, dans ce fait, aucune preuve admissible n'en a jamais été produite. Si ce soupçon était fondé, il constituerait le gouvernement espagnol en mauvaise foi, et rien ne pourrait excuser cet inutile mensonge. Si le soupçon est injuste, il fallait le dissiper, et le mystère dont on a toujours enveloppé cette affaire est une faute dont ceux qui l'ont commise peuvent difficilement se justifier.

Cependant la nouvelle de ce coup tout-à-fait imprévu arriva dans la capitale et y porta l'exaltation

au plus haut degré. Les habitués de la porte *del Sol*, les familiers de la *Fontana de Oro*, se rassemblèrent en tumulte, et parurent déterminés à marquer cette journée par quelque acte éclatant de colère et de violence. Le roi était à Saint-Ildéphonse : les rassemblemens se portèrent au palais des Cortès, et réclamèrent à grands cris une mesure qui le contraignît à revenir à Madrid sur-le-champ. La députation permanente qui s'était réunie se refusa à toute communication avec les séditieux.

La municipalité montra moins d'énergie : effrayée par les menaces des groupes tumultueux dont elle était entourée, elle se montra au balcon de l'hôtel-de-ville et essaya vainement de calmer cette effervescence. On ne répondit aux exhortations que par les cris de *vive Riégo! vive le peuple!* ou par ceux-ci bien plus énergiques et plus expressifs encore : *vive le poignard! vive le marteau!...* Une proposition fut faite d'aller chercher le roi à Saint-Ildéphonse, et de le ramener à Madrid attaché à la queue d'un cheval; et cette proposition fut accueillie par les éclats approbatifs de ce rire insultant plus effrayant que les éclats de la fureur.

Le désordre des esprits était parvenu à son comble, et il devenait difficile de prévoir jusqu'où pourraient en aller les suites. Heureusement la

force publique était alors placée dans des mains sûres et fermes. Morillo, proclamé irréprochable par le conseil de guerre dont il avait provoqué le jugement, avait repris le commandement de Madrid, et il avait pour auxiliaire en qualité de chef politique le brigadier San-Martin, ancien médecin, homme sage et résolu, qui avait déployé dans la guerre de l'indépendance un courage que personne ne pouvait révoquer en doute. L'intervention vigoureuse de ces deux chefs parvint à dissiper les attroupemens et à rétablir le calme.

Ce retour à l'ordre ne pouvait être de longue durée. Les passions étaient trop exaltées, et ceux qui les mettaient en mouvement étaient trop habiles à profiter des occasions favorables pour qu'il fût permis d'espérer que le tumulte ne se renouvellerait pas avec plus de force et de puissance. Tout se prépara en effet pour un essai nouveau; et il fut facile de voir que cette fois l'anarchie voulait tenter, non une escarmouche ou une reconnaissance, mais une bataille rangée.

Toutes les dispositions furent prises en conséquence de cette résolution; elles le furent sans ces précautions extérieures qui indiquent un complot ténébreux, un dessein caché pour le succès duquel on compte sur le mystère et sur la surprise; tout fut publiquement réglé, déterminé, combiné avec

cette contenance assurée qui annonce un parti pris et le sentiment de ses forces.

On fit faire un grand tableau représentant Riégo arrivant à Séville avec le costume qu'il portait lors de la révolte de l'île de Léon, tenant d'une main le livre de la constitution et renversant de l'autre le despotisme et l'ignorance. Quand l'ouvrage fut achevé, on indiqua pour le surlendemain une marche solennelle au travers de la ville entière, et dans laquelle le portrait de Riégo recevrait les honneurs du triomphe. Cette cérémonie était à la fois une insulte pour le gouvernement et une source inévitable de trouble et de confusion. Les magistrats chargés de maintenir l'ordre crurent de leur devoir de s'y opposer.

Le matin du jour fixé, le chef politique publia une ordonnance qui déclarait suspendues jusqu'à nouvel ordre les réunions du club de la *Fontana de Oro* et qui prohiba la marche triomphale annoncée comme devant avoir lieu dans la journée.

Des mesures vigoureuses furent prises pour assurer l'exécution de l'ordonnance. La force armée prit possession de la porte *del Sol*, des approches de la *Fontana de Oro* et des principales places de la ville. Les troupes étaient nombreuses; elles étaient plus que suffisantes pour résister aux rassemblemens, et l'on dut croire que les consignes seraient

rigoureusement exécutées. Mais les séditieux avaient aussi leurs moyens de succès et leurs motifs d'espérance : ils savaient que la garde royale était indécise, et ils s'étaient assurés des dispositions favorables d'un des régimens de la garnison.

Malgré l'ordonnance de prohibition et l'appareil militaire largement déployé, le projet de promenade triomphale ne fut point abandonné. Les attroupemens se formèrent. Le tableau fut remis aux mains qui devaient le porter, et le cortége se mit en marche. Il arriva à la porte *del Sol*. L'ordre fut donné à la garde royale qui s'y trouvait de s'opposer à son passage; mais la garde hésita, et la foule qui s'en aperçut marcha avec plus d'assurance, poussa un cri de joie et de triomphe. De son côté, le régiment de Sagonte, stationné dans un autre quartier de la ville, s'ébranlait pour se joindre aux factieux. Si ce mouvement eût réussi, tout était perdu, l'anarchie avait triomphé; et le trône, la ville, le royaume, tout était livré à ses fureurs et abandonné à son délire.

L'instant était décisif. Morillo et San-Martin le sentirent, et prirent leur parti avec une intrépidité de résolution qui sauva tout. Morillo avait avec lui le corps de la milice composé de citoyens, de marchands, presque tous partisans de la révolution, mais, avant toute chose, adversaires du désordre

et ennemis du pillage. C'étaient des hommes sur qui on pouvait compter dans ce moment de trouble, parce que leur intérêt était ainsi manifestement d'accord avec leur devoir. Morillo fait donner ordre au régiment de Sagonte de ne pas quitter son poste, en lui déclarant qu'au moindre mouvement qu'il fera il sera chargé sans miséricorde et traité en ennemi. Le régiment savait que c'était là une promesse sur laquelle on pouvait compter; il craignait la milice et surtout Morillo; il s'arrêta et demeura neutre.

Débarrassés de cette inquiétude, les deux chefs, à la tête des miliciens, marchent droit au cortége, qu'ils rencontrent dans la rue des *Orfévreries*. San-Martin se détache de sa troupe, s'avance vers ceux qui portaient le tableau, le leur enlève, le jette dans la boue, et dans l'instant fait attaquer le rassemblement avec les baïonnettes. Cet acte de courage, tout-à-fait inattendu, frappe les mutins de terreur. Quelques uns sont blessés; d'autres sont arrêtés, et le reste se disperse et s'enfuit dans un effroyable désordre. Cette journée a conservé le nom de journée des *Orfévreries*; et la bourgeoisie de Madrid, qui ne pouvait se méprendre sur les projets des agitateurs et sur les suites qu'aurait eues leur triomphe, reconnaît qu'elle dut son salut à Morillo et à San-Martin.

Cette fois encore, l'anarchie parut vaincue ; le calme et la sérénité reparurent. Quatre jours après, lorsque le roi rentra dans Madrid, il ne put remarquer aucune trace de cette agitation violente à laquelle cette ville venait d'être si récemment en proie. Mais qui ne connaît cette époque de l'année où le soleil dévorant de la canicule ramène chaque jour des orages nouveaux? La fraîcheur de la nuit a tempéré l'ardeur de l'atmosphère. Au point du jour, le ciel est pur et semble promettre une journée paisible. Bientôt le point noir reparaît à l'horizon ; les nuages s'amoncèlent de nouveau, et, le soir, le fléau de la veille menace encore d'engloutir nos moissons d'un torrent de pluie et de frapper nos maisons de la foudre. Telles sont les révolutions. Tant que dure cette époque de trouble, de fermentation et de crise, chaque jour ramène son orage, et le calme du moment où l'on vit n'est jamais que le précurseur de la tempête sous laquelle on va vivre.

CHAPITRE XV.

Ainsi qu'il s'y était engagé lors de la clôture de la session ordinaire, le roi avait convoqué les Cortès pour une session extraordinaire dont il avait fixé la réunion au 24 septembre 1821, et l'ouverture solennelle au 28.

Aux termes de la constitution, les Cortès extraordinaires ne pouvaient mettre en discussion que les matières qui étaient expressément soumises à leur délibération par la couronne. Le roi, dans son discours d'ouverture, indiqua donc les objets dont l'examen devait remplir la session. Ces objets étaient *la division territoriale du royaume, la pacification des colonies, l'amélioration des finances et la rédaction d'un code civil, et d'un code criminel.* Ces travaux étaient d'un intérêt réel pour le pays ; ils étaient de nature à occuper d'une manière grave et utile une assemblée législative, et les Cortès s'y livrèrent d'abord avec un zèle louable et une grande activité.

La nouvelle division des provinces fut faite avec sagesse et habileté. Les besoins des localités fu-

rent consultés : on eut soin de rapprocher et de réunir les populations qui avaient entre elles des intérêts communs, des mœurs et des habitudes analogues ; on ne dédaigna pas même les souvenirs et les traditions historiques, qui, en Espagne, conservent toujours de l'influence et de l'utilité.

Un code pénal fut préparé avec une attention soutenue, et discuté avec quelque maturité ; plusieurs de ses parties se ressentaient, sans doute, de l'époque à laquelle elles prenaient naissance ; de ce nombre étaient notamment les dispositions qui, en restreignant outre mesure les limites du droit de grâce, enlevèrent à la couronne la plus noble, la plus précieuse de ses attributions, celle qui peut le mieux lui conserver aux yeux des peuples quelque chose de ce prestige imposant dont la royauté a un si grand besoin. Toutefois l'ensemble de l'ouvrage était rédigé avec prudence, et on y voyait dominer l'amour de l'ordre et la haine de l'anarchie.

Mais pendant que les Cortès se livraient à leurs travaux, et remplissaient ainsi la véritable mission dont elles étaient chargées, des événemens de natures diverses préparaient des embarras nouveaux et menaçaient vivement l'autorité des lois et le repos du pays.

Ce n'était point assez pour la malheureuse Espagne que les manœuvres dissolvantes des sociétés secrètes, que les efforts de l'anarchie, que le désordre des finances, que la perte de ses colonies, que le déchirement des partis, que la misère publique, que tous les germes de la guerre civile ; il lui manquait la peste, et la fatalité qui la poursuivait ne lui épargna pas ce fléau.

La fièvre jaune ravageait la Catalogne, gagnait l'Andalousie, pénétrait dans l'Aragon, portait partout la mort avec elle, et en avant d'elle la terreur. Livré à ses dissentions civiles avec l'ardeur de ce fanatisme qui dessèche tout, qui absorbe tout, le pays, menacé par cette dévorante plaie, resta long-temps spectateur presque indifférent de sa marche meurtrière, et s'occupa à peine du soin de sa sûreté.

Quelques mesures de précaution extérieure furent prises, quelques cordons formés pour envelopper et isoler les lieux infectés, et satisfaire le monstre en lui faisant sa part sans résistance et sans débats. Mais là où tous les ressorts de l'autorité étaient relâchés, où toutes les habitudes de l'obéissance étaient détruites, que pouvaient opérer ces mesures vaines et la force impuissante qui devait les faire exécuter? Les consignes étaient continuellement violées; chaque jour le mal faisait

des progrès, et chaque jour la terreur, qui est aussi contagieuse, étendait plus loin ses ravages.

Que fit le gouvernement français dans ces circonstances difficiles et périlleuses? Il fit tout ce que réclamait l'humanité, tout ce que prescrivait la prudence.

Les malheureux habitans de Barcelone, abandonnés à toute la fureur d'un mal qui n'était ni reconnu ni combattu, mouraient désespérés sans secours et sans défense. Nul ne s'occupait de surprendre au chevet du mourant le secret du poison qui le consumait, afin de deviner l'antidote qui pouvait sauver d'autres victimes. Nul n'allait, au péril de sa propre vie, interroger de la voix et de la main l'homme frappé par le fléau, pour lui apporter le secours indiqué par la réponse. Aucun de ceux que le mal avait touchés ne songeait à lui disputer sa vie. Le désespoir arrivait avec le premier symptôme, et conduisait la victime au devant du supplice.

La France était alors, comme aujourd'hui, le pays de la science, de l'habileté et du courage; elle était aussi, comme aujourd'hui, le pays de cette religion vraie qui soulage et console, de cette charité profonde et ardente qui sait surmonter les obstacles et braver les dangers.

Nos médecins, nos sœurs hospitalières, voilà

ce qu'il fallait à Barcelone pour conjurer la peste, pour lui disputer sa proie, pour lui opposer des adversaires, pour empêcher que cette grande ville, naguère si active, si peuplée, si passionnée, ne fût changée en un vaste champ de repos et d'immobilité. Ainsi parla l'humanité, et le gouvernement n'eut pas d'ordre à donner : il n'eut que des permissions à accorder, ou plutôt il n'eut que des permissions à refuser, car de tous côtés s'offraient des hommes savans et de saintes filles pour solliciter leur part du bien à faire et du péril à affronter [1].

Ce premier devoir rempli, le gouvernement en avait un autre : c'était celui de préserver son propre pays du fléau destructif, dont le sinistre et noir drapeau flottait tout près de nos frontières. Déjà nos provinces du midi étaient en proie aux plus vives alarmes ; déjà les populations effrayées

[1] Il est une popularité qu'on peut rechercher et avouer, parce que sa source est noble et pure; qui est solide et durable, parce qu'elle ne doit pas son origine à des passions éphémères ni à l'effervescence passagère des partis : c'est celle qui s'attache aux bienfaiteurs de l'humanité. Mille statues de conquérans, d'orateurs et de tribuns du peuple seraient renversées par ceux qui les élevèrent, avant qu'on eût la pensée de détruire celle de saint Vincent de Paule.

Personne en France ni en Espagne n'a besoin qu'on lui

se plaignaient de l'insuffisance des précautions prises, et appelaient sur ceux qui devaient veiller à leur salut la plus terrible, la plus accablante des responsabilités. Il ordonna la formation d'un cordon sanitaire; il réunit des troupes le long des Pyrénées, et déclara toute communication interdite avec les pays infectés.

Cette mesure, qui rassura nos provinces, a été, depuis les événemens qui l'ont suivie, un vaste sujet de plaintes, d'accusations et d'injures. Les ministres français, interrogés sur le motif qui les avait déterminés, répondirent que leur motif véritable était celui qu'ils avaient indiqué; qu'il s'agissait d'une précaution sanitaire, et qu'ils n'avaient pas eu d'autre objet en vue. Le roi Louis XVIII tint le même langage dans une occasion solennelle; et parce que, depuis cette époque, des circonstances nouvelles ont amené des nécessités nouvelles;

rappelle le dévouement des Sœurs de Sainte-Camille. Tout le monde y connaît le nom des *Bailly*, des *François*, des *Andouard*, des *Jouary*, de ce jeune et malheureux *Mazet* pour qui la mort fut une condition de la gloire; de ce bon et généreux *Pariset* à qui la Providence donna le courage nécessaire pour étudier le volcan sous la lave, l'esprit d'observation qui rend ce courage utile, et cette éloquence facile, claire et démonstrative, qui fait de la science qu'il acquiert une richesse commune.

parce que le cordon sanitaire, formé au moment où la peste exerçait ses plus violens ravages, est devenu un corps d'observation quand il y a eu d'autres ennemis à contenir et d'autres événemens à surveiller; parce que, plus tard encore, la France s'est trouvée dans l'obligation de pénétrer en Espagne, on en a conclu que les ministres avaient usé d'une dissimulation coupable lorsqu'ils avaient expliqué la mesure sur laquelle ils étaient interrogés. On a été jusqu'à accuser le roi d'avoir menti à la face de la France et de l'Europe, en affirmant la vérité de cette explication.

Jamais injure ne fut plus gratuite, jamais accusation ne fut plus grave et plus injuste en même temps : c'est ce que la suite de cet ouvrage démontrera jusqu'à l'évidence. Pour que le reproche du mensonge fût mérité, il faudrait qu'à l'époque où furent prononcées les paroles que l'on a qualifiées ainsi, le gouvernement français eût déjà résolu de faire la guerre à l'Espagne. Or il est certain que, bien long-temps encore après cette époque, il était loin d'avoir pris une semblable résolution, qu'il n'a fini par adopter que lorsqu'il a vu s'évanouir successivement toutes les espérances qu'il avait conçues pour le maintien de la paix.

Quelque positif que soit ce fait, il faut recon-

naître qu'il ne fut point ainsi jugé en Espagne, et que les Cortès et le gouvernement lui-même virent avec un mécontentement prononcé et une vive inquiétude la réunion d'un corps d'armée sur la frontière.

Dès ce moment, il commença à régner dans les rapports des deux gouvernemens un ton d'aigreur et d'hostilité qui les rendit souvent difficiles et pénibles. Mais rien n'est comparable à la fureur du parti exalté, à la violence du langage qu'il tint à cette occasion, ni à l'emportement des attaques dont il trouva là le prétexte.

Le plus ardent de ses organes, qui en était en même temps le plus dangereux et le plus influent, parce qu'il était inexorable pour les déprédateurs de la fortune publique, à quelque parti qu'ils appartinssent, et qu'il s'était fait dans le peuple une renommée de probité scrupuleuse que justifiait sa pauvreté, *Roméro Alpuente*, publia un écrit brûlant d'indignation et de colère dans lequel il signala un complot immense ourdi contre le système constitutionnel, et dont les ramifications, partant de Madrid, s'étendaient dans les provinces et dans les pays étrangers. Le plan, les ressources, les noms propres, les détails de toute espèce, rien n'y était omis de ce qui pouvait donner à la dénonciation les couleurs de la vérité et l'attrait des agres-

sions personnelles. Le roi seul et l'infant don Carlos n'étaient pas nommés ; mais le voile qui les couvrait était si transparent qu'il n'avait pas même besoin d'être soulevé.

L'étincelle électrique n'est pas plus vive et plus prompte dans son action que ne le fut ce libelle. Jamais la tribune de la *Fontana de Oro* n'avait retenti d'accens plus sinistres et de provocations plus menaçantes. On alla jusqu'à dire que l'*atmosphère politique ne pouvait être purifiée que par le sang de quatorze ou quinze mille habitans de Madrid.*

Mais pendant qu'on disposait ainsi à tous les excès le peuple de la capitale, jetons les yeux sur les provinces. C'est là que nous allons trouver la démagogie dans le plein exercice de sa puissance désorganisatrice, l'autorité légale méconnue et livrée à la dérision, la dissolution complète de tous les élémens dont le corps social se compose.

Nous avons vu Riégo accusé ou au moins soupçonné de conspiration contre le gouvernement établi, destitué de ses fonctions, et conduit par la force dans une résidence imposée ; nous avons vu qu'aucune publication officielle n'avait signalé les preuves ou les indices de son crime. Nous connaissons enfin la tentative faite à Madrid pour lui décerner les honneurs du triomphe, déjouée par l'intrépidité des chefs militaires.

Les suites d'un pareil événement ne pouvaient pas être ainsi bornées, et l'attentat commis sur la personne de Riégo, dont le nom se confondait avec la révolution de 1820, n'était pas un de ces actes dont on pouvait omettre ou négliger de poursuivre l'éclatante réparation.

Riégo commença par adresser au roi et par publier des pétitions dans lesquelles il demandait des juges. Ses anciens camarades, dont la plupart occupaient dans l'armée et dans le commandement des provinces des postes élevés, se joignirent à lui et plaidèrent avec chaleur une cause qui leur était commune. Bientôt les députations provinciales, les municipalités, les différens régimens et enfin les fonctionnaires de tous les ordres, même ceux dont le choix appartenait au roi et qui avaient été nommés sous le précédent ministère, firent aussi parvenir *leurs représentations* et la demande expresse de la réintégration du général exilé.

Ces adresses furent d'abord rédigées avec respect et convenance; mais les réponses ayant été évasives ou retardées, les pétitionnaires adoptèrent d'autres formes et un autre langage; ils allèrent jusqu'à la menace, et bientôt les faits vinrent justifier les paroles.

A Saragosse, une poignée de factieux, aidée par des miliciens révoltés, alla saisir le chef poli-

tique *Moréda*, celui qui avait fait exécuter contre Riégo l'ordre qu'il avait reçu, le conduisit violemment devant la municipalité, et là le contraignit d'abdiquer ses fonctions. Mais, d'un autre côté, la population indignée de tant d'audace se porta tout entière à l'hôtel de Moréda, chassa les séditieux dont il était entouré et réintégra le chef politique. Tout cela se passa dans une seule journée, celle du 29 octobre ; tout cela peut servir à donner une juste idée de l'état d'un pays que la Providence a livré à la merci d'une révolution sans frein.

A Cadix, les choses allèrent plus loin, l'explosion y fut plus sérieuse et l'action plus profonde.

Cadix était alors le foyer principal de l'exaltation anarchique. C'était la ville où les clubs étaient le plus emportés, où la presse était le plus empoisonnée, où la populace du port et les prolétaires étaient le plus disposés à se jeter dans tous les excès. Le député *Moréno Guerra*, qui, par mépris pour la modération du corps auquel il appartenait, avait dédaigné de s'y joindre, dirigeait l'esprit de la province et l'enflammait chaque jour davantage par des déclamations insensées, mais irritantes. Il fallait là des magistrats courageux, esclaves de leurs devoirs, déterminés à tout oser pour l'accomplir; et la plus haute impudence y

avait mis à la première place un homme probe et religieux, mais d'un fanatisme politique égal à celui de *Moréno Guerra*. Jaurreguy ne faisait exécuter aucune des mesures ordonnées par le gouvernement. Sa destitution est prononcée. Le lieutenant-général Vénégas est envoyé à Cadix pour y prendre le commandement; mais les chefs du parti rassemblent leurs adhérens et déclarent formellement que le *peuple* n'accepte pas Vénégas pour commandant, qu'ils ne lui reconnaissent pas cette qualité, et que Jaurreguy restera à son poste.

Vénégas, voyant son impuissance, obéit à l'injonction qui lui est faite et se retire. Le roi nomme à sa place le baron de Andilla. Même manœuvre, même refus, même impuissance. Cadix se déclare en révolte et se dispose à se défendre. Jaurreguy écrit au roi pour lui annoncer qu'il n'obéira à rien de ce qui sera ordonné par ses ministres, pour le sommer de les renvoyer et le rendre responsable de tous les malheurs dont son refus obstiné pourra être la cause.

L'exemple était trop engageant pour n'être pas suivi. Séville, informée de *l'héroïque contenance* de Cadix, crut de son honneur de l'imiter. Le gouvernement avait voulu aussi remplacer le général Vélasco et le chef politique *Escovedo*. Leurs successeurs furent repoussés et congédiés au nom du

peuple de Séville, et des députations respectives des deux villes furent chargées de leur apporter des félicitations réciproques, et de concerter les moyens de soutenir d'accord une entreprise si noblement et si heureusement commencée.

A Murcie, l'anarchie eut aussi son triomphe : les mêmes effets produisirent les mêmes résultats.

Toutefois les populations ne se montrèrent point partout si faciles, et les *communéros* et leurs agens rencontrèrent ailleurs des difficultés et des obstacles.

Ce qui avait réussi à Cadix, à Séville, à Murcie, tourna moins heureusement à Cordoue, à Grenade et à Valence. Là, les factieux échouèrent, et la force resta à l'autorité légale.

Il en fut de même à la Corogne, malgré la résistance opiniâtre de Mina et l'ardeur de ses partisans. Mina était remplacé dans son commandement par le brigadier Latré. Instruit par cet officier des ordres dont il est porteur, il feint de se soumettre; mais il soulève le peuple, s'assure de la garnison. Latré apprend le danger dont il est menacé; il comprend que la *Corogne*, réduite à elle-même, ne lui offre aucune chance de salut; mais il connaît l'esprit de la province : il quitte furtivement la ville, parcourt les contrées environnantes, appelle à lui les milices et les populations

paisibles, et, entouré d'une force imposante, il marche droit aux rebelles, en annonçant de sévères résolutions. Mina reconnaît son impuissance; il se résigne en attendant un temps meilleur, il se retire au lieu désigné pour son exil, et Latré, payé par le succès de son courage et de sa constance, rentre triomphant dans la ville d'où il était sorti peu de jours auparavant repoussé et fugitif.

C'est à cet état de confusion, à ce degré de dissolution sociale, que les provinces de l'Espagne étaient descendues. Dans la capitale, ces excès funestes, ces honteux désordres trouvaient de nombreux et d'ardens défenseurs. La presse applaudissait, encourageait, excitait les imitateurs; elle exaltait les anarchistes pour lesquels elle avait hautement accepté le titre de *descamisados*, dont on avait trouvé le type dans les inépuisables annales de notre révolution; elle vouait au mépris, à la dérision; elle signalait à la proscription tous les hommes sages qui essayaient encore de défendre les restes de la monarchie espagnole. Occupée sans relâche à avilir, à flétrir tous les attributs de la puissance souveraine ou de la hiérarchie sociale, à traîner dans les ruisseaux le manteau de la royauté pour le montrer au peuple couvert de fange, elle inventait pour tous les monarques de l'Europe ces rapprochemens injurieux, ces com-

paraisons outrageantes qui excitent le rire de la populace et qui l'accoutument à regarder du même œil les deux points de la comparaison ; elle offrait enfin aux factieux de tous les pays, quels que fussent leurs projets, le secours de sa dévorante influence.

CHAPITRE XVI.

Jeté au milieu des embarras, des difficultés, des dangers de toute espèce, chargé de soutenir un édifice qui s'écroulait de toutes parts, obligé de porter du secours sur tous les points à la fois, privé lui-même des appuis sur lesquels il devait compter, le ministère, contre lequel tous ces coups étaient dirigés, voyait avec désespoir l'impuissance à laquelle il était réduit.

Pour contraindre les rebelles à l'obéissance, il lui fallait une armée nombreuse, disciplinée et fidèle; mais le trésor était épuisé, et il devenait impossible de payer avec exactitude les corps existans et, à plus forte raison, d'en augmenter le nombre. Le ministère avait besoin, avant tout, de se procurer des ressources pécuniaires. La voie de l'emprunt national, tenté de nouveau pour couvrir le crédit de 200 millions ouvert par les Cortès à la fin de leur session ordinaire, n'avait produit que 60 millions.

Il fallut recourir encore à un emprunt étranger et se résigner à toutes les conditions qu'il peut plaire à un prêteur d'imposer à un emprunteur

sans ressource et sans crédit. Le nouveau ministre des finances Valléjo subit, dans tout ce qu'elle pouvait avoir de plus onéreux et de plus humiliant, cette triste loi de la nécessité, et acheta, au prix des plus lourds sacrifices, le secours ruineux dont il ne pouvait point se passer.

Pendant qu'il s'occupait de cette pénible négociation, dont le résultat devait être de lui procurer l'appui de quelque force physique, le ministère cherchait aussi auprès des Cortès la force morale qui lui était peut-être plus nécessaire encore.

Le 25 novembre, le roi adressa au congrès un message dans lequel il réclamait ses conseils et sa coopération. Il exposait les actes de rebellion par lesquels l'autorité des lois et sa propre autorité avaient été violées et foulées aux pieds.

« C'est dans la plus profonde amertume de mon « cœur, disait-il, que j'ai appris les derniers évé-« nemens de Cadix, où, sous le prétexte d'amour « pour la constitution, on l'a foulée aux pieds en « méconnaissant les droits qu'elle m'accorde.

« J'ai ordonné à mes secrétaires d'État de pré-« senter aux Cortès la nouvelle d'un événement « aussi fâcheux, dans la confiance intime qu'ils « coopéreront avec énergie, d'accord avec mon « gouvernement, à faire en sorte que les préroga-

« tives de ma couronne, ainsi que les libertés « publiques, qui sont une de ses garanties, soient « conservées intactes.

« Mes désirs sont les mêmes que ceux des « Cortès; ils n'ont pour but que l'observation et « la consolidation du système constitutionnel ; « mais les Cortès savent que les infractions que « pourraient commettre les ministres contre les « droits de la nation, sont aussi contraires à ce « système que les excès de ceux qui attentent « aux droits que la constitution a réservés au « trône.

« J'espère que, dans cette circonstance solen- « nelle, les Cortès donneront à notre patrie et à « l'Europe un nouveau témoignage de l'esprit de « conciliation qui les a constamment distinguées, « et qu'elles profiteront de l'occasion qui se pré- « sente pour contribuer à consolider de la ma- « nière la plus efficace la constitution de la mo- « narchie, dont on ne pourrait ressentir les « avantages, et qui serait même exposée à une « ruine prochaine, si l'on n'arrêtait dès leur « naissance les maux que nous commençons à « éprouver. »

Ce message fut apporté aux Cortès avec une grande solennité par tous les ministres réunis ; il fut reçu avec des témoignagnes non équivoques

d'intérêt et d'adhésion. Une réponse fut préparée séance tenante ; elle préjugeait une vive désapprobation de la révolte, et semblait promettre au roi un utile concours. Combattue par quelques exaltés, elle fut défendue avec talent et courage par Calatrava, et adoptée par une majorité nombreuse.

Une commission fut nommée pour examiner le message et pour proposer les mesures auxquelles il pouvait donner lieu. Martinez de la Rosa, qui présidait l'assemblée, nomma les membres de cette commission ; et convaincu par le langage qu'avait tenu Calatrava, que cet habile orateur apporterait dans la suite de cette grave affaire les principes de modération et de fermeté qu'il venait d'exprimer, il le désigna comme devant en faire partie. Les caractères francs et généreux sont assez disposés à juger les autres d'après eux-mêmes, et cette disposition les expose à plus d'une méprise fâcheuse.

Calatrava fut chargé du rapport. Il annonça que par des motifs qu'il n'était pas autorisé à faire connaître, la commission avait arrêté que son travail serait rédigé en deux parties distinctes qui seraient successivement soumises à la délibération du congrès. La première partie fut en effet présentée et le fut seule ; elle peignait la

révolte de Cadix et de Séville sous ses véritables couleurs; elle la condamnait hautement, et proposait un projet d'adresse dans lequel le gouvernement serait explicitement invité à user, pour soumettre les rebelles, de tous les moyens qui seraient ou qui pourraient être en son pouvoir.

La discussion fut ouverte, les rebelles trouvèrent d'ardens défenseurs; mais ils rencontrèrent aussi d'éloquens et de courageux adversaires. L'adresse, après huit heures de débats, fut adoptée à une immense majorité, malgré les clameurs et les menaces d'une multitude turbulente qui encombrait les galeries, les portes et les avenues du palais.

Il restait la seconde partie du rapport; et ceux qui connaissaient les vues secrètes et ambitieuses de l'orateur habile qui en était chargé, pressentaient les motifs de la division et l'esprit dans lequel ce nouveau travail serait conçu. Le point de départ les avait placés, en effet, sur la ligne de la vérité.

Calatrava expliqua que la commission avait dû considérer comme son premier devoir le blâme de la révolte, et la manifestation de son désir de la voir réprimer et punir; mais il ajouta que, cette première obligation remplie, elle avait dû rechercher avec une sévère et scrupuleuse exactitude

les véritables causes des désordres qu'elle déplorait. Il déclara que cet examen consciencieux l'avait conduit à reconnaître qu'une grande partie de ces causes se retrouvaient dans la conduite faible, incertaine, et quelquefois peu constitutionnelle, tenue par les ministres. Il rappela plusieurs de leurs actes, parmi lesquels il ne craignit pas de citer la destitution de Riégo, comme ayant été de nature à inquiéter les amis sincères des nouvelles institutions, et à jeter dans le pays des semences d'agitation. C'était là, disait-il, un mal pressant auquel il fallait apporter un prompt remède.

Il avoua, d'un autre côté, que les excès de la presse, les déclamations des clubs, et l'abus du droit de pétition, avaient contribué à aggraver le mal, et il reconnut qu'il pouvait être utile et sage de parer à ces immenses dangers par des mesures législatives.

En conséquence, il proposa d'engager le roi à opérer dans son ministère des réformes qui paraissaient convenables, en lui faisant connaître que, de leur côté, les Cortès étaient disposées à faire à la législation sur la presse, sur les sociétés patriotiques, et sur le droit de pétition, des modifications dont l'expérience avait fait reconnaître la nécessité.

Nul ne se méprit, à la lecture de ce rapport, sur les véritables vues de son auteur et sur le but auquel il tendait; mais quelle que fût l'intention secrète qui l'avait dicté, ses conclusions n'en étaient pas moins la matière nécessaire d'une délibération, et cette délibération s'annonçait comme devant être animée et violente, et comme pouvant devenir elle-même une nouvelle cause de trouble et de fermentation.

La discussion dura trois ours; elle s'agita uniquement entre les orateurs du parti exalté et les ministres; le parti modéré ne crut pas devoir y intervenir; les ministres essayèrent de justifier leurs actes, ils voulurent même récriminer, et ils accusèrent les Cortès d'avoir excité le mécontentement par des lois imprudentes et par des mesures intempestives. En général, leur défense fut faible et peu adroite; Calatrava leur répondit avec cette modération ironique qui décèle le sentiment qu'on a de sa supériorité; il combattit leur justification et repoussa leurs attaques sans paraître y attacher une importance sérieuse; il leur fit grâce sur les intentions, se montra disposé à les croire pures et bonnes, mais n'en persista pas moins à dire qu'en fait et dans la réalité, ils avaient compromis la paix publique.

Les ministres avaient dit que les conclusions

de la commission constituaient une atteinte formelle à la prérogative royale, puisqu'elles provoquaient, au nom du corps législatif, une composition nouvelle du conseil, c'est-à-dire l'acte de l'autorité souveraine qui comporte le plus la condition absolue de la spontanéité. Cette objection, qui était évidemment fondée, avait fait sur l'assemblée une impression facile à reconnaître. Calatrava ne s'y méprit pas, et il chercha un adroit détour pour arriver plus sûrement à son but.

Il avoua, avec tous les dehors de la bonne foi, que l'objection était sérieuse, et il proposa, par amendement, de se borner à déclarer que les ministres *avaient perdu la force morale nécessaire* pour régir l'État dans la crise où il se trouvait.

Cette subtile modification dans les mots, qui laissait subsister les choses dans toute leur gravité, obtint le succès le plus prompt et le plus complet. Les hommes de conscience que les subtilités n'éblouissent pas, les hommes de courage qui cherchent, pour régler leur conduite, des motifs que la raison approuve, et non des prétextes dont la faiblesse puisse se contenter, repoussèrent la proposition nouvelle comme ils avaient repoussé la première, parce qu'elle était évidemment la même avec un cachet de dissimulation de plus; mais l'amendement n'en fut pas moins

adopté par une majorité de cent quatre voix contre cinquante-neuf.

Cette fois, la résolution fut accueillie par les tribunes et par la foule extérieure avec les plus vives clameurs d'ivresse et de joie. Toutefois l'adroit rapporteur, dont les succès venaient de couronner les efforts, put déjà se convaincre que ce n'était pas à lui que devait profiter la victoire. Ce fut *Roméro Alpuente* à qui furent décernés les honneurs du triomphe. Calatrava n'entendit pas son nom sortir de la bouche de la multitude, avec le cri rémunératoire par lequel elle paie les sacrifices qu'on lui fait. *Vive Riégo! Vive Alpuente! A bas les ministres! Mort aux serviles!* tels furent les cris qui accueillirent les députés à leur sortie. Cependant celui de *vivent les Cortès* fut aussi proféré. C'était la première fois qu'il se trouvait mêlé avec les vociférations furibondes, et, en l'entendant, quelques uns de ceux qui venaient de capituler avec leur conscience et de démentir leur passé, durent se retourner avec quelque inquiétude pour considérer le chemin qu'ils venaient de faire.

On crut généralement que le roi céderait à l'injonction déguisée de modifier son conseil, et que les ministres eux-mêmes abandonneraient une tâche trop pénible et trop périlleuse. Il n'en fut rien.

Le roi répondit qu'il y penserait ; que l'affaire était grave et exigeait une sérieuse méditation; et les ministres, encouragés par lui, restèrent à leur poste et annoncèrent leur résolution de remplir jusqu'au bout les devoirs qui leur étaient imposés.

L'occasion de prouver la sincérité de cette résolution ne tarda pas à se présenter. Les autorités de Cadix et de Séville poussèrent l'audace jusqu'à adresser au roi un message pour lui déclarer qu'elles persistaient dans leur rebellion, et qu'elles ne recevraient et n'exécuteraient aucun ordre émané du gouvernement tant que les rênes de l'État demeureraient dans les mêmes mains. Malgré ce qui s'était passé, malgré l'adresse des Cortès qui se trouvait d'accord avec le langage des rebelles, les ministres ne balancèrent pas sur le parti qu'ils devaient adopter. Ils dénoncèrent ces actes au congrès, et lui demandèrent de prendre les mesures sévères et vigoureuses que réclamait la dangereuse gravité de ce fait.

Il y a dans l'obstination aveugle quelque chose qui blesse, qui révolte, et que la bienveillance elle-même se sent peu disposée à pardonner; mais la fermeté bien entendue, la résistance réfléchie et fondée qu'un homme, qu'un roi oppose à des

actes par lesquels sa dignité est offensée ou ses droits sont violés, imposent un sentiment de crainte respectueuse à ceux même qui les ont provoqués. Jusque dans les temps de désordre, la voix du devoir a un accent particulier sur lequel les consciences ne peuvent se méprendre.

Les Cortès avaient fait au roi une déclaration dont le résultat devait être une atteinte portée à sa prérogative. Le roi ne déféra pas à cette injonction mal déguisée. Il resta dans la limite de ses droits, sans sortir de celle de ses attributions constitutionnelles, et les Cortès comprirent ou plutôt sentirent qu'elles manqueraient à toutes leurs obligations, si elles cédaient à un mouvement d'humeur et si elles refusaient au gouvernement, sous ce prétexte, leur concours et leur appui. Il faut leur rendre cette justice qu'elles s'occupèrent plutôt, dans cette circonstance, des besoins du pays que des intérêts de leur amour-propre. Les autorités rebelles furent décrétées d'accusation à une forte majorité, après une discussion vive et animée, dans laquelle Martinez de la Rosa et Calatrava lui-même combattirent avec une grande énergie les défenseurs de la rebellion.

Il ne fallait que suivre cette voie. Maintenir ses prérogatives essentielles avec prudence et fermeté, savoir saisir le moment favorable pour faire les

concessions que les circonstances rendaient nécessaires, et marcher toujours entre son droit et son devoir, aussi prêt à accomplir l'un qu'à défendre l'autre ; tel était, dans ces momens difficiles, le seul moyen de salut, et, dans tous les cas, le seul parti qui ne préparât ni repentir ni regret.

Le roi Ferdinand était placé sur cette ligne : il ne sut pas y rester. Toujours incertain dans sa marche, toujours inquiet le lendemain de sa détermination de la veille, tout à l'heure résolu jusqu'à la témérité, maintenant effrayé de ses actes, il usait sa vie dans une lutte continuelle avec lui-même et semblait constamment empressé à détruire l'édifice qu'il avait élevé.

Au moment où sa prérogative méconnue reçoit une sanction nouvelle, où un acte évidemment juste, et avoué pour tel, vient de fortifier son autorité, il abandonne tous les avantages d'une position manifestement améliorée ; il sacrifie le bénéfice du succès difficile qu'il a obtenu. Sans qu'aucune circonstance nouvelle soit venue lui en donner le motif ou lui en fournir le prétexte, il fait aujourd'hui ce qu'il a refusé hier, et trahit ainsi le secret, toujours moins caché, d'une faiblesse dont on ne peut manquer d'abuser. Il renvoie quatre de ses ministres, et ne laisse pas de doute sur la cause de leur renvoi, car il les comble d'é-

loges et de remercîmens dans le décret même qui est communiqué aux Cortès. Sur les trois qui restent, deux donnent leur démission, qui est acceptée, et, par une bizarrerie tout-à-fait étrange, de ce ministère *sacrifié au parti exalté*, il ne reste plus qu'un membre, Pelegrin, le seul qui, par ses antécédens et ses opinions, appartînt plutôt au parti des *serviles* qu'au parti constitutionnel modéré.

Il ne fallut pas un long temps pour reconnaître la faute qui venait d'être commise, et pour éveiller un tardif et inutile repentir. Au moment où les ministres venaient de tomber, et où le parti qui les avait frappés contemplait son succès imprévu avec autant de surprise que de joie, on apprend que l'énergie déployée par le gouvernement peu de jours auparavant a produit les résultats les plus satisfaisans. Cadix et Séville effrayées avaient fait leur soumission, et l'autorité royale y avait été rétablie; Murcie rentrait dans l'obéissance, et l'ordre se rétablissait dans les autres villes que la contagion de l'exemple avait entraînées.

Ces heureuses nouvelles, parvenues avant le sacrifice que le roi venait de faire, auraient détruit l'espérance des agitateurs, raffermi le courage des amis de l'ordre et consolidé ainsi la paix publique. Mais le triomphe d'un parti était consommé lors-

qu'elles arrivèrent, et elles ne firent qu'ajouter à l'éclat de sa victoire, et accroître les inquiétudes de ceux qui s'étaient vus abandonnés.

Une autre cause d'alarmes, plus grave encore, venait se joindre à toutes celles qu'on avait déjà : c'était la composition des secondes Cortès dont l'élection, préparée au milieu des intrigues et du désordre, se trouvait livrée à toute l'influence des *communéros* et à l'action unique des anarchistes. Déjà les *descamisados* proclamaient leur domination prochaine, et déroulaient l'effrayante série de leurs projets et de leurs espérances.

Cependant il était notoire à Madrid que les *descamisados* n'avaient pour eux que la puissance de l'audace, la supériorité du bruit; que leur nombre était infiniment réduit, que les hommes sages, les amis d'une liberté large, mais mesurée, de cette liberté qui marche avec l'ordre et les lois, formaient une majorité immense à laquelle il ne manquait que de vouloir et de s'entendre pour ressaisir et conserver un irrésistible ascendant.

On sentit le besoin de se rapprocher et de se fortifier en s'appuyant. Les sociétés secrètes et les clubs agissaient incessamment comme un infatigable dissolvant. On imagina de leur opposer une société publique dont le but avoué serait de réunir et de conserver. Pour que l'esprit de son

institution ne fût pas douteux, elle prit le nom de *Société des amis de la constitution*. Du reste, point de sermens, point de mystères, point d'initiés, point d'affiliation dans les provinces. C'était une réunion d'hommes honorables et modérés, qui voulaient que le langage de la raison pût être entendu. On y voyait figurer ceux qui avaient donné le plus de gages aux institutions nouvelles : Martinez de la Rosa, Toréño, le duc de Frias, Calatrava lui-même, que la réflexion avait ramené à ses anciens amis.

Là, on traitait avec franchise et désintéressement les véritables intérêts du peuple ; là, on recherchait de bonne foi les moyens de consolider une constitution dont on s'était proclamé l'ami ; là, on préparait les modifications dont l'expérience faisait chaque jour reconnaître la nécessité et *sans lesquelles sa durée était impossible*. Cette société, connue sous le nom de *l'Anneau*, pouvait obtenir sur l'avenir du pays une influence salutaire : aussi ne tarda-t-elle pas à devenir l'objet de toutes les insultes et de toutes les calomnies. Ses membres supportèrent quelque temps ce pénible assaut sans cesse renouvelé ; ils essayèrent de se défendre par le dédain et le mépris de ces morsures empoisonnées dont la presse licencieuse fatigue et blesse chaque matin ceux qu'elle a choisis ou qu'on

lui a désignés pour victimes. Mais le courage nécessaire pour subir l'outrage quotidien, n'appartient qu'à la passion qui se venge, ou à l'intérêt personnel par qui tout est bravé. Pour les hommes paisibles qui se dévouent au bien général, qu'aucun autre objet ne touche, et qui ne savent ni ne veulent ouvrir avec l'injure un compte courant qui se balance, le dégoût ne tarde pas à arriver. On se lasse bientôt d'un devoir qu'on s'est volontairement imposé, et dont les conséquences troublent notre repos et vont jusqu'à effleurer notre renommée.

Le société de *l'Anneau* n'était pas de celles qui durent ; c'est aux *francs-maçons* et aux *comuneros* qu'une longue vie est réservée.

Toutefois, il faut le dire, les doctrines qu'elle professa, les dangers que ses prévisions signalèrent pendant sa courte existence, eurent quelque influence et quelques résultats. Elle appela l'attention publique; elle éveilla la sollicitude du gouvernement et celle des Cortès; et contribua à l'adoption de quelques mesures dont la nécessité devenait chaque jour plus urgente.

Au milieu de beaucoup de germes de dissolution répandus sur cette terre agitée, il en existait particulièrement trois, dont le développement s'opérait avec une rapidité effrayante. C'étaient

la presse avec ses indéfinissables violences et son impunité; les pétitions qui faisaient de la tribune des Cortès un centre de dénonciations, un foyer de calomnie et une arène ouverte à toutes les passions haineuses; enfin le déréglement des sociétés patriotiques, où la paix publique était chaque jour, ou plutôt chaque nuit, livrée au dévergondage d'une démagogie furibonde.

Déjà, comme on l'a vu, les Cortès avaient elles-mêmes reconnu et signalé ces trois causes de désordre, et annoncé l'intention d'y apporter un prompt remède. Rien ne s'était fait encore; la nouvelle législature s'avançait, annoncée par les accens de cette joie menaçante qui fait trembler. Il était temps d'agir, et on le sentit.

Trois projets de loi furent proposés aux Cortès par le gouvernement.

L'un contenait des dispositions pénales plus sévères et mieux entendues contre les abus de la presse, et des précautions nouvelles pour rendre moins dangereux l'imprudent essai qu'on avait fait de l'application du jury à cette nature de délits.

Le second soumettait à une responsabilité personnelle les auteurs des pétitions séditieuses, et interdisait l'exercice de ce droit aux agens du gouvernement.

Enfin le troisième prohibait les réunions nocturnes des sociétés patriotiques, et ordonnait qu'il n'y serait prononcé que des discours écrits et préalablement déposés sur le bureau.

Ces trois projets furent renvoyés à une commission, qui en proposa l'adoption à l'unanimité, après y avoir fait toutefois quelques amendemens. Les dispositions de l'assemblée paraissaient généralement favorables, et tout faisait même espérer que la discussion serait calme et la majorité imposante, lorsque la plus intempestive démarche vint réveiller l'animosité et ranimer l'irritation.

Le roi, qui, avant de renvoyer ses ministres, avait encore cette fois négligé de leur trouver des successeurs qui pussent convenir aux circonstances dans lesquelles était placé le pays, faisait depuis ce moment d'inutiles recherches, hasardait des noms propres qu'il retirait ensuite, et laissait tout flotter dans un état complet d'incertitude et d'abandon. Cette irrésolution, fâcheuse jusque là, devenait avantageuse au moment où les Cortès allaient délibérer sur des projets d'une si haute importance. Tout était encore entier; aucune espérance ne se trouvait renversée, aucune ambition n'était déçue; nul n'avait de motifs pour s'irriter; plusieurs pouvaient en avoir pour user de ménagemens, tout

concourait ainsi à assurer le succès. C'est l'instant qu'on fait choisir au roi pour annoncer son intention d'appeler au ministère des hommes dont le nom était impopulaire et dont les opinions étaient douteuses.

Cette manifestation donna à la délibération un caractère entièrement opposé à celui qu'elle avait eu. Calatrava, indigné, accusa le *pouvoir exécutif* de braver l'opinion publique, et se récria avec une grande véhémence sur les dangers qu'il y avait à lui confier des armes dont il pourrait abuser, non contre la licence, mais contre la liberté. Il proposa de rejeter les projets sans discussion particulière sur chacun d'eux. Son discours produisit sur les tribunes publiques une vive impression; il exalta les uns, il inquiéta les autres, et parvint à faire naître le doute là où la veille était la conviction.

Cependant sa colère trouva de puissans contradicteurs. Martinez de la Rosa et Torréno répondirent avec calme et courage que rien ne pouvait dispenser le congrès d'examiner des propositions royales, et qu'il serait indigne de lui d'écarter, en cédant à un mouvement d'humeur, des lois qui pouvaient, en elles-mêmes, être bonnes et nécessaires.

La raison l'emporta. La proposition de Cala-

trava fut écartée, et les projets furent mis en délibération.

Les *communéros* et le parti anarchiste furent exaspérés par ce revers inattendu. Ils prévirent les résultats de la délibération, si elle restait abandonnée à elle-même, et ils résolurent d'arracher par la violence ce qu'ils n'espéraient plus obtenir par d'autres voies.

Lorsque la séance fut terminée, la foule se pressa tumultueuse et désordonnée autour des députés qui sortaient de leur palais. Ceux qui sont connus par la modération de leurs opinions sont insultés et menacés, et les clameurs les plus sinistres les accueillent et les accompagnent. Les plus furieux attendent Martinez de la Rosa et Torréno avec une ardeur que rien ne peut maîtriser. Leur attente ayant été vaine, ils se décident à aller chercher les victimes qui ne sont pas venues au devant d'eux. Ils se portent à l'hôtel de Torréno, y pénètrent avec d'effroyables menaces, blessent plusieurs de ses domestiques, n'en sortent qu'après d'inutiles perquisitions; et lorsque la force armée, conduite par l'inexorable Morillo, arrive pour les y contraindre, ils courent chez Martinez de la Rosa, pour y renouveler les mêmes scènes, et là encore ne cèdent qu'à la force et ne se dissipent qu'au bruit des plus affreuses vociférations.

Cette tentative odieuse et criminelle n'eut pas le succès que ses auteurs s'en étaient promis. Elle excita l'indignation et non la crainte. Une voix presque unanime s'éleva dans la séance du lendemain pour flétrir cet insolent outrage fait au congrès dans la personne de quelques uns de ses membres, et pour provoquer, contre ses auteurs, les mesures les plus actives et les châtimens les plus sévères. Les tribunes restèrent frappées de stupeur, et l'ordre et le silence régnèrent dans l'assemblée pendant la grave délibération qui suivit cet incident.

La loi sur la presse fut adoptée; celle sur les pétitions le fut également par une majorité qui sembla s'être accrue et consolidée sous le fer des assassins. La troisième loi, relative aux sociétés patriotiques, ne fut pas votée; le temps ne le permit pas. On était arrivé au dernier jour de la session extraordinaire, et le roi vint le lendemain pour en prononcer la clôture.

Tels furent les derniers actes de la première législature. Sans doute, elle a commis bien des fautes; elle a négligé bien des devoirs; elle a trompé bien des espérances : et toutefois on ne pourrait, sans injustice, lui refuser quelques éloges et méconnaître, sinon le bien qu'elle a fait, au moins le mal qu'elle a empêché.

Elle a compté parmi ses membres des hommes d'un véritable talent et d'un rare courage. Elle a, dans plusieurs occasions, montré des intentions pures et généreuses et un patriotisme sincère. Enfin, née au milieu de la fermentation, produite par une révolte armée, par une révolution récente, par une réaction long-temps comprimée, il faut reconnaître qu'elle a souvent démenti cette effrayante origine.

CHAPITRE XVII.

Les nouvelles Cortès arrivaient accompagnées des plus tristes présages; et il faut avouer que les circonstances au milieu desquelles elles avaient été élues étaient de nature à justifier bien des alarmes.

Les élections du midi avaient eu lieu au sein d'une insurrection presque générale, et sous l'influence absolue de la rebellion. A Grenade, le peuple s'était introduit par la force dans le collége, et avait imposé ses choix; dans les provinces du nord, la plupart des propriétaires s'étaient éloignés des opérations électives par haine pour la révolution; à Madrid même, les *afrancesados* avaient été contraints de s'abstenir de prendre part au vote, malgré le droit incontestable que l'amnistie leur en avait rendu. Dans un grand nombre d'autres lieux, des menaces avaient été faites et des violences commises pour écarter les hommes dont on redoutait la modération.

On ne comptait dans l'assemblée nouvellement élue aucun grand propriétaire, ni aucun évêque. La noblesse n'était représentée que par deux

hommes titrés, mais ignorés; le clergé, par quelques curés et quelques chanoines, tous connus par leur éloignement pour les principes romains. Un seul grand d'Espagne s'y trouvait : c'était le duc del Parque, dont nous connaissons déjà les titres à cette faveur populaire. Le duc del Parque était gentilhomme de la chambre du roi; aux termes de la constitution, ces fonctions étaient incompatibles avec celles de député; mais un vieux grand seigneur qui avait cessé d'être le courtisan du roi pour devenir celui du peuple, et abandonné le palais de l'Escurial pour la *Fontana de Oro*, méritait qu'en sa faveur une exception fût faite à la règle constitutionnelle : aussi son élection fut-elle validée, malgré l'opposition à laquelle elle donna lieu.

Parmi les noms des députés nouveaux, on en remarquait un grand nombre qui s'étaient fait connaître par la violence de leurs opinions et par l'esprit de vengeance et de haine dont ils étaient animés : c'étaient le moine Rico, proscrit en 1814, et qu'on avait retrouvé depuis dans toutes les réunions anarchiques; Manuel Bertrand du Lys, frère de celui dont nous avons déjà parlé, condamné à mort sous le régime précédent, et dont l'état constant de fureur et de rage épouvantait les plus ardens de ses collègues; c'était Galiano, orateur brillant, mais magistrat rebelle, et qui venait d'être mis en juge-

ment au moment même où on le plaçait sous l'égide de l'inviolabilité constitutionnelle ; c'étaient Burnaga, connu par sa violence habituelle à la *Fontana de Oro;* Escobido, qui avait dirigé la révolte de Séville, et qui se trouvait sous le poids d'un décret d'accusation, ce qui ne parut pas devoir être un obstacle à son admission ; enfin c'était Riégo, dont il n'est pas nécessaire de rappeler les titres et de faire pressentir les dispositions.

C'est ainsi que s'annonçait le parti exalté à qui tout faisait présager que la majorité serait acquise. On ignorait encore quelles pourraient être les forces du parti modéré, parce qu'il existait un grand nombre de députés dont les opinions étaient inconnues. Ange Arguellès était celui que l'on considérait d'avance comme devant être le chef de ce parti ; et quand, en se rappelant les actes de son ministère et les dispositions qu'il manifestait l'année précédente, on se trouve amené à le classer au premier rang des modérés, on peut avoir une idée des progrès que la révolution avait faits dans cet intervalle. A côté d'Arguellès paraissaient devoir figurer l'amiral Valdés, son ancien collègue, le général Alava, homme sensé, ennemi de tous les excès, et le brigadier Latré, qui, dans sa lutte avec Mina, avait fait preuve de courage et d'attachement à ses devoirs.

Telle était la nouvelle assemblée. Son premier acte fut éclatant : elle appela Riégo à la présidence. La nomination de Riégo fut regardée comme la profession de foi la plus explicite; le parti anarchiste ne douta plus du triomphe, et les transports de sa joie éclatèrent avec la plus expressive énergie.

L'ouverture solennelle devait avoir lieu le 1er mars; mais avant cette époque, il était indispensable de composer ce ministère depuis si longtemps attendu. L'opinion publique, celle au moins qui doit être comptée et consultée, celle qui n'égare pas et qui peut éclairer, l'opinion des hommes sages et amis de leur pays désignait hautement Martinez de la Rosa. C'était, de tous les candidats sur lesquels pouvait se porter la pensée royale, celui qui réunissait à un plus haut degré les conditions nécessaires à un ministre dans la forme de gouvernement qu'avait alors l'Espagne : une éloquence vraie et persuasive, un courage calme et tranquille, une grande présence d'esprit, des principes d'ordre joints à un attachement sincère pour la liberté, une réputation honorable et pure : voilà les qualités rares et essentielles qu'un homme de bonne foi ne pouvait lui contester. De grands efforts furent faits cependant pour empêcher que le choix du roi se fixât sur lui; car on le regardait

généralement comme l'homme le plus propre à sauver l'État des périls dont il était menacé, et c'était pour beaucoup de gens un pressant motif d'exclusion.

Les intrigues et les menaces ne réussirent pas. Le roi désigna Martinez de la Rosa pour ministre d'État avec le portefeuille des affaires étrangères, et lui confia le choix de ses collègues. Martinez de la Rosa avait trop d'habileté, de sagacité et d'expérience pour ne pas sentir toutes les difficultés de la haute mission dont on voulait le charger dans les circonstances où était l'Espagne et en présence d'une législature dont le premier acte était la présidence de Riégo. Il résista long-temps aux ordres du roi, aux prières de ses amis, au désir général qui se manifestait clairement; il céda enfin, et ce n'est pas là la moindre preuve qu'il ait donnée de la sincérité de son patriotisme et de la réalité de son dévouement.

Nicolas Gaveli fut appelé au ministère de la justice; *Moscolo* à celui de l'intérieur; *Bodeja* eut le département d'outre-mer, où il fut bientôt remplacé par *Diégo Clemencin*. Le portefeuille de la guerre fut confié au brigadier *Balenza;* celui de la marine à *Romorate*, et, enfin, celui des finances à *Sierra Pambley*, plus rapproché que ses collègues du parti révolutionnaire, mais habile financier,

doué d'une grande activité et d'un esprit fécond en ressources et en expédiens.

Tel fut le nouveau conseil qui se présenta à la nouvelle législature. Sa composition n'était pas de nature à satisfaire le parti qui semblait destiné à y dominer; mais elle ne pouvait fournir à ce parti aucun sujet de plainte sérieuse, parce qu'on n'y voyait que des hommes aussi connus par leur attachement aux institutions que par leur respect pour les lois et leur zèle pour le maintien de l'ordre.

Le roi ouvrit la session le 1er mars 1822. Son discours annonçait un état de choses satisfaisant; toutefois il ne contenait que des indications assez vagues, et rien qui pût provoquer une discussion animée. Le président Riégo répondit au roi que, d'après le tableau qu'il venait de tracer de l'état du pays, il semblerait qu'on pût se livrer aux plus flatteuses espérances; que cependant il se mêlait à ces motifs de sécurité de graves sujets d'inquiétude qu'il signala, en déclarant qu'il était nécessaire de déployer, pour y mettre un terme, une grande persévérance et une grande énergie. Du reste, il promit au roi le concours des Cortès. Son langage ne sortit pas, comme on l'avait craint, de la limite des convenances.

Les ministres ne tardèrent pas à présenter aux

Cortès le rapport qu'ils leur devaient de la situation de leurs départemens respectifs. Ces rapports furent faits généralement dans un esprit de mesure et de prudence propre à concilier et à rapprocher: aussi furent-ils écoutés avec calme. Celui du ministre des finances seul provoqua de violens murmures. L'emploi du premier emprunt, les fâcheuses conditions du second, le déficit qui n'était pas justifié, la nécessité de le couvrir par un emprunt nouveau, excitèrent de vives réclamations qui n'aboutirent toutefois à aucun résultat positif.

Les travaux législatifs commencèrent; de nombreuses propositions furent déposées. Des projets de loi furent préparés; et les nouveaux députés se disposaient à remplir la tâche qui leur était imposée, les uns occupés de leur devoir, les autres préoccupés des intérêts de leur parti ou entraînés par la vivacité de leurs passions. Mais pendant que, dans la capitale, on procédait ainsi, conformément aux institutions du pays, et que les pouvoirs communiquaient entre eux, selon les règles établies, des semences de trouble et d'anarchie, répandues avec tant de profusion, portaient leurs fruits dans les provinces. Les événemens accomplis, les excès de la presse, la rupture de tous les liens de hiérarchie et d'obéissance, l'absence de tout frein avaient accoutumé le peuple à ne connaître d'autre pou-

voir que la force, d'autre loi que sa volonté ou la nécessité.

Cette disposition à tout méconnaître et à tout braver, cette substitution des individus ou des partis à la masse, des opinions ou des intérêts de quelques uns à l'expression régulière de la volonté et des besoins de tous, cette tendance manifeste à une dissolution complète de l'état social, toutes les conséquences d'une révolution abandonnée à ses propres excès faisaient chaque jour des progrès nouveaux et s'étendaient de manière à ne pouvoir plus être bientôt enveloppées et contenues.

Des désordres graves éclatèrent à Barcelone, et y prirent un caractère sérieux.

A Valence, une rixe violente s'éleva entre le peuple et un régiment d'artillerie qui se trouvait en garnison dans cette ville. Le régiment, provoqué chaque jour par des insultes et des menaces, fit feu sur la multitude et blessa plusieurs hommes du peuple. La municipalité, composée des anarchistes les plus passionnés, demanda le rappel du régiment et la destitution des autorités locales, qu'elle accusait de complicité.

A Pampelune, les scènes les plus désolantes ensanglantèrent les rues et les places publiques. Plusieurs fois, la garnison et la milice bourgeoise

en vinrent aux mains. Les deux partis avaient adopté un cri de ralliement qui suffirait pour indiquer quel intervalle immense séparait leurs bannières. La milice marchait au cri de *vive Dieu !* et la troupe, au cri de *vive Riégo*. Des officiers, des soldats et des citoyens perdirent la vie dans ces horribles luttes.

La capitale elle-même n'était pas plus tranquille, et, sous les yeux du gouvernement et du congrès national, la paix publique était troublée, et le sang espagnol coulait sous le fer dont s'armaient des mains espagnoles.

En Espagne, comme dans beaucoup d'autres pays, la garde royale est souvent un objet d'envie pour les autres corps de l'armée. D'habiles agitateurs avaient profité de cette disposition bien connue pour semer la jalousie et la division dans les troupes qui se trouvaient à Madrid. Déjà, plus d'une fois, des querelles particulières s'étaient élevées entre les soldats de la garde et ceux de la garnison. Ces querelles prenaient peu à peu un caractère plus sérieux et plus général. Des détachemens appartenant aux régimens de *Ferdinand VII* et d'Almanza parcoururent les rues de Madrid en criant *vive Riégo ! vive la constitution!* Ils furent rencontrés par des grenadiers de la garde qui répondirent à leurs cris par ceux de

vive le roi! vive Morillo! Les cris menèrent aux insultes, les insultes aux violences, et un combat meurtrier fut la suite de cette rencontre. Le courage et l'ascendant de Morillo purent seuls arrêter l'effusion du sang et rétablir, sinon l'intelligence, au moins la tranquillité.

Quelques jours après, un rassemblement de jeunes gens des faubourgs traversa la ville, portant un étendard aux armes royales et au cri de *vive le roi absolu!* La milice marcha sur eux et les dissipa par la force. Quelques jeunes gens furent tués.

Chacun de ces événemens donnait lieu à des dénonciations, à des plaintes, à des rapports adressés aux Cortès. Les ministres étaient mandés afin de rendre compte des faits et des mesures qu'ils avaient prises. En général, leurs explications paraissaient satisfaisantes; d'une part, parce qu'ils y apportaient de la sincérité; d'autre part, parce que leurs intentions étant pures et droites, ils pouvaient exposer leur conduite au grand jour sans crainte d'être accusés de faiblesse, de partialité ou de négligence.

Toutefois, malgré leurs efforts pour éviter tout scandale dans la discussion, il devenait souvent impossible de contenir la violence de quelques uns des orateurs de l'opposition et d'empê-

cher le tumulte de la place publique de remplacer la gravité calme que devaient apporter dans leurs débats des représentans d'un grand peuple. Ainsi, dans la délibération à laquelle donna lieu la dénonciation de la municipalité de Valence, un député alla jusqu'à dire *que refuser de l'accueillir, c'était autoriser le peuple à se faire justice lui-même avec son poignard;* et ces paroles incendiaires, repoussées par des cris d'indignation d'une part, furent appuyées, de l'autre, par des clameurs et des vociférations qui ne pouvaient appartenir à une séance législative.

Il eût fallu, pour diriger ces débats difficiles, pour contenir ces passions en effervescence, pour dominer cette assemblée agitée par tant de causes diverses, un homme ferme et grave qui eût eu lui-même quelque dignité, et qui pût exercer sur les autres quelque influence. Riégo était peut-être, parmi ceux qu'on pouvait choisir, celui qui remplissait le moins les conditions nécessaires. Vainement cherchait-il quelquefois à se vaincre, à oublier qu'il était homme de parti pour se ressouvenir qu'il était président; à conserver, au milieu de ces mouvemens qu'il était de son devoir de comprimer, de l'impartialité et du sang-froid : l'homme de l'île de Léon, le chanteur de la *Tragala Perro*, le patron des anarchistes

revenait toujours malgré lui, et ce double rôle l'entraînait quelquefois dans les plus bizarres contradictions.

Un jour, par exemple, dans un moment de dignité et de sagesse, il proposa lui-même de prohiber et de punir le cri de *vive Riégo*, qui servait souvent de ralliement aux factieux. Un autre jour, un ministre ayant dit à la tribune qu'il fallait éviter avec soin d'encourager par l'impunité les dispositions dangereuses du parti exalté, il l'interrompit avec emportement en lui disant : « Monsieur, je vous rappelle à l'ordre : vous « m'insultez en parlant ainsi, *car c'est moi qui* « *suis le chef des exaltés.* »

On peut juger sur ces faits isolés, que je choisis dans une foule immense de détails de même nature dont les journaux de cette époque sont remplis, de l'ordre qui régnait dans cette assemblée et de la prudence avec laquelle ses délibérations étaient dirigées.

Malgré cette violence irrégulière et brutale, malgré les intrigues des sociétés secrètes, malgré les déclamations furibondes de quelques hommes, la révolution, telle qu'on voulait la faire, ne jetait aucune racine dans le pays ; l'Espagne n'était pas une terre qui lui fût propre. L'impiété, le mépris des rois, la haine de toute autorité, la

licence des paroles, celle des écrits, la théorie du désordre, toutes ces conditions d'une révolution poussée à ses dernières conséquences étaient, pour l'Espagne, des semences étrangères qui ne pouvaient se naturaliser. Plus les actes se multipliaient, plus les projets se dévoilaient aux yeux, plus la répugnance devenait pressante, plus la répulsion devenait manifeste.

La modération avançait au milieu du tumulte et gagnait chaque jour du terrain sur ses adversaires. Son influence se faisait ressentir dans les Cortès elles-mêmes. Là où il ne fallait pour satisfaire le parti bruyant que faire avec lui du bruit et du scandale, il trouvait encore des appuis et les apparences d'une majorité; mais toutes les fois que ses prétentions allaient à des mesures, à des actes qui pouvaient compromettre la sécurité publique et favoriser l'anarchie, ces apparences lui échappaient; et le gouvernement, parlant au nom du bon ordre, de l'autorité légale et du besoin qu'il avait d'appui et de concours, était presque toujours vainqueur dans cette lutte qu'il soutenait avec un courage qui mérite d'être loué.

Il n'est pas donné aux partis d'avoir dans leurs vœux de la mesure et de la prudence, de profiter avec circonspection des avantages qui se présentent, d'accepter un bien inespéré qui leur est offert,

et de faire à ce bien le sacrifice d'un mieux si souvent illusoire. Un pareil effort n'est pas en leur puissance, il serait contraire à leur nature. On ne devient *un parti* qu'à la condition d'être aveugle et sourd; de marcher vers le but qu'on s'est assigné, sans regarder autour de soi; de mépriser ou de dédaigner tout ce qui ne marche pas invariablement sur cette ligne étroite et sombre qu'on a tracée; de repousser toute idée de conciliation, toute possibilité de rapprochement. Il faut *qu'un parti* tue ou qu'il soit tué. La vie commune avec une autre, cette vie fût-elle d'ailleurs heureuse et douce, lui paraît une monstrueuse chimère dont il n'admet pas la pensée. Malheureux donc, malheureux le pays que les *partis* divisent! Il n'est plus pour lui ni repos ni paix. La guerre éternelle ou la mort, voilà le drame dont il est destiné à être constamment le théâtre.

Le moment était peut-être venu où l'on pouvait s'entendre, réparer les fautes du passé, sauver le trône d'une chute complète et le pays d'une anarchie imminente. Tous les bons esprits, tous les hommes éclairés et de bonne foi, quels que fussent leur attachement pour la liberté et leur aversion pour l'arbitraire, reconnaissaient que la constitution de Cadix ne renfermait en elle-même aucun élément de durée. Nous en avons indiqué

les principales dispositions, et leur simple lecture a suffi pour faire comprendre que l'autorité royale, privée de force et de dignité, ne pouvait lutter contre le pouvoir populaire ni assurer l'exécution des lois; que cette assemblée unique, sans contrôle et sans contre-poids, à laquelle tant de pouvoirs de natures irréconciliables avaient été dévolus, était un rouage hors de toute proportion avec l'ensemble de la machine politique à laquelle il appartenait, et devait en paralyser tous les ressorts.

Tout cela était évident, mais tout cela était réparable. L'ordre pouvait sortir du chaos. Il fallait à l'Espagne, après tant de crises et d'essais, un lien qui rattachât le présent au passé. Il lui fallait un monarque puissant et des institutions généreuses. Cet heureux accord pouvait se réaliser. C'était le vœu de tous ceux qui prenaient un intérêt sincère à ce peuple magnanime et brave qui méritait d'être heureux. Ce vœu ne fut point exaucé.

Pendant que la modération, qui conserve et qui répare, s'établissait au centre du gouvernement, le parti contre-révolutionnaire connu sous le nom de *servile*, profitait de ce moment de paix pour substituer ses passions aux passions contraires, et la réaction qui blesse et qui détruit se montrait déjà irri-

tée et menaçante sur toutes les parties du territoire.

Partout les persécutions contre les exaltés remplaçaient les persécutions contre les royalistes.

A Cadix, à Séville, à Barcelone, à Murcie, les hommes qui avaient figuré dans les derniers troubles languissaient dans les prisons, attendant un jugement dont on retardait volontairement les apprêts. Les juges, audacieusement expulsés de leur siége pendant l'insurrection, s'y étaient rassis vindicatifs et inexorables, et se souvenaient trop bien qu'il s'agissait de leur propre injure. Dans un grand nombre de villes, des émeutes royalistes succédaient aux insurrections révolutionnaires, et le sang des *descamisados* vint laver celui des *serviles*. A Madrid même, des soldats furent frappés par des hommes des faubourgs.

Mais ce n'était pas tout, et des événemens bien autrement graves vinrent occuper la sollicitude du gouvernement et fixer l'attention de l'Europe.

Déjà plusieurs fois, depuis une année, des tentatives avaient été faites pour porter la guerre civile dans diverses provinces. *Merino* dans la Castille, *Govostidi* en Biscaye, *Misas* en Catalogne, avaient successivement arboré le drapeau de l'insurrection, réuni des bandes plus ou moins nombreuses et essayé de renverser la constitution dans les contrées où ils s'étaient montrés. Jusqu'à

ce moment, leurs efforts avaient été impuissans, et le gouvernement était parvenu avec assez de facilité à dissiper ces rassemblemens désordonnés, dont les chefs peu connus n'avaient encore ni ressources ni influence. Les bandes se dispersaient; mais ceux qui les avaient réunies étaient loin de renoncer à leurs espérances et d'abandonner leurs projets.

A l'époque où nous sommes parvenus, c'est-à-dire au mois d'avril 1822, ces mouvemens, presque insensibles jusque là, prirent un caractère sérieux qui présageait une catastrophe. Ce ne furent plus des essais timides, des apparitions momentanées, des éclairs lancés au milieu d'un jour serein: ce furent des entreprises calculées, des centres formés; ce furent des orages véritables par lesquels l'horizon tout entier fut obscurci.

Dans le nord de la Catalogne, Misas, à la tête de six cents paysans, inquiétait vivement les autorités locales et renversait partout sur son passage la pierre de la constitution. Poursuivi par des forces supérieures, il s'était réfugié deux fois sur le territoire français; mais il revenait toujours plein de confiance, et sa troupe s'était grossie et aguerrie.

Quésada se montrait dans la Navarre, et déjà un noyau considérable se formait et se consolidait auprès de lui. *Juanito*, *Santo-Ladron*, *Govos-*

tidi et d'autres chefs dont les noms populaires appelaient la confiance, réunissaient les mécontens des provinces basques.

En Aragon *Truxillo, Chafaudino, Hierro,* tenaient la campagne, prenaient des villes, faisaient des prisonniers, et se défendaient quelquefois avec avantage contre les troupes régulières envoyées pour les soumettre.

En Catalogne, on parlait du *baron d'Éroles*, homme d'une haute influence, comme dirigeant les mouvemens de la province, et les coordonnant avec ceux des provinces voisines; mais cette action, jusqu'à présent obscure et réservée, était bien peu puissante encore à côté de celle qu'exerçait dans la même contrée un chef d'un ordre inférieur, mais intrépide, qui s'y montrait à découvert.

Ce chef, c'était *Antonio Marañon*, si connu depuis sous le nom du *Trappiste*. Antonio Marañon avait été officier, d'autres disent soldat, au régiment de Murcie; qu'importe? Des passions, des malheurs, d'autres disent des fautes graves (qu'importe encore?) l'avaient jeté de la caserne dans le couvent, où il était arrivé hardi, enthousiaste, fanatique, mêlant ensemble l'exaltation du cloître et la fougue des camps.

Je l'ai vu à Madrid en 1823; et, quoique son

passage fût rapide, le souvenir qu'il m'a laissé ne s'est point affaibli : c'était alors un homme de quarante-cinq ans environ; sa figure n'avait rien de remarquable, mais il avait l'air sombre, l'œil vif et le regard assuré. Revêtu de sa robe de moine, portant sur sa poitrine un crucifix, à sa ceinture un sabre et des pistolets, et un fouet à sa main droite, il était monté sur un cheval d'une taille peu élevée, et galopait seul au milieu d'une population qui courait au devant de lui et s'agenouillait sur son passage. Il regardait froidement à droite et à gauche, et distribuait les bénédictions qui lui étaient demandées, avec une sorte de dédain ou plutôt d'indifférence dont je fus frappé.

J'estime fort les vertus guerrières; je me sens disposé à admirer un soldat intrépide, qui a mille fois livré sa vie au fer ennemi pour la défense et pour l'honneur de son pays; j'honore le ministre d'une religion de concorde et de paix, et je suis prêt à m'incliner devant les insignes sacrés qui attachent un homme aux autels : mais ce double caractère, dont les deux élémens sont incompatibles et contradictoires; mais ce mélange de paix et de guerre, cet habit du cloître et cette allure du camp; mais cette image qui sauve à côté de ce cimeterre qui tue, ces bénédictions répandues par une main encore sanglante; enfin, cet emblème

vivant de la confusion et de l'anarchie, m'inspirent un sentiment pénible que je ne saurais définir.

Dans la défense de la religion et de l'État, la Providence n'a pas assigné à chacun des devoirs de même nature : au soldat, le courage et le combat; au prêtre, les secours, la prière et la charité, qui a aussi son courage. Dans ce moine, échappé volontaire de la retraite où il avait juré de vivre et de mourir, et rentré dans le monde pour combattre et pour détruire, loin de reconnaître un ennemi de ces révolutions qui bouleversent, je retrouvais au contraire la révolution tout entière.

Au mois d'avril 1822, le Trappiste avait planté une croix au milieu d'un champ, et réuni une bande nombreuse dans laquelle se trouvaient des moines, des prêtres, des hommes de toutes les professions; électrisée par son exemple, fanatisée par ses discours à la fois mystiques et guerriers, cette bande grossissait chaque jour, et, chaque jour, s'annonçait plus dévouée et plus résolue. De tous côtés, les populations armées se mettaient en marche sous la conduite de leurs curés, aux cris de *vive la religion! vive le roi absolu!* et se dirigeaient vers le Trappiste en chantant en chœur des hymnes religieux.

Ce n'était pas seulement la guerre civile avec ses intérêts et ses passions haineuses, c'était une

croisade avec son fanatisme aveugle, avec l'inflexible rigueur de sa mission, avec cette perspective du martyre qui place le bonheur de mourir au dessus de la gloire de vaincre.

Rien n'était égal à l'intrépidité de ces soldats toujours préparés à recevoir le coup mortel, si ce n'est le désordre de leurs mouvemens et la folle témérité de leur chef. Aussi, malgré cette impéritie et ce désordre, des troupes disciplinées et conduites par des chefs expérimentés trouvaient-elles en les combattant la résistanee la plus opiniâtre et la plus meurtrière : j'en citerai un seul exemple.

Le 17 mai, le général Bellido, à la tête de plusieurs bataillons et d'un escadron de cavalerie, avait forcé le Trappiste et sa troupe à se renfermer dans la ville de Cervera, où était son quartier-général. Les portes furent forcées; les soldats du moine se retranchèrent dans les maisons, d'où ils ne cessèrent de faire usage de leurs armes. Il fallut mettre le feu aux quatre côtés de la ville, et, malgré l'incendie et les périls, rien ne pouvait vaincre leur héroïque et funeste obstination. La ville était presque en cendres lorsque le général Bellido en devint maître, après avoir perdu deux cent cinquante hommes. Douze cents insurgés avaient péri dans cette longue et affreuse mêlée : le reste se dispersa dans les montagnes, où la croix

du Trappiste les rallia, et où bientôt furent comblés les vides qu'avaient faits dans ses rangs le glaive ennemi, et le feu, plus terrible encore que le glaive.

C'est dans cet état d'effervescence et d'éruption que se trouvait le nord de l'Espagne, et dans le même temps le trouble réactionnaire éclatait aussi à Cordoue et à Séville. Enfin dans la Galice qui confine au Portugal, c'est-à-dire à l'autre extrémité du royaume, la bannière de la révolte était encore déployée et la guerre intestine commencée.

Pendant que ces affreux désordres déchiraient les provinces, les Cortès s'occupaient des devoirs de la législature. Elles discutaient des projets de loi sur les finances, sur le clergé; elles achevaient le code pénal; elles reprenaient et adoptaient de nouveau la loi sur les droits seigneuriaux, à laquelle le roi avait précédemment refusé sa sanction. La majorité s'y montrait toujours indécise, tantôt favorable, tantôt contraire aux ministres, jamais disposée toutefois à adopter des mesures violentes.

Cependant, quand des rapports multipliés eurent fait connaître la gravité des faits, les discussions prirent un caractère tout nouveau d'emportement et d'agression. Les plus vives interpellations

furent adressées aux ministres; les attaques les plus directes furent articulées contre eux, les mesures les plus effrayantes furent aussi proposées; mais, malgré l'irritation presque générale, elles ne réunirent pas l'assentiment de la majorité. Il fut seulement convenu qu'un message serait adressé au roi pour lui signaler la situation critique du royaume et la nécessité de chercher et de trouver les moyens d'y mettre un terme.

L'adresse fut adoptée le 28 mai; on y disait au roi que *la nation était fatiguée* des attaques auxquelles elle se trouvait en butte; qu'elle était *irritée, exaspérée* des efforts faits par les ennemis de ses institutions, et qu'il était temps qu'on *la calmât* par des mesures vigoureuses. On lui rappelait que deux ans auparavant il avait *librement* et de sa *propre volonté* juré fidélité à la constitution, et que dès ce moment on avait dû croire le repos et la liberté également assurés. On y indiquait les nombreux sujets de plaintes qu'on avait eus depuis cette époque; on énumérait enfin les dangers nouveaux qui menaçaient l'État et qu'on imputait à la faiblesse et à la négligence de ceux à qui le dépôt de la constitution était remis. A côté de ces maux, on plaçait le remède.

« Que le peuple voie, disait-on, le pouvoir con-
« fié à des hommes qui aiment les libertés publi-

« ques; que la nation entière voie que le titre
« de véritable patriote est le seul droit, le
« seul chemin pour monter jusqu'à Votre Ma-
« jesté, pour mériter sa faveur et pour obtenir les
« honneurs qu'elle peut accorder; et que toute la
« rigueur de la justice et l'indignation du roi re-
« tombent sur les méchans qui osent profaner son
« nom auguste et sacré pour opprimer la patrie et
« la liberté! »

« Les Cortès, disait-on plus loin, se persuadent
« que Votre Majesté prendra les mesures les plus
« énergiques pour réprimer les écarts des fonc-
« tionnaires qui abusent de leurs pouvoirs ou les
« outrepassent, et pour exterminer les factieux
« partout où ils se présenteraient. Le congrès se
« flatte qu'à l'égard des ecclésiastiques et des pré-
« lats qui prêchent le fanatisme et la rebellion,
« Votre Majesté prendra des mesures si énergiques
« et si efficaces, qu'ils disparaîtront épouvantés du
« sol de l'Espagne, pour ne plus y retourner souf-
« fler le feu de la discorde et allumer les torches
« de la superstition. »

Telle fut l'adresse adoptée par les Cortès. Le roi était alors à Aranjuez. Une députation fut chargée de lui apporter le message et de recevoir la réponse; mais le roi avait la goutte, et aucune réponse ne put être faite.

Cette excuse était-elle réelle, et le roi était-il en effet atteint d'une maladie assez grave pour ne pouvoir, dans une occasion aussi importante et aussi sérieuse, recevoir une communication du congrès, et faire connaître sa résolution? ou bien n'était-ce qu'un prétexte pour éviter de s'expliquer? Les nouvelles qui avaient jeté l'alarme dans le cœur des députés avaient-elles réveillé des espérances naguère éteintes dans celui des courtisans; et ce silence calculé était-il le résultat de ces espérances et le fruit de leurs avis? Le passé autorisait peut-être un pareil soupçon. Nous verrons si l'avenir le justifia, et si cette fois encore les conseils de la toilette et de l'antichambre furent préférés à ceux du cabinet. Sans doute les souverains ne sont pas plus que les autres hommes à l'abri de ces erreurs du cœur qui rendent l'amitié aveugle et la confiance imprudente et obstinée; mais une affection mal placée est souvent le plus grand malheur d'un roi.

CHAPITRE XVIII.

Depuis les premiers jours du printemps, Ferdinand VII s'était fixé à Aranjuez, résidence royale située à sept lieues de Madrid. Là, il ne pouvait voir que rarement ses conseillers officiels, que la présence des Cortès et les nombreux travaux dont ils étaient chargés retenaient dans la capitale. Il demeurait ainsi placé sous l'influence unique de ces courtisans aveugles et ignorans, de ces conseillers officieux et domestiques, dont l'ascendant lui avait été déjà si funeste. Ferdinand VII n'était pas, sans doute, devenu l'ami ardent, le partisan sincère de cette constitution de Cadix, qui avait rabaissé son trône et restreint son autorité dans d'humiliantes limites; mais, d'une part, il avait prêté serment à cette constitution, et il ne devait pas l'oublier; de l'autre, il comprenait qu'elle ne pouvait plus tomber sans faire trembler le sol, et sa prudence inquiète, livrée à elle-même, n'aurait peut-être pu envisager sans frémir et sans reculer les conséquences d'un pareil ébranlement.

D'un autre côté, des amis vrais, dont il connais-

sait la franchise, des alliés intéressés au maintien de sa puissance et du repos de son pays, lui faisaient comprendre que le but de ses efforts devait être, non le *renversement* des institutions nouvelles et le retour d'un état de choses vicieux, et qui paraissait impossible, mais *la modification*, *l'amélioration* de ces institutions qui, en maintenant les principes d'une liberté sage et ordonnée, dont il ne pouvait plus penser à dépouiller le pays, relèverait et fortifierait son pouvoir.

Ce parti raisonnable et sage, qui satisfaisait à de justes prétentions et qui évitait les secousses violentes, rentrait mieux qu'aucun autre dans les dispositions naturelles du roi; il était plus conforme, sinon à ses opinions et à son penchant, au moins à son caractère, qui ne comportait pas les entreprises hardies, et qui se plaisait dans la sécurité et le repos.

Malheureusement les hommes dont il était entouré nourrissaient d'autres projets et ne s'arrêtaient pas à des idées conciliatrices. Les troubles des provinces, qui prenaient chaque jour plus de gravité, les succès remportés sur divers points par les royalistes insurgés, les dispositions qu'ils remarquaient dans une partie des habitans de la capitale, et surtout dans ceux avec lesquels ils avaient des rapports, leur avaient donné de grandes espé-

rances; et déjà leur exigence ne connaissait pas plus de bornes que leur ambition.

Chaque jour, à chaque heure du jour, le roi entendait parler de ces armées royales qui s'organisaient, qui se grossissaient, qui comptaient des triomphes; de cette affection du peuple qui se décelait de toutes parts, et qui n'attendait qu'une occasion pour éclater; de ce cri si sonore et si doux de *vive le roi absolu!* qui, déjà dans tous les cœurs, serait bientôt dans toutes les bouches.

Ces paroles, qui devaient inévitablement trouver dans l'ame de celui pour qui elles étaient dites de vieilles sympathies à peine endormies, furent écoutées d'abord avec inquiétude et incrédulité; mais on s'accoutuma à les entendre; on y prenait plaisir, on y prit confiance : bientôt on n'en entendit plus d'autres qu'avec humeur et mécontentement. Peu à peu on voulut que ce fût là la vérité, et enfin on se persuada que c'était elle. Il y a peut-être peu d'ames assez fortement trempées pour rester inaccessibles à cette action faible mais continue, qui les frappe sans cesse sur le point qu'elle a choisi : le marbre se creuse sous la goutte d'eau qui tombe toujours à la même place. Quand il serait vrai que Ferdinand se serait laissé aller à des espérances trompeuses et entraîner même dans des projets téméraires, il faudrait peu s'en étonner :

rien n'est plus près de la témérité que la faiblesse mal conseillée.

Voyons les faits, et nous jugerons, indépendamment des dénégations et des aveux, de la part qu'il faudra faire à chacun dans les sinistres événemens que nous avons à raconter.

Le 30 mai est un jour de réjouissance pour l'Espagne : c'est celui de la fête du roi. Chaque année, les habitans du lieu où il se trouvait se réunissaient sous ses croisées et sur son passage pour faire entendre leurs acclamations. Jamais la foule n'avait été si grande qu'elle le fut à Aranjuez le 30 mai 1822; une innombrable quantité de paysans de la Manche, la province la plus royaliste de l'Espagne, *s'étaient* réunis ou *avaient été* réunis dans cette résidence, et se joignirent à la population locale. Lorsque le roi parut dans les jardins, un cri de *vive le roi absolu!* se fit entendre de tous les côtés à la fois. Les soldats de la garde et quelques officiers se mêlèrent à la multitude, et répétèrent avec elle le même cri.

Le soir, la foule fut plus nombreuse encore, et les cris du matin furent répétés avec plus de chaleur et de vivacité. La milice courut aux armes et marcha sur le peuple. Un milicien leva son sabre sur l'infant don Carlos; mais il faillit être mis en pièces, et l'infant lui-même l'arracha difficilement

au sort qui lui était réservé. Toutefois l'ordre se rétablit, et cette folle entreprise n'eut pas, dans ce moment, de suites plus fâcheuses. On pensa généralement que les familiers de la camarilla avaient espéré trouver là le germe d'une émeute qui se serait étendue et développée, et que cette tentative était leur ouvrage. Ce qu'on remarque surtout, c'est que le général Zayas, qui jusque là avait été traité favorablement à la cour, en fut renvoyé après avoir blâmé hautement l'imprudent éclat qui venait d'avoir lieu.

Le même jour, un événement bien plus grave frappa la ville de Valence de stupeur et d'effroi. Le général *Elio*, contre lequel on instruisait une procédure criminelle pour avoir, en 1819, poursuivi avec une rigueur excessive les auteurs et les complices de la conspiration qu'il avait découverte, était enfermé depuis long-temps dans la citadelle. Un détachement considérable d'un régiment d'artillerie y entra aux cris de *vive le roi absolu! vive Elio! à bas la constitution!* Quelques habitans se réunirent à lui, et tous ensemble montèrent au donjon où se trouvait le prisonnier.

Au premier bruit de cette invasion inouie, la milice est appelée, la citadelle est investie, la loi martiale publiée, et le feu commence de toutes

parts. Les canonniers enfermés dans le donjon le défendent d'abord avec vigueur; mais, dans l'impossibilité de soutenir la lutte, ils demandent à capituler. Les vainqueurs pénètrent à leur tour dans le donjon aux cris de *mort à Elio!* et cherchent avec l'avidité de la rage le malheureux prisonnier, qui tâchait de comprendre ce bruit effroyable dont il ignorait la cause. Familiarisé dès longtemps avec l'idée de la mort, Elio pressentait que le tumulte qu'il entendait devait avoir ce dénouement. Toutefois son heure n'était pas encore venue. Un peu d'or qui lui restait, l'adresse du commandant, l'enlevèrent pour cette fois aux forcenés qui le menaçaient. Il était réservé pour un autre paroxisme; mais dans cette maladie, l'intervalle des crises n'est jamais bien prolongé.

La nouvelle des scènes d'Aranjuez avait excité dans les Cortès un mouvement très vif et très prononcé de mécontentement et de colère. Celle des événemens de Valence porta ce mouvement jusqu'à l'exaspération. Les députés se réunirent, les ministres furent mandés; mais, en attendant, des mesures furent proposées : elles étaient nombreuses, pressées et plus vives que prudentes, plus passionnées que politiques. On y voyait, par exemple, que les habitans des campagnes et des villes qui donneraient des secours aux

factieux *seraient traités comme ennemis* par les troupes nationales ; que les autorités des lieux où il y avait eu des rassemblemens de factieux seraient *jugées militairement;* que tout couvent où les factieux trouveraient *un abri* serait *supprimé*, et que les moines qui les composeraient seraient mis *à la disposition des chefs politiques.*

L'annonce seule de dispositions de cette nature était propre à accroître le mal au lieu d'y porter remède, et les fauteurs de l'insurrection ne manquèrent pas de faire connaître aux bourgeois, aux paysans, aux municipalités et aux moines, le rassurant avenir qu'on leur préparait.

Cependant les ministres, mandés par le congrès, s'étaient rendus à l'invitation qui leur avait été faite. Les députés de Valence racontèrent les événemens dont leur ville avait été le théâtre; ils demandèrent aux ministres la communication des rapports officiels qu'ils avaient dû recevoir, et se laissèrent aller à des emportemens dont jusqu'alors les séances avaient offert peu d'exemples. Martinez de la Rosa essaya de calmer l'orage : il combattit les exagérations ; il atténua les sujets d'inquiétude ; il employa toutes les ressources de son admirable talent pour ramener le calme dans les esprits et la confiance dans les cœurs. Ses efforts furent long-temps impuissans.

Bertrand du Lys alla jusqu'à accuser les ministres de complicité. La réponse de Martinez de la Rosa fut vive et ferme, et provoqua une explosion violente. Toutefois on se sépara sans avoir rien arrêté, mais en exigeant des rapports nouveaux et circonstanciés qui furent promis par les ministres.

Quelques jours après, sur un nouvel exposé du gouvernement fait avec franchise et courage, les Cortès reconnurent elles-mêmes que, dans des circonstances extraordinaires, il fallait donner aux dépositaires de la sûreté publique des moyens de défense extraordinaires ; et malgré la mise en accusation dont ils venaient d'être si violemment menacés, les ministres obtinrent de la confiance des députés les pouvoirs dont ils avaient besoin.

Les moyens extraordinaires devenaient en effet chaque jour plus nécessaires et plus urgens. Bien loin de se calmer et de s'affaiblir, l'insurrection du nord prenait un accroissement nouveau qui ne permettait plus de la traiter comme une sédition passagère, mais bien comme constituant dans le pays où elle avait éclaté un véritable état d'hostilité régulière et de guerre intestine.

Le général Quésada, quelque temps retiré en France, venait de pénétrer en Navarre avec un

corps qu'il avait organisé sur la frontière. Il avait réuni à ce corps les bandes de *Juanito* et de *Santo-Ladron*, et constamment appuyé par la population, il tenait la campagne contre les troupes commandées par le général Lopès-Baños.

Quelques autres bandes parcouraient les provinces voisines sous le commandement de divers chefs souvent dispersés et se ralliant toujours. Mais c'est en Catalogne qu'existait le véritable foyer de l'insurrection, le centre de la scission armée. Là se trouvait un corps nombreux qui avait pris le nom révéré d'*armée de la foi*, qui se régularisait, qui combattait en ligne de bataille sous les ordres de Mirallès, de Romagosa et du Trappiste, et qui commençait à s'enrichir d'un matériel considérable. Il ne lui fallait pour se rendre formidable qu'un succès marqué qui lui donnât de la confiance et un point d'appui, une place forte qui assurât ses opérations. Ce double avantage, elle l'obtint.

La Seu d'Urgel, point important de la frontière, fut attaqué par Romagosa et ses compagnons à la tête de 5,000 hommes. La garnison essaya de se défendre, mais elle ne put résister à l'impétuosité des assaillans. Le 21 juin l'assaut fut donné; le Trappiste y monta le premier, tenant d'une main le crucifix, et de l'autre un long fouet

qu'il avait adopté pour le signe habituel de son commandement. Son heureuse intrépidité, qui prenait aux yeux des soldats de la foi la couleur du miracle, les enflamma à tel point qu'aucun péril ne put les arrêter. La ville et la forteresse furent emportées. On y trouva soixante pièces d'artillerie et un nombre considérable d'armes et de munitions. Le peuple, dont les vœux et les efforts secondaient le Trappiste, tomba avec fureur sur les soldats vaincus, et déshonora par des cruautés un triomphe dont il n'avait pas partagé les dangers.

La conquête de la Seu d'Urgel fut pour l'Espagne un événement grave et qui devait avoir une sérieuse influence ; elle donnait à l'insurrection un centre d'opérations et une consistance nouvelle qui changeait sa situation.

La nouvelle de ce succès parvint à Aranjuez, où elle trouva des voix nombreuses pour en exalter la gloire et les conséquences. On y vit un nouveau sujet d'espérance et un nouveau gage de succès.

La session allait finir : la clôture devait avoir lieu le 30 juin. Le 27, le roi quitta Aranjuez pour retourner dans sa capitale. Des préparatifs avaient été faits pour sa réception ; mais il arriva longtemps avant l'heure où il était attendu. Cette précaution n'empêcha pas que la journée ne fût mar-

quée par des rixes nombreuses entre les miliciens et les soldats de la garde. Une grande fermentation régnait à Madrid; et sans qu'on pût se rendre compte des causes de cette inquiétude, on pressentait généralement une crise violente et prochaine.

Au jour fixé, le roi se rendit au palais des *Cortès*, avec le cérémonial usité. Son discours fut affectueux et rassurant; il parla de sa volonté de maintenir le gouvernement constitutionnel par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Il remercia les Cortès de l'appui qu'elles lui avaient prêté, et invita les députés à éclairer leurs provinces respectives et à inspirer partout la confiance dans les intentions du gouvernement.

La réponse du président fut simple et modérée. Elle portait particulièrement sur les avantages qui résultaient pour le pays d'une sincère union entre le pouvoir législatif et le trône.

Le roi sortit : il monta dans sa voiture et se dirigea vers son palais. Des cris de *vive le roi constitutionnel!* ne tardèrent pas à se faire entendre. Quelques voix répondirent par le cri de *vive le roi absolu!* et on y répliqua par des acclamations en l'honneur de Riégo et de la liberté. Les gardes repoussèrent avec violence ceux qui proféraient ces cris provocateurs, et le sang ne tarda

pas à couler. Le tumulte redoubla au moment où le roi descendit de voiture. Une multitude innombrable entourait le palais. La garde voulut la dissiper ; elle éprouva de la résistance, et recourut à ses armes. L'exaspération la plus violente se manifestait parmi les soldats, et tout annonçait une catastrophe imminente. Un de leurs officiers nommé *Landaburu*, ayant voulu les contenir, fut insulté par eux. Il tira son sabre ; mais il se vit à l'instant assailli par ses propres soldats, et il tomba mortellement frappé d'un coup de feu.

Landaburu était fils d'un négociant de Cadix : il était connu par son libéralisme exalté. Sa mort parut expliquée par ses opinions politiques. Elle devint dès lors une affaire de parti, et excita au dernier point la fureur de ceux qui professaient les mêmes principes.

La milice fut bientôt sous les armes. Les troupes de la garnison et l'artillerie se réunirent à elle ; tout ce qu'il y avait à Madrid d'officiers et de sous-officiers séparés de leurs corps vinrent offrir leurs services. La milice et les régimens s'établirent autour du palais. L'artillerie mit ses pièces en position. De son côté, le corps municipal se déclara en permanence, et tout annonça un état d'hostilité déclarée entre la ville et la cour.

La nuit se passa ainsi. Aucun mouvement ne

s'opérait dans le palais ni dans les casernes. Pendant que tout s'armait, que le parti qu'on avait exaspéré travaillait à soulever la population tout entière, des gardes restaient inactifs, malgré l'imminence du danger qui les menaçait et qui grossissait à chaque instant. L'événement de la journée avait-il été un accident, le résultat d'un mouvement spontané dont on n'avait pu prévoir et régler les suites? ou bien, comme on l'a généralement pensé, ce mouvement avait-il été combiné d'avance? faisait-il partie d'une résolution prise, d'un plan arrêté, et la fermeté manqua-t-elle au moment de l'exécution? Jusqu'ici les élémens manquent pour résoudre le problème. Voyons si la suite des faits servira à leur éclaircissement : je les ai étudiés en homme qui cherche la vérité, je les raconte en homme qui veut qu'on la trouve.

La journée entière se passa comme la nuit. Le roi ne parut point; aucun ordre ne fut donné par lui; aucune parole ne fut prononcée pour approuver ou pour blâmer la conduite de la veille : seulement, sur le rapport du ministre de la guerre, il ordonna que les meurtriers de Landaburu fussent poursuivis selon la rigueur des lois, accorda à la veuve de cet officier une pension égale à sa solde, et déclara que ses enfans seraient élevés aux frais de l'État. Du reste, aucune mesure ne fut prise

pour punir la garde royale; mais aussi, aucun moyen ne fut arrêté pour la mettre à l'abri des épouvantables menaces dont la ville retentissait contre elle; on la laissa livrée à ses propres résolutions et au hasard des événemens.

Désespérée de cet abandon, trop engagée pour reculer sans honte d'une part, et sans danger de l'autre, la garde delibéra elle-même sur le parti qu'il lui convenait de prendre; et son imprudence choisit celui qui offrait le moins d'avantages et le plus d'inconvéniens.

Avec un chef habile et une volonté déterminée, elle pouvait se rendre maîtresse de Madrid. Elle était plus nombreuse, mieux armée, plus compacte, plus aguerrie que les régimens qui formaient la garnison; et parmi ces régimens, il en était quelques uns qui hésitaient encore, et qu'un acte de vigueur aurait décidés. La garde occupait les barrières et tous les postes principaux; rien ne lui était plus facile que de s'emparer du parc d'artillerie, et la possession du parc rendait impossible toute résistance contre elle : elle ne vit rien, elle ne comprit rien de tout cela, et personne n'y pensa pour elle.

Sur les six bataillons dont elle se composait, deux restèrent pour garder et défendre le roi : les quatre autres, craignant d'être cernés dans leurs

casernes, imaginèrent de profiter de l'obscurité de la nuit pour sortir de la ville et aller camper à quelque distance; encore ce mouvement s'opéra-t-il avec un tel désordre que les premiers bataillons, arrivés au rendez-vous, firent feu sur les autres au moment où ceux-ci approchèrent.

De leur côté, les constitutionnels de toutes les nuances se réunirent pour agir contre l'ennemi commun. La milice ne cessait pas de bloquer le palais; la garnison marchait d'accord avec elle. Les troupes réunies avaient pour auxiliaire un corps redoutable, que la ville ne voyait qu'avec effroi; c'étaient des hommes sans aveu, des aventuriers, et quelques anciens militaires que la milice n'avait pas voulu admettre, qui s'étaient volontairement organisés et constitués sous le nom de *bataillon sacré*. Le colonel San-Miguel avait accepté ou pris le commandement de cette bande, et se trouvait à sa tête. De nombreux généraux se présentaient aussi, offrant leurs bras et leurs épées: de ce nombre étaient Ballesteros et Riégo.

Pendant que les deux camps se formaient ainsi, et que les sinistres préparatifs d'une lutte affreuse jetaient la consternation et l'effroi dans la ville, que faisaient les autorités diverses pour détourner les malheurs qui la menaçaient?

La députation permanente des Cortès, qui

n'exerçait qu'une action de surveillance et n'avait pas d'attributions suffisantes pour agir directement, observait les événemens et attendait la crise.

La députation provinciale et la municipalité disposaient avec la plus grande activité tous les moyens de défense ou d'attaque contre la garde royale, et adressaient au roi les sommations les plus énergiques et les plus hardies pour qu'il sortît d'un palais devenu le siége de la révolte et de la sédition, et qu'il vînt se placer au milieu d'elles.

Les ministres, jetés entre le danger d'encourager une sédition *servile* et celui d'amener le triomphe des *communéros* et des anarchistes, évitaient toute mesure décisive, et tâchaient de négocier un rapprochement et une conciliation que chaque instant rendait plus difficiles.

Le conseil d'État suivait à peu près la même ligne, et faisait de nombreux efforts pour préparer les voies à une transaction. Toutefois, dans toutes ses réponses officielles, il rappelait le serment qu'il avait prêté à la constitution, et la ferme volonté où était chacun de ses membres de respecter ce serment jusqu'à son dernier soupir.

Cette hésitation dangereuse, cet embarras pénible, cette absence de toute résolution positive, se faisaient également remarquer dans le langage

et dans la conduite du général Morillo, homme de cœur et de courage, prêt à tout hasarder pour accomplir une action sur laquelle sa conscience aurait été fixée ; il s'était vu entraîné dans une situation bizarre qui semblait lui imposer des obligations différentes et même contraires, et ses yeux cherchaient vainement à reconnaître pour la suivre la véritable ligne du devoir. Comme capitaine-général, il se trouvait placé à la tête de la milice et des autres troupes destinées à faire face aux rebelles, et il se devait tout entier à cette haute mission, à laquelle se rattachait pour lui une immense responsabilité ; mais, d'un autre côté, le roi venait de le nommer *colonel de ses gardes.* Il avait accepté ce témoignage élevé de la confiance royale, et, à ce titre, il ne pouvait ni affaiblir la position du roi dans un moment de crise, ni trahir les intérêts d'un corps dont il se trouvait le chef.

Il allait au camp des gardes pour tâcher de les amener à une transaction ; mais les conditions humiliaient ceux à qui elles étaient proposées. Ils refusaient opiniâtrément de les accepter, et Morillo s'emportait contre eux et les traitait de révoltés et de rebelles ; puis il revenait à la ville, et là, la violence des meneurs, leurs dispositions furibondes, l'extravagance de leur langage, exci-

taient son impatience et son indignation, et il les repoussait avec aussi peu de ménagemens. Ainsi quand Riégo vint lui proposer d'attaquer les gardes, Morillo lui demanda avec un sourire aigre et sardonique : « Qui êtes-vous ? — Je suis le député « *Riégo*, » répondit celui-ci, justement surpris de la question. « — Eh ! bien, répliqua le général avec les mêmes signes de dédain, *si vous êtes le dé-* « *puté Riégo, allez au congrès, vous n'avez rien* « *à faire ici ;* » et il le quitta sans autre explication.

Ainsi marchait Morillo, toujours brave, toujours dédaigneux des dangers personnels, mais indécis, agité, flottant entre des intérêts opposés ; déterminé à ne jamais faire que ce qu'il croirait bon, légal et légitime, mais se demandant souvent où étaient, dans sa situation, le bien et la légalité, se répondant au hasard, et ne se répondant pas toujours juste. Étranges vicissitudes où vous jettent ces temps de trouble et de désordre où tout est obscur et confus ! quel avenir sombre et menaçant elles préparent souvent à ceux sur qui elles pèsent ! Lorsque la crise est passée, lorsque les nuages ont disparu, les actes demeurent tout entiers, mais alors on ne voit plus qu'eux. Le souvenir de ce qui les entoure, de ce qui les explique, s'efface et s'évanouit, et l'erreur

ou la faute ne rencontrent plus qu'un juge froid et sévère qui les condamne et les flétrit.

Après tant de bouleversemens, de révoltes et de réactions, la conscience humaine devrait peut-être comprendre que, dans ces cas, la justice absolue n'est plus la justice, et qu'une mémoire impartiale et indulgente qui fait la part des circonstances et des situations est la première condition du juge. L'adoption de cette jurisprudence politique, si elle pouvait jamais s'introduire, se ferait bientôt ressentir dans les annales de nos dissentions et de nos haines.

Au milieu de tant d'événemens et d'incertitudes, on conçoit les difficultés qu'avait à vaincre Ferdinand. Les embarras et les tourmens de toute espèce n'ont jamais manqué à l'histoire des rois, et sur ce point l'histoire contemporaine est plus riche encore que celle des temps passés. Mais jamais peut-être monarque ne s'est trouvé jeté dans une crise plus étrange et plus fatale à l'autorité et surtout à la dignité de la couronne.

Roi constitutionnel, Ferdinand avait ordonné la poursuite des meurtriers de Landaburu et accordé une pension à sa veuve. Au même titre, il concourait aux actes par lesquels son gouvernement cherchait à calmer l'effervescence populaire et à défendre la constitution; mais d'un

autre côté, il déclarait qu'il était satisfait du service de sa garde, et refusait de l'éloigner de lui; il recevait la démission du ministre de la guerre plutôt que d'appeler des troupes destinées à agir contre elle; il invitait le conseil d'État à délibérer sur la question de savoir si *le pacte social se trouvant dissous*, il n'était pas autorisé à reprendre les pouvoirs qui lui appartenaient avant la révolution. A quoi le conseil d'État répondait que, si le pacte social était dissous, ce n'était pas par le fait de la nation, et que le seul parti que le roi eût à prendre était de sortir, par une prompte résolution, de la position dangereuse et humiliante où il se trouvait.

Cette fluctuation sans exemple dura six jours; six jours entiers se passèrent en messages, en propositions, en négociations entamées, rompues et reprises. Pendant ce temps, les deux partis restèrent toujours armés, toujours campés, malgré la dévorante ardeur de la canicule, l'injure et la menace à la bouche, le sabre levé, la mèche préparée et n'attendant que le signal. Par intervalles, quelques coups de fusil se faisaient entendre comme ces coups de tonnerre rares et lointains qui annoncent pour le soir une effroyable tempête.

Cependant un calme apparent régnait au châ-

teau. Le roi y recevait les hommages du corps diplomatique, qui, dans ces momens de danger, croyait de son devoir de montrer à l'Espagne l'intérêt et la sollicitude dont les souverains de l'Europe entouraient son roi.

Je ne dirai pas ici comment le noble et loyal comte de Lagarde, qui représentait alors le roi de France à Madrid, remplissait ce devoir. Je ne parlerai ni des conseils qu'il donnait, ni des principes sages et élevés sur lesquels ces conseils étaient appuyés, ni du langage franc et animé qu'il faisait entendre; ce n'est pas incidemment que j'appellerai l'attention sur ce point important. Je dois à la tâche que je remplis le tableau complet et fidèle de la conduite tenue par la France, des paroles prononcées en son nom pendant qu'ont duré ces longs désordres. Le moment viendra bientôt où j'accomplirai cette facile et heureuse obligation; le retard que je m'impose est un sacrifice que je fais.

On paraissait balancer au château sur le parti qu'il convenait de prendre. Le bruit se répandit dans la journée du 6 qu'on était disposé à s'entendre sur l'établissement de deux chambres, avec une extension convenable donnée au pouvoir royal; et ces bases d'une transaction possible et ardemment désirée étaient accueillies par l'assen-

timent unanime des amis de l'ordre. Le même jour on fut informé qu'un régiment de carabiniers, licencié par un décret, s'était révolté en Andalousie, avait entraîné quelques bataillons de milice provinciale, avait pénétré dans la Manche, et se dirigeait sur Madrid au cri de *vive le roi absolu!*

Dans la soirée, tout parut changé, et tout sembla annoncer une nouvelle résolution prise.

Après une laborieuse et pénible journée, les ministres voulurent sortir du château : on refusa de leur ouvrir les portes. Le chef politique éprouva le même refus, et fut contraint comme eux de passer dans cette incroyable captivité la terrible nuit où tout leur courage et tout leur dévouement auraient été ailleurs si nécessaires.

Et qu'est-ce donc qui se préparait, et quel allait être le dénouement de ce long et funeste drame? Madrid ne l'a pas oublié, et cette sanglante date du 7 juillet réveille encore dans bien des familles de funèbres souvenirs.

Au milieu de la nuit, les quatre bataillons campés hors de Madrid se mettent en marche vers la ville. Ils font un détour, arrivent entre deux et trois heures du matin, et entrent par une barrière qui n'était pas gardée. Là ils se partagent en trois colonnes. L'une se porte sur le parc d'artillerie, la seconde sur la porte *del Sol*, la dernière sur

la place de la Constitution. A les voir ainsi arriver au milieu de la nuit, se diviser régulièrement et marcher en ordre sur trois points divers, personne n'aurait douté que ces mouvemens ne fussent l'exécution d'un plan habilement combiné; à peine aurait-on conçu quelque incertitude sur le succès.

Morillo est averti de ce qui se passe; il refuse d'y croire, et fait arrêter celui qui lui en porte la première nouvelle. Mieux informé, il n'hésite pas sur le parti qui lui reste; il fait sur-le-champ ses dispositions, et sort pour veiller lui-même à leur exécution.

Que se passe-t-il, en attendant? La première division des gardes n'arrive pas jusqu'à sa destination. Assaillie par quelques coups de fusil tirés au hasard par des hommes appartenant au *bataillon sacré*, et réunis sans ordre à une assez grande distance du parc, la terreur s'empare d'elle : les soldats se débandent, s'enfuient, se dispersent dans les rues environnantes, abandonnent leur commandant, qui est désarmé et fait prisonnier, et se laissent prendre eux-mêmes sans résistance partout où ils trouvent des gens disposés à s'emparer d'eux. Jamais déroute ne fut plus complète ni moins justifiée.

La seconde colonne, d'abord plus heureuse, par-

vient à la porte *del Sol* sans rencontrer d'obstacle, et s'y établit en attendant de nouveaux ordres.

Le troisième corps arrive à la place de la Constitution. Là se trouvait la milice avec deux pièces d'artillerie; là était aussi Morillo, Ballesteros, Alava, Riégo et plusieurs autres généraux. Les gardes attaquent avec courage les troupes qui leur sont opposées, et se maintiennent quelque temps, malgré le feu de la milice, comptant sur le prochain secours des deux colonnes dont ils se sont séparés. Bientôt ils apprennent que la première est dispersée ou prisonnière. L'espoir les abandonne : ils reculent, rompent leurs rangs, et se retirent en désordre vers le château. Ballesteros ne perd pas un instant; il court à la porte *del Sol* avec ses deux pièces; il fait faire quelques décharges à mitraille : les gardes de la deuxième division s'ébranlent, se séparent, et courent aussi vers le château pour y chercher un refuge.

Pendant cet affreux désordre, les deux bataillons restés au château attendaient sous les armes l'ordre d'aller secourir leurs camarades; mais leur attente fut vaine : aucun avis ne leur parvint. Ils ne prirent aucune part à cette déplorable affaire, et ne purent rien entreprendre pour la sûreté et pour l'honneur du corps auquel ils appartenaient.

Avant six heures du matin la milice était victo-

rieuse sur tous les points. Triomphante et maîtresse, elle se dirigea vers le château. Déjà une balle avait frappé la croisée d'un des infans, et la terreur avait pénétré avec elle. Mais le général Zayas courut au devant des miliciens. Le nom du roi trouva encore dans ces cœurs irrités un reste de l'ancien respect qui depuis des siècles se transmettait avec le sang dans les familles castillanes. Le château fut cerné comme une place ennemie. Les murmures, les cris, les chants de triomphe continuèrent; mais le feu s'arrêta, et aucune tentative d'invasion ne fut faite. Un *Te Deum* fut chanté en actions de grâces du triomphe de la liberté. Cette religieuse cérémonie fut célébrée sur la place de la Constitution. C'est sur le champ de bataille où brillait et ruisselait encore le sang espagnol, que des Espagnols rendirent grâces à Dieu de cette triste victoire. Il me semble que le *Te Deum* est un chant de reconnaissance et de joie qui ne devrait pas appartenir aux guerres civiles.

La consternation la plus profonde régnait dans le château. Les ministres rendus à la liberté, et maintenant instruits des motifs qui la leur avaient fait perdre, s'étaient retirés dans leur maison privée, et restaient étrangers aux événemens. La députation permanente des Cortès crut que, dans

ce moment d'anarchie où tous les pouvoirs étaient paralysés, il n'appartenait qu'à elle de prendre la direction des affaires, qui n'avaient plus de guide. Elle appela deux conseillers d'État, deux officiers-généraux, deux membres de la députation provinciale, deux de leur municipalité, et, réunie à eux, elle se constitua en junte suprême.

Cependant les malheureux gardes qu'aucun prestige de force ni de gloire ne défendait plus, qui, dans cette nuit fatale, venaient de perdre à la fois tous leurs moyens de salut et cet honneur militaire qui console de toutes les autres pertes, les gardes réunis, entassés dans les cours du château, attendaient avec anxiété qu'on vînt leur apprendre le sort qui leur était réservé.

Il fallait enfin s'occuper d'eux; il était temps, et quelque soin leur était dû peut-être par ceux qui les avaient si long-temps ou sacrifiés ou abandonnés. Une démarche fut faite au nom du roi auprès de la députation permanente. On demandait pour les vaincus une capitulation; mais on la demandait admissible, honorable, telle enfin qu'elle ne réduisît pas au désespoir des hommes déjà punis par leur défaite.

La députation permanente ne proposa pas, ne négocia pas; *elle imposa* ses conditions, et elles étaient dures : les deux bataillons qui n'avaient

pas combattu devaient sortir librement du palais avec leurs armes, toutefois sans munitions, et se rendre dans les quartiers qui leur étaient assignés, après avoir livré les meurtriers de Landaburu. Quant aux quatre autres bataillons, ils devaient déposer leurs armes, et se livrer ainsi à la discrétion des troupes constitutionnelles.

Telle était la loi prescrite sous le nom de capitulation, et la *junte suprême* faisait savoir au roi que le seul moyen qu'il eût de prouver sa liberté et de maintenir son pouvoir, était de renvoyer à l'instant une garde factieuse, et de confier sa personne à ceux qui savaient respecter leurs sermens.

Cette loi fut considérée comme la *nécessité*, et le roi fit connaître à ses gardes les conditions qu'il fallait subir. Cette communication fut accueillie par un sentiment mêlé de terreur et de honte. Les deux bataillons restés inactifs au château consentirent à sortir armés pour se rendre à leur destination. Les autres ne virent qu'un piége affreux dans ce qu'on exigeait d'eux, et ils résolurent de tout tenter pour s'y soustraire. Ils saisirent leurs armes, firent une décharge sur la milice, lorsqu'elle vint pour relever les postes, se précipitèrent hors du château, et coururent vers une des portes de la ville. Déplorable et funeste entreprise qui devait hâter leur perte et la rendre plus affreuse!

Deux escadrons du régiment d'Almanza, la cavalerie et l'artillerie de la milice et une partie du *bataillon sacré* se mirent à leur poursuite. La mitraille porta la mort dans tous leurs rangs, et le sabre vint essayer d'achever ce que la mitraille avait commencé. Tout ce qui échappa au fer ou au feu tomba successivement au pouvoir des vainqueurs, et il ne resta plus un seul vestige de cette troupe brillante, qui, quelques jours auparavant, paraissait tenir dans ses mains l'avenir de la monarchie espagnole.

A quelle cause faut-il attribuer cette affreuse catastrophe? Est-ce la garde elle-même qui, après six jours d'inaction, prit l'étrange résolution de marcher sur Madrid? C'est l'opinion de quelques écrivains, qui attribuent cette détermination subite à l'approche de troupes nouvelles dont allait se fortifier la garnison. Le mouvement fut-il provoqué, au contraire, par le conseil privé du château, par cette réunion d'hommes aveugles et insensés dont tant de fois la prévoyance avait été menteuse sans perdre de son crédit, et l'influence fatale, sans s'affaiblir? Ce fut à Madrid l'opinion la plus généralement répandue. On attribua l'inaction des six jours à l'hésitation; la résolution du septième à la nouvelle de la révolte et de la défection reçue d'Andalousie. On assura que les gardes avaient été

trompés ; qu'ils s'attendaient à ne rencontrer aucune résistance ; qu'ils n'étaient nullement préparés au combat, et l'on expliquait ainsi la terreur panique dont ils avaient été saisis et la déroute honteuse qui en avait été la suite.

Cette version a rencontré beaucoup moins d'incrédulité que l'autre. Les hommes impartiaux pourront choisir entre elles. Comme juge, l'historien peut hésiter, parce que les preuves positives manquent ; mais comme juré, son verdict serait peut-être facile.

Quelle que soit sur ce point la triste vérité, il ne resta plus au malheureux roi d'Espagne que le parti de la soumission. La milice prit possession du château et de son prisonnier couronné. Le roi alla à elle, la félicita sur sa victoire, et la remercia de sa propre délivrance. Si j'avais pu voir ceux qui entouraient le roi au moment où la couronne descendait à cette humiliation, où ces paroles mensongères étaient imposées à une bouche royale, il me semble que le nuage qui couvrait encore la vérité se serait à l'instant dissipé. Ceux dont ce déplorable dénouement eût été l'ouvrage auraient fait de vains efforts pour se cacher. Il était impossible que le secret de leur conscience ne se découvrît pas sur leur front.

CHAPITRE XIX.

Tout était changé à Madrid; la journée du 7 juillet ouvrait une ère nouvelle. Le parti violent, le parti appuyé par les sociétés secrètes, affaibli et vaincu quelques jours auparavant par la seule influence de la modération, venait de ressaisir toute sa puissance et d'assurer sa domination.

Après ce qui s'était passé, les ministres ne pouvaient honorablement conserver les hautes fonctions qui leur avaient été confiées. Déjà, dès le 4 juillet, leur démission avait été offerte et refusée; elle fut renouvelée dans la nuit du 7, et dans les termes d'une résolution arrêtée. De toutes parts, des instances furent faites auprès de Martinez de la Rosa, pour l'engager à demeurer à un poste où il devenait d'autant plus nécessaire que les dangers devenaient plus graves. Fatigué par les intrigues, découragé par les défiances, blessé dans son honneur, désabusé de toutes les illusions, il ne voulut rien entendre, et persista dans sa détermination.

Le roi s'adressa au conseil d'État pour l'engager à lui indiquer des hommes sur lesquels il pût faire

porter son choix. Le conseil répondit avec aigreur. Il parla des personnes qui *abusaient de la faveur du roi, et par qui avaient été préparés les tristes événemens qui coûtaient à l'Espagne tant de sang et tant de larmes*, et refusa de faire pour le remplacement des ministres aucune proposition.

Livré à ses propres résolutions, effrayé de sa position nouvelle, entraîné par le mouvement qu'il ne se sentait plus la force de contenir, le roi flottait incertain entre des noms divers, que sa main écrivait, effaçait, écrivait de nouveau sans pouvoir s'y arrêter. Les chefs du parti vainqueur profitèrent de cette hésitation; ils promirent leur appui au roi, s'il consentait à faire des choix qui leur convinssent. Le roi, inquiet à Madrid, voulait aller résider à Saint-Ildephonse, et il craignait d'éprouver de la résistance. On lui promit que tous les obstacles seraient levés, et qu'il serait libre de choisir sa résidence. Cette promesse fixa ses irrésolutions, et il fit tout ce qui lui était demandé.

Lopès-Baños, l'un des chefs de l'île de Léon, l'un des officiers de l'armée qui avaient le plus hautement signalé l'exaltation de leurs principes, reçut le portefeuille de la guerre.

San-Miguel, l'ancien chef d'état-major de Riégo, fut appelé au poste éminent de ministre des affaires étrangères. Les autres membres du

conseil furent pris dans les mêmes rangs. On remarquait entre autres, à l'intérieur l'ex-député *Gasco*, qui avait été dans la précédente législature l'un des membres les plus violens de l'opposition ; et à la justice, *Navarro*, autre député sortant, qui s'était fait distinguer par la dureté de ses formes, par l'amertume de son langage et l'emportement de son caractère.

Cette concession du roi ne modifia en rien les dispositions qu'il redoutait : seulement elle rendit plus facile l'accomplissement des projets que le parti vainqueur avait formés.

On commença par éloigner, non seulement de la cour mais même de la capitale, tous ceux qu'on soupçonnait de l'avoir conseillée. Une pareille mesure eût pu être considérée comme une de ces opérations douloureuses mais nécessaires, auxquelles on soumet malgré lui le malade qu'on veut sauver ; on lui enleva en outre tous les officiers de sa maison sur le dévouement desquels il se plaisait à se reposer, pour les remplacer par des hommes dont le contact perpétuel pouvait lui être le plus pénible et le plus fâcheux.

Ainsi on exila d'abord le marquis de *Las Amarillas* et le duc de *l'Infantado*, ensuite le marquis de Castellar, le comte de Casa Serria, le général Longa, le brigadier Cisnéros et plusieurs autres.

Puis on renvoya les premiers officiers du palais, tels que le duc de Montemart, grand majordôme, le comte de *Castro.Toréno*, capitaine des hallebardiers, le duc de Belgide, grand écuyer, et on mit à leur place le marquis de *Santa-Cruz*, le général Palafox et le comte d'Oñate.

Ces épurations passèrent, comme on le conçoit aisément, de la cour à la ville, et de la ville à la province. Le chef politique *San-Martin*, qui avait si souvent préservé la capitale des troubles dont elle était menacée, fut remplacé par le brigadier Palaria. Morillo, cet infatigable et intrépide Morillo, qui, après quelque incertitude, s'était franchement dévoué, avant la victoire, au parti vainqueur, ne trouva pas grâce devant ceux qu'il avait servis. Le général Copons lui fut préféré. Partout le même esprit dicta des mesures semblables; et pendant que *Bertrand-du Lys* était revêtu à Madrid de la robe d'alcade, Quiroga obtenait le commandement de la Galice, l'Empécinado, celui de Signeura, et Mina celui de toutes les forces destinées à agir en Catalogne.

En voyant les postes ainsi occupés par des troupes amies, l'anarchie ne pouvait manquer de relever la tête et de ressaisir un terrain qui ne devait plus être défendu : aussi ses mouvemens ne tardèrent pas à se faire ressentir.

On demandait à grands cris le jugement des gardes et surtout la punition des assassins de Landaburu. Les soldats qui l'avaient frappé furent en effet condamnés à la peine de mort. Mais cette réparation ne paraissait pas suffisante à ceux qui reprenaient ce pouvoir de la force, celui auquel tous les autres cèdent ; une autre victime avait été choisie et désignée à la justice ordinaire par ce ministère public de la porte *del Sol*, dont les réquisitions équivalaient presque à un arrêt. Cette victime, c'était le lieutenant-colonel Goiffieux.

Goiffieux était né en France ; il était brave, loyal, connu et avoué pour tel ; mais son royalisme était exalté comme un fanatisme, et cela aussi était connu. Il faisait partie des deux bataillons de la garde restés au château dans la nuit du 7 juillet, et n'avait pris ainsi aucune part à l'attaque de la capitale ; mais on le soupçonnait, non d'avoir frappé Landaburu, mais d'avoir applaudi à son assassinat.

Il était parvenu à quitter Madrid en habit bourgeois, et il se dirigeait vers la France. Arrêté près de Buitrago par un détachement de cavalerie, il fut conduit devant le commandant. Un mensonge pouvait le sauver ; il ne sut pas mentir. On lui demanda son nom et sa qualité ; il répondit sans hésiter : *Goiffieux, premier lieutenant dans*

la garde. Conduit à Madrid et traduit devant un conseil de guerre, comme ayant fait partie d'une révolte armée, il fut défendu avec courage; mais les cris des factieux parlèrent plus haut que la voix du défenseur. Il fut condamné à mourir sur l'échafaud, et le général Copons confirma la sentence.

Goiffieux avait inspiré un intérêt général; de nombreuses démarches furent faites pour le sauver. Le ministre de France intervint avec chaleur; il ne se laissa pas décourager par les obstacles ou rebuter par les refus; il s'adressa à tous ceux qui pouvaient quelque chose, sans craindre de déroger à la dignité de sa position; car il s'agissait de la vie d'un homme, et cet homme était un Français.

Beaucoup de cœurs étaient ébranlés; l'alcade lui-même, l'alcade Bertrand du Lys annonçait des dispositions favorables; plusieurs officiers de la milice avaient signé une demande en grâce; la municipalité se préparait à prononcer le mot de clémence : les anarchistes le surent, et frémirent. Aussitôt les groupes se forment; les murmures, les cris, les menaces se font entendre; l'arrêt populaire était maintenu: nul n'ose lutter contre une telle puissance! Les cœurs se referment, tout se tait, et il ne reste plus au malheureux Goiffieux

que son courage : au moins, ce dernier appui ne lui manqua pas, et il le trouva encore pour le soutenir au moment de monter à l'échafaud.

Peu de jours après, à l'occasion de quelques autres officiers placés dans un cas identique, *mais qu'on ne voulait pas perdre*, le tribunal qui avait condamné Goiffieux fut reconnu et déclaré incompétent. Un cri d'indignation s'éleva contre le général Copons, qui, après avoir confirmé la première sentence, avait signalé le premier l'incompétence du juge : il fut obligé de quitter son commandement.

Pendant que cet assassinat juridique se commettait à Madrid, un autre plus affreux encore se consommait à Valence. Nous avons vu le général Elio échapper, le 30 mai, à ses assassins; mais nous avons prédit que la trève ne serait pas longue. Après la nouvelle des événemens de Madrid, les cris de proscription recommencèrent : il fallut lui donner des juges; mais la véritable difficulté n'était pas là; c'était un crime qu'il fallait lui trouver, et, depuis près de trois ans qu'il languissait dans les prisons, les recherches à cet égard avaient été inutiles.

Les faits pour lesquels il était poursuivi avaient été accomplis avant la révolution de 1820; ces faits n'avaient été que l'exécution des ordres qu'il avait

reçus du seul pouvoir auquel il appartînt alors d'en donner : il ne pouvait donc pas y avoir là matière ni prétexte à une condamnation ; c'est ce que ses ennemis eux-mêmes avaient compris.

La folle entreprise du 30 mai parut une occasion favorable. Elio était prisonnier le 30 mai ; il était renfermé à double tour, gardé à vue ; il n'avait pu avoir avec les auteurs de cette entreprise aucune communication confidentielle. Ce fut là, toutefois, la base de l'accusation ; on fit d'incroyables efforts pour la justifier : on promit la vie aux canonniers qui déclareraient avoir été séduits par lui ; aucun ne voulut vivre à ce prix ; on produisit une lettre écrite par ce général à sa sœur et qui contenait un aveu du crime, et il se trouva que le général *n'avait pas de sœur*.

Qu'importe ? les cris, les menaces, les attroupemens suppléèrent à tout ce qui manquait. Le rapporteur conclut à l'étranglement, précédé de la dégradation ; et, pour appuyer ses conclusions par un emblème significatif, il dessina un marteau en tête de son réquisitoire. Les juges se ressouvinrent de Vinuesa et *du juge* de Vinuesa. Cependant tous n'eurent pas le triste courage de pousser à bout cette odieuse procédure. Le comte d'Almodovar, commandant militaire, donna sa démission ; le baron d'Andilla, qui était appelé à le remplacer,

se déclara malade et s'abstint. Valence comptait plusieurs généraux et plusieurs colonels ; aucun ne voulut payer si cher l'honneur du commandement. On descendit à un lieutenant-colonel nommé Valterra, qui ne recula pas devant cette mission cruelle. Il convoqua le conseil ; l'accusé fut condamné : mais quand le moment fut venu d'apposer sur la sentence cette signature confirmative après laquelle il ne reste plus qu'à frapper, il hésita lui-même ; son cœur se souleva, et sa main tremblante laissa s'échapper la plume.

Il était trop tard. L'hôtel-de-ville fut entouré ; des vociférations affreuses y portèrent la terreur ; la municipalité rendit la tête de Valterra responsable des suites de son refus. Il aima mieux laisser à sa conscience la responsabilité d'une mort odieuse, et il signa. Le lendemain Elio fut conduit sur une promenade dont il avait embelli Valence pendant qu'il en était le chef : c'est là que la reconnaissance populaire avait élevé l'échafaud.

Tandis que le parti vainqueur au 7 juillet usait ainsi de la victoire là où il dominait encore, la guerre civile étendait chaque jour ses ravages, et des événemens d'un ordre nouveau lui donnaient un caractère politique qui ne tendait à rien moins qu'à en changer la nature.

Dans la Navarre, Quésada, battu d'abord par *Lopès-Baños*, avait aisément réparé ses pertes à l'aide des renforts journaliers qu'il recevait et du concours qu'il trouvait dans les habitans du pays. Il établit au camp d'*Irati* le centre de ses opérations, et tint en échec pendant toute la campagne les troupes constitutionnelles qui lui furent opposées. De ce côté, les forces étaient balancées, et les succès incertains et sans résultat.

Il n'en était pas de même en Catalogne. Là, les soldats de la foi, sous le commandement supérieur du baron d'Éroles, avaient pris de grands avantages et présentaient une force imposante. Une quantité d'officiers suffisante pour les cadres d'une grande armée étaient arrivés à la Seu d'Urgel. Des armes, des habits y étaient distribués; un parc d'artillerie considérable y était formé. Au 15 juillet, vingt mille hommes étaient régulièrement inscrits sur les contrôles, et on ne comptait pas moins de quatre cent cinquante villes ou villages qui avaient détruit les emblèmes de la constitution et reconnu l'autorité royale dans toute sa plénitude. Mosen Anton occupait la campagne jusqu'aux portes de Vich. Romagosa et Mirallès inquiétaient *Torrijos* et menaçaient *Lérida*. Enfin, le 23 juillet, *Mequinenza* fut attaqué et enlevé

par une division récemment organisée dans ses environs.

Les royalistes se conduisirent dans cette affaire avec un rare courage; mais ils souillèrent leur victoire par une révoltante barbarie. La garnison, composée de quatre cents hommes, fut presque entièrement massacrée. Ainsi agissent les partis, et chacun s'étonne et s'indigne à son tour de la fureur des réactions et de la violence des haines. La conquête de Mequinenza fut et dut être considérée comme un événement important qui doublait dans le pays la force morale de l'armée de la foi.

Les choses étaient dans cet état lorsque l'insurrection, jusque là purement militaire, prit un caractère politique. Un gouvernement s'établit sous le titre de *régence suprême de l'Espagne pendant la captivité du roi*. Cette régence fut composée du *marquis de Mataflorida*, de *l'archevêque de Tarragone*, et du *baron d'Éroles*. Elle fut installée le 14 septembre à la Seu d'Urgel, et elle institua trois ministres. Le lendemain, Ferdinand VII fut proclamé roi avec tous ses anciens droits et prérogatives. Une proclamation fit connaître que le roi étant privé de sa liberté depuis le jour où, contraint par la force, il avait accepté la constitution, tous les actes publiés en son nom depuis

cette époque devaient être considérés comme nuls et sans autorité.

La régence fut reconnue par la plupart des officiers de l'armée royale, qui lui prêtèrent serment de fidélité, et elle s'occupa de remplir sa mission, de lever des troupes, d'asseoir des contributions, et d'organiser une administration régulière.

L'établissement de ce gouvernement nouveau excita un vif mécontentement dans l'armée constitutionnelle, et les plus grands efforts furent faits pour le renverser et lui enlever ses ressources et surtout sa résidence.

Le brigadier *Torrijos*, à la tête d'un corps considérable, entreprit de marcher sur Urgel ; il obtint d'abord de brillans succès. Une colonne de deux mille royalistes commandés par Mirallès et Romanillo, fut rencontrée par lui près de Cervera, et mise en pleine déroute. Il s'occupait d'assiéger un couvent où s'étaient réfugiés les vaincus, lorsqu'il fut attaqué à son tour par le baron d'Éroles, qui venait au secours de Mirallès avec des forces supérieures. Le combat s'engage de nouveau ; mais cette fois *Torrijos*, réservé pour un autre temps à une mort cruelle, fut complétement défait et poursuivi à son tour jusque sous les murs de *Lérida*, où il chercha un asile

Le Trappiste avait reçu l'ordre de pénétrer en Aragon pour y faire reconnaître la régence et pour établir une communication avec l'armée de Navarre, commandée par Quésada : il rencontra de nombreux obstacles ; battu par *Zarco del Valle*, le 19 août, il se retira dans les montagnes. Mais quelques jours lui suffirent pour réorganiser sa troupe. Il se remit en route, entra le 23 août à Ochagaria, où siégeait la junte de Navarre, et opéra ainsi sa jonction avec le corps de Quésada. De son côté, Quésada s'était porté sur *Jaca*, où il avait des intelligences. La garnison avait été renforcée, et pendant qu'il faisait le siége de la place, il avait été surpris et battu par Tabuença ; mais le baron d'Éroles arriva encore pour réparer cet échec. Il rencontra à *Benavarre* la division commandée par Tabuença ; il la battit et la fit prisonnière. L'action fut brillante et avantageuse ; mais elle fut encore flétrie par un de ces actes de cruauté sauvage qu'on ne devrait plus retrouver dans les récits de nos guerres modernes, et dont l'ame est fatiguée et révoltée. Tabuença fut égorgé après s'être rendu, sans doute pour avoir exécuté avec courage les ordres qu'il avait reçus.

A la vérité, il faut bien le dire, c'était là une représaille ; le même sort attendait tous ceux qui

étaient pris dans les rangs des rebelles : moines, paysans, prêtres, soldats, tous étaient réservés au dernier supplice. Une fois la lutte engagée, il n'y avait plus à choisir pour eux qu'entre la mort dans la mêlée ou la mort après le combat, entre le sabre brûlant du soldat ou la froide hache du bourreau. Horrible privilége des querelles de famille! Entre étrangers l'assassinat d'un prisonnier est un crime infâme que les lois punissent ; mais si ce prisonnier est un compatriote, un frère, c'est un acte légitime que les lois ordonnent ; ainsi le veulent les nécessités sociales, devant lesquelles l'humanité n'a plus qu'à gémir et à se taire.

Les provinces du nord n'étaient pas les seules où le drapeau de l'insurrection fût arboré, ne trouvât de l'appui et causât de justes alarmes aux autorités constitutionnelles. L'indestructible Merino, si souvent battu, jamais découragé, reparaissait avec une troupe et une ardeur nouvelle dans la Vieille-Castille. Cuevillas, à la tête d'un corps nombreux et aguerri, désolait le royaume de Léon. Zaldivar parcourait l'Andalousie avec une redoutable bande de partisans, échappant à toute action décisive, mais attaquant et détruisant tous les détachemens, et rendant les communications souvent impossibles, toujours dangereuses.

Partout on voyait surgir et s'accroître les germes de l'insurrection. Partout des noyaux se formaient, des bandes s'organisaient, habiles à inquiéter le gouvernement, à lever des impôts, à enlever les courriers, à paralyser l'administration du pays. Ces bandes se montraient jusque sous les murs de Madrid ; elles poussèrent l'audace jusqu'à pénétrer dans les faubourgs pour y enlever des chevaux, et le succès couronna cette téméraire entreprise.

On conçoit l'irritation où tant d'événemens sinistres, tant d'entreprises hardies, tant de causes d'alarmes jetaient la capitale. Ce n'était pas tout.

L'état des provinces du nord, leurs combats journaliers dont elles étaient le théâtre, le besoin de mettre le territoire français à l'abri de toute insulte, avaient déterminé le gouvernement de Louis XVIII à renforcer l'armée qui formait le cordon sanitaire et à lui donner le nom *d'armée d'observation.*

D'un autre côté, un congrès se préparait. Les rois de l'Europe, prêts à se réunir, ne pouvaient manquer de porter des regards inquiets sur la situation de l'Espagne, et il était difficile de prévoir la résolution où cet examen les entraînerait.

Cet avenir incertain et sombre rendait ombrageux, menaçant, inexorable, le parti qui dominait alors à Madrid. Réduit à une armée faible et mal disciplinée, privé du secours des milices actives qui refusaient avec emportement de servir hors du territoire de leurs provinces, dénué de ressources pécuniaires suffisantes, ce parti, sur lequel s'appuyait le gouvernement, cherchait dans la terreur son unique moyen de salut.

Le roi avait encore conservé son titre; mais renfermé dans son palais sous la garde de ceux qu'il redoutait, il n'avait plus ni puissance ni volonté, et sa dignité n'était pas plus ménagée que son pouvoir n'était respecté.

On a vu que le roi voulait aller chercher du repos à la résidence de Saint-Ildephonse. On a vu au prix de quels sacrifices il avait acheté ce repos. Il l'avait payé assez cher sans doute pour avoir le droit d'y compter; les préparatifs du voyage étaient faits, le moment du départ était venu; il en est délibéré par la municipalité de Madrid, et l'alcade Bertrand du Lys est chargé de faire connaître au roi que ce voyage présente de grands inconvéniens et qu'il convient d'y renoncer.

Le roi ne va point à Saint-Ildephonse.

Les *patriotes* de Madrid (c'est le titre qu'ils se donnent) firent une adresse à la municipalité

pour lui faire connaître leurs vœux. Au nombre de ces vœux se trouve celui de voir renvoyer et exiler, *sans exception*, tous les employés *des deux sexes* au service du roi, et de les voir remplacer par des individus qui aient pris les armes le 7 juillet pour défendre la constitution. Ils ajoutent : « Vous ferez savoir au roi que *telle est la volonté* des patriotes de Madrid. »

Et la municipalité, au lieu de s'indigner d'une pareille insulte faite au trône constitutionnel, transmet l'adresse au roi avec une remontrance à l'appui, et le roi est obligé de cacher à tous les yeux l'impression qu'il éprouve.

Le parti dominateur voulait avoir une session extraordinaire des Cortès. Le roi l'avait refusée, mais on fait intervenir *le vœu des patriotes*, on déclare au roi qu'il y va de sa sûreté, et les Cortès sont convoquées extraordinairement pour le 7 octobre, et, avant l'époque fixée, on lui fait signer une proclamation telle que l'eût écrite Riégo, et dans laquelle on lui fait dire en parlant de ceux qui meurent pour lui en Catalogne, que ce sont des *parjures qui profanent son nom pour en faire le bouclier de leurs crimes, et qu'il les voue à l'indignation et à l'exécration de l'univers*.

C'est ainsi qu'on ravalait la dignité royale aux

yeux de la nation la plus fière et qui pardonne le moins l'abaissement de ce qu'elle est accoutumée à respecter.

Mais ce triomphe de l'anarchie sur les droits et l'honneur de la couronne ne suffisait pas à ces exigences nouvelles : il lui fallait d'autres satisfactions que ces blessures morales.

L'anarchie poursuivait ses ennemis avec une imperturbable constance. San-Martin avait reçu l'ordre de se rendre aux îles Baléares ; il se disposait à partir pour le lieu de son exil : il est saisi au milieu de la nuit et jeté dans un cachot. Le duc de Castro Tereno était exilé à Valence, il subit le même sort. Le duc de l'Infantado, déjà arrivé en Galice, où il était relégué par ordre du ministère, y est arrêté, sans doute par un ordre *supérieur*, et ramené à Madrid. Beaucoup d'autres personnes également considérables sont traitées avec la même violence et la même illégalité. Les prisons étaient encombrées, sans qu'on s'informât ni du crime des prisonniers, ni même de l'autorité de ceux qui les avaient arrêtés. Nul ne semblait plus se ressouvenir qu'il y eût en Espagne d'autre loi que la volonté du plus fort ou du plus téméraire.

Rien n'est encourageant comme le succès, surtout dans la carrière de l'audace. On avait com-

mencé par les cachots, et les cachots étaient remplis. On voulut davantage. Les gardes étaient encore dans leur prison, et malgré le long massacre de la nuit du 7 juillet, il y avait encore là beaucoup de sang à répandre. On voulut avoir ce sang, et on le demanda à l'aide de ces moyens éprouvés qui n'admettent ni la controverse ni la délibération. Les prisons allaient être forcées, et Madrid allait avoir ses 2 et 3 septembre, lorsque le chef politique Palaréa acheta une sorte d'armistice par cette phrase insérée dans sa proclamation du 6 octobre: « Je vous promets *que la loi fera tomber en temps* « *utile sur la tête des coupables son inexorable* « *hache.* »

Les têtes ayant été ainsi promises, on accorda du délai pour la livraison.

Cependant une émigration nombreuse diminuait chaque jour la population de la capitale et celle des grandes villes. Il n'y avait plus sur cette terre d'Espagne si riche, si féconde, si hospitalière, un seul point où des hommes paisibles pussent vivre avec sécurité. Partout étaient les partis, et partout avec eux la violence, la tyrannie et les persécutions. Des familles entières abandonnaient leur pays pour aller chercher sur un sol étranger la paix qu'elles ne retrouvaient plus là où reposaient les cendres de leurs pères. Déjà ceux qui troublaient

cette paix s'alarmaient de ces départs nombreux, et leur jalouse inquiétude disputait à la prévoyance le droit de s'éloigner des lieux où elle pressentait le danger.

Telle était la situation de l'Espagne au mois d'octobre 1822. Laissons-la un moment livrée à elle-même, à ses désordres, à ses fureurs, aux fléaux de toute espèce sous lesquels elle gémit, et portons ailleurs nos regards.

Les rois de l'Europe vont se réunir à Vérone; ils vont peser les destinées des peuples. Sans doute ils auront une pensée à donner à ce monarque malheureux, à ce pays que tant de maux accablent ; sans doute leur premier mouvement sera d'arracher une couronne à l'ignominie, un prince au péril, et d'arrêter les flots de sang dont une terre généreuse est inondée. Mais si la voix de l'humanité a sa puissance, les peuples ont leur indépendance, et les droits des nations ont aussi leur autorité qui veut être respectée.

Nous verrons ce que résoudra cette haute sagesse qui doit présider aux conseils des rois, à ces conseils dont toutes les erreurs pèsent, accablantes, sur ceux qui ne les ont pas commises. Nous verrons ce qui se dira, ce qui se fera au nom de la France; si elle se montrera faible, timide et soumise, ou si elle saura garder le noble rôle qui lui appartient.

Nous pénétrerons dans le congrès pour tout voir et pour tout entendre; car c'est là un de ces points obscurs sur lesquels, français et historien, il m'importe le plus de jeter la lumière.

FIN DU TOME PREMIER.

IMPRIMERIE D'A. PINARD, RUE D'ANJOU-DAUPHINE, 8.

n
ente Dépinay
Juin 1884

n
cnts Dépincey
Juin 1884

